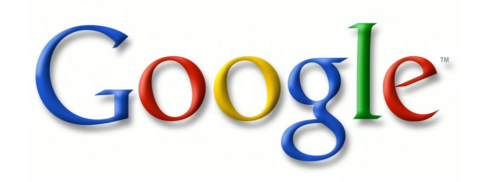



Ex Libris
Francisci Firmini
DHERVILLEZ. Doc. Med.

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

AVEC LES

SUPLÉMENS.

Pour les Mois de

JANVIER, FEVRIER, MARS 1707.

TOME TRENTE-CINQUIE'ME.



A AMSTERDAM,
Chez les JANSSONS à WAESBERGE.

M. DCCVII.

A V I S.

ON doit avertir ici le Lecteur de deux choses. La premiere est que les titres de Livres précedez d'un Asterique, qui se trouvent à la fin de quelques Journaux de ce Volume, ne sont point dans l'Edition de Paris. On les a ajoûtez pour remplir le vuide de la derniere page de ces Journaux. On en usera de la même maniere à l'avenir. La seconde chose dont on veut avertir, c'est que le Tome XXXVI, qui contiendra les Journaux des Mois d'Avril, Mai & Juin, avec leurs *Suplémens*, paroitra au Mois d'Août prochain. On promet plus de diligence pour les Volumes suivans.

On a dit dans l'Avertissement des Tomes XXXIII. & XXXIV. qu'on trouvoit la plûpart des Livres dont il est parlé dans ces Journaux chez les Sieurs *Janssons à Waesberge*, chez qui ils s'impriment. Cet Avis subsiste toûjours.

TABLE DES LIVRES, MEMOIRES, &c.

Dont il est parlé dans ce Volume.

HA-

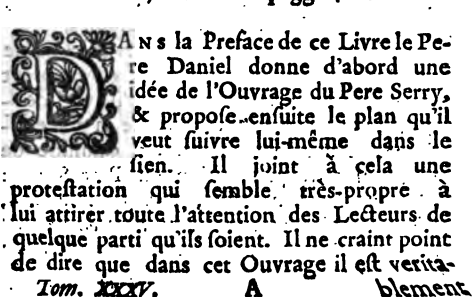
Bau-

I. JOUR-

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 3. Janvier M.DCCVII.

Traité Theologique touchant l'Efficacité de la Grace. Tome II. où l'on répond au Livre du R. P. SERRY, *intitulé*, Schola Thomistica vindicata. *Par le Pere* GABRIEL DANIEL, *de la Compagnie de* JESUS. A Paris chez Nicolas le Clerc, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à l'Image S. Lambert 1706. in 12. pagg. 418.



DANS la Preface de ce Livre le Pere Daniel donne d'abord une idée de l'Ouvrage du Pere Serry, & propose ensuite le plan qu'il veut suivre lui-même dans le sien. Il joint à cela une protestation qui semble très-propre à lui attirer toute l'attention des Lecteurs de quelque parti qu'ils soient. Il ne craint point de dire que dans cet Ouvrage il est verita-

blement plus Auguſtinien que tant d'autres qui ſe ſont honneur de cette qualité, & qu'en combattant les nouveaux Thomiſtes, il eſt, ſur les points dont il s'agit, beaucoup plus diſciple de S. Thomas qu'ils ne le ſont.
„ Je puis aſſurer avec verité, dit-*il*, que
„ j'ai toujours eu pour ces deux ſaints
„ Docteurs tout le reſpect & toute
„ l'eſtime poſſible; & qu'en enſei-
„ gnant la Theologie, & dans les Ou-
„ vrages que j'ai fait paroître, je les ai pris
„ pour mes guides: mais j'ai toujours
„ auſſi mis une grande difference entre leur
„ veritable doctrine & celle de leurs pré-
„ tendus diſciples. J'ai ſuivi en cela le ſa-
„ ge diſcernement de l'Egliſe & du S. Sie-
„ ge, qui n'ont jamais confondu l'une a-
„ vec l'autre, & qui en marquant leur eſti-
„ me pour S. Auguſtin, n'ont pas laiſſé de
„ condamner authentiquement ceux qui ſe di-
„ ſent ſes diſciples, comme des indociles
„ des temeraires, & des Heretiques.

Le Livre du Pere Daniel eſt diviſé en treize chapitres. Les deux premiers contiennent une juſtification des notions qu'il avoit données de la grace ſuffiſante & de la grace efficace. Dans le troiſiéme, il examine de nouveau cette propoſition du Pere Serry. *L'homme tombé a beſoin, pour faire le bien d'une grace inſurmontable, & dont on ne peut empêcher l'effet à cauſe de cette infirmité de la nature que nous avons contractée par le péch-*

d

de notre premier Pere. Le quatriéme renferme une réponse à cette question : sçavoir, Si le R. P. Serry étant Thomiste, a droit d'appuyer son Systême de la grace efficace par elle-même sur la doctrine de S. Augustin ? Les cinq chapitres suivans roulent sur la prédetermination physique. On s'applique à y faire voir qu'elle ne fut jamais de S. Augustin ; on y recherche si cette prédetermination supposée, il ne s'ensuit pas que Dieu est auteur du peché ; on la combat par quelques passages de S. Thomas, dont on propose le Systême comme fort different de celui des Thomistes ; on fait enfin diverses reflexions sur la distinction des Thomistes *du sens composé & du sens divisé.* Dans les quatre derniers chapitres le Pere Daniel fait des Notes sur les Observations du Pere Serry.

Ces chapitres sont précedez d'un petit préambule que l'Auteur commence d'une maniere fort enjoüée. „ Vous êtes heu-„ reux en titres de Livres, M. R. Pere, „ dit-il à son adversaire ; tout y est grand, „ magnifique, pompeux, sur-tout dans vos „ deux derniers Ouvrages : AUGUSTINUS „ VINDICATUS, SCHOLA THOMISTICA VINDI-„ CATA. Voila deux grands interêts dont „ vous vous êtes chargé, & dont la défen-„ se doit rendre votre nom immortel. Il „ semble, poursuit-il, que vous traciez „ déja le dessein du Mausolée qu'on érigera

un

„ un jour à votre gloire, ou dans l'Univer-
„ sité de Padouë, ou dans votre Couvent
„ de la Minerve à Rome. Je m'imagine par
„ avance voir le Docteur de Launoy d'un
„ côté, & moi de l'autre sous vos pieds,
„ servir de piedestal à votre Statue, regar-
„ dans avec effroi les foudres qui sortent
„ de vos mains pour nous écraser l'un &
„ l'autre, & par cette seule attitude appren-
„ dre à tous les Etrangers qui voyageront
„ en Italie dans la suite des siecles, les triom-
„ phes du GRAND SERRY sur les En-
„ nemis de la Grace prédeterminante. Mais
„ aussi gare, M. R. P. Marforio & Pasquin,
„ ces deux censeurs malins & envieux de
„ la gloire des grands Hommes : gare un
„ rouleau sortant de la bouche d'un des
„ deux avec ce Vers d'Horace,

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?

„ Dans son *Augustin vengé*, il a fait S.
„ Augustin Janseniste, & dans son *Ecole*
„ *de S. Thomas vengée*, il n'a pas seulement
„ touché la difficulté. " Le Pere Daniel se charge ensuite du soin de prouver ces deux propositions de Marforio ou de Pasquin. "

Tout son Ouvrage est un tissu de raisonnemens, d'explications de Systêmes, de réponses, de repliques, d'observations qui ont rapport aux Livres du Pere Serry, & à d'autres Livres du P. Daniel. Rien n'est plus difficile que de donner en peu de mots une

une juſte idée de ces ſortes d'Ouvrages. Nous nous contenterons de toucher quelques endroits de celui-ci, moins dans l'eſperance de contenter la curioſité des Lecteurs, que dans la vue de les exciter à voir le Livre même.

Le Pere Daniel avoit expliqué fort au long un fameux paſſage de S. Auguſtin, chap. 12. du Livre *de la Correction & de la Grace*, & cela d'une maniere ſi differente de celle dont l'expliquent les Défenſeurs de la Grace efficace par elle-même, que l'expliquer ainſi c'étoit le leur ôter abſolument. Le Pere Serry a fait tous ſes efforts pour revendiquer ce paſſage, & pour le conſerver à ſon parti, & il a produit pour cela juſqu'à neuf argumens. Notre Auteur qui ne croit pas que ces argumens ſoient fort preſſans, ne laiſſe pas de les examiner les uns après les autres. Cet examen achevé, il conclut que ſon Explication ſubſiſte, & s'attache à y donner un nouveau jour. C'eſt ce qui l'engage à faire ſur les expreſſions les plus fortes de S. Auguſtin, un Commentaire dont voici un petit échantillon. „ *Subventum eſt igitur infirmitati voluntatis humanæ*, par toutes „ les graces, par tous les reſſorts de la „ Providence de Dieu, il a été pourvû à „ la foibleſſe de la volonté humaine, & „ comment ? *Ut divina gratia indeclinabiliter & inſuperabiliter ageretur.* C'eſt qu'el-

„ le fût conduite par la grace, *indeclinabi-*
„ *liter*, de telle sorte qu'elle ne pût s'écar-
„ ter, non point de son devoir, non point
„ du droit chemin, puisqu'il arrive souvent
„ aux Elûs de resister à la grace en plusieurs
„ actions particulieres, de succomber aux
„ tentations, de faire de grands pechez ;
„ mais du terme où Dieu a resolu de les
„ conduire, & où, quoi qu'il arrive, il
„ les fera toujours parvenir, resolu qu'il est
„ de ne les enlever de ce monde que dans
„ l'état de grace. *Insuperabiliter*; parce que
„ malgré tous les obstacles, malgré tout
„ ce que le monde fera pour les perdre,
„ malgré leurs chutes mêmes, il vient tou-
„ jours à bout d'executer sur eux le decret
„ misericordieux de les sauver ; *& ideo quam-*
„ *vis infirma non tamen deficeret*, & afin
„ que tout infirme qu'elle est, elle ne de-
„ faille point, non point en telle & telle
„ occasion, puis qu'elle y défaut en effet
„ souvent, mais pour ne point défaillir
„ jusqu'à la fin..... *neque aliqua adversita-*
„ *te vinceretur*, & afin que cette volonté
„ ne soit pas vaincue par quelque adversité,
„ non pas par quelque adversité particulie-
„ re, puis qu'il arrive tous les jours aux
„ Elûs de succomber ; mais par rapport à
„ la perseverance finale, où nonobstant
„ leurs chutes ils arrivent toujours. *Ita fac-*
„ *tum est ut voluntas hominis invalida &*
„ *imbecilla in bono adhuc parvo* PERSEVER/
R'

„ RET *per virtutem Dei'*, *&c.* Ainsi il est „ arrivé que la volonté de l'homme foible „ & infirme a PERSEVERE', &c. Selon cette explication, saint Augustin ne donne point dans ce passage la notion de la grace actuelle efficace de notre état; il y donne seulement la notion de la *grace* ou du *don de la perseverance finale*, qui ne consiste point dans une grace actuelle, mais dans un certain arrangement favorable des principaux évenemens de la vie, & dans les heureuses circonstances de la mort des Elûs: arrangement, circonstances, où entre aussi un grand nombre de graces.

Notre Auteur ne seroit pas faché qu'il s'élevât une bonne guerre civile entre les Thomistes, & ceux qu'il appelle, après le Pere Serry, *leurs Confederez*, leurs compagnons d'armes, *Commilitones*. Pour les animer les uns contre les autres, il avoit déja opposé des dogmes attribuez à S. Thomas, à d'autres dogmes attribuez à S. Augustin; & le Pere Serry, zelé Conciliateur, avoit tâché dans sa Réponse de rapprocher les sentimens. Le Pere Daniel propose de nouveau les mêmes contradictions, & soutient qu'elles sont très réelles: & dans la vûe d'achever de mettre la discorde entre les Thomistes & leurs Confederez, il tâche de convaincre les premiers, de l'indocilité de ceux-ci sur la necessité de la grace effi-

cace par elle-même, leſquels ont oſé aſſurer que la prédetermination phyſique étoit *une pure ſottiſe.*

Il ne ſe contente pas de travailler à mettre la diviſion entre les diſciples de S. Thomas & leurs alliez, il entreprend encore de montrer que ces diſciples ne s'accordent nullement avec leur Maître, & qu'ils ont renoncé à la doctrine de l'Ange de l'Ecole, pour embraſſer celle de Baïes. Il ne nie pas à la verité que S. Thomas n'ait enſeigné une premotion, même phyſique; mais il pretend qu'il y a une contradiction parfaite entre ce que dit le ſaint Docteur ſur cet article, & ce que ſoutiennent les nouveaux Thomiſtes. Il propoſe ainſi cette contradiction.

S. Thomas.	*Les Thomiſtes.*
L'operation de Dieu dans l'action de la creature ne determine point la volonté à un des deux partis, c'eſt-à-dire à vouloir, ou à ne pas vouloir.	L'operation de Dieu dans l'action de la creature, détermine la volonté par une motion efficace à un des deux partis, c'eſt-à dire à vouloir ou à ne pas vouloir.
S. Thomas.	*Les Thomiſtes.*
La détermination de l'acte eſt laiſſée au pouvoir de la volonté.	C'eſt Dieu qui antecedemment à l'acte y détermine par une motion efficace; & avec

avec cette motion, il est impossible que l'acte ne se fasse pas.

S. Thomas.

De ce que la volonté produit un tel acte, ou un acte contraire, cela lui vient non point d'un autre qui la détermine, mais cette détermination est de la volonté même.

Les Thomistes.

De ce que la volonté produit un tel acte plûtôt que l'acte contraire, cela lui vient de la détermination efficace d'un autre, sçavoir de la cause premiere.

Les témoignages que le Pere Daniel tire de S. Thomas pour combattre la prédetermination physique, qu'il attribue aux nouveaux Thomistes, ne sont pas en fort grand nombre. Le Pere Serry le lui a reproché, ajoutant que Lemos en avoit allegué en faveur de cette prédetermination deux cens de compte fait dans sa *Panoplie*, c'est-à-dire dans son *Magazin de toutes sortes d'armes*, ou dans son Livre *armé de pied en cap*. Sans s'embarasser de ce qu'a fait Lemos, notre Auteur répond, que les passages qu'il a citez sont courts, & en même temps *très-formels*, & que c'est ce qui l'a engagé à les choisir.

Il explique avec beaucoup de netteté ce qu'il pense sur la prédetermination qu'admettoit S. Thomas. Selon lui, le senti-

ment de ce saint Docteur est que Dieu, par le mouvement qu'il donne à la volonté, la détermine à agir, mais non pas à agir de telle maniere. Ce sentiment, remarque-t-il, est different de celui des Thomistes, en ce qu'ils veulent que la prédetermination est non seulement imprimée à la volonté pour la faire agir, mais encore pour la faire agir déterminément de telle maniere.

Les Notes que le Pere Daniel fait sur les Observations du Pere Serry sont curieuses. Il ramasse dans la premiere tous les termes injurieux que le Pere Serry a employez contre lui. Ces injures font un effet assez plaisant, par le soin que le Pere Daniel a pris d'y joindre une espece de promesse que le Pere Serry avoit faite de ne pas s'écarter des regles de la moderation. Le Pere Daniel avoit promis la même chose, & il seroit difficile de lui reprocher qu'il ait manqué à sa parole ; il sçait choisir ses termes. Parmi ses Reflexions il y en a qu'il traite lui-même d'importantes, & qui paroissent l'être en effet. Il soupçonne le Pere Serry de n'admettre point de grace suffisante ; il fait là-dessus un syllogisme terrible. Ce syllogisme est composé de propositions où il accuse ce Pere de refuter ou d'affoiblir presque tous les argumens tirez de l'Ecriture & des décisions de l'Eglise, dont les Catholiques se servent contre les Novateurs en cette matiere ; de donner aux textes de l'Ecri-

l'Ecriture & des Conciles, des interpretations telles que les donnent les Novateurs ; de sembler affecter de dire des contradictions pour avoir de quoi s'échaper ; d'avoir des liaisons très-intimes avec les Chefs des Novateurs, & de leur donner ses Livres à corriger, &c. Le Pere Daniel ne s'étend point sur l'article des liaisons avec les Novateurs, il lui suffit sur cela de renvoyer les Lecteurs à sa derniere Lettre écrite au Pere Serry ; mais il entreprend de prouver les autres points.

Dans sa 4. Note sur les Observations de son Adversaire depuis la 14. jusqu'à la 39. il remarque que Gonet ayant avancé que quelques Semipelagiens avoient admis la grace prévenante interieure même pour le commencement de la foi, s'est expressément retracté ; & il en rapporte les paroles : après quoi s'adressant au Pere Serry, qui avoit cru pouvoir s'appuyer sur Gonet, *Secutus es errantem*, lui dit-il, *sequere pœnitentem*. Il rapporte dans la 5. Note deux idées ingenieuses de deux Auteurs Thomistes, qu'il cite ; l'un, pour montrer l'antiquité de la prédetermination physique, dit que le premier Docteur prédeterminant fut S. Michel, lorsqu'il adressa ces paroles à Lucifer, *Quis ut Deus* ? L'autre assure que S. Pierre disputa pour la prédetermination physique contre Simon le Magicien. Dans la 7. Note, il met aux prises un Protestant

[redacted]

& un Catholique, un Thomiſte & un Calviniſte. Le Proteſtant fait aiſément admettre à ſon homme la grace neceſſitante; mais le Thomiſte ne ſçauroit venir à bout de perſuader au ſien qu'il y ait quelque difference entre une grace neceſſitante & une grace inſurmontable qui a par elle-même une liaiſon eſſentielle avec ſon effet. Il a beau employer, pour ſe faire entendre, ſa diſtinction *du ſens diviſé & du ſens composé*; le Calviniſte n'y comprend rien. La derniere de ces deux Scenes eſt beaucoup plus longue que l'autre, & elle eſt tournée d'une maniere aſſez agreable.

Il fait voir dans la 10. Note, que ſelon ſon Syſtême la grace n'eſt nullement *ſoumiſe* au libre arbitre, à moins qu'on ne veüille entendre par là que nous nous ſervons de la grace librement, pouvant ne nous en pas ſervir. En ce cas-là même il trouve l'expreſſion odieuſe. „ Il faut dire, non pas „ que la grace eſt ſoumiſe à la volonté, „ mais que la volonté obeït librement à la „ grace, & qu'elle ne la rejette point, la „ pouvant rejetter. Dans ſa derniere Note, il défend Suarez contre le Pere Serry, qui avoit prétendu décrier ce Theologien par un trait ſatyrique tiré du Livre intitulé *Perroniana*. Il conſeille enſuite au Pere Serry de lire Suarez, pour apprendre, dit-il, „ à écrire en matiere de Theologie avec „ plus de ſolidité, de modeſtie, & de me-

„ thode

„ thode que vous ne faites. " Il finit son Livre en assurant qu'il ne seroit nullement embarassé à trouver de quoi offenser l'Ecole de S. Thomas; & afin de montrer qu'il ne parle pas en l'air, il touche en passant une question que quelques Critiques ont autrefois proposée, sçavoir; Si S. Thomas n'est pas un Plagiaire. Les raisons de douter sont, 1. Qu'une grande partie de la *Premiere-Seconde*, & de la *Seconde-Seconde*, se trouve en propres termes dans le premier, & le 3. Livre de l'Ouvrage de Vincent de Beauvais, intitulé *Speculum Morale*. 2. Que S. Thomas n'a fait sa Somme que sur la fin de sa vie, & qu'il est mort en 1274. 3. Que Vincent de Beauvais étoit mort plusieurs années auparavant, sçavoir en 1256. ou selon quelques Auteurs, en 1264.

Nous avons rendu compte de la premiere partie de cet Ouvrage dans le XXXI. Journal de 1705. pag. 850.

*Odes de M. ***. Avec un Discours sur la Poësie en general, & sur l'Ode en particulier.* A Paris chez Gregoire Dupuis, 1707. in 12. pagg. pour le Discours, 86; & pour les Odes, 192. Et à Amsterdam chez Louis Renard.

L'ODE est peut-être le genre de Poësie qu'on a le moins cultivé, & peut-être aussi celui où il est le plus difficile de reüssir.

Nul Poëte, depuis Malherbe, ne nous a donné de Recueil d'Odes : celles qu'on a de lui étoient excellentes ; mais elles vieillissent, & nous avions besoin d'un Auteur qui nous en consolât : nous le trouvons ici parfaitement dans M. de la Motte. Il a dedié son Ouvrage à Mrs. de l'Academie Françoise : c'est un hommage qu'il ne pouvoit gueres se dispenser de leur rendre : cette Academie a naturellement droit sur tous les Ouvrages d'esprit. On ose dire que celui-ci est digne d'elle : il ne lui manque que d'avoir été enfanté dans son sein ; & là-dessus on se hazarderoit presque de faire ici à l'Auteur des predictions favorables.

Le Discours préliminaire nous a paru d'une grande beauté. C'est par-tout un raisonnement exact & suivi, ou des reflexions fines & délicates ; mais solides & judicieuses. Il y regne une grande précision : M. de la Motte dit tout ce qu'il faut dire, & ne dit rien au delà. On y voit un esprit degagé des préventions, qui sçait penser par lui-même, & penser juste ; mais un esprit sage ; qui sçait avoir raison, sans en être vain, & qui ne s'écarte des sentimens reçus, lors qu'il lui arrive de s'en écarter, & ne propose ses pensées, qu'avec une retenuë & une modestie rare dans les Auteurs, sur tout dans les Auteurs Beaux-esprits. Tout cela, joint à l'élegance, & à la douceur du

du ſtyle, ne laiſſe rien à deſirer dans ce Diſcours.

M. de la Motte y parle de la Poëſie en general, & de l'Ode en particulier. Enſuite il examine les differens caracteres des anciens Poëtes Lyriques, dont il a imité ou traduit diverſes Odes, & il ajoute quelques reflexions ſur les Poëtes François qui ont travaillé dans le même genre.

Ce qui concerne la Poëſie en general, ſe reduit à ſçavoir, Si on doit la regarder comme un Art capable de corrompre l'eſprit, ainſi que le pretendent ceux qui la condamnent, ou comme un art propre à inſtruire, ainſi que le ſoutiennent ceux qui la défendent. L'Auteur ne ſe déclare ni pour les uns ni pour les autres. Il examine la nature de la Poëſie independamment du bon ou du mauvais uſage qu'on en peut faire; il fait conſiſter tout ce qu'elle a d'eſſentiel dans l'harmonie, dans la hardieſſe des figures, & la vivacité des images qu'elle employe, & dans la fiction; & de là il conclut que l'unique fin de la Poëſie eſt de plaire. „ Le nombre & la cadence cha-
„ toüillent l'oreille; la fiction flate l'ima-
„ gination; & les paſſions ſont excitées par
„ les figures. Ceux qui ſe ſervent de ces
„ avantages pour enſeigner la Vertu, lui
„ gagnent plus ſûrement les cœurs à la fa-
„ veur du plaiſir; comme ceux qui s'en
„ ſervent pour le Vice en augmentent en-

„ core

„ core la contagion par l'agrément du dis-
„ cours : mais ce choix ne tombe point
„ sur la Poësie ; il caracterise seulement les
„ differens Poëtes, & non pas leur Art,
„ qui de lui-même est indifferent au bien &
„ au mal.

Si l'on ne se contentoit pas du sentiment raisonnable que l'Auteur établit, & qu'on le voulût forcer de prendre parti entre les Censeurs de la Poësie, & ses Panegyristes outrez, nous n'oserions pas assurer qu'il se rangeât du côté de ces derniers. Il faut admirer dans notre Poëte cette justesse d'esprit & cette force de raison, qui malgré la passion qui l'attache à son Art, & le point de perfection où il le porte, lui en font reconnoitre l'endroit foible. „ Il est vrai,
„ dit-il, que comme cet Art demande
„ beaucoup d'imagination, & que c'est ce
„ caractere d'esprit qui détermine le plus
„ souvent à s'y appliquer, on ne suppose
„ pas aux Poëtes un jugement bien sûr,
„ qui ne se rencontre gueres en effet avec
„ une imagination dominante, &c. Il y auroit de l'injustice à faire generale cette maxime : l'Auteur en est lui-même une grande exception.

M. de la Motte s'éloigne donc avec respect du sentiment de plusieurs *grands Hommes*, qui ont supposé à presque tous les genres de Poësie, quelque vûe relevée pa[r] rapport à l'instruction. Ils ont crû que [l']

but du Poëme épique étoit de convaincre l'esprit d'une verité importante ; ils ont donné à la Tragedie la fin de purger les passions, & à la Comedie celle de corriger les mœurs. Selon M. de la Motte, le but de tous ses Ouvrages n'a été que de plaire par *l'imitation*, & s'il s'y trouve quelque instruction, ce n'est qu'à titre d'ornement.

C'est le jugement qu'il porte de l'Iliade, & de l'Odyssée ; & il s'appuye de l'autorité de Platon, qui bannissoit de sa Republique Homere & tous les Poëtes avec lui. „ Si „ les Apologistes du Poëme épique avoient „ raison, dit notre ingenieux Auteur, Ho„ mere eût dû tenir le premier rang dans les „ vûes de Platon ; mais ce Philosophe ne „ trouva dans la Poësie qu'un plaisir sou„ vent dangereux ; & il crut que la Morale „ y étoit tellement subordonnée à l'agré„ ment, qu'on n'en devoit attendre aucu„ ne utilité pour les mœurs.

M. de la Motte conclut cette premiere partie de son Discours, en reprenant son principe, qui est que quelque usage qu'on ait fait communément de la Poësie, elle n'en est pas moins indifferente en elle-même, & qu'il dépendra toujours d'un Auteur vertueux de la rendre utile. On a passé quantité d'excellentes remarques sur les sources du plaisir que nous fait l'imitation dans les Poëtes, & sur l'origine du Poëme épique,

que, de la Tragedie, de la Comedie, de la Satyre, tous Ouvrages, selon notre Auteur, qui doivent leur naissance à ce goût de l'imitation déterminé par l'humeur particuliere de chaque Poëte à un genre particulier d'évenemens & d'objets. On ne sçauroit abreger le Discours de M. de la Motte, qu'en omettant les reflexions entieres; car sa précision est telle, que les reflexions elles-mêmes ne sçauroient s'abreger.

Celles qui regardent l'Ode en particulier, roulent sur ce qui doit faire la matiere de l'Ode; sur le caractere propre de ce genre de Poësie; sur l'enthousiasme qu'on y demande; sur le beau desordre qui naît de cet enthousiasme; sur le début de l'Ode heroïque; & sur la nature du Sublime. M. de la Motte démêle toutes ces choses avec une netteté qui n'est pas ordinaire. Il ramene les questions qu'il traite, à des idées si claires & si simples, que la plûpart des choses qu'il dit, semblent se presenter naturellement à tout le monde, quoi qu'elles n'ayent pû s'offrir qu'à un esprit attentif, & qui sçait mediter.

Il combat d'abord l'opinion de quelques personnes qui pensent que l'Ode ne doit chanter que les loüanges des Dieux, & des Heros, & il fait voir qu'elle n'est bornée à aucun sujet, & qu'elle n'a rien d'essentiel qu'une certaine cadence jointe à la hardiesse du langage. En remontant à la source du preju-

prejugé contraire, il marque quelques autres erreurs qui coulent de la même source. L'endroit est excellent, & meriteroit d'être rapporté; mais on le gâteroit en l'abregeant, & il est trop long pour être transcrit ici tout entier.

L'Auteur traite ensuite de l'Enthousiasme. L'Enthousiasme est necessaire pour donner à l'Ode l'élevation qu'elle doit avoir; mais qu'est-ce que cet Enthousiasme dont on fait tant d'honneur aux Poëtes? C'est ce que ne nous apprennent point la plûpart de ceux qui en parlent. „ Ils en parlent comme „ s'ils étoient eux-mêmes dans le trouble „ qu'ils veulent définir. Ce ne sont que „ grands mots de fureur divine, de trans- „ port de l'ame, de mouvemens, de lu- „ miere, qui mis bout à bout dans des „ phrases pompeuses, ne reveillent aucune „ idée distincte. Si on les en croit, l'es- „ sence de l'Enthousiasme est de ne pou- „ voir être compris que par les Esprits du „ premier ordre, à la tête desquels ils se „ supposent, & dont ils excluent tous ceux „ qui osent ne les pas entendre. *Voila pour-* „ *tant tout le mistere*, dit notre Poëte Phi- „ losophe, *une imagination échauffée : si* „ *elle l'est avec excès, on extravague; si el-* „ *le l'est moderément, le jugement y puise* „ *les plus grandes beautez de la Poësie, & de* „ *l'Eloquence.*

De cet Enthousiasme doit naître le beau

desor-

desordre dont M. Defpreaux fait une des regles de l'Ode. M. de la Motte reçoit la regle, & definit ce beau defordre *une fuite de penfées liées entre elles par un rapport commun à la même matiere, mais affranchies des liaifons grammaticales, & de ces tranfitions fcrupuleufes qui énervent la Poëfie lirique, & lui font perdre toute fa grace.* Ce n'eft que fur le pied de cette définition qu'il admet le defordre de l'Ode; & l'on ne peut rien penfer de plus judicieux que ce qu'il dit pour empêcher qu'on ne donne trop d'étenduë à ce terme, & qu'on n'autorife par là tous les écarts imaginables. A l'occafion des digreffions de Pindare, & d'une Ode Pindarique de M. Defpreaux, il remarque que nos grands Efprits loüent fouvent les Anciens par des endroits qu'ils fe gardent bien d'imiter.

L'Enthoufiafme qu'on exige dans l'Ode, doit briller dès le début; & en cela l'Ode eft tout-à-fait differente du Poëme épique dont le commencement doit être fimple & modefte. M. de la Motte n'eft point content des raifons qu'on apporte de cette difference. Pour lui, la feule raifon qu'il en a imaginée eft que dans un Ouvrage de longue haleine tel que le Poëme épique, il eft dangereux de commencer d'un ton difficile à foûtenir; au lieu que l'Ode étant refferrée dans d'étroites bornes, on ne court aucun rifque à échauffer d'abord le Lecteur qui n'aura

n'aura pas le temps de se refroidir par la longueur de l'Ouvrage.

L'Enthousiasme, & le pompeux début de l'Ode, conduisent notre Auteur à parler du Sublime. On entend bien des gens en discourir d'une maniere vague & confuse; mais il est plus difficile qu'on ne pense d'en fixer l'idée. Longin n'en a donné que des exemples; M. de la Motte en hazarde une définition: *Je croi*, dit-il, *que le Sublime n'est autre chose que le vrai & le nouveau reünis dans une grande idée, & exprimez avec élegance & précision.* Cette définition paroit exacte à la premiere vûe; mais on la trouvera d'une exactitude parfaite, si on suit l'Auteur dans l'exposition qu'il en donne. Il explique tous les termes l'un après l'autre; il y attache des idées nettes qui éclairent & fixent l'esprit; & cet endroit de son Discours est semé par-tout des plus ingenieuses & des plus solides Remarques. Quel plaisir ne ferions-nous pas à nos Lecteurs, si nous pouvions entrer dans ce détail?

L'Auteur n'a pas moins penetré les differens caracteres des anciens Poëtes lyriques que la nature de l'Ode, & cette derniere partie de son Discours ne fait pas moins d'honneur a ses lumieres & à son jugement, que les deux autres. Rien n'est plus ressemblant, ni plus élegant & plus delicat, que *ce qu'il dit* d'Anacreon: „C'étoit un agré-

Odes Anacreontiques; d'autres qu'il a imitées de Pindare, & qu'il appelle Odes Pindariques; d'autres enfin traduites d'Horace, parmi lesquelles il y en a deux qui ne sont qu'imitées. On trouve encore à la suite des Odes un petit Poëme sur les Apôtres, qui a de la beauté & de la force.

Dans les Odes où M. de la Motte n'a suivi que son propre genie, il a heureusement attrapé l'art peu connu de plaire à l'esprit & de le contenter parfaitement en flatant l'imagination; c'est ce qui les caracterise. On n'y voit pas seulement le Poëte, & l'excellent Poëte, on y voit, pour nous servir d'une expression qu'il y employe lui-même, *l'Ami de l'exacte Raison.* Les pensées (nous nous servons encore des termes de l'Auteur) ne tendent toutes dans chaque Ode qu'à une même fin; & malgré la hardiesse, & la varieté des figures qui donnent l'ame & le mouvement, les choses s'y tiennent toûjours par un sens voisin dont l'esprit saisit le rapport sans trop d'étude & de contention.

On trouve dans les Odes Anacreontiques des fictions ingenieuses qui réveillent l'idée qu'on a d'Anacreon; on y sent cette douceur & cette facilité de style qui lui est si naturelle; on y voit ses maximes, & ses mœurs; mais sur ce point, on doit, en les lisant, se souvenir de la déclaration que M. de la Motte a faite dans son Discours : *J'ai imité*

imité même , a-t-il dit , *jusqu'à sa morale & à ses passions , que je desavoüe ; j'avertis que dans ces Odes Anacreontiques je parle toujours pour un autre, & que je ne fais qu'y joüer le personnage d'un Auteur dont j'envierois beaucoup plus le tour & les expressions que les sentimens.*

En general sur les imitations qui sont dans ce Recueil , on peut dire que l'Imitateur ne seroit pas desavoüé de ceux qu'il a imitez ; & pour les Odes traduites d'Horace, on ne feindra point d'appliquer à M. de la Motte ce qu'il dit de quelques Traducteurs des Anciens , dans l'Ode de l'Academie Françoise. Mettons la Strophe entiere.

Long-temps l'Antiquité sçavante
Nous recela mille Ecrivains ;
Mais des beautez qu'elle nous vante
Nous avons lieu d'être aussi vains.
Les Plines & les Demosthenes ,
Les travaux de Rome & d'Athenes
Deviennent nos propres travaux :
Et ceux qui nous les interpretent,
Sont moins par l'éclat qu'ils leur prêtent,
Leurs Traducteurs que leurs Rivaux.

On va rapporter ici quelques autres Strophes des Odes qui sont purement de l'Auteur. Le choix est indifferent : il n'y a presque pas une Ode , ni une Strophe qui

ne nous ait paru tour-à tour la plus belle.

Dans l'Ode à l'Academie Françoiſe, M. de la Motte n'oublie rien de ce qui peut ſervir à la gloire de cet illuſtre Corps : il parcourt tous les genres d'Ouvrages dont ſes differens Ecrivains ont donné des modelles, & en loüant les Auteurs d'une maniere digne d'eux, il nous fait ſentir quel eſt l'objet & la perfection de leurs Ouvrages. Nous ne rapporterons qu'une Strophe qui regarde toute l'Academie en general : après avoir demandé dans une autre le ſecours du Dieu des Vers, il ajoute ;

Malgré l'envie & l'ignorance,
C'eſt toi qui ſous le nom d'Armand,
Pris ſoin d'embellir la France
De ſon plus durable ornement.
Tu t'élevas un Sanctuaire,
Où loin du profane vulgaire,
Tes Nourriſſons furent admis ;
Et reünis par cette grace,
Merveille inouïe au Parnaſſe,
Les Rivaux devinrent Amis.

En finiſſant cette Ode, il échape à l'Auteur de ſouhaiter une place parmi ceux qu'il loüe. Ce deſir qui lui paroit temeraire, ne peut le paroitre qu'à lui.

Dans l'Ode du *Devoir*, où le Roi eſt

loüé d'une maniere aussi nouvelle que solide, M. de la Motte remarque que la plûpart des vertus humaines sont d'ordinaire le pur effet du temperament.

On a vû d'heureux Temeraires
Affronter les fureurs de Mars;
On a vû des Rois débonnaires
Proteger Themis, & les Arts:
Le Devoir étoit-il leur guide?
D'un sang paresseux, ou rapide
Ils suivoient les impressions;
Et malgré l'erreur où nous sommes,
Souvent les vertus des Grands-Hommes
N'ont été que des passions.

Dans *la descente aux Enfers*, après avoir décrit le Tartare d'une maniere fort vive, & fort poëtique, il fait une peinture de l'Elisée, où l'on trouve cette Strophe:

Les Rois qu'après leur mort on loüe,
Les Heros d'eux-mêmes vainqueurs,
Les Juges que Themis avoüe,
Les Grands, humbles maîtres des cœurs,
Le Pere des siens le modelle,
L'Epouse soûmise, & fidelle,
Le Fils digne de leur amour,
Enfin les genereux Poëtes,

Des Vertus fleuris interpretes.
Sont le Peuple de ce sejour.

Dans *l'Emulation*, l'Auteur qui veut qu'on cherche à surpasser les Anciens, combat ainsi *les respects serviles* qu'on leur rend.

Eh ! pourquoi veut-on que j'encense
Ces pretendus Dieux dont je sorts ?
En moi la même intelligence
Fait mouvoir les mêmes ressorts.
Croit-on la Nature bisare,
Pour nous aujourd'hui plus avare,
Que pour les Grecs, & les Romains ?
De nos Aînés Mere idolâtre,
N'est-elle plus que la Marâtre
Du reste grossier des Humains.

Finissons par la Strophe où M. de la Motte décrit le Païsage dans l'Ode de la Peinture :

Mais d'où vient qu'ici me surprennent
Ces Prez, ces Bois, & ces Vallons ?
Mes regards au loin s'y promenent
A travers de vastes sillons.
Je voi les Fontaines riantes
Coulant des roches blanchissantes,
Abreuver les champs altérez.
Par quel Art un si court espace,

Que ma main touche, & qu'elle embrasse,

Lasse-t-il mes yeux égarez ?

Le Public nous pardonnera de ne rien citer de plus : la beauté de l'Ouvrage nous a déja fait passer les bornes ordinaires d'un Extrait.

---

* *Les Comedies de* TERENCE, *traduites en François, avec des Remarques, par Madame* DACIER. *Quatriéme Edition, où l'on a mis les Remarques sous le Texte.* A Amsterdam, aux dépens de Gaspar Fritsch. 1706. 3. voll. in 12. Tom. I. pagg. 549. Tom. II. pagg. 475. Tom. III. pagg. 407.

* *Du Pouvoir des Souverains, & de la Liberté de Conscience. En deux Discours, traduits du Latin de Mr.* NOODT *Professeur en Droit dans l'Université de Leide : Par* JEAN BARBEYRAC. A Amsterdam chez Thomas Lombrail 1707. in 12. pagg. 206.

* *Les Devoirs de l'Homme & du Citoien, tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi Naturelle. Traduits du Latin de feu M. le Baron de* PUFENDORF, *par* JEAN BARBEYRAC. *Avec quelques notes du Traducteur.* A Amsterdam, chez Henri Schelte. 1707. in 8. pagg. 424.

JOURNAL
DES
SCAVANS,

Du Lundi 10. Janvier MDCCVII.

Collectio nova Patrum & Scriptorum Græcorum, EUSEBII CÆSARIENSIS, ATHANASII, & COSMÆ Ægyptii. Hæc nunc primum ex Manuscriptis Codicibus Græcis, Italicis, Gallicanisque eruit, Latinè vertit, Notis & Præfationibus illustravit D. BERNARDUS DE MONTFAUCON Presbyter & Monachus Ordinis sancti Benedicti è Congregatione sancti Mauri. C'est-à-dire : *Nouveau Recueil d'Ouvrages de Peres & d'Ecrivains Grecs, tirez des Manuscrits d'Italie & de France, & traduits en Latin par Dom* Bernard de Montfaucon, *Prêtre de la Congregation de S. Maur, avec des Notes & des Prefaces du même Auteur.* A Paris chez Claude Rigaud, rue de la Harpe. 1706. in fol. 2. Voll. I. Vol. pagg. 752. II. Vol. pagg. 661.

Un

UN grand amour pour les Sciences, & un heureux penchant à faire plaisir à ceux qui les cultivent, semblent mettre une espece d'égalité entre tout ce qui se trouve dans la Republique des Lettres. Il seroit difficile de souhaiter une preuve plus singuliere de cette verité, que celle que nous fournissent les deux dedicaces de ce grand Recueil; en même temps que le sçavant Dom Bernard de Montfaucon adresse l'une au Pape, il a cru qu'on lui pardonneroit d'adresser l'autre à M. l'Abbé Bignon.

Le premier Volume qui est dedié au Pape, renferme le Commentaire d'Eusebe de Cesarée sur les Pseaumes. S. Jerôme fait mention de cet Ouvrage & dans son Livre des Ecrivains Ecclesiastiques, & dans une Lettre à S. Augustin. Dans cette Lettre, qui est la 75. de la nouvelle Edition de S. Augustin, il dit qu'Eusebe de Verceil avoit traduit en Latin le Commentaire d'Eusebe de Cesarée sur les Pseaumes; & en écrivant contre Vigilance, il remarque que cette Traduction n'étoit exacte que dans les endroits où la Foi de l'Eglise n'étoit point attaquée. Theodoret, & le Pape Gelase, parlent aussi du même Commentaire.

Que celui que le Pere de Montfaucon met ici au jour, soit le veritable Ouvrage de cet ancien Auteur, c'est ce qu'on ne sçauroit raisonnablement revoquer en doute. Le style en est tout-à-fait conforme au sty-

[redacted]

le de la Demonſtration Evangelique, & on trouve dans les deux Ouvrages les mêmes opinions d'Euſebe ſur le Verbe. D'ailleurs, l'Auteur de ce Commentaire qu'on nous donne, a été témoin oculaire de pluſieurs perſecutions, entr'autres de celle de Maximin; ce qui convient à Euſebe. Comme il fait mention des miracles arrivez de ſon temps au Sepulchre du Sauveur, & que ce Sepulchre n'a été decouvert qu'en 327, le Traducteur a raiſon de conclure de là, que l'Ouvrage n'a été compoſé que depuis cette Epoque.

Il contient quantité de choſes remarquables, ſoit par rapport aux Dogmes, ſoit par rapport à la Diſcipline. A l'égard des Dogmes, Euſebe penſe, par exemple, que les Ecrivains ſacrez étoient incapables des moindres fautes, comme ſeroit de prendre un nom propre pour un autre; il enſeigne que les merites des Saints peuvent nous être d'un grand ſecours auprès de Dieu; il s'explique très-nettement, & dans le ſens de l'Egliſe Catholique, ſur la preſence réelle du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie; il tient que Dieu accorde à tous les hommes, même aux plus impies, la grace avec laquelle ils peuvent ſe ſauver s'ils le veulent; & il paroit perſuadé que Dieu ne prédeſtine les hommes à la gloire qu'après avoir prevû leurs merites. Euſebe étoit Arien; la maniere dont il parle

du

du Fils de Dieu ne laiſſe aucun lieu d'en douter. Selon lui, l'unité de la Divinité reſide dans le Pere ſeul, le Fils eſt inferieur au Pere, & n'eſt pas de même ſubſtance; il n'eſt pas veritablement Dieu, quoi qu'on lui donne ce nom, & qu'il lui convienne bien mieux qu'aux Princes & aux Juges à qui l'Ecriture ne le refuſe pas; enfin il n'eſt pas éternel comme le Pere. Dom Bernard de Montfaucon qui cite les paroles d'Euſebe ſur tous ſes points, répond en même temps aux raiſons de ceux qui veulent défendre cet Evêque, & fait voir qu'ils ont été trompez par un Traducteur Latin de la Demonſtration Evangelique, qui a fait parler Euſebe ſur la divinité du Verbe, tout autrement que ſon texte ne le permet. On pourroit attribuer avec aſſez de vraiſemblance pluſieurs autres erreurs conſiderables à l'Evêque de Ceſarée. Il ſemble nier dans un endroit de ſon Commentaire l'univerſalité du peché originel, & dans un autre, il paroît ſuppoſer qu'il y a deux perſonnes en Jeſus-Chriſt. Mais le Pere de Montfaucon le juſtifie aſſez bien ſur ces deux chefs d'accuſation, & ſur quelques autres moins importans.

A l'égard de la Diſcipline, il eſt parlé dans cette Expoſition des Pſeaumes, des Aſſemblées que les Chretiens faiſoient les Dimanches avant le lever du Soleil; de leur maniere d'adorer Dieu en s'agenoüillant,

& en touchant de leur front la terre ; & des riches presens qu'ils faisoient aux Eglises. Eusebe dit qu'on y voyoit une infinité de vases & d'autres ouvrages d'or massif consacrez à Jesus-Christ.

Dom Bernard de Montfaucon a recueilli dans sa Preface plusieurs autres Observations curieuses & utiles. Eusebe ne doutoit pas que tous les Apôtres n'eussent souffert la mort pour Jesus-Christ, & il paroît l'avoir appris par des monumens authentiques : il croyoit aussi qu'il étoit aisé de decouvrir de quelle Tribu étoit chaque Apôtre. Il assure que la défense qu'Adrien avoit faite aux Juifs, après leur revolte sous Barchochebas, d'entrer dans Jerusalem, duroit encore de son temps, & qu'ils avoient seulement la permission de s'avancer jusqu'à une certaine distance de cette ville, afin d'y pleurer sa destruction & leur misere. Il remarque aussi que les Juifs croyoient par tradition, que lors que leurs ancêtres avoient traversé la Mer rouge, cette Mer s'étoit ouverte en douze endroits pour donner passage aux douze Tribus. Il nous apprend que de son temps il y avoit un grand nombre d'Eglises dans l'Idumée, & beaucoup de Chretiens parmi les Moabites & les Ammonites, peuples qui demeuroient pour lors dans le Païs des Arabes. Eusebe s'arrête assez souvent aux matieres *de physique* qu'il trouve sur son chemin,

& ne manque gueres d'en dire son sentiment ; il met les pierres au nombre des choses qui vegetent, & il est persuadé que les montagnes croissent.

Son Commentaire s'étend jusqu'au 118. Pseaume inclusivement. Le Traducteur s'est servi principalement de trois Manuscrits ; l'un du Cardinal du Perron, qui étoit dans l'Abbaye de S. Taurin d'Evreux, & qui avoit été copié sur d'anciens Manuscrits d'Italie ; l'autre de la Bibliotheque de M. Seguier ; & le troisiéme, de la Bibliotheque de M. Colbert. Ces trois Manuscrits sont à la verité imparfaits, mais heureusement ils ne le sont pas dans les mêmes endroits : ainsi il a été facile d'en tirer l'Ouvrage à peu près tout entier. Eusebe ayant travaillé sur tout le Pseautier, il est étonnant que les Explications des Pseaumes depuis le 118. jusqu'au dernier, se soient moins conservées que les autres. On conjecture que cette perte vient du dégoût des Copistes qui ne transcrivoient qu'à regret les Ouvrages des Auteurs heretiques, ou soupçonnez de l'être. De là vient, selon le Pere de Montfaucon, que les Commentaires d'Origene sur les Pseaumes ne se trouvent point, non plus que ceux de Theodore d'Heraclée, d'Apollinaire, de Didyme, & de Theodore de Mopsueste. Ces Copistes étoient quelquefois si animez, qu'ils ne pouvoient pas s'empêcher de donner des

marques de leur averſion, auſſi durables que les copies mêmes qu'ils faiſoient. Il y a un aſſez grand nombre de Manuſcrits grecs, où Origene, Euſebe, Apollinaire, &c. reçoivent à tout moment, de leur part, des démentis aux marges. Le Pere de Montfaucon a même vû un Manuſcrit, où au lieu de l'expreſſion, *Tu en as menti*, que le Copiſte croyoit apparemment trop douce, on lit vis-à vis des paſſages d'Origene, d'Euſebe, d'Apollinaire, & de quelques autres, cette malediction bien marquée en lettres rouges, *Anathême à toi*.

Le ſecond Volume de cette Collection, lequel eſt dedié à M. l'Abbé Bignon, contient divers Ouvrages conſiderables. On trouve d'abord une Preface du Pere de Montfaucon ſur ceux de S. Athanaſe qu'il donne ici au Public. Cette piece eſt ſuivie de vingt-deux Remarques ſur la Vie & ſur les Ecrits de S. Athanaſe. Dans ces Remarques qui ſont pleines d'érudition & de recherches très-curieuſes, l'Auteur a principalement en vûe de refuter M. de Tillemont. On voit enſuite une Diſſertation partagée en ſix chapitres, où notre Auteur examine avec beaucoup de ſoin la cauſe du fameux Marcel d'Ancyre.

A la tête des pieces de S. Athanaſe, il y a une Profeſſion de Foi, adreſſée à ce Patriarche par Marcel & par ſon Egliſe. Le Clergé & le peuple d'Ancyre y condam-

ment également Arius & Sabellius, & declarent hautement qu'ils adherent aux decisions du Concile de Nicée. La piece qui vient après, est un Discours de S. Athanase contre les Ariens & d'autres Heretiques. Le saint Docteur les presse par des raisonnemens très-bien soutenus, & refute solidement leurs objections. La troisiéme & la quatriéme pieces sont deux fragmens historiques, dont l'un regarde Paul de Samosate, & l'autre Etienne d'Antioche. La cinquiéme est une Lettre, où S. Athanase fait voir combien il est dangereux de se trouver dans les assemblées des Heretiques, même pour prier. Le sixiéme Titre comprend tout ce qui nous reste du Commentaire sur S. Matthieu. A l'occasion de l'Etoile qui apparut aux Mages, S. Athanase attaque fortement les Astrologues judiciaires, & la prétendue certitude de leurs prédictions. Il refute peu après certains Heretiques qui abusant du passage de Job, où il est dit, que *personne n'est exempt de souillure*, prétendoient que les enfans, même ceux qui ne faisoient que de naître, commettoient déja des pechez actuels. Il s'éleve aussi contre ceux qui adoroient la Lune, s'imaginant qu'elle causoit l'épilepsie. Il assigne bien une autre cause de cette maladie. Le diable, dit-il, ne pouvant point autrement attirer les hommes à l'idolatrie, observe la nouvelle Lune; & quand elle est à

ſon cinquiéme jour, il fait en ſorte que le malade redouble ſes cris, qu'il écume, qu'il ſe jette dans le feu ou dans l'eau, afin d'engager par là ſes parens à adorer la Lune, à laquelle ils ne manquent pas d'attribuer tous ces effets. Auſſi les Gentils l'appellent-ils la Reine du Ciel, quoi que dans le fond elle ne ſoit que la ſervante de la nuit. Le ſeptiéme Titre renferme des fragmens du Commentaire du même Saint ſur l'Evangile de S. Luc. On y trouve entr'autres choſes une excellente preuve du dogme Catholique du Purgatoire, & de l'utilité des Prieres pour les Morts. La huitiéme piece eſt une Homelie ſur le Cantique des Cantiques, laquelle n'eſt point de S. Athanaſe. La neuviéme, eſt un Sermon ſur la patience. La dixiéme, une Homelie ſur les Rameaux. L'onziéme & la douziéme ſont deux petits Ouvrages, qui ſelon toutes les apparences ne ſont point du Saint. Il eſt parlé dans l'un, du raviſſement de S. Paul, & dans l'autre, de ſa tentation. Sous les autres Titres qui ſont encore au nombre de ſept, ſont compris un Prologue & des Supplémens ſur les Pſeaumes, des fragmens contre les Macedoniens & les Novatiens, & contre ceux qui menacez de maladie avoient recours à des preſervatifs ſuperſtitieux : d'autres fragmens ſur differentes matieres, & une courte expoſition de la Foi. Toutes ces

pieces

pieces font ſuivies de Diſcours préliminaires qui ſe trouvent dans les anciennes Editions de S. Athanaſe. La premiere parut à Vicenſe en 1482. on en fit une autre à Paris en 1520. & une troiſiéme à Lion en 1532.

La Topographie Chretienne de Coſme d'Egypte, laquelle occupe du moins un tiers de ce volume, eſt ſans contredit l'Ouvrage le plus curieux de tout le Recueil. Comme nous ne pourrions en parler ici que très-ſuperficiellement, à cauſe des bornes étroites que le Journal nous preſcrit, nous eſperons que le Public trouvera bon que nous differions juſqu'au dernier de ce mois à lui en rendre compte dans le SUPPLEMENT qui paroîtra ce jour-là.

Les Commentaires d'Euſebe ſur le Prophete Iſaïe, qui ſont la troiſiéme partie de ce Volume, ont été tirez d'un Manuſcrit du Cardinal du Perron, & des Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi. Ils ſont précedez d'une Préface ſçavante & inſtructive, où le laborieux Traducteur a ramaſſé tout ce qu'ils contiennent de plus remarquable. Il y a beaucoup à profiter dans ces Commentaires, & en les parcourant on tombe de temps en temps ſur des choſes qui peuvent avoir pour une infinité de gens tous les agrémens de la nouveauté. Par exemple, dans l'expoſition du premier verſet du chap. 18. d'Iſaïe, Euſebe remarque qu'après la

mort

mort du Sauveur, & tandis que les Disciples répandus dans tout l'Univers annonçoient l'Evangile, les Juifs envoyerent de faux Apôtres par toute la terre avec des Lettres adressées à toutes les Nations, & remplies de calomnies contre Jesus-Christ. Il est temps de finir cet Extrait.

Explication Physique & Mechanique des effets de la Saignée, par rapport à la transpiration; ou traduction d'une These soutenue aux Ecoles de Medecine de Paris. A Paris chez Laurent d'Houry, rue S. Severin, au S. Esprit. 1706. in 12. pagg. 68.

L'Auteur de cet Ecrit se propose de montrer qu'il n'y a point de remede qui supplée mieux que la Saignée au defaut de la transpiration, & par consequent qu'il n'y en a point dont l'usage doive être plus frequent.

On commence d'abord par nous representer la necessité de la transpiration; l'Auteur soutient que l'évacuation qui se fait par cette voye est si considerable, qu'on ne perd pas plus dans l'espace de quinze jours par les évacuations ordinaires du bas ventre, qu'on perd en un seul jour par la transpiration. Il assure qu'on a decouvert que ce qui se dissipe chaque jour dans le corps d'un adulte, va à plusieurs livres; au lieu que

ce qui s'évacue par le bas ventre, ne va pas à plus de quatre onces par jour; il pretend que c'est un fait constant par les experiences de Sanctorius. Ce principe posé, l'Auteur s'étonne qu'au lieu d'attribuer à un defaut de transpiration les dereglemens qui arrivent dans les fonctions du corps, on ne s'occupe dans la pratique de la Medecine, que de glaires & de viscositez prétendues qui croupissent dans les premieres voyes, & à l'évacuation desquelles se terminent tous les soins du Medecin. Ensuite pour faire voir combien il est inutile de purger le bas ventre, comme on a coutume de faire, il dit qu'on comprend aisément les inconveniens qui doivent arriver de la *retenue* de l'urine & de la bile, (ce sont les termes de l'Ecrit) „ parce que l'u-
„ rine & la bile sont des humeurs qui se
„ separent du sang pour la conservation de
„ la santé, & qui doivent par consequent cau-
„ ser beaucoup de trouble, & amasser beau-
„ coup de sucs dangereux & superflus, si
„ elles viennent à rentrer dans les vais-
„ seaux: au lieu, dit-il, qu'il n'en est pas
„ de même de l'évacuation par les selles,
„ parce que ce n'est pas une humeur qui
„ se separe du sang, mais seulement la
„ décharge du superflu des alimens qui n'a
„ point dû se porter dans les vaisseaux. "
On voit par ces paroles qu'il faut sans doute que l'Auteur de la These ne veuille

point

point reconnoître ici l'uſage qu'on attribue aux glandes inteſtinales, de filtrer une matiere qui ſe ſepare du ſang, & de la verſer dans les inteſtins; cependant c'eſt un fait que tous les Anatomiſtes reconnoiſſent, & ſur lequel on compte ſi fort en Medecine, que ſi dans les fievres on a coutume de purger ſur la fin des accès, c'eſt afin d'empêcher que la matiere qui vient d'être ſeparée du ſang, & pouſſée dans les glandes des inteſtins, ne retourne dans la maſſe des humeurs. Mais ce que notre Auteur ne reconnoit pas ici, un peu plus bas il l'admet, c'eſt à la page 52. où ſoutenant toujours que les ſuperfluitez du bas ventre ne ſont pas ſi pernicieuſes quoi qu'elles ſejournent, il dit que ce n'eſt point à ces ſuperfluitez croupiſſantes qu'il faut attribuer les cours de ventre qui ſurviennent en tant de maladies, mais à *un excès de mauvais ſucs qui rempliſſent les vaiſſeaux, & qui ſe font jour dans les inteſtins; ou à des matieres enflammées qui fermentées avec le ſang, s'élancent, pour ainſi dire, des vaiſſeaux dans le bas ventre.*

Pour ce qui eſt de la bile qui du foye ſe décharge dans l'inteſtin, l'Auteur dit qu'elle ſe remêle pour la plus grande partie avec le chyle, pour être reportée dans le ſang, & qu'il n'en peut ſortir que très-peu par les ſelles. On dira peut-être que ce *ſuperflu* des alimens étant retenu dans les pre-

res voyes, peut faire de grands de-
;, & qu'ainsi la purgation qui en em-
le sejour, n'est pas si fort à mépri-
L'Auteur répond, que si le sejour
superfluitez devoit être si mal-faisant,
ure ne les auroit pas fait passer si len-
t dans un aussi long canal que celui
estins : Il ajoute de plus, ,, que le
ur des superfluitez contenues dans le
ventre est de si petite consequence,
on voit tous les jours des personnes
sans s'incommoder peuvent se passer
quinze jours entiers d'aller à la sel-
" Il fait ici, par maniere de digres-
une exclamation contre les Chymis-
,, Pourquoi donc, dit-il, les Chy-
tes s'oublient-ils si fort dans cette oc-
on, portez comme ils sont à multi-
r les feux ; & toujours charmez de
qui sent le fourneau, comment ne se
t-ils avisez d'établir au milieu des in-
ins, & dans *ce prétendu amas d'ordu-*
un feu de fumier, qui dans leurs
ncipes auroit eu son utilité ? " Au
notre Auteur ne prétend pas soutenir
purgation soit inutile, il avance qu'el-
quelquefois du bien ; mais il prétend
: n'est pas tant à cause de l'évacuation
: produit, qu'à cause de l'ébranle-
universel qu'elle excite dans toutes les
s du bas *ventre* : ébranlement qui,
même rien évacuer, peut servir, se-
lon

lon notre Auteur, à rétablir l'équil
tre les parties solides & les parties
En un mot, selon notre Auteur, il
necessaire d'évacuer les superfluitez
nues dans le bas ventre; c'est ce qu'i
te encore ailleurs: & voici comme
plique là-dessus pag. 51. *Cette évac
est-elle toujours si louable, qu'elle ne vu
mais que l'inutile, & ne pourroit-on
raisonnablement craindre qu'elle n'épar
pas toujours assez l'utile & le necessaire?
quoi, dira-t-on, si les sucs, qui auroien
s'évacuer par la transpiration, étant ret
dans le corps, ont rempli par leur corrup
les premieres voyes d'un tas d'ordures, de
les, de glaires, de mucilages & de pl
mes? Belle ressource pour autoriser la pur
tion! c'est donc à dire que par les regles
cette belle Mechanique, il faudra se hâter d'
vacuer cet amas d'ordures, de peur que l
laissant le temps de passer dans les vaisseau
il n'aille infecter le sang: digne conclusi
d'un aussi pitoyable principe! Comme s'il
toit possible que des sucs aussi épais que ce
qu'on suppose ici, pussent passer dans le sa
à travers les intestins, que ni l'air, ni l'
prit de vin, ne penetrent point.*

Hippocrate conseille de purger au com
mencement des maladies dans la fougu
des humeurs: on a cru jusqu'ici que c'
toit pour dérober au sang une matiere q
pouvoit s'y mêler. Mais il faut sans do

, ou que ce grand homme se soit trom-
, ou qu'il ait eu d'autres raisons, s'il est
ai, comme le prétend notre Auteur,
ie les sucs renfermez dans les intestins ne
uissent passer dans le sang. Il allegue,
our raison de cette impossibilité, l'épais-
ur de ces sucs; il seroit à souhaiter que
r cet article il eût prévenu une objection
'on pourroit faire, qui est que quand on
t que les sucs long-temps renfermez dans
s intestins peuvent passer dans les voyes
i sang, on ne prétend pas soûtenir qu'ils
passent épais comme ils sont, mais qu'il
en détache des parties subtiles, qui s'insi-
ient dans les vaisseaux lactez, & de là
ins le sang. Mais ni l'air, dit-on ici, ni
esprit de vin ne peuvent penetrer les in-
stins. Autre point sur lequel il n'eût pas é-
moins à souhaiter que l'Auteur eût pré-
enu une difficulté qui se presente d'elle-
ême; sçavoir que le chyle qui est bien
us grossier que l'air & que l'esprit de vin,
laisse pas neanmoins de passer à travers
s intestins, par le moyen des vaisseaux
ctez, & d'être porté dans le sang.

Quoi qu'il en soit, l'Auteur prétend que
vacuation des superfluitez contenues dans
bas ventre, n'est pas une chose si im-
ortante; mais s'il veut qu'on laisse là ces
perfluitez qu'il appelle des *ordures préten-
tes*, il est d'avis en récompense qu'on
acue le sang; il dit que cette évacuation
sup-

ſupplée au defaut de la tranſpiration, don[t] le retardement eſt la ſource ordinaire de[s] maladies : „ Et qu'on ne vienne plus dire, „ dit-il, que la ſaignée affoiblit ou ruine „ les levains, qu'elle arrête leur action, „ & qu'elle appauvrit le ſang ; car ce ſont „ des imaginations frivoles, & que l'obſer- „ vation dément, puis qu'il y a toujours „ aſſez de ſang pour la vie, pourvû qu'il „ ſoit bien conditionné, & qu'il coule ai- „ ſément.“ pag. 62. Il eſt vrai que les grandes pertes de ſang ſont ordinairement ſuivies d'hydropiſies, de cruditez, & de la mort même. Mais l'Auteur répond que ces maux ne viennent point tant du manque de ſang, que de la mauvaiſe qualité du ſang. Pour le prouver, il dit qu'on peut ôter preſque tout le ſang d'un animal ſain & vivant, ſans lui ôter la vie. P. 63. Que ſi cependant on croit que ce ſoit tout perdre que de le répandre, l'Auteur nous avertit qu'il n'y a rien qui pullule tant que le ſang, pag. 62. & que des perſonnes uſées par des pertes de ſang longues & opiniâtres, ne laiſſent pas de ſe rétablir ſouvent, & même à peu de frais, par le repos du corps, par la quietude de l'eſprit, & par un regime bien entendu. La principale raiſon ſur laquelle il fonde la neceſſité de la frequente ſaignée, eſt que la *tranſpiration* eſt ſouvent moins abondante qu'elle *ne doit* être ; qu'alors le ſang ne ſe dé-

char-

ant pas des parties qu'il doit perdre,
ente à un point qui mettroit la vie en
r, si par la saignée on n'ôtoit ce que
nspiration n'emporte pas. On pour-
épondre que quand la transpiration est
uée, l'humeur qui ne transpire pas
ue souvent par les urines; cela se
n ceux qui suent peu, car ils urinent
oup, au lieu que ceux qui suent beau-
urinent peu; en sorte qu'il semble
lieu de saigner abondamment pour
éer à la transpiration, on pourroit y
éer tout de même par des remedes
tiques, d'autant plus que ce seroit
lre les voyes que la nature prend elle-
e. Il semble encore que les sudorifi-
pourroient être ici d'un grand secours:
l'Auteur dit que les drogues sudorifi-
sont peu propres à devenir les *substi-*
de la transpiration, ce sont ses termes:
gnée est plus de son goût; & effecti-
ent puis qu'on peut, selon sa remar-
, tirer presque tout le sang d'un ani-
sans le faire mourir, on ne voit pas
inconvenient il peut y avoir dans les
entes saignées. D'ailleurs, quand la
piration ne se fait pas bien, le sang se
e moins leger, dit notre Auteur,
35. & par consequent oppose au cœur
ux arteres un obstacle plus difficile à
onter: *il est donc moins divisé*, con-
-t-il, & fournit moins de matiere à la
transf-

transpiration. „ Supposons, par exem„ple, dit-il, que le sang moins divisé „ fournisse dans chaque systole un quart de „ grain moins que l'ordinaire à l'insensible „ transpiration, ce seront neuf onces de li„queur qui seront retenues par jour dans „ les vaisseaux, & qui grossiront d'autant „ la masse du sang, tandis que la transpi„ration diminuera de la même quantité : „ mais si la masse du sang, reprend-il, „ s'augmentoit à proportion tous les jours, „ pendant des semaines ou des mois en„tiers son volume croîtroit à l'excès, ou „ du moins parviendroit enfin à augmenter „ du double. Cependant, remarque notre Auteur, pag. 36. la force des solides, & en particulier du cœur & des arteres, est bornée par la nature, qui ne l'a faite que pour pouvoir pousser la valeur de vingt livres. *Il faudra donc*, conclut-il, *ou trouver le moyen de doubler aussi cette force, ou si cela ne se peut, il faudra diminuer la moitié du sang, & par là on se trouve*, dit-il, *pleinement convaincu de la necessité de la saignée.* Selon ces paroles, on doit tirer du sang, parce que le cœur n'a pas assez de force pour en pousser beaucoup. Mais, pag 61. on lit que la force du cœur augmente de beaucoup dans la fievre, & qu'ainsi elle a moins besoin de sang pour *s'entretenir*. Pour ce qui est de ce que l'Auteur avance ici, que le cœur n'a de force

que

que ce qu'il en faut pour pousser la valeur de vingt livres, nous remarquerons qu'à la page 30. il dit que le cœur par lui seul, & sans le secours des arteres, pourroit soutenir l'effort de trois mille livres & plus.

Sur la fin de l'Ecrit, l'Auteur dit qu'on *accuse la saignée d'abbatre les forces, de tarir les sources de la vie, de suspendre les crises, d'empêcher les depurations, &c.* Mais il répond que ce sont là *de frivoles raisons dont on amuse les peuples, & qu'encore que les Grands s'y laissent prendre comme les petits, ils n'en sont pas moins peuple, car,* ajoute-t-il, *ceux qui méprisent si fort les sentimens vulgaires dans toutes les affaires de la vie, cedent cependant volontiers aux idées les plus triviales dans celle de leur santé, comme s'il pouvoit être,* dit-il, *moins honteux à leurs esprits qu'à leurs personnes de tomber en roture.* Il faut esperer que les malades se rendront à ces raisons.

C'est ce que l'Auteur se promet dans sa Preface, où il avertit *que le remede qu'on voudroit le plus decrier se trouve justifié dans cette These par les observations les plus propres à ramener les esprits des Peuples, & à regagner ceux des Sçavans.* Ce que nous avons rapporté est ce qu'il y a ici de plus essentiel sur la saignée, le reste consiste en des digressions qui ne sont pas les moindres endroits de l'Ecrit, elles roulent sur la manie

niere dont se font les filtrations des humeurs. L'Auteur pour les expliquer n'a recours ni aux levains ni aux configurations differentes des pores : toutes fictions, dit-il, *également dignes d'un anathême éternel.* Il pretend que cette liqueur contenue dans les vaisseaux, laquelle passe pour être si composée, & qu'on nomme sang, bile, lymphe, &c. n'est dans le fond qu'une même & seule matiere qui prend des noms differens & des qualitez differentes, selon qu'elle est plus ou moins affinée, & suivant les differentes filieres ou les divers diametres des vaisseaux qu'elle a traversez, en sorte que ce qui tout à l'heure étoit chyle, emporté par le mouvement circulaire, devient sang dans les arteres, esprit dans les nerfs, vapeur ou matiere vaporeuse dans les vaisseaux capillaires, lymphe enfin dans les lymphatiques, qui reportent cette liqueur dans les reins où elle doit être travaillée de nouveau, & s'affiner davantage. L'Auteur a tiré des meilleurs Auteurs modernes, ce qu'il dit là-dessus, il entre sur ce sujet dans un détail curieux qui vaut seul toute la These. Au reste, ceux qui voudront voir sur la saignée un Traité contraire à celui-ci, pourront lire le Livre de la frequente Saignée, dont nous avons donné l'Extrait dans le XIV. Journal de 1702. pag. 351.

JOAN-

JOANNIS STURMII Linguæ Latinæ resolvendæ ratio, iterum edita accurante M. Jo. Ge. Joch. Jenæ sumptu Bielchiano. 1704. C'est-à-dire : *Methode de faire l'Analyse de la Langue Latine.* *Par* Jean Sturmius. A Jene chez Bielchius, 1704. in 12. pagg. 201.

LE dessein de l'Auteur dans cet Ouvrage est d'enseigner à reduire en lieux communs quelque Discours Latin que ce soit. Il recommande pour cela de bien sçavoir les dix Categories d'Aristote, & il avertit que pour rendre sa Methode plus riche, il range sous la categorie de la substance les idées mêmes des choses : en sorte, dit-il, que non seulement le bois, l'élephant, & le crocodile, sont des substances, mais que la vertu est une substance aussi. Selon ce principe, continue-t-il, Dieu est une substance & la Divinité une substance. Pour bien profiter de cette Methode, il conseille à ses Lecteurs d'avoir un Registre, dans lequel la categorie de la substance soit partagée en deux colomnes, dont la premiere renferme les choses, comme la Deité *Deitas*, la volonté divine *nutus Dei*, & la seconde, les personnes, comme Dieu l'Ouvrier de toutes choses, le Createur des hommes, &c.

De la substance on passera à la qualité,

comme *Dieu misericordieux*, *la Misericorde divine*, *Dieu bon*, *la bonté de Dieu*; sur quoi notre Auteur fait cette remarque, qu'autrefois les Romains disoient, *Jupiter très-bon*, & *très-grand*, *Jupiter opt. max.* mais que c'est une maniere de parler latine, au lieu de laquelle un Chretien doit dire, *Dieu très-bon & très-grand*, *Jesus-Christ très-bon & très-grand.* De la qualité on passera à la quantité, comme, *Dieu tout en tout*, *Deus totus in toto*, *Dieu immense*, *infini*, *éternel.* De la quantité on viendra à l'action, à la passion, & aux autres predicamens.

Ce n'est pas tout. Comme on se propose ici de faire l'Analyse d'une Langue, & que les Langues ont leurs liaisons, & leurs particules copulatives, notre Auteur veut qu'on tienne un autre registre, qui sera le registre des particules, c'est-à-dire, ajoute-t-il, de ces particules qui rendent le discours periodique, qui le distinguent en membres & en sentences, qui unissent ensemble ces mêmes sentences, qui souvent leur donnent de l'ornement, & qui enfin lient tout l'édifice de l'Orateur & de l'Eloquence. A ce debut on voit assez, sans que nous le disions, jusqu'où peut aller l'habileté de notre Auteur, mais peut-être ne devineroit-on pas ce qu'il pense de sa Methode; le voici. Qu'on vante tant qu'on voudra ces tresors de la Langue Latine & de

de la Langue Greque, ces Dictionaires immenses, ces Ouvrages où l'on trouve une si grande abondance & de choses & de mots ; tout cela, dit-il, n'est rien, si on le compare avec cette Analyse de la Langue Latine. Au reste, il n'en demeure pas ici à de simples regles, il vient à la pratique ; & pour donner un exemple de sa Methode, il fait l'Analyse de l'Oraison de Ciceron, *Pro domo suâ.* Cette Oraison commence par ces mots : *Cùm multa Divinitùs, Pontifices, à majoribus nostris inventa atque instituta sunt, tum nihil praclarius quam quod vos eosdem, & religionibus Deor. immort. & summa Reipublica praesse voluerunt.*

C'est quelque chose de curieux que les réflexions de notre Auteur sur chacune de ces paroles : il examine d'abord ces particules *Cum*, *Tum*, & il trouve de quoi remplir là-dessus plus de six pages ; *Cum* est un lieu plus particulier, *Tum* en est un plus étendu & plus général ; *Cum* est une particule prepositive, *Tum* en est une redditive, & plusieurs autres remarques semblables que nous laissons. I vient ensuite au mot de *Pontifices.* Ce mot de *Pontifices*, doit être rapporté ae lieu qu'on appelle, la Republique, *refe*u *tur ad locum qui dicitur Respublica* ; ainr- dans le registre on fera une division des Magistrats qui étoient preposez aux choses

 (divi-)

[redacted]

facrées, & de ceux qui l'étoient aux chofes non facrées, entre lefquels notre Auteur met les Pontifes.

Sur ces mots *inventa atque instituta*, il dit qu'il faut chercher avant que de trouver, & qu'il faut avoir trouvé avant que d'inftituer; que trouver eft l'antecedent & inftituer eft le confequent. Mais à quel lieu rangerons-nous ceci, demande-t-il? Nous le mettrons, dit-il, dans le lieu de l'invention. *Quem igitur locum faciemus? Locus est inventio rei alicujus.* Il fait une infinité de belles remarques de cette nature que nous croyons neanmoins pouvoir nous difpenfer de rapporter ici, fans faire beaucoup de tort à nos Lecteurs.

Remarques fur divers Sujets de Religion & de Morale, tirées des SS. Peres. A Lyon chez Louïs Declauftre, vis-à-vis le grand College. 1706. in 12. III. Tomes. I. Tom. p. 515. II. Tom. p. 507. III. Tom. p. 466.

L'Auteur de ces Remarques nous avertit dans fa Preface qu'il avoit d'abord écrit ces Réflexions pour fa propre inftruction; qu'enfuite la penfée lui étant venue qu'elles pourroient être de quelque utilité au Public, il prend *la liberté de les lui mettre entre les mains*; qu'au refte les Lecteurs ne trouveront rien ici d'affez nouveau & d'affez brillant pour piquer leur curiofité,

mais

mais que la pieté pourra néanmoins s'en nourrir : Que si parmi ces Réflexions, il s'en trouve de trop communes & de trop semblables, on ne doit s'en prendre qu'à l'incapacité de l'Auteur. Il ne nous reste plus à présent qu'à rapporter quelques exemples, pour mettre le Lecteur en état de juger de ces Remarques.

On n'a point sur la terre une juste idée de la sainteté ; d'ordinaire on n'y considere un homme de bien que par rapport à des actions particulieres qui se succedent les unes aux autres, & marquent quelque vertu particuliere, tantôt la patience, tantôt le zele. Les Saints ont une ame grande, qui dans les plus petites se proposent plusieurs grands motifs : obeïr à Dieu, édifier son prochain, mortifier son penchant, cacher son merite. Comme une personne qui se presente à plusieurs miroirs tout à la fois, paroît au même temps dans tous ces miroirs, un Saint peut par un seul trait ressembler à plusieurs Saints de divers caracteres. p. 100. Tom. I.

Il n'y a d'abondance sur la terre qu'en chagrins & en calamitez, le pauvre manque du necessaire, le riche manque du superflu, l'un & l'autre desirent ce qu'ils n'ont pas, mais les richesses portent l'abondance, & de quoi ? de chagrins, d'alarmes & de souhaits. Personne n'a au-

[redacted]

delà de ce qu'il voudroit, tous ont beaucoup moins, & ceux qui possedent plus que les autres, ne tirent presque d'autre avantage de leurs possessions que d'avoir plus à souffrir & à essuyer. Pag. 419. Tome II.

Nous ne croyons pas necessaire de rapporter plus d'exemples, ces deux-là peuvent suffire, nous les avons rapportez sans les choisir, & comme ils se sont présentez. Nous avertirons ici que l'Auteur dit dans sa Preface que ses Remarques en vaudroient mieux sans doute s'il leur avoit donné moins d'étendue, (car elles ne sont pas toutes aussi courtes que celles que nous venons de citer) mais il répond que les maximes d'une Morale chrétienne, sont elles-mêmes dans le plus grand jour; que d'ailleurs il ne se flatte pas d'une pénétration qui represente par quelques petits traits un grand objet.

On trouvera dans ces Remarques quelques sujets qui sont à peine entamez, mais l'Auteur s'excuse là-dessus, en disant que sa lecture ne lui a pas fourni de quoi les approfondir.

Il nous apprend encore qu'il a negligé de nommer toûjours au Lecteur les veritables Auteurs des Ouvrages qu'il allegue dans son Livre; qu'il sçait neanmoins que quelques-uns de ces Ouvrages n'appartiennent point aux Peres à qui on les attribue. *Les Livres* de la vocation des *Nations*, par exem-

exemple, sont constamment, dit-il, de S. Prosper ; mais comme il les a lûs parmi les Oeuvres de S. Ambroise, il a cité S. Ambroise.

Quoi qu'il en soit, il se rencontre ici peu de passages qui ne soient de l'Auteur cité, ceux dont on pourroit disputer l'Auteur, sont évidemment de quelque ancien Pere, & là-dessus nôtre Auteur dit qu'il semble qu'on ne doit rien exiger de plus ; que d'ailleurs son Livre n'est ni Critique, ni Controverse.

---

* *Le grand Cabinet Romain, ou Recueil d'Antiquitez Romaines qui consistent en Bas Reliefs, Statues des Dieux & des Hommes, Instrumens Sacerdotaux, Lampes, Urnes, Seaux, Brasselets, Clefs, Anneaux, & Phioles Lacrimales, que l'on trouve à Rome, avec les explications de* MICHEL ANGE DE LA CHAUSSE. A Amsterdam, chez François l'Honoré, & Zacharie Chastelain. 1706. in Fol. pagg. 126. & 45. Planches de figures en taille douce.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 17. Janvier M.DCCVII.

---

*Continuation des Pensées diverses écrites à un Docteur de Sorbonne, à l'occasion de la Comete qui parut au mois de Decembre 1680. Ou Réponse à plusieurs difficultez que Monsieur *** a proposées à l'Auteur.* A Rotterdam chez Reinier Leers. 1705. 2. Tom. in 12. I. Tom. pagg. 360. II. Tom. pagg. 439.

CET Ouvrage promis diverses fois depuis dix ans, a fait d'autant plus de plaisir au Public, qu'on avoit cessé de l'attendre. Quoi que M. Bayle n'oubliât pas qu'il s'étoit engagé à le donner, il n'a songé à y travailler qu'environ dix mois avant qu'il ait paru. Occupé sur d'autres matieres qui l'attachoient, il suivoit l'attrait présent, & renvoioit celle-ci d'année en

en année, persuadé d'ailleurs, comme il le dit agréablement, que *la promesse des Auteurs n'est pas regardée comme un engagement par contract, & que le Public se met peu en peine de leur manquement de parole.* Il s'en faut beaucoup que le Public soit dans cette indifference à l'égard de M. Bayle, & de ses Ouvrages. Le goût de celui-ci ayant repris tout d'un coup nôtre Auteur, il s'est trouvé sans préparatifs; il lui a fallu rappeller les idées de loin, rassembler les materiaux, & les mettre en œuvre en même temps.

Il n'y a point d'Ouvrages de M. Bayle qui ait fait plus de bruit que ses *Pensées diverses* sur les Cometes. Il y a combatu quantité de préjugez avec succès, & avec l'approbation générale des personnes éclairées & judicieuses; mais il y a aussi répandu plusieurs réflexions qui n'ont pas également plû à tout le monde. C'est une disposition très-estimable que celle d'un esprit dégagé des préventions communes; elle peut cependant nous porter trop loin, & se changer insensiblement en amour pour le paradoxe. Ce n'est pas à nous à décider si notre Auteur ne s'est point laissé quelquefois entraîner à ce panchant: ce que nous pouvons dire, c'est qu'on a regardé comme un des plus insoûtenables paradoxes, celui de l'Atheïsme préferable à l'Idolatrie *payenne*: sentiment qu'il a voulu établir dans *ses Pensées diverses.*

[redacted]

Ce ſentiment a ſoûlevé tous les eſprits; on eſt tombé ſur l'Auteur de tous côtez: il n'en eſt pas demeuré moins ferme dans ſon opinion; & c'eſt pour la défendre qu'il a entrepris cet Ouvrage. Comme il s'eſt vû la plume à la main, il a crû qu'il devoit auſſi ſatisfaire à pluſieurs difficultez qui lui avoient été propoſées ſur d'autres articles des *Penſées diverſes.* Des deux Volumes dont nous avons à rendre compte au Public, le premier eſt employé à répondre à ces difficultez: le ſecond ne contient que ce qui concerne le parallele de l'Atheïſme & du Paganiſme: nous nous arrêterons ici au premier, & nous donnerons l'Extrait du ſecond, le dernier jour de ce mois, dans le *Supplément.*

Ce Livre n'eſt diviſé qu'en Chapitres ou Sections. L'Ouvrage entier en contient 156: le premier Volume dont il s'agit préſentement en a 71, qui renferment differentes matieres. L'Auteur n'y ſuit d'autre *arrangement* que celui des objections auſquelles il répond, & qui étoient diſpoſées ſelon l'ordre des chapitres des *Penſées diverſes ſur les Cometes*: il y examine non ſeulement ce qui lui avoit été propoſé comme un ſimple doute, ou comme une pure queſtion ou remarque de curioſité.

La premiere queſtion eſt contenue dans le ſecond chapitre. Il s'agit de ſavoir, ſi la qualité de Poëte & celle d'Orateur ſe

peu-

peuvent bien accorder avec celle d'Historien ; c'est-à-dire, si un Poëte, ou un Orateur, est propre à bien écrire l'Histoire. On répond „ qu'à la verité ce n'est point „ un fort bon préparatif à la profession „ d'Historien, que d'avoir employé plusieurs années à faire des Vers, ou à „ prononcer des Sermons, & des Harangues ; que c'est contracter des habitudes „ qui empoisonnent le caractere historique, de leurs influences contagieuses ; „ mais que si la vigilance de l'Ecrivain lui „ fait prévenir la contagion de la Poëtique, & de la Rhetorique, il peut espe- „ rer un grand avantage de la connoissance de ces deux Arts ; puis que d'un côté „ il se garantit de tout ce qui ne conviendroit pas assez à la gravité de l'Histoire, „ & que de l'autre il communique à ses „ narrations les nerfs, la vivacité, la noblesse, & la majesté qu'elles demandent. "

La troisiéme Section contient une espece de réparation à Tite-Live qu'on avoit repris d'avoir fait trop souvent mention des prodiges ; & on lui rend cette justice qu'il ne pouvoit s'en dispenser, les Regîtres du Public, & les Historiens qui avoient écrit avant lui, se trouvant chargez de ces prodiges. *C'est le rolle des Historiens*, dit Montagne cité par notre Auteur, *de reciter les communes creances, & non pas de les regler.*

Il suffit que Tite-Live ait témoigné en quelques endroits qu'il n'ajoutoit point de foi à toutes ces choses. Tout bien consideré, nous lui avons obligation de nous avoir conservé des faits qui nous apprennent la sotte credulité, & la superstition puerile de ce même Peuple qui subjugua tant de Nations, & qui se rendit si celebre par sa politique & par sa valeur. Notre Philosophe entreprend aussi de justifier Pline, & il prétend que bien loin de le blâmer d'avoir rapporté beaucoup de fables, „on lui est „ fort redevable de nous avoir conservé tant „ de fortes preuves de la foiblesse de l'esprit „ humain, hableur d'un côté, credule de „ l'autre."

Dans une autre Section, on prouve que *La multitude d'approbateurs n'est pas une marque de verité.* De là on passe à examiner *si le consentement des Peuples à reconnoître la Divinité, est une preuve certaine qu'il y a un Dieu.* On tient pour la negative. On rapporte d'abord ce raisonnement d'Epicure, mis en œuvre par Ciceron dans le premier Livre *de la nature des Dieux* : Toutes les Nations du monde ont une notion de Dieu, sans *l'avoir apprise*; nous avons donc une idée innée des Dieux; les Dieux existent donc, car *ce à quoi la nature de tous les hommes accorde son consentement, est necessairement veritable.* M. Bayle amene ici bien des lieux communs, & répand quantité de lon-

longues & d'inutiles remarques ; telle eſt celle-ci, que l'autorité populaire eſt principalement foible par rapport aux veritez hiſtoriques & dogmatiques. Qui ne le ſçait ? Faut-il tant de citations & tant de diſcours pour le prouver ? Mais y a-t-il une ſeule erreur populaire qui ſoit appuyée d'un conſentement univerſel de toutes les nations du monde, & dans tous les temps, depuis l'origine de l'Univers ? C'eſt neanmoins ce qu'on doit montrer, ſi l'on veut que la remarque porte contre l'argument qu'on attaque. Les principales difficultez que M. Bayle propoſe contre cet argument ſont, 1. que la preuve tirée du conſentement de tous les peuples, demanderoit des diſcuſſions qui ſurpaſſent la capacité humaine. 2. Qu'il n'eſt pas ſûr que les impreſſions de la nature ſoient un ſigne de verité. 3. Que la preuve fondée ſur le conſentement général, établiroit le dogme de la pluralité des Dieux. 4. Qu'elle eſt propre à porter chaque Nation à préferer la créance de ſes Ancêtres à toute autre. 5. Et qu'enfin elle autoriſe beaucoup d'erreurs & de ſuperſtitions. Il eſt viſible que ces trois dernieres difficultez n'en font qu'une ſeule.

M. Bayle s'étend fort ſur tous ces points ; & comme il a prevû que bien des gens ſe ſcandaliſeroient de le voir faire tous ſes efforts pour détruire un argument ſi ſouvent

vent employé à ptouver l'existence de Dieu, il tâche de leur guerir l'esprit là-dessus, & il apporte cinq remedes contre leurs scrupules. 1. La lumiere naturelle nous fournit d'ailleurs assez de preuves de l'existence de Dieu. 2. Il faut considerer que c'est faire tort à la bonne cause, que de la soûtenir par de mauvaises raisons. 3. L'obligation de croire certains dogmes, laisse la liberté de rejetter quelques-unes des preuves employées pour les soûtenir. 4. Un Philosophe doit juger des choses selon ses lumieres, & ne pas faire dépendre son jugement de ce que penseront les autres. 5. Veut-on absolument que l'autorité entre dans la preuve de l'existence de Dieu? L'Auteur donne un sûr moyen de se contenter: il conseille de laisser là le Peuple, & de n'avoir égard qu'à ce petit nombre de particuliers qui dans tous les temps se distinguent par l'esprit, & par l'érudition; & il assure qu'on trouvera plus de ces personnes qui auront cru l'existence de Dieu, qu'on n'en trouvera qui l'ayent niée. Cette matiere du consentement général des Peuples en faveur de l'existence de Dieu, est traitée depuis la Section 5. jusqu'à la 39. où notre Philosophe déclare qu'il persiste dans le mépris qu'il a témoigné pour l'Astrologie.

Dans les Sections suivantes, il donne de bonnes raisons de ce mépris. Il fait voir *les causes physiques* & morales de l'évene-

men-

choſes. M. Bayle ne s'éloigne pas trop de ces ſentimens, il tâche néanmoins dans la Section 56. de concilier ſur ce ſujet la Theologie Chrétienne & la Philoſophie. Il ſuppoſe pour cela que de tous les plans des mondes poſſibles, il n'y en a aucun que Dieu ait trouvé conforme à ſa gloire, excepté celui qui renferme le myſtere de l'Incarnation & ſes dépendances; mais qu'il ne s'eſt pas néanmoins borné au deſſein qu'il avoit ſur l'homme ni à mettre dans ſon Ouvrage ce que ce deſſein principal pouvoit demander, & qu'il a mis dans l'Univers d'autres choſes dignes de ſa ſageſſe & de ſa puiſſance.

Notre Auteur employe une autre Section à faire voir que les ſuites de Loix naturelles n'ont pas toujours l'homme pour but. Il demande ſi la Mer étoit toujours calme pendant que les hommes ignoroient la navigation? s'il n'y a jamais de tempêtes dans les côtes inhabitées? ſi ſuppoſé que la Sicile & l'Italie fuſſent un païs deſert, elles ne ſeroient point ſujettes à des tremblemens de terre? ſi le Mont Etna, & le Mont Veſuve ne jetteroient jamais des flames? ſi en ſuppoſant auſſi que la Hollande fût ſans habitans, les eaux n'y ſeroient jamais pouſſées par le vent de Nord-Oüeſt avec la fureur que l'on y remarque? &c. Toutes ces demandes tendent à faire voir, que les *tempêtes* & les tremblemens de terre

ne

ne regardent pas directement & uniquement l'homme, & n'arrivent pas dans des vûes particulieres qui se terminent à lui. La plûpart des choses que dit notre Auteur sur l'article précedent & sur celui-ci, sont assez raisonnables; mais il y a des Philosophes qui n'y trouveront pas encore toute l'exactitude qu'ils souhaiteroient, ils croiront sentir que ces idées lui sont étrangeres, & qu'il n'a pas saisi bien nettement le principe de la question qu'il decide.

On peut voir dans la nouvelle Section, que selon les Stoïciens, la conservation du monde étoit de la derniere importance pour les Dieux, & qu'il y alloit de leur vie. La 59. compare l'état de l'homme à celui des bêtes, & la 60. traite de l'empire de l'homme sur les animaux. L'Auteur ne trouve pas qu'il soit aisé d'établir cet empire, & les bêtes ne lui paroissent pas des sujets fort soûmis; il ne reconnoit gueres d'autre empire de l'homme sur les animaux, qu'une permission de s'en servir selon les besoins de la vie, un droit naturel de se garantir des maux que les bêtes peuvent faire, & une industrie à les assujettir.

La question, si toutes choses ont été creées pour l'homme donne encore lieu de parler dans deux autres Sections, des sentimens de Seneque, de Lactance, & d'Arnobe touchant la bonté de Dieu. Sur la

fin

fin de la 62. on pretend que le Syſtême conſtant & perpetuel de Seneque a l'égard de la nature divine, étoit de la croire ſi bien-faiſante, qu'elle pardonnoit tout; & de là notre Auteur conclud que Seneque n'étoit pas diſciple de S. Paul. Dans la Section qui ſuit, on donne de ſages avis aux Hiſtoriens ſur ce qu'ils doivent faire, quand ils rencontrent des choſes incroyables & ſuperſtitieuſes. Il y a deux Sections ſur l'inclination des Payens à multiplier le nombre des Dieux. Il y en a trois qui attaquent l'opinion où l'on eſt ordinairement, que les Philoſophes Payens ont connu l'unité de Dieu. Notre Auteur avoit déja commencé à combattre cette opinion dans la Section 28.

On refute dans la 69. le ſentiment des Cabaliſtes *que les creatures ne ſont que des émanations de la ſubſtance de Dieu.* Notre Philoſophe établit pour maxime que les choſes qui ſont une fois diſtinctes d'une autre, ne peuvent jamais ceſſer d'en être diſtinctes. Ce principe pouvoit l'engager à dire un mot contre la *deification* de l'ame, dont les Myſtiques parlent ſi ſouvent. Mais il veut profiter, dit-il, de l'infortune du Proteſtant Anonyme (c'eſt M. Jurieu,) qui en 1699. publia ſon jugement ſur la Theologie Myſtique, & à qui on reprocha qu'il n'y avoit rien compris. C'eſt la raiſon que dans la Section 70. l'Auteur donne d ſon ſilence ſur cette matiere.

La 71. & derniere de ce Volume, prouve qu'on a reconnu que la Politique influoit beaucoup dans la Religion Payenne. M. Bayle dit là bien des choses que l'on peut tourner contre lui. Car il seroit inutile que la Politique eût quelque influence sur la Religion, si la Religion n'avoit elle-même aucune influence sur la conduite de la vie, & sur les mœurs. Et cette influence de la Religion sur les mœurs, sur les actions de la vie, est un principe que M. Bayle a fort combatu dans les *Pensées diverses.*

M. JOHANNIS CHRISTOPHORI WOLFII, דעת ספרי שרשים; sive Historia Lexicorum Hebraïcorum, quæ tam à Judæis quàm Christianis ad nostra usque tempora in lucem vel edita, vel promissa sunt, vel in Bibliothecis adhuc latentia deprehenduntur. Accedit Appendix de Lexicis Biblicis quæ nomina Hebraïca, aliarumve Linguarum in veteri vel novo Instrumento obvia Latinè exponunt. Wittembergæ, apud Christ. Theoph. Ludovicum. C'est-à-dire : *L'Histoire des Dictionaires Hebreux qui ont été donnez ou promis au Public, tant par les Juifs que par les Chrétiens, jusqu'à notre temps ; ou qui se trouvent encore cachez dans les Bibliothèques. Avec une Appendice concernant en particulier les Dictionaires de la Bible, où sont expliquez en Latin les noms Hebreux,*

C

& ceux des autres Langues, qui se presentent dans le Vieux Testament, & dans le Nouveau. Par M. Jo. Christophe Wolfius. A Wittemberg chez Christ. Theoph. Ludovic. 1705. in 12. pagg. 240.

CE n'est pas ici un simple Catalogue des Auteurs qui ont composé des Dictionaires Hebreux, & de leurs Ouvrages; c'est une Histoire critique de tout ce qui a été fait ou promis en ce genre jusqu'à notre siecle. M. Wolfius établit d'abord la premiere origine des Dictionaires Hebreux: ensuite il en divise les Auteurs en 4. classes. Les deux premieres classes sont la principale partie de son Ouvrage, & contiennent les Auteurs des Dictionaires imprimez. Il nous donne dans l'une les Auteurs Juifs, & dans l'autre les Auteurs Chretiens. Il commence par ceux-là, parce qu'en effet ils ont été les guides de ceux-ci dans cette sorte de travail. Dans la 3. classe, il est parlé de quelques Dictionaires manuscrits gardez dans les Bibliotheques, & de plusieurs autres qui ont été annoncez, mais que le Public n'a pas vûs.

La derniere classe est pour les Auteurs, qui n'ont pas fait à la verité des Dictionaires Hebreux, mais qui ont écrit sur les moyens de perfectionner ce genre d'Ouvrage, ou donné quelques lumieres par rapport à ce *dessein*.

Dans toute cette Hiſtoire M. Wolfius a préféré l'ordre chronologique à l'ordre alphabetique, & il a crû faire plaiſir aux Lecteurs d'expoſer ainſi à leurs yeux les commencemens, & les progrès de cette partie de l'érudition Hebraïque. Il détermine, autant que cela ſe peut, le temps precis où vivoient les Auteurs dont il parle : il examine avec ſoin les diverſes methodes qu'ils ont ſuivies dans leurs Ouvrages ; il donne ſon jugement, ou rapporte celui des autres ſur ce qu'elles ont de recommandable ou de defectueux ; il marque les differentes Editions, & indique les meilleures ; enfin il a répandu par-tout des Notes qui regardent la Langue ſainte & les Antiquitez Hebraïques, & qui ſervent à l'éclairciſſement de l'Hiſtoire Litteraire. Ces Notes chargées d'une infinité de citations, rempliſſent en caractere italique le bas de la plûpart des pages, & quelquefois preſque les pages entieres.

Voila en général le plan & la forme de cet Ouvrage, auquel M. Wolfius a joint une Appendice où il nous donne encore une Liſte ſuivie, mais courte, des Auteurs en particulier qui ont travaillé ſur les noms propres de la Bible ; car tant dans le vieux que dans le Nouveau Teſtament il ſe préſente pluſieurs noms propres de perſonnes, d'animaux, de plantes, de fruits, d'inſtrumens, de lieux, &c. & ces noms Hebreux,

Grecs

Grecs, Chaldaïques, Syriaques, &c. sont fort negligez dans la plûpart des Dictionaires. On trouve donc dans cette derniere Liste, & les Auteurs qui ont traité expressément cette matiere, & ceux dans les Ouvrages desquels elle entre en partie.

Quoi qu'il n'y ait rien ici que l'on doive aux découvertes de M. Wolfius, son travail n'est pas sans merite. S'il n'a pas fait de nouvelles recherches, il a recueilli avec assez de soin & de methode celles des autres. Sa critique est sage & judicieuse. Quand elle seroit empruntée, elle ne laisseroit pas encore de marquer en lui beaucoup de connoissance de ces matieres, par le choix des sentimens qu'il embrasse. On n'attend pas sans doute de nous un compte plus particulier d'un Ouvrage comme celui-ci, dont le détail ne sçauroit gueres entrer dans un Extrait. Nous allons néanmoins rapporter quelque chose de ce que dit notre Auteur sur l'origine des Dictionaires Hebreux; nous toucherons deux ou trois autres petits endroits seulement, pour avoir lieu de corriger quelques fautes legeres que nous avons remarquées en parcourant son Livre; & nous finirons notre Extrait par une Liste de plusieurs Auteurs, & de plusieurs Ouvrages qu'il a obmis.

M. Wolfius nous dit d'abord qu'un très-grand nombre d'Auteurs ont traité les differentes *matieres* de critique qui regardent la

Langue fainte ; mais qu'il n'en connoit a cun qui ait recherché l'origine des Dicti naires Hebreux. Il nous repréfente fo deffein à cet égard comme nouveau, par là difficile. Il ajoute néanmoins qu' fera fort aidé par le travail de ceux qui o fait fur les Grammaires les mêmes reche ches qu'il entreprend fur les Dictionaires la liaifon qui fe trouve entre ces Ouvra ges étant un fort préjugé que les Dictio naires ont commencé avec les Gramma res.

On doit aux Arabes la premiere inventio des Grammaires, ou du moins, felon no tre Auteur, le rétabliffement de cette fo te d'étude parmi les Juifs. Il le fait voir 1. par le temps où elle a commencé à re fleurir : 2. par le païs & la Langue des plu anciens Grammairiens Juifs : 3. par le ca ractere de leurs Ouvrages. C'eft vers l commencement du x. fiecle qu'on voit re naître l'étude de la Langue fainte, & qu paroiffent les premiers Grammairiens He breux ; or c'eft un fait conftant dans l'Hif toire, que dans ce fiecle il regnoit un barbarie prefque univerfelle, & que le Sciences, dans le mépris & dans l'oubl par-tout ailleurs, n'étoient en honneur qu chez les Arabes. Ces Peuples n'eurent gue res moins d'ardeur à perfectionner leur Lan gue, qu'à étendre leur Empire : la politi *que vouloit* d'ailleurs qu'ils tâchaffent de

xe-

rendre leur Langue familiere dans les Païs qu'ils avoient conquis ; ils s'appliquerent donc avec un extrême ſoin à la cultiver, & ils en faciliterent la connoiſſance par des Grammaires. Ainſi on ne ſçauroit preſque douter que ce ne fût leur exemple qui excita les Juifs à ſe donner le même ſoin pour la Langue ſainte ; & ce qui confirme ce ſentiment, eſt que les premiers Grammairiens Hebreux vivoient dans les lieux où la Langue Arabe étoit en uſage. Enfin on obſerve que les plus anciennes Grammaires Hebraïques ont été compoſées ſur le modelle de celles des Arabes ; que leur methode y eſt exactement ſuivie, & qu'elles ont été même écrites en Langue Arabe.

Au reſte, M. Wolfius veut, ainſi qu'on l'a déja inſinué, que l'étude de la Grammaire n'ait été que *rétabli* parmi les Juifs. L'uſage, ſans autre étude, conſervoit aſſez parmi eux la Langue Hebraïque avant la captivité de Babylone ; mais l'Auteur ne croit pas que depuis cette captivité ils ſe ſoient paſſez de Grammaires, & que la Langue ait pû ſe conſerver ſans le ſecours de ces ſortes d'Ouvrages. Il paroit affermi dans le ſentiment de l'antiquité des points Hebreux, ou du moins de l'invention de ces points par Eſdras. Il ne fait pas de cas des raiſons alleguées par M. Simon contre ce ſentiment, dans ſon Hiſtoire Critique de *la Bible* ; & il fait eſperer qu'il le refutera

ſur cet Article quelque jour. Il ne doute donc point que les Juifs depuis leur retour de Babylone n'ayent cultivé la Langue ſainte par l'étude de la Grammaire ; ce furent les malheurs où ce Peuple tomba dans la ſuite, & ſes diſperſions, qui lui firent negliger toute ſorte d'étude, juſqu'à ce que l'exemple des Arabes les tira de ce profond aſſoupiſſement.

Le premier Juif qui ait donné des Grammaires, à l'imitation des Arabes, eſt, ſelon quelques-uns, Saadias Gaon, qui vivoit vers l'an 927. & ſelon quelques autres, Judas Hiug, que l'on fait poſterieur d'un ſiecle. M. Wolfius concilie aiſément ces deux opinions, en diſant qu'à la verité Saadias Gaon, & même pluſieurs autres, ont composé des Livres en ce genre avant Hiug ; mais que leurs Ouvrages ont peri par l'injure des temps, & à cauſe du peu d'exactitude qui s'y trouvoit ; au lieu que ceux de Judas Hiug étant écrits avec plus de ſoin, quoi que fort imparfaits encore, ſe ſont conſervez par l'eſtime qu'on en a faite.

Après avoir fixé cette origine aux Grammaires Hebraïques, notre Auteur fait voir ſans peine que c'eſt auſſi celle des Dictionnaires Hebreux ; la liaiſon qui eſt entre ces Ouvrages, comme on l'a remarqué, ne permettant pas de leur donner une origine differente ; & cette penſée eſt d'autant plus ſoli-

ſolide, que les premiers Auteurs Hebreux ont joint dans leurs Livres les Dictionaires aux Grammaires; M. Wolfius en cite plusieurs exemples.

Les *Juifs* ont été durant six ſiecles les ſeuls qui ſe ſont appliquez à l'étude de la Langue Hebraïque. Enfin les Chrétiens s'étant joints à eux dans cette étude, ont porté en particulier les Dictionaires au point où nous les voyons aujourd'hui; mais ils n'ont pas tous obſervé la même methode. Les premiers s'attacherent à ſuivre ſervilement les Juifs; ceux qui vinrent après, crurent qu'il leur étoit permis de faire uſage de leurs propres lumieres; & parmi ces derniers, les uns penſerent qu'il ne falloit pas entierement negliger les Rabbins: les autres les rejetterent abſolument, & aimerent mieux employer quelquefois, pour l'explication de la Langue Hebraïque, les Langues qui y ont quelque rapport. Enfin il y a des Auteurs qui ont jugé qu'il étoit plus ſûr de n'expliquer la Langue ſainte que par elle-même.

C'eſt à peu-près là ce qu'expoſe en général M. Wolfius ſur l'origine des Dictionaires Hebreux, avant que de venir au détail des differentes claſſes d'Auteurs qui compoſent ſon Hiſtoire Critique. Nous avons déja dit que nous n'entrerions dans ce détail que pour remarquer quelques fautes *legeres*.

Elles ſont en effet ſi peu conſiderables, que peut-être ne les remarquerions-nous pas, ſi nous ne nous y étions engagez.

En parlant (pag. 73.) de celui qu'il met à la tête des *Lexicographes* Chrétiens, il l'appelle Holocke. Son veritable nom étoit Holbecke, & c'eſt ainſi qu'il eſt appellé par Jean Baleus (*de Scriptoribus Britan. Cent.* 7. pag. 531.) Cette faute apparemment ne doit pas être imputée à M. Wolfius, mais aux Auteurs qu'il cite. Baleus ne dit pas préciſément ce que M. Wolfius fait dire à Geſner & à Imbonatus, qu'Holbeke *publia* un Dictionaire Hebreu; il dit qu'il en fit un. *Laurentius Holbecke*, dit-il, *eleganter concinnavit Dictionarium Hebraïcum.*

Voici ſans doute une faute d'impreſſion. Il y a dans la page 90. que le *Theſaurus Linguæ ſanctæ* de Pagnin, fut imprimé à Lion pour la premiere fois, in fol. en 1519; c'eſt en 1529.

Dans la page 170. notre Auteur parle d'André du Ryer, qui a traduit l'Alcoran en François; & il le confond avec Pierre du Ryer, qui étoit Pariſien & de l'Academie Françoiſe. Il applique au Traducteur de l'Alcoran, ce que Richelet dans ſon Dictionaire dit de l'Academicien; *Feu du Ryer travailloit pour du pain, c'eſt-à-dire pour ſubſiſter.* André du Ryer étoit Chevalier du S. Sepulchre. Outre l'Alcoran traduit en *François*, & imprimé à Paris en 1647. in

4. on

4. on a de lui une Grammaire Turque imprimée en 1630, & 1633, in 4. *Gulistan, ou l'Empire des Roses, composé par Sadi Prince des Poëtes Turcs & Persans*, traduit en François, à Paris in 8. en 1634.

En donnant ici la Liste que nous avons promise de plusieurs Auteurs de Dictionaires, échapez aux recherches de M. Wolfius, nous ne prétendons pas donner un Supplément parfait à son Catalogue. Ceux qui ont tourné leurs études de ce côté-là, & qui examineront cet Ouvrage, y découvriront peut-être bien d'autres omissions. Nous n'observerons aucun ordre.

LISTE de plusieurs Lexicographes, omis par l'Auteur.

R. *Manahem Ben Abraham Liber Definitionum, Lexicon quarumdam vocum Hebraïcarum. In* 4. *Thessalonicæ.* 1567.

R. *Salomon Ben Meschullam Dictionarium Hebraïcum*, c'est un Manuscrit qui se trouve dans la Bibliotheque de Bodley, cotté 5447.

R. *Abraham Bedersensis Sigillum Syntaxeos, Synonyma, & differentia nomina S. Scripturæ.* On le trouve manuscrit dans la Bibliotheque de Leyde.

R. *Natan Ben Mosis Labium purum, Lexicon Tetraglotton Hebr.* Germ. Ital. & Latinum, en caracteres Hebreux, in 4. à Prague. 1655.

R. Salomonis de Olivera, *Catenulæ ter-nata*, *Radices Linguæ Hebraïcæ*. In 8. à A-terdam. 1665.

Notre Auteur, pag. 55. parle d'un I-tionaire de R. Salomon Almoli, qui a a pour titre, *Catenulæ terminatæ*, mais c un Livre different de celui-ci.

Joan. Udall Grammatica, *& Lexicon* *guæ Hebr.* Il eſt en Anglois, imprim Leyde, in 8. en 1593.

Anonymi Epitome Radicum Hebraïcar In 8. à Bâle. 1701.

Sim. Sturtevani Dictionarium Hebraïci continens quidquid pertinet ad Linguas H Chald. & Syriac. En Anglois, à Lond 1702. In 8.

Julii Cunradi Ottonis Uſus Linguæ Hebr vel Expoſitio Myſtica vocum Hebræarum Teſtam. A Nuremberg. 1604.

Joan. Segari Quadrilingue Orthographici cognatas vocabulorum analogias ac differen in Lingua Hebr. Græc. Lat. ac Germ. ex bens. A Leipſic, in 8. 1625.

Danielis Schwenteri Manipulus Linguæ ta, *ſeu Lexicon Hebraïcum ad formam Hutteriani*, in 8. à Nuremberg. 1628. & 16 & à Leipſic 1668.

Joſephi Scaligeri Enchiridion, *id eſt Lex. Hebr. Chald. Rabb. ac Talmudicum.* I trouve Manuſcrit dans la Bibliotheque Leyde, in folio.

Seb. Curtii Radices Linguæ Hebr. in

Geismaria, 1629. 1645. 1649. *& Casellis* 1648.

—*Radices Linguæ Hebraïcæ.* in fol. à Amsterdam, 1652.

—*Manuale Hebraic. Chald. Latino-Belgicum.* In 12. à Francfort, 1668.

Joan. Henr. Ottonis Lexicon Talmudico-Rabbinico-Philologicum. In 8. à Geneve, 1675.

R. Salomonis de Olivera lignum vitæ, Thesaurus Linguæ Sanctæ, Lusitanicè, & Hebraïcè. In 16. à Amsterdam, 1682.

Georgii Christiani Burcklini Lexicon Hebraïco-Mnemonicum, cum Radicibus. In 4. à Francfort sur le Mein, 1699.

J. P. Buchneri Tabulæ Radicum quadratarum. In 8. à Nuremberg, 1701.

Elizæi Pezantii Sal Elizæi Viri Divini, seu Dictionarium Hebraïcum. Ce sont 4. voll. in fol. manuscrits qui se trouvent à Bresse en Italie, dans la Bibliotheque des Capucins.

Joan. de Prato Dictionarium Hebraïcum. Hofman en parle dans son Dictionaire Universel.

Theodori Martini Dictionarium Hebraïcum, excerptum à fusiore Jo. Reuchlini. In 4. L'ancienne Edition est dans la Bibliotheque Royale.

Cette Liste nous a été donnée par le R. P. le Long, Prêtre, & Bibliothécaire de l'Oratoire de Paris, dont le Public verra

bien-tôt l'excellent Ouvrage, intitulé, *Bibliotheca Sacra*, où il a recueilli avec un travail & une exactitude incroyables toutes les Editions qui ont jamais été faites de la Bible, & tous les Auteurs qui ont écrit sur les Livres sacrez.

GEORGII HORNII Historia Ecclesiastica, MELCHIORIS LEYDECKERI & DANIELIS HARTNACCII Notis & Observationibus illustrata. Accedit *Ludovici Capelli* Compendium Historiæ Judaïcæ, unà cum duplici Historiæ Hornianæ Supplemento *M. Leydeckeri* ad annum 1687. & JOH. DAN. CRAMERI Prof. P. Hanov. usque ad præsens sæculum perducta. Editio nova, summo studio recognita, & tum Variorum de Historiæ Hornianæ præstantia testimoniis, tum justo Indice exornata. Francofurti ad Mœnum, sumptu Georgii Henrici Oehrlingii. 1704. C'est-à-dire: *L'Histoire Ecclesiastique de* George Hornius, *avec les Notes & les Observations de* Melchior Leydecker, *& de* Daniel Hartnac. *On y a joint l'Abregé de l'Histoire Juifve de* Louïs Capel, *& deux Supléments à l'Histoire* d'Hornius, *l'un de* M. Leydecker *jusqu'en* 1687. *l'autre de* Jean Dan. Cramer, *Professeur public à Hanau, jusqu'au siecle present. Nouvelle Edition, revûe avec soin, enrichie de témoignages touchant le merite de*

l'Histoi-

l'Histoire d'Hornius, *&* *d'une Table.* A Francfort aux dépens de George Henri Oehrlingius 1704. in 8. pagg. 916.

GEORGE HORNIUS, né dans le Palatinat du Rhin, & Professeur d'Histoire dans l'Université de Leyde, mourut en 1670. Son talent principal étoit de composer des Histoires abregées : on en a plusieurs de lui, & deux entr'autres ; l'une intitulée *Orbis Imperans* ; l'autre, *Orbis Politicus.* Le premier a été commencé par Joachim Fellerus : le second, par Othon Menckenius, tous deux Professeurs de Leyde. L'Auteur de sa Vie, que l'on trouve en peu de mots à la tête de cet Ouvrage, dit qu'il seroit à souhaiter, que l'on fit des Notes sur les autres Livres de Hornius, pour corriger les fautes qui lui sont échapées. C'est ce que Melchior Leydecker, & Daniel Hartnac ont fait sur celui-ci ; & leurs Notes qui avoient paru separément, ont été mises ensemble dans ce Volume. M. Leydecker a fait plus. Il y a ajouté un Supplément depuis 1672. jusqu'en 1687. & M. Cramer l'a poussé jusqu'à la fin du siecle.

M. Hornius commence à la création du Monde ; & ni la division de ses chapitres, ni la maniere dont l'Histoire y est traitée, n'ont rien de fort remarquable. On trouve à la page 36. l'Abregé de

l'Hiſtoire Juifve, tiré de Joſeph par Louï
Capel, pour l'éclairciſſement de l'Hiſtoir
Evangelique & Apoſtolique du Nouvea
Teſtament. Quand M. Hornius en eſt
la nouvelle Loi, ſon titre eſt curieu
I. *Depuis Jeſus-Chriſt*, dit-il, *juſqu'à l'o*
rigine de l'Antechriſt. II. *Depuis l'origine d*
l'Antechriſt juſqu'à la Reformation, &c
C'eſt là ce qui s'appelle écrire ſelon ſe
prejugez; car il fixe l'Epoque de l'Ante
chriſt à l'année 707. comme un Aſtrono
me qui marqueroit le temps d'une Eclip
ſe, après l'avoir calculé; & conclut trè
ſerieuſement par ces paroles: Ainſi le
Evêques de Rome furent changez en au
tant d'Antechriſts. *Ita Epiſcopi Romani i*
Antichriſtos mutati ſunt. Tout l'Ouvrag
eſt ſur ce ton-là. M. Hornius & ſe
Continuateurs ne connoiſſent ni la Cou
de France, ni les Jeſuites; & l'on re
marque en cent endroits de ce Livre un
paſſion qui ne préviendra pas en ſa fa
veur les perſonnes raiſonnables.

IV. JOU

IV.

JOURNAL DES ÇAVANS,

)u Lundi 24. Janvier MDCCVII.

---

veau Syſtême du Monde, conforme à *'Ecriture ſainte; où les Phenomenes* *nt expliquez ſans excentricité de mouve-ent. Composé par* SEBASTIEN LE LERC, *Chevalier Romain, Deſſinateur* *' Graveur ordinaire de la Maiſon du Roi.* Paris chez Pierre Giffart, Libraire, Graveur du Roi, rue S. Jacques, à Image ſainte Thereſe. 1706. in 8. pagg.).

E Public a déja reçu comme un avant-goût de cet Ouvrage, par deux Eſſais 'Auteur, qui furent inſerez dans les *ıoires de Trevoux* de 1704, & qui rou-, l'un ſur l'arrangement des parties de ivers, l'autre ſur la nature de l'Air. deux Projets ſe trouvent ici réünis,

[redacted]

& forment ce nouveau Syſtême du Monde, dans lequel M. le Clerc ſe flatte d'avoir évité les inconveniens des Syſtêmes ordinaires, en prenant une route toute nouvelle. Il aſſure qu'elle l'a conduit heureuſement juſques au point, d'expliquer d'une maniere fort vrai-ſemblable, & debarraſſée de l'attirail des Epicycles & des Excentriques, tous les Phenomenes de la Sphere; & de faire voir, que les irregularitez apparentes du mouvement des Cieux, ſont des ſuites très-naturelles de la regularité que l'on ſuppoſe ici dans celui du Soleil & du Tourbillon de la Terre. L'Auteur avoüe, qu'il ne fût jamais parvenu à une telle découverte, s'il n'eût eu le courage de renoncer à un vieux préjugé, commun à tous les Aſtronomes, qui veulent à quelque prix que ce ſoit, placer au centre du Monde, ou la Terre ou le Soleil; & s'il n'eût fait de ſerieuſes réflexions ſur le premier chapitre de la Geneſe, qui lui a fourni les vûes les plus importantes pour ſon Syſtême. Il n'eſt pas le premier, qui ait crû pouvoir, en pareil cas, tirer de grandes lùmieres de ce Livre Divin; & quoi qu'il n'y ait gueres d'apparence que l'Ecrivain ſacré ait eu deſſein de nous y inſtruire aſtronomiquement ou phyſiquement de la fabrique de l'Univers, cela n'a pas empêché quelques Philoſophes de faire leurs efforts, pour montrer la prétenduë conformité du Syſtême de Deſcartes,

par

par exemple, avec le Texte de ce même chapitre de la Genese ; & il n'y a pas jusqu'aux Alchymiftes, qui ne se soient figurez d'y pouvoir découvrir les fondemens de leurs visions les plus creuses. Quoi qu'il en soit, M. le Clerc, sans s'engager dans de profonds raisonnemens de Physique, expose en peu de mots ses nouvelles idées, & les preuves dont il les appuye; & comme il eft excellent Graveur, on s'imagine bien, que le nouveau rôle de Physicien qu'il veut jouer ici, se trouve soûtenu de tous les secours qui se peuvent emprunter de l'Art, dont il fait son capital; c'eft-à-dire, que les Figures ne sont point épargnées dans ce petit Ouvrage, où l'on en rencontre presque à chaque feuillet.

M. le Clerc établit d'abord, pour premiere hypothese, que le Firmament n'eft autre chose, qu'une vafte étendue d'eau, qui environne de tous côtez notre Tourbillon avec une infinité d'autres, dans chacun desquels eft renfermée une Etoile ou un corps lumineux, comme le Soleil eft contenu dans le nôtre. Il prouve cette supposition par l'autorité de la Genese, où il eft dit, que *Dieu créa le Firmament au milieu des eaux*; ce qu'il a soin d'éclaircir par un exemple familier & à la portée des moins intelligens, en mettant sous nos *yeux*, par le moyen d'une figure, un pe-

tit enfant, qui en soufflant avec une paille dans de l'eau de savon, y produit quantité de petites bouteilles : image naïve de la naissance des Tourbillons dans les eaux du Firmament, & qui est mise dans tout son jour, par une Vignette placée à la tête du Livre, dans laquelle on nous represente Dieu le Pere au milieu des Tourbillons, qu'il semble former par le soufle de sa bouche seule, au lieu que le petit enfant se sert d'un chalumeau, pour enfler les siens. Sur cette comparaison, l'on pourroit s'imaginer, que tous ces Tourbillons qui composent l'Univers, nagent dans les eaux du Firmament, de même que les bouteilles du petit enfant nagent dans l'eau de savon : mais on se tromperoit fort, si l'on vouloit porter la ressemblance jusques-là, & sur ce point, comme on dit, la Comparaison cloche ; car ces eaux, selon notre Auteur, sont glacées, & forment comme une croûte de crystal très-solide, où sont enchâssez les divers Tourbillons, qui par l'opposition d'une telle digue, ne peuvent se confondre les uns avec les autres. Ils ne laissent pas cependant que d'avoir quelque sorte de communication ensemble, par le moyen de certains soupiraux, que M. le Clerc y ménage prudemment pour donner un passage libre à la matiere magnétique, & aux Cometes la facilité de se promener de Tourbillon en Tourbillon. Ces

com-

communications lui paroissent encore très-commodes pour expliquer l'ouverture des Cataractes du Ciel, qui inonderent toute la terre, dans le temps du Deluge : Dieu, dit-il, n'eut, pour cela, qu'à faire fondre les bords de ces soupiraux en soufflant dessus, & aussi-tôt, les Ecluses du Ciel furent lâchées. Si l'on demande à l'Auteur, d'où il sçait que les eaux du Firmament sont glacées (car l'Ecriture qui parle de ces eaux, & sur l'autorité de laquelle on fonde tout ce Systême, ne dit pas un mot de cette circonstance) il répond qu'elles sont trop éloignées de toute influence de chaleur, pour conserver leur fluidité, & pour n'être pas entierement glacées; d'autant plus que l'eau, selon lui, est de sa nature un corps solide, *qui ne coule que par accident, & seulement lors que la chaleur le rend fluide.*

L'idée qu'il a de cette glace crystaline du Firmament, lui fournit une pensée fort singuliere sur la *Voye de Lait.* On croit communément, que ce n'est qu'un amas d'un nombre prodigieux de petites Etoiles nébuleuses, dont plusieurs mêmes se découvrent par le secours des Lunettes. Quant à l'Auteur, *qui ne comprend pas bien aisément un tel entassement d'Etoiles les unes sur les autres*, & qui trouve quelque embarras à ranger une si grande multitude de Tourbillons, *sans* alterer la symmétrie & les

les proportions de ſon nouveau Monde ; il aime mieux, pour expliquer ce Phenomene, avoir recours aux inégalitez de la glace du Firmament, *quand ce ne ſeroit*, dit-il, *que de petites chambres, qui y auroient été cauſées, par de petits avortons de Tourbillons*; & il eſt perſuadé, que ces inégalitez peuvent produire le même effet, que les *gerſures* ou *blancheurs* du cryſtal de roche, au travers deſquelles la lumiere fait paroître une infinité de points brillans comme de petites Etoiles. Au-delà de cette croûte d'eau glacée, il admet un vuide ſans bornes ; où il croit pouvoir placer en toute ſureté les *Tenebres exterieures* de l'Evangile.

La ſeconde hypotheſe de M. le Clerc eſt, que notre Tourbillon occupe le centre du Monde, autour duquel ſont emportez par le mouvement de la matiere fluide qui s'y rencontre, tous les Aſtres renfermez dans l'étendue de ce même Tourbillon, ſans en excepter le Soleil, ni la Terre même, qui doit paſſer pour une veritable Planete. Ainſi l'on voit, que toute la difference, qui ſe trouve entre ce nouveau Syſtême & celui de Copernic, conſiſte en ce que cet Aſtronome fixe le Soleil au centre de ſon Tourbillon, au lieu que notre Auteur lui fait décrire un cercle autour de ce même centre. Il lui attribue auſſi un Tourbillon particulier, qui le fait piroüetter ſur

ſur ſon axe, & il en donne de ſemblables à toutes les autres Planetes, dont quelques-unes, ſçavoir la Terre, Jupiter & Saturne, ſont, comme chacun ſçait, accompagnées de leurs ſatellites, qui ſont leurs revolutions à l'entour.

Il s'attache enſuite à examiner ce qui concerne le Tourbillon particulier de la Terre; & comme l'Air eſt la matiere qui le compoſe, il en determine la nature, en ſuppoſant que ce n'eſt qu'un aſſemblage d'une infinité *de petits balons ou globules creux, flexibles, & tranſparens, dans leſquels il y a un eſprit ou matiere ſubtile, qui eſt dans un mouvement naturel, qui les fait enfler, arondir & mouvoir continuellement.* On a lieu de ſoupçonner que l'idée des petites bouteilles d'eau de ſavon pourroit bien avoir eu quelque part à l'établiſſement de cette nouvelle hypotheſe; d'où l'Auteur prétend déduire les principales proprietez de l'Air, comme, ſa legereté, ſon reſſort contre la matiere celeſte qui le preſſe, & contre la Terre qu'il envelope, & qu'il oblige, par cette compreſſion, à tourner avec lui en roulant daus cette même matiere celeſte, qui les emporte l'un & l'autre, &c. Il reconnoît deux ſortes de mouvemens dans le Tourbillon particulier de la Terre; l'un journalier ſur lui-même, & l'autre annuel autour du centre du Monde: revolutions, que ce Tourbillon emprunte

de

de la matiere celeste où il nage,
communique à la Terre qu'il re
Mais l'Auteur n'a garde d'en conclur
mouvement pour la Terre consid
elle-même, puisque, selon l'Ecritur
le doit être immobile; & voici co
s'en explique, à l'aide d'une compa
fort simple & fort naturelle: *Si je c
re*, dit-il, *la Terre dans son petit To
lon, je l'y vois en repos; en effet,
tourne pas dans l'air qui l'envelope,
le suit son mouvement, c'est-à-dire, qu
petit Tourbillon d'air l'emporte à peu près
me une pesche qui roule, emporte son n
avec elle; & comme le noyau est sans mo
ment dans la pesche, quoi qu'elle roule,
la Terre est sans mouvement dans son Tour
lon, pendant qu'il est emporté autour du c
tre du Monde.* Cependant quelque rep
gnance qu'ait M. le Clerc à faire mouvo
la Terre, il ne peut s'empêcher d'avoüer
qu'à raison des alterations continuelles, qu
dérangent inégalement les differentes partie
de cette lourde masse, il est impossible
qu'elle ne change peu-à-peu son centre de
gravité, & par une suite necessaire, son
aspect à l'égard du Ciel, ainsi que les ob-
servations en font foi.

L'Auteur nous donne, après cela, une
Theorie des mouvemens du Soleil, laquel-
le éclaircit les Phenomenes qui en dépen-
dent. Il fait voir, qu'en supposant que cet
Astre,

Astre, comme les autres Planetes, tourne d'Occident en Orient, autour du centre du Monde, il est facile de rendre raison de ses diverses apparences, sans avoir besoin du secours des Cercles excentriques. C'est donc conformément à cette hypothese, qu'il explique, 1. la double revolution du Soleil autour de ce centre; sçavoir la Journaliere, de 24. heures; & la Semestre, dont le Perigée & l'Apogée du Soleil sont des suites: 2. pourquoi le Soleil ne semble parcourir les douze Signes du Zodiaque, que dans l'espace d'un an: 3. Comment sa revolution, autour du centre du Monde, peut n'être point apperçûe. 4. Pourquoi il paroît aller plus vite, & parcourir chaque jour un plus grand arc du Zodiaque, en Hyver qu'en Eté; quoi qu'il avance toujours d'un mouvement égal.

De là, M. le Clerc passe à la Theorie des mouvemens de la Terre; & en examinant d'abord sa revolution sur elle-même, il y observe, dans un seul jour, trois sortes de periodes; dont la premiere commence & finit vers un même côté du Ciel, la seconde, vers le centre du Monde, & la troisiéme vers le Soleil. La premiere est d'un tour entier de la Terre sur elle-même, & s'accomplit en 23 heures, 56 minutes & environ 4 secondes. La seconde, qui s'achève en 24 heures, est comprise entre les deux instans, qu'un même Meridien se

trouve

trouve dirigé vers le centre du Monde.
troisiéme, qui est une revolution journ
liere d'un midi à l'autre, employe tan
un peu plus, tantôt un peu moins de
heures. Outre ces trois periodes de la T
re, il y en a une quatriéme, qui est
periode d'un an sur elle-même, & qui co
siste dans l'application que la Terre fait cl
que jour d'une nouvelle partie de son Ecl
tique à une nouvelle partie de l'Ecliptic
Celeste ; ce qui arrive, non pas préci
ment à la même heure, mais en avanç
chaque jour d'environ 3 minutes, 56
condes. L'Auteur fait usâge de son Sys
me, pour rendre raison de tous ces Phen
menes ; entr'autres, de l'inégalité des
volutions journalieres du Globe Terrestr
qui n'est causée que par le mouvement
Soleil, auquel ces revolutions se termine
Après avoir remarqué, que la Terre
son Essieu incliné sur l'Ecliptique d'envir
23 degrez 29 minutes, & que dans sa p
riode annuelle autour de ce Cercle, e
balance doucement ce même Essieu, tan
d'un côté, tantôt de l'autre, & varie a
si, quoi que d'une maniere impercep
ble, le lieu de ses Poles dans le Ciel ;
recherche la cause de ce balancement,
n'en trouve point de plus vrai-semblabl
que le changement que la Terre souffre
temps en temps, dans son centre de g
vité : *Car*, dit-il, *on doit r[illegible]rder la T*

ns un mouvement à peu près semblable à d'une Toupie, qui est plus chargée d'un que de l'autre; laquelle pendant qu'elle e sur son axe avec beaucoup de vitesse, lance doucement autour de ce même axe.
: l'inclinaison de l'Essieu de la Terre l'Ecliptique, qui a donné occasion aginer sur ce Globe divers Cercles pour miner les Zones; & c'est de là que nd l'inégalité des jours artificiels, & la té des saisons, par rapport aux diffe- s climats. On entre sur toutes ces es, dans un assez grand détail; & l'on ia de joindre au discours toutes les figu- qui peuvent contribuer à le rendre plus ligible.

'Auteur continuant à éclaircir les autres iomenes de la Sphere, explique la re- tion du Firmament, qui semble avancer ue année d'environ 51 secondes vers ient; quoi qu'à son avis, il soit veri- ment immobile. Il suppose pour cela, le Soleil acheve ses deux revolutions de nois & environ 51 secondes, avant que erre ait terminé sa periode annuelle, de iere qu'il revient à son perigée, avant de reparoître au même point du Zodia- où il nous paroissoit l'année preceden- d'où il s'ensuit, que le Zodiaque nous ît s'être avancé de la même quantité de ides. Voila, selon M. le Clerc, pour- le signe du Belier, par exemple, nous

sem-

ſemble être déja paſſé preſque tout entier dans la maiſon du Taureau, & le ſigne du Taureau dans les mêmes lieux où ils ont toujours été.

Dàns l'article ſuivant, on a tâché de faire ſentir l'utilité du nouveau Syſtême, pour aſſigner une cauſe probable de l'inégalité des jours naturels, c'eſt-à-dire, des jours qui ſont compris entre deux midis. Il n'eſt queſtion, pour cela, que de diviſer le Cercle du Soleil en ſix parties égales, & celui de la Terre en douze, ſelon les 12 mois de l'année; de tirer de ces douze points, à meſure que la Terre s'y rencontrera, des rayons vers le Soleil, ſuivant qu'il parcourt le Cercle de ſa revolution; & l'on verra que ces rayons, qui marquent de mois en mois l'heure de midi, diviſeront le Cercle de la revolution de la Terre, en douze portions inégales, conformément à l'inégalité, qui s'obſerve dans la durée de ces mêmes mois. On verra, par exemple, que les arcs de Cercle, qui répondent à Novembre & Decembre pris enſemble, ſeront plus grands, que les arcs de Septembre & d'Octobre auſſi pris enſemble; de même qu'on obſerve, que les 61. jours des deux premiers mois ont près de trois quarts-d'heure de plus, que les 61. jours des deux derniers; & ainſi des autres.

M. le Clerc, pour donner plus de relief *à ſon Syſtême*, & montrer les avantages qu'il

qu'il a par dessus les autres, attaque celui de Copernic, comme s'accordant mal avec les Phenomenes, à quelques-uns desquels il est même formellement contraire; témoin celui de l'inégalité des jours naturels, dont nous venons de parler. En effet, supposant que le Soleil occupe le centre de notre Tourbillon, selon l'hypothese de cet Astronome, & que la Terre parcoure autour de cet Astre un Cercle excentrique divisé en douze parties égales; il est manifeste, dit l'Auteur, que les rayons, tirez de la Terre vers le Soleil, diviseront l'Ecliptique en douze parties inégales, mais d'une maniere toute opposée à celle, qui resulte de son nouveau Systême: c'est-à-dire, que les arcs de Cercle, qui répondent aux mois de Septembre & d'Octobre pris ensemble, seroient plus grands que ceux de Novembre & de Decembre; & que, par consequent, les 61. jours des deux premiers mois pris ensemble, seroient plus longs, que les 61. jours des deux derniers; ce qui est entierement contraire aux Observations. Un autre inconvenient du Systême de Copernic, au sentiment de notre Auteur, c'est que suivant ce Systême, notre Meridien devroit parcourir plus promptement le Soleil dans l'Apogée, que dans les Equinoxes; parce que cet Astre étant plus éloigné de nous dans l'*Apogée*, il devroit nous paroître *plus petit*, & par cette raison, être vû

moins long-tems dans notre Meridien ; ce qui eſt démenti par l'experience. Les Syſtêmes de Ptolomée & de Tycho-Brahé n'étant pas exempts des mêmes defauts, il s'enſuit, ſelon M. le Clerc, qu'ils doivent être également rejettez : au lieu que le ſien doit avoir la preference ſur tous les autres, puis qu'il n'eſt ſujet à aucune de ces difficultez, & que par ſon moyen, l'on explique ſans peine toutes les apparences ; entre autres, le Phenomene, dont il eſt queſtion ; ſçavoir, pourquoi le Soleil étant dans le Perigée ou l'Apogée, employe plus de temps à parcourir le Meridien, que lors que ce même Aſtre eſt dans les Equinoxes. Il prétend auſſi, que l'inégalité de ces mêmes Equinoxes eſt une ſuite neceſſaire de la complication du mouvement de la Terre avec celui du Soleil ; ſans qu'il ſoit beſoin de ſuppoſer, pour cela, aucune excentricité dans l'un ni dans l'autre ; ce qu'il tâche de faire entendre par une figure, à laquelle nous renvoyons le Lecteur.

Ce qu'il nous dit dans l'Article XXXI. ſur le mouvement des Etoiles, appellées vulgairement & mal-à-propos, à ſon avis, *Etoiles fixes* ; eſt appuyé par diverſes Obſervations, empruntées de celles que M. Richer de l'Académie Royale des Sciences fit, par ordre du Roi ; dans l'Iſle de Cayenne en 1672. & 1673. Il ſuit, de ces Obſer-

va-

vations, que les Etoiles ont des variations entr'elles dans le Firmament ; & que tantôt elles avancent d'Orient en Occident, tantôt d'Occident en Orient, par un mouvement propre. Sur quoi M. le Clerc nous fait remarquer, qu'on ne doit pourtant pas s'attendre à voir toutes ces Etoiles décrire des Cercles parfaits ; mais que leurs revolutions peuvent être apperçuës quelquefois sous une figure circulaire, quelquefois sous celle d'un ovale, ou même sous une simple ligne droite.

L'on nous parle, après cela, du mouvement apparent des Planetes, & l'on fait voir comment elles peuvent nous paroître Directes, Stationaires, & Retrogrades, quoi que dans un mouvement très-uniforme ; comment elles employent plus ou moins de temps à faire leurs revolutions ; comment elles peuvent se soutenir à une certaine distance du centre du Monde ; & voici, sur ce dernier point, par rapport à la Terre, la pensée de l'Auteur, que nous rapportons dans ses propres termes, pour mettre le Lecteur en état d'en mieux juger. „ Notre Tourbillon d'air, dit-il, „ qui est pressé d'une certaine maniere par „ la matiere celeste qui l'emporte, étant „ contraint de tourner sur lui-même, il „ entretient dans son centre, la Terre qu'il „ fait tourner avec lui, pendant que la „ Terre s'appuyant sur elle-même par tou-

„ te sa pesanteur, le retient autour d'elle, „ & l'empêche de s'éloigner du centre du „ Monde, & de sortir de la distance où „ Dieu l'a placé, & où sa resistance se „ trouve balancée, avec l'effort que l'air „ fait pour s'en éloigner : en sorte nean- „ moins, que si l'air cessoit de circuler, il „ s'échapperoit par sa legereté, ou pour „ mieux dire, il seroit poussé par la matie- „ re celeste, jusqu'à la voute du Firma- „ ment, abandonnant la Terre, qui au „ contraire, descendroit vers le centre du „ Monde, où elle auroit sa détermination „ par la rapidité de la même matiere ce- „ leste, qui l'obligeroit d'y descendre. " Il dit encore, à propos des taches du Soleil, Que ce sont *des amas de crasse & de matiere terrestre, produits des Meteores échappez des petits tourbillons des Planetes, qui vaguant dans la matiere celeste, sont poussez vers le centre du Monde, où venant à rencontrer le tourbillon du Soleil, qui en est fort près, sont souvent contraints d'y entrer, & de tourner quelque temps avec lui.*

Enfin, M. le Clerc termine toute cette discussion Astronomique, par une Réponse à M. Mallement de Messange, qui l'avoit accusé de s'être approprié un Systême, que lui, (M. de Messange) avoit publié dès l'année 1679. dans son *Traité Physique du Monde.* M. le Clerc, pour mieux se laver d'un tel reproche, expose les differen-

ces

ces de son Systême & de celui de M. de Messange, *dont l'hypothese*, dit-il, *est absolument fausse dans ses circonstances, & entierement contraire au Bon Sens & à la Raison*; ce qu'il s'efforce de demontrer, dans le XXXVII. & dernier article de cet Ouvrage.

Cette contestation, au reste, a quelque chose de fort singulier. Il semble, en effet, que M. le Clerc pouvoit se promettre de joüir sans trouble de tout le plaisir d'avoir imaginé son nouveau Monde; & qu'il n'avoit nul sujet d'apprehender que quelque Sçavant s'avisât de venir lui disputer, sur ce point, la gloire de l'invention. C'est pourtant ce que fait aujourd'hui M. de Messange, en revendiquant ce Systême; & il arrive ici, contre toute apparence, justement le contraire de ce que dit certaine Epigramme d'un Poëte célebre, connue de tout le monde, qui commence par ce Vers,

Entre le Clerc, & son ami Coras, &c.

Et qui finit par ceux-ci :

Mais aussi-tôt que l'Ouvrage eut paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Gymnasii Ticinensis Historia, & Vindiciæ à sæculo V. ad finem XV. & plura de ejusdem Urbis antiqua nobilitate. Authore ANTONIO GATTO in eodem Gymnasio Antecessore, ad Excellentissimum

Senatum Mediolanensem. Mediolani. 1
Typis Josephi Malatestæ. C'est-à-dire : *L*
toire des Ecoles & de l'Université de Pavie
puis le cinquième siecle, jusqu'à la fi
quinziéme, avec plusieurs Observation
la noblesse & l'antiquité de cette Ville.
Antonio Gatto *Professeur de Droit* *d*
même Université. A Milan, de l'Impi
rie de Joseph Pandulfe Malateste. 1
in 8. pagg. 166.

MR. Gatto voyant qu'un Auteur mo
ne (Charles Antoine de Luca) a
écrit l'Histoire des Universitez, sous l
tre de *Laurea Legalis*, & que dans le
nombrement qu'il fait de presque toute
Universitez, il n'avoit rien dit de cell
Pavie, il a été indigné de ce silence, c
me injurieux à une Université autrefoi
meuse, qui a élevé dans son sein qua
d'Hommes illustres en toutes sortes de Sc
ces; & cette injure lui a paru encore m
pardonnable en la personne d'un Au
qui se pique de Jurisprudence, & qui
noit les noms de Balde, de Præpo
(c'est Jean Antoine de S. George, Pr
de saint Ambroise de Milan, autremen
Cardinal de Plaisance,) de Jason, de
cius, des Curtii, de Galerat, des Tor
li, de Tortus, Costa, Menochius,
renda, Ramos, Pechius, & de tant d
tres, qui ont enseigné le Droit publ

ment à Pavie. C'eſt le motif qui a engagé M. Gatto à rechercher, pour l'honneur de l'Univerſité de Pavie, tous les monumens qu'il en a pu trouver dans l'Hiſtoire de France & d'Italie, & dans les Bibliotheques. Il a diviſé ſon Ouvrage en 17. chapitres.

Il decrit d'abord la ſituation de la ville de Pavie ſur le bord du Teſin, d'où elle a pris l'ancien nom de *Ticinum*. Le temps de ſa fondation n'eſt pas bien certain. La plus commune opinion eſt qu'elle a été conſtruite par les Gaulois la premiere fois qu'ils vinrent en Italie, & qu'ils y bâtirent les villes de Breſſe & de Milan, d'où ils ont donné à cette Province le nom de Gaule Ciſalpine; ce qui eſt arrivé ſous le regne de Tarquin. M. Gatto croit que cette ville a été bâtie avant cette premiere irruption des Gaulois, parce qu'il n'en eſt rien dit poſitivement par les Hiſtoriens, qui conviennent tous neanmoins qu'elle eſt très-ancienne. On ne ſçait point auſſi préciſément en quel temps le nom de *Ticinum* a été changé en celui de Pavie. Quelques-uns ont cru que ce fut ſeulement dans le cinquiéme ſiecle, les autres dans le ſixiéme. L'une & l'autre de ces opinions combattent le ſentiment de Pyrrhus Ligorius, qui rapporte à la ville de Pavie l'inſcription de *Papia Romanorum* Colonia, qui *ſe trouve* ſur une pierre tirée des ruines d

Marché de Trajan, & ſur une Medaille de Marc-Aurele. Mais les Sçavans ont fait voir de nos jours, que cette inſcription s'applique à une autre Colonie. M. Gatto n'en veut rien décider preſentement, & ſe reſerve de dire ce qu'il en penſe dans un autre Ouvrage qu'il medite ſur l'ancienneté de la ville de Pavie.

Dans la decadence de l'Empire Romain, la ville de Pavie fut entierement ruinée ſous Odoacre Roi des Turcilinges, qui fut défait enſuite par Theodoric Roi des Goths. Elle fut bien-tôt après rétablie par les ſoins d'Epiphane ſon ſaint Evêque, pour qui Theodoric avoit une eſtime particuliere, & à qui il donna en des occaſions importantes des marques de ſa confiance. Ce Prince embellit encore la ville de Pavie de pluſieurs nouveaux Edifices, de Bains, & d'un Palais magnifique, appellé *Regia Ticina*, qu'il y fit faire, où ſe ſont depuis tenus trois Conciles : le premier en 850. le ſecond en 854. & le troiſiéme en 876. il y avoit auſſi commencé un amphitheâtre qui n'a été achevé que la troiſiéme année du regne d'Athalaric petit-fils & ſucceſſeur de Theodoric, comme il paroît par une Inſcription de l'an 528. rapportée par Mezzabarbe.

Cette Ville s'eſt tellement augmentée *ſous les regnes* des Goths & des Rois de *Lombardie*, qu'elle a merité le nom de ſecun-

secunda Roma, qui se trouve dans une Epigramme en Vers Leonins, gravez sur un marbre à l'entrée de son Pont, & dans un Poëme composé par Alcuin, à l'honneur de Charlemagne.

La puissance de Charlemagne s'aggrandit beaucoup par la défaite de Didier dernier Roi des Lombards, & par la prise de Pavie capitale de leur Royaume : il nous en est resté deux monumens entre autres; l'un est la Lettre que Charlemagne écrivit à Offa Roi des Merciens en Angleterre; & l'autre, est une Medaille frappée en l'an 774. qui represente cet Empereur assis sur son trône, le sceptre à la main, & la couronne sur la tête, & deux jeunes filles qui mettent une autre couronne à ses pieds avec cette Legende, *Devicto Desiderio & Papiâ Receptâ.*

Notre Auteur prétend que les Arts liberaux ont fleuri de tout temps dans Pavie. On n'en voit point neanmoins de témoignage avant le commencement du cinquiéme siecle, par le Livre de Boëce, de la discipline des Ecoles, qu'il composa en la ville de Pavie, où il avoit été relegué par le Roi Theodoric, après avoir été Consul. Il étoit contemporain de S. Euvode, Evêque de Pavie, & son ami. Tous deux contribuerent beaucoup au progrès des Belles Lettres & des Sciences. Euvode mourut le premier en l'an 521. & Boëce, cinq

ans après, fut condamné à mort par Theodoric. M. Gatto rapporte leurs Epitaphes en Vers : celui de Boëce, tel qu'il eſt ſur ſa tombe dans l'Egliſe de S. Pierre *in Cœlo aureo* ; & celui d'Euvode, de la maniere qu'il eſt gravé ſur une table de marbre, près du mur de la Chapelle S. Michel.

Après la mort de ces deux ſçavans Hommes, les frequentes irruptions des Barbares deſolerent toute l'Italie ; mais une preuve qu'elles ne bannirent pas tout-à-fait les Arts & les Sciences de la ville de Pavie, c'eſt que Felix oncle de Fabien, y enſeignoit la Grammaire dans le ſeptiéme ſiecle, comme Paul Diacre diſciple de Fabien, nous en aſſure, & que dans le huitiéme ſiecle Charlemagne en fit venir Pierre de Piſe, pour fonder l'Univerſité de Paris.

C'eſt une queſtion, Si on enſeignoit alors à Pavie en des Ecoles particulieres & Epiſcopales, ou dans des Ecoles publiques & univerſelles. Les Ecrits d'Euvode prouvent qu'on y traitoit non ſeulement de la Grammaire & de la Philoſophie, mais même de la Theologie & du Droit Civil ; d'où M. Gatto conjecture que Theodoric pouvoit y avoir établi un College, comme quelques-uns diſent que ce Prince, de l'avis de Boëce & Caſſiodore, avoit fait à Ravenne. *Cependant* comme il y a peu de fondations

dU-

d'Universitez avant Charlemagne, &c. qu'on rejette ordinairement comme fausses & supposées les Chartes anterieures à cette Epoque, l'Auteur tient que l'Université de Pavie n'a été fondée que vers l'an 801. après que Charlemagne eut été proclamé Empereur d'Occident par le Pape Leon, au lieu que celle de Paris se trouve fondée vers l'an 790. L'Histoire de ce temps-là nous apprend que dès l'an 780. il étoit venu d'Ecosse deux Sçavans Moines; l'un nommé Claude Clement, que Charlemagne retint près de sa personne; & l'autre, Jean Albin, qui fut envoyé à Pavie, où il enseigna publiquement dans le Monastere de S. S. Pierre, autrement de S. Augustin, hors de la Ville, & dans le Monastere S. Augustin *in Cælo aureo*, ainsi nommé à cause de la subtilité de l'air.

Après la mort de Charlemagne & de Louis le Debonnaire, Charles le Chauve, qui étoit amateur des Lettres, confirma tous les droits de la Ville de Pavie, & par consequent les privileges de l'Université, dont son Ayeul avoit été le Fondateur. La ville de Pavie fut brûlée par les Huns, l'an 924; mais ce malheur ne diminua rien de l'ancienne splendeur de son Université. Lanfranc, le plus sçavant homme de son siecle y professoit vers l'an 1030. & il eut pour disciple Anselme de Badage Milanois, *qui depuis fut* élevé au souverain Pontificat

ſous le nom d'Alexandre II. On dit que Lanfranc étant devenu Archevêque de Cantorbery, alla à Rome pour un differend qu'il eut avec l'Archevêque d'Yorc, & que le Pape ſe leva pour lui faire honneur, & qu'en l'embraſſant : Je vous rends, lui dit-il, cet honneur comme à mon Maître, & non comme à un Archevêque.

L'Univerſité de Paris eſt auſſi très-redevable à Lanfranc, qui après avoir enſeigné à Pavie, vint à Paris, où, comme parle un Hiſtorien (P. Ricordati) il rétablit l'Etude des Sciences, que Pierre de Piſe y avoit apportées ; ce qui rendit cette Univerſité tellement floriſſante dans le douziéme ſiecle, que le concours des Etudians qui y venoient en foule d'Allemagne & d'Italie, donna de la jalouſie à Frederic Barberouſſe. C'eſt ce qui obligea cet Empereur, pour retenir ſes Sujets dans leur pays, de faire en 1158. la célébre Conſtitution, d'où eſt tirée l'Authentique *Habita*, inſerée par ſon ordre ſous le titre du Code *Ne filius pro patre*, par laquelle il accorde aux Colleges d'Allemagne & d'Italie une infinité de privileges.

Quoi que le Droit de Juſtinien fût déja en vogue par la découverte des Pandectes Florentines, & que Irnerius eût commencé de l'enſeigner à Boulogne, ſoit par l'autorité de l'Empereur Lothaire II. ſoit à la

priere

priere de Mathilde Comtesse de Toscane, car on en parle diversement, le Droit Canonique avoit seulement cours dans les autres Universitez, suivant la Constitution du Pape Eugene III. de sorte qu'il y avoit deux sortes de Professeurs, les Canonistes & les Theologiens : & la même distinction avoit lieu, selon toutes les apparences, en l'Université de Pavie. C'est dans ce temps-là même qu'on a introduit les degrez de Maîtres és Arts, & créé des Docteurs.

Nous ne voyons dans la suite de cette Histoire, par rapport à l'Université de Pavie, qu'une confirmation de ces privileges, accordée par l'Empereur Henri VI. l'an 1191. Une Charte adressée par l'Empereur Charles IV. en 1361. à Galeas Vicomte de Milan, & son Vicaire général, pour le rétablissement de cette Université, avec un Mandement de Galeas pour mettre l'Ordonnance de l'Empereur à execution. Une autre confirmation des mêmes Privileges, donnée par le Pape Boniface IX. la premiere année de son Pontificat ; à quoi M. Gatto a ajouté des Lettres Patentes de Louis Marie Sforce, Duc de Milan, du 19. Janvier 1496. qui contiennent de nouveaux Privileges, en faveur de la même Université, & une confirmation de ses anciens droits.

Au surplus, on ne peut nier que cet *Ouvrage* ne soit rempli d'érudition. Il se trou-

de la Poëſie : l'autre ſur la Goute : l'autre ſur la Paix, &c. Au reſte, ceux qui ont du goût pour la Poëſie, trouveront dans les Ouvrages du Pere Meyer, de quoi ſe délaſſer agreablement.

Les trois premiers Livres qui ſont de la Colere, avoient été imprimez il y a douze ans ; les trois autres ont été mis de nouveau dans cette nouvelle Edition.

---

* *Nouveaux Memoires d'*EDMOND LUDLOW*; Chevalier, Lieutenant Général de la Cavalerie, Commandant en Chef les Forces d'Irlande, Conſeiller d'Etat & Membre du Parlement. Où l'on trouve un Recueil de Pieces Originales, qui ſervent à confirmer & à éclaircir divers paſſages importans de ce dernier Volume, & des deux autres qui ont paru. Tome III.* A Amſterdam, chez Paul Marret. 1707. in 12. pagg. 444.

* JOANNIS COCCEII S.S. Theol. Doct. & Prof. in Academia Lugd. Batava, Opera Anecdota Theologica & Philologica, diviſa in duo Volumina. C'eſt-à-dire, *Oeuvres Anecdotes de* Jean Cocceius, *diviſées en deux Volumes.* A Amſterdam, chez les Janſſons à Waesberge, Boom & Goethals. 1707. in Fol. Tom. I. pagg. 662. Tom. II. pagg. 811. Sans les Préfaces & les Indices.

V.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 31. Janvier M.DCCVII.

ADRIANI RELANDI de Religione Mohammedica Libri duo. Quorum prior exhibet compendium Theologiæ Mohammedicæ ex Codice MSS. Arabicè editum, Latinè versum, & Notis illustratum: posterior examinat nonnulla quæ falsò Mohammedanis tribuuntur. C'est-à-dire: *Deux Traitez sur la Religion Mahometane, &c. Par* Adrien Reland. A Utrecht chez Broedelet. 1705. in 12. pagg. 188.

MR. Reland remarque dans sa Preface, que la plûpart des hommes, soit par ignorance, soit par malice sont portez à décrier les Religions qu'ils ne suivent point. Les Payens publioient que les Juifs honoroient les pourceaux, qu'ils adoroient la tête d'un âne sauvage, qu'ils immoloient tous les

les ans un Grec, après l'avoir nourri & engraissé avec beaucoup de soin. Après que les Chretiens se furent separez des Juifs, les mêmes Payens imposerent à ceux-là une infinité de crimes, & chargerent leur Religion naissante, de toutes les infamies dont les Gnostiques, & les partisans de quelques autres Sectes impures étoient seuls coupables. L'Eglise Romaine, que nous avons quittée, en quels termes parle-t-elle aujourd'hui de nous, ajoute M. Reland? Il rapporte ensuite une partie des reproches que les Catholiques font aux Protestans, & il suppose en même temps que rien n'est plus clair que l'injustice de ces reproches.

On n'est pas moins injuste, selon lui, à l'égard de la Religion des Mahometans, parce qu'on ne la connoit pas assez. Au lieu d'apprendre l'Arabe, & d'étudier les Originaux, on va s'instruire dans les Ouvrages de Hornbeck, de Jean André, de Forbesius, & de quelques autres Auteurs aussi mal informez; on lit une méchante Traduction Latine de l'Alcoran. Ainsi les prejugez les plus ridicules se perpetuent, & on se fait une habitude de regarder comme un tissu d'impertinences insoutenables, une Religion que l'Asie, que l'Afrique, qu'une partie de l'Europe ont embrassée. Il arrive de là qu'on attaque mal cette Religion, & qu'en pensant refuter les dog-

dogmes de Mahomet, on ne détruit que des chimeres.

Il seroit fâcheux que les Theologiens dont on parle ici, continuassent à perdre leur peine. Mais ne la perdront-ils pas toujours ? Les Mahometans ne veulent point disputer, s'objecte notre Auteur, & d'ailleurs les Hollandois qui vont chez eux, n'y vont que pour amasser des richesses, & ne se soucient gueres de gagner des ames. Mais si les Mahometans fuyent absolument la dispute, répond M. Reland, comment les Missionnaires du Pape en ont-ils converti un si grand nombre dans la Perse & dans les Indes ? C'est là un fait dont on ne peut pas douter : *Res certa, & nota est.* L'autre partie de l'objection est plus difficile à resoudre, & M. Reland se contente de dire, qne si Messieurs les Etats proposoient seulement une recompense de mille florins pour quiconque viendroit à bout de convertir un Mahometan, on verroit bien-tôt un grand nombre de gens qui ne s'appliqueroient qu'à cela.

La premiere partie de ce Volume contient un Abregé de la Doctrine Mahometane en Arabe, avec la Version Latine, & des Notes. Cet Abregé est fort net & fort methodique. L'Auteur Arabe fait consister sa Religion en six choses, qui sont, la Foi, la *Purification*, la Priere, l'Aumône, *le Jeûne, sur-tout* celui du Ramadan, & le *Pelerinage* de la Mecque.

ſçavoir l'eau de pluye, l'eau de mer, l'eau de riviere, l'eau de puits, l'eau de fontaine, l'eau de neige, & l'eau de grêle. On trouve ici toutes les regles que les Mahometans ſont obligez d'obſerver dans les ablutions. La *Sunna*, ou la Loi Orale, entre là-deſſus dans un plus grand détail que l'Alcoran. Quand l'eau manque, les Muſulmans ſe purifient par la friction, & ils la font avec de la pouſſiere ou du ſable. Au défaut de l'un & de l'autre, ils ſe ſervent de paille, de foin, &c.

La *priere* ſe fait cinq fois par jour: à midi, après midi, au ſoir, la nuit, & le matin. A la premiere priere, on ſe courbe le corps quatre fois, à la ſeconde quatre fois auſſi, à la troiſiéme trois fois, à la quatriéme quatre, & deux à la cinquiéme. Pour prier, il faut, 1. N'avoir aucune ordure ſur ſon corps. 2. Etre couvert d'un vêtement pur. 3. Etre dans un lieu pur. 4. Etre inſtruit du temps marqué. 5. Se tourner la face vers la Meque. Voici ce qu'on crie en appellant à la priere: *Dieu eſt très-haut, Dieu eſt très-haut, je rends témoignage qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, je rends témoignage que Mahomet eſt l'Envoyé de Dieu. Aux prieres, aux prieres, au bonheur, au bonheur; les prieres ſe feront inceſſamment. Dieu eſt très-haut, Dieu eſt très-haut.* Et ſi c'eſt le matin, on ajoute, *les prieres ſont préferables au ſommeil*, les prie-*res ſont préferables au ſommeil.* Cinq

Cinq ſortes de biens ſont la matiere de *l'aumône* ; ſçavoir, les troupeaux, l'argent, les fruits, les plantes, les marchandiſes. Pour faire legitimement l'aumône, il y a pluſieurs conditions : il faut, par exemple, être Muſulman, libre, & parfaitement maître de ce qu'on donne ; & ſi ce ſont des animaux, il faut les avoir mené paître ſoi-même, ou du moins les y avoir envoyé.

Outre le *jeûne* du mois Ramadan, qui eſt ordonné dans l'Alcoran, il y a encore les jeûnes des mois Resjeb, & Schaban, qui ſont commandez par la Sunna. On y lit que Mahomet a dit que ſept portes de l'Enfer ſeront fermées à celui qui jeûnera ſept jours de l'un de ces mois, que huit portes du Ciel ſeront ouvertes à celui qui jeûnera huit jours, que les pechez de 60 années ſeront remis à celui qui jeûnera ſix jours, &c. Au reſte, le jeûne dure depuis le lever juſqu'au coucher du Soleil. Entre les choſes qui le rompent, on marque ici le vomiſſement fait avec intention, & l'apoſtaſie.

Pour ſe bien acquiter du *Pelerinage de la Meque*, il eſt neceſſaire, 1. D'avoir bonne intention. 2. De s'arrêter au Mont Arafat. 3. De ſe raſer dans la Vallée de Mina. 4. De tourner autour du Temple. 5. De *courir de Saſa* à Merva. M. Reland *remarque dans ſes* Notes, que le Temple de

de la Mecque a 24 coudées de long, ſur 23 de large, & qu'il eſt environné d'une eſpece de cloître ou galerie ſoutenue de 448 colomnes. Cette galerie a 28 portes; un grand nombre de lampes l'éclairent pendant la nuit. Les Pelerins en font ſept fois le tour en marchant fort vîte les trois premieres fois, & en agitant les épaules. Safa & Merva ſont deux rochers voiſins de la Mecque, éloignez l'un de l'autre de 780 coudées. Les Pelerins ſont obligez d'aller ſept fois de Safa à Merva, en courant. Voila à peu près à quoi ſe reduit l'Abregé de la Religion Mahometane de l'Auteur Arabe.

Dans la ſeconde partie de ce Volume, M. Reland fait une eſpece d'apologie de cette Religion, & s'applique à refuter un grand nombre d'erreurs & d'extravagances qu'on a accoutumé d'attribuer au Mahometiſme. Divers Auteurs qu'il cite ont écrit, que ſelon la doctrine de Mahomet, on pouvoit ſe ſauver dans toutes ſortes de Religions; que Dieu eſt corporel, & qu'il eſt Auteur du mal. Ils ont écrit que les Mahometans adoroient l'Etoile de Venus, & toutes les creatures; qu'ils prioient la Providence, & l'Enfer; & qu'ils enſeignoient que Dieu prioit pour Mahomet.

Tout cela eſt faux, à ce que prétend M. Reland. En paſſant, il critique Bradvardin, ſur ce qu'il a avancé, que les Ma-

home-

hometans, persuadez que le Soleil se leve entre les deux cornes du Diable, ne se tournent jamais du côté de l'Orient pour prier, de peur d'adorer cet ennemi des fideles. Il reprend aussi Jean André qui avoit été Mahometan, & qui par consequent devoit être bien instruit. Cet Auteur se trompe, selon lui, en ce qu'il s'imagine avoir trouvé dans l'Alcoran, que les diables sont enfin devenus amis des hommes, de Dieu, & de Mahomet. Ce qui a donné occasion à l'erreur, c'est un endroit de l'Alcoran, où il est dit que quelques Genies ayant entendu lire ce Livre, en avoient hautement approuvé la doctrine. Les Docteurs Musulmans mettent une grande difference, observe M. Reland, entre les Diables & les Genies. Les Genies sont, disent-ils, d'un ordre mitoyen entre les bons & les mauvais Anges; il y en a de fideles, il y en a aussi qui ne sont point Musulmans. Ceux dont il est parlé dans l'Alcoran, étoient de la premiere espece. Les Genies infideles seront punis dans l'Enfer, aussi-bien que les hommes.

On trouve à la fin de ce Volume, la Liste des Manuscrits dont l'Auteur s'est servi, la Table du Livre, & la Genealogie d'Ahmed III. depuis Adam jusqu'à lui.

Histoire de la Poësie Françoise. A Paris chez Pierre Giffart, rue S. Jacques, à l'Image de sainte Therese. 1706. in 12. pagg. 336.

COMME la nouveauté du sujet contribue beaucoup au débit d'un Livre, M. Mervesin Auteur de celui-ci, ne manque pas d'abord d'insinuer, qu'il y a bien des Ouvrages qui instruisent des regles de la Poësie, mais qu'il y en a peu qui en découvrent l'origine & toute l'Histoire. Après cette espece de Préface, il entre en matiere.

La versification n'étoit, dit-il, dans sa naissance, qu'un assemblage de mots renfermez sous une certaine mesure qui faisoit des sons agréables. On ne se contenta pas dans la suite de plaire à l'oreille, on chercha à élever l'esprit par des fictions, & à toucher le cœur par des peintures. Il n'y avoit que celui qui avoit ce talent, qu'on appellât proprement Poëte, c'est-à-dire, homme qui crée ou qui produit. Moyse, le premier des Historiens, est aussi le premier des Poëtes. Les deux Cantiques qu'il composa, l'un après le passage de la Mer rouge, & l'autre pour remercier Dieu des miracles qu'il avoit faits en faveur de son Peuple, ont toujours été regardez comme deux admirables productions d'un esprit poëtique, & prouvent assez que les *premices* de la Poësie ont été consacrées au Seigneur

Seigneur. Les Arabes, les Syriens, les Egyptiens, les Perſes, & les Ioniens aimoient naturellement les diſcours figurez; cela les diſpoſa à recevoir avec joye, & à cultiver avec ſoin, un Art qui étoit ſi conforme à leur goût, & qui leur parut d'ailleurs d'un grand ſecours pour la memoire, parce que les choſes dont on veut la charger, s'y impriment beaucoup mieux, & s'en effacent plus difficilement, quand elles s'y préſentent ſous un arrangement meſuré qui lie les mots les uns aux autres. Auſſi voit-on que la Philoſophie, la Théologie, les Loix & les Coutumes de ces Peuples furent miſes en Vers. Cet Art paſſa de l'Ionie dans la Grece, où il acheva de ſe perfectionner. Meleſigene, à qui on donna le nom d'Homere, parce qu'étant devenu aveugle, il eut beſoin de guide, eſt le plus ancien des Poëtes Grecs. Son Iliade & ſon Odyſſée, qui ſont les deux modelles du Poëme Epique, lui acquirent tant de reputation, qu'après ſa mort, ſept Villes conſiderables diſputerent entr'elles la gloire de lui avoir donné la naiſſance. On ſçait pourtant, remarque l'Auteur, que ce grand Homme paſſa toute ſa vie dans une extrême pauvreté; funeſte préſage, ajoute-t-il, qui doit glacer les Favoris même d'Apollon, s'ils regardent la Poëſie *comme un chemin qui conduit aux richeſſes.*

Les applaudiſſemens que l'on donnoit à Homere, exciterent les Poëtes Grecs à ſe diſtinguer par de nouveaux genres de Poëſie. Ils inventerent d'abord les Vers Lyriques, appellez ainſi, parce qu'on les chantoit ſur la Lyre. C'eſt dans ces ſortes de Vers que Pindare, Anacreon, & la célebre Sapho excellerent. L'aimable idée du repos & de la liberté de la campagne, fit naître les Eglogues & les Idylles, qui en ſont la repreſentation naïve. Theocrite a écrit le premier en ce genre. Les Inſcriptions que l'on mettoit ſur la Porte des Temples, ou au pied des Statuës, pour immortaliſer les Heros, par le court recit de ce qu'ils avoient fait de plus memorable, donnerent lieu aux Epigrammes. Une penſée ingenieuſe renfermée en peu de paroles en faiſoit au commencement toute la beauté : on y mêla quelque temps après un ſel acre & piquant. L'habitude où ſont les Amans de ſe plaindre, produiſit auſſi de tendres deſcriptions de leurs maux, auſquelles on donna le nom d'Elegies. La Poëſie devenue de jour en jour plus reguliere & plus parfaite, inventa la Tragedie & la Comedie, qui dans leur origine ſe trouvoient confondues ſous le même nom, & n'étoient preſque que la même choſe. La Tragedie, informe & groſſiere dans ſa *naiſſance*, n'étoit qu'un ſimple Chœur, *qui chantoit* des Hymnes à l'honneur de Bac-

Bacchus, pour lui demander la fertilité des Vendanges. Cette réjouïssance s'appella d'abord *Trigodie*, c'est-à-dire, Chanson de Vendange. On l'appella ensuite *Tragodie*, qui ne signifie autre chose que Chanson de Bouc, parce qu'on sacrifioit en même temps un Bouc, en haine du dégât qu'un animal de cette espece avoit fait aux Vignes d'Icarius, qui avoit institué cette Fête. C'est de là qu'est venu le mot de Tragedie. Thespis fut le premier qui pour délasser le Chœur qui joüoit seul, y fit paroitre un Acteur qui recitoit quelques discours, pour donner le temps aux Musiciens & aux Danseurs de se reposer. Le recit de cet Acteur fut appellé Episode. Eschyle trouvant ce personnage unique trop ennuyeux, en ajouta un second, pour occuper plus agréablement le Spectateur, par le moyen du Dialogue. Il composa des Pieces sur des sujets heroïques, qui n'avoient plus de rapport aux Fêtes de Bacchus: il réforma les Chœurs, augmenta le nombre des Acteurs, leur donna des masques & des habits conformes à ce qu'ils representoient, & introduisit l'usage des Brodequins & du Cothurne. Sophocle & Euripide encherirent encore sur Eschyle par la grandeur des sentimens; la majesté des caracteres, la regularité de l'action, & la douceur des Vers.

Après que la Tragedie eut reçu sa perfection,

tion, on pensa à cultiver la Comedie. Ce n'étoit alors qu'un amas de médisances & de bouffonneries, qui passerent de la campagne à la ville, où l'on épura ce spectacle de ce qu'il avoit de plus grossier. Il fut sujet à divers changemens qui lui firent donner trois differens noms; l'ancienne, la moyenne, & la nouvelle Comedie. L'ancienne n'avoit rien de feint dans le sujet ni dans les Acteurs. Elle poussoit la liberté jusqu'à nommer publiquement ceux dont elle representoit les défauts. La moyenne, sans nommer précisément les personnes, les designoit si bien, qu'il n'étoit pas possible de s'y méprendre. La nouvelle ne porta sur le Theatre que des noms supposez, & des avantures feintes. Ceux qui ont acquis le plus de reputation pour le Comique, sont, parmi les Grecs, Aristophane & Menandre; & chez les Romains, Plaute & Terence. „ Le regne d'Auguste,
„ dit notre Auteur, sera toujours la veri-
„ table Epoque de la perfection de la Poë-
„ sie Latine. Virgile, Properce, Hora-
„ ce, Tibulle, Ovide, & beaucoup d'au-
„ tres rares esprits, s'attirerent par leurs
„ productions l'estime & la protection de
„ Mecene: & ces distributeurs de la gloi-
„ re, animez d'une juste reconnoissance,
„ ont rendu le nom de ce Favori aussi
„ célebre que celui de son Maître. La fin
„ *du* regne d'Auguste, fut le commence-

„ ment

„ ment de la decadence de la belle Poësie.
„ Sous Tibere, Caligula & Claude, elle
„ parut languissante; Petrone, Perse, &
„ Juvenal, en firent voir les derniers ef-
„ forts, & quelque temps après, elle
„ sembla expirer avec Martial. "

Quoi que l'Auteur semble s'être borné par le titre de son Livre à l'Histoire de la Poësie Françoise, il n'a parlé néanmoins jusqu'ici que de la Poësie des Grecs & de celle des Romains; le voici enfin à la Poësie des François, qui s'est formée insensiblement sur le modele de l'une & de l'autre. Il dit que les premiers Poëtes qui parurent en France, furent appellez *Fatistes*, & qu'ils firent peu de progrès sous les Merovingiens; mais que Charlemagne leur ayant donné de l'émulation, les engagea à célébrer tout ce que les François avoient fait d'heroïque, & à mettre en Vers les chants de l'Eglise, qu'on appelloit *Prose*. C'est peut-être depuis ce temps-là, remarque l'Auteur, qu'on a dit, rimer en Prose. Il rapporte l'origine de la rime au charme que trouve l'oreille à être frapée deux fois de suite par un même son. Ce qui lui fait croire que César en étoit persuadé, quand il dit, *Je suis venu, j'ai vû, j'ai vaincu.* Dans le déclin de la Poësie, toute la beauté des Vers se reduisit à la rime. Au défaut de pensées ingenieuses, & de nobles expressions, on s'attacha à plai-

re à l'oreille par des unisones ; c'étoit presque l'unique regle qu'observoient les anciens Gaulois. Le mélange des rimes leur étoit inconnu ; & bien loin de les diversifier, ils affectoient de faire un grand nombre de Vers sur les mêmes rimes. Le regne de Louïs le Debonnaire fut peu favorable à la Poësie ; ce n'est qu'au commencement du douziéme siecle que les Muses ont été tirées de l'assoupissement où elles étoient. Notre Auteur en donne la gloire à la Provence, où l'on a toujours vû regner une agreable vivacité d'esprit, & une certaine gayeté propre à faire des Poëtes. Les premiers qu'elle produisit, furent nommez *Troubadours* ou *Trouveres*, du mot de *Trouver*, parce que, quoi qu'ils n'ayent pas inventé l'art de rimer, ils sont neanmoins les premiers qui en ayent fait sentir le veritable agrément, en fixant la rime à la fin du Vers où elle est maintenant, au lieu qu'avant eux, elle étoit placée indifferemment au commencement, au repos & à la fin. Abailard, célébre Docteur de l'Université de Paris, devint Poëte pour Heloïse. Lambert Lecourt entreprit en Vers François la traduction de l'Histoire d'Alexandre, qu'acheva après lui Alexandre de Paris. C'est ce qui a donné le nom aux Vers Alexandrins ou de douze syllabes, lesquels tiennent lieu des Vers heroïques dont se servoient les

La-

Latins. Notre Auteur, en cet endroit, fait mention des Poëſies amoureuſes de Petrarque, inſpirées par la belle Laure : & immédiatement après, il parle d'Heliodore, qu'il place au quatorziéme ſiecle, & qui néanmoins a vécu ſur la fin du quatriéme ; c'eſt-à-dire, mille ans auparavant.

On trouve enſuite l'origine des Jeux Floraux. En 1324. une Dame de qualité nommée Clemence Iſaure, convoqua à Toulouſe tous les Poëtes du voiſinage, & promit une Violette d'or à celui qui feroit les plus beaux Vers. Elle donna de plus un fonds dont le revenu devoit être employé à ce Prix ; & après ſa mort, les Magiſtrats de Toulouſe firent executer ſes intentions. Ceux qui jugeoient des Ouvrages, étoient appellez les *Mainteneurs de la gaye Science* ; le lieu où l'on s'aſſembloit étoit orné de fleurs ; le prix étoit une Violette, on la diſtribuoit le premier jour de Mai : tout cela fit donner le nom de *Jeux Floraux* à cette inſtitution. Pour exciter l'émulation des Poëtes, on ajouta à cette premiere fleur, un Souci, & une *Eglantine*, qui eſt une eſpece de Roſe. Celui qui paroiſſoit digne des trois fleurs, étoit reçu Docteur en Science gaye, & les Lettres de Doctorat étoient en Vers. Celui qui remportoit le premier prix, avoit le nom de Roi, & donnoit le ſujet du prix de l'an-

[redacted]

née ſuivante. On faiſoit ordinairement un Chant de trois ou quatre Stances : le dernier Vers de la premiere devoit ſervir de refrein aux autres, & comme on adreſſoit cet Ouvrage au Roi de la Fête, on l'appelloit Chant Royal. On fit enſuite des Balades, qui étoient un peu moins longues, & à la fin de ces deux Poëmes, on mettoit en cinq Vers un abregé du ſujet qu'on appelloit Envoi, parce qu'on l'adreſſoit au Roi pour ſe le rendre favorable. C'eſt du Chant Royal & de la Balade, que ſont venus le Lay, le Virelay, le Rondeau, le Triolet, & tous les petits Ouvrages dont le refrein fait l'agrément.

L'inſtitution des Jeux Floraux ſembloit avoir ranimé les Muſes en France, mais les guerres qu'y excita la mort de Charles le Bel, les replongerent dans de nouveaux troubles. On ne vit plus, dit notre Auteur, durant ce temps-là, que Rimailleurs, qui ne pouvant contenter ni l'eſprit ni l'oreille, cherchoient à plaire aux yeux par la diſpoſition compaſſée de certains Vers en croix, en triangles, en rateaux & en fourches. Ils inventerent les rimes batelées, les coronées, les fraterniſées, & mille autres puerilitez, dont la fineſſe ne conſiſtoit que dans l'arrangement. On en trouve pluſieurs exemples dans Alain Chartier.

Le bonheur du regne de François I. ramena

mena le bon goût de la Poësie Françoise. Marot, & S. Gelais après lui, se firent admirer par la facilité de leur genie & le beau tour de leur Vers. On trouve ici quelques exemples des Balades, des Epigrammes, & des Rondeaux de ces deux Poëtes. Le Sonnet est la plus difficile piece de la Poësie. On l'a appellé *Sonnet*, dit notre Auteur, parce qu'il sonnoit à l'oreille; le nom en étoit déja connu du temps de S. Louïs : mais ce n'est que sous François I. que Du Bellay lui donna la forme exacte qu'il a aujourd'hui. On croit communément qu'il n'y en a point de parfait ; & à cette occasion, notre Auteur applique la pensée de Montaigne, qui dit que les hommes ont la folie de se faire des regles qu'ils sont incapables de suivre. Ronsard parut ensuite sur les rangs, & composa plusieurs Ouvrages pleins de verve & d'enthousiasme, mais que la trop grande affectation d'y mêler de l'érudition & de la Fable ancienne, a rendus durs & obscurs. Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. eurent pour lui de l'estime, & l'honorerent de leurs dons. Desportes, Bertaud & Du Perron, sans avoir autant de genie que lui pour la Poësie, mirent plus de douceur & de naturel dans leurs Vers. Malherbe enfin reforma en France l'idée de la Poësie, & en rétablit le bon goût. C'est un homme qui a été

loüé de tous les Auteurs, quoi qu'il n'en ait presque loüé aucun. Racan, Maynard, Regnier, & tous les Poëtes qui vinrent depuis, se formoient sur son modele, chacun dans le caractere & le genre de Poësie qui lui étoit propre. Le Poëme Dramatique, débrouillé d'abord par Jodelle, fut cultivé, par Grevin, la Prusse, Robert Garnier, Mairet & Rotrou, qui quoi qu'applaudis en ce temps-là, ne devoient le succès de la plûpart de leurs pieces, qu'aux fausses beautez de l'antithese & des équivoques. Le Theatre François étoit encore infecté de ce mauvais goût, lors que le grand Corneille y parut. Quelque connus que soient ses Ouvrages, notre Auteur prend soin d'en remettre ici les titres devant nos yeux, & d'apprendre sur-tout au Public le succès prodigieux du Cid, les contre-temps & les attaques que cette Piece eut à essuyer, l'avantage qu'elle a eu de triompher de la jalousie & du credit. De là il passe à Moliere & à Racine, dont il loue les talens & expose les Ouvrages. Il parle aussi de M. Despreaux, & du merite de tout ce qu'il a fait. Enfin, il termine galamment son Histoire de la Poësie Françoise, par les noms & les Eloges des Dames qui ont cultivé les Muses avec succès.

M. Jo-

M. JOHANNIS PEISKERI Inſtitutio Poëtica, eaque univerſalis, nec, inſtar σκελετȣ, exanguis, ſed ſucci plena, decem Tabulis incluſa. Poëſeos Candidatis cujuſlibet Linguæ profutura, atque uſu Poëtico illuſtrata, cujus Thema eſto: *Jeſus eſt natus.* Editio quinta; eaque multò auctior & correctior. Gluckſtadii, ſumptibus Gotthilffii Lehmanni, Bibliopolæ; Typis Joannis Friderici Schwendimanni, Typographi Regii. 1704. C'eſt à-dire: *Inſtitution Poëtique univerſelle, compriſe en dix Tables; utile à quiconque s'applique à l'étude de la Poëſie, en quelque Langue que ce puiſſe être; & éclaircie par un exercice Poëtique, dont le ſujet eſt renfermé dans cette expreſſion* (Jeſus eſt né.) *Par* Jean Peisker. *Cinquiéme Edition, corrigée & augmentée.* A Gluckſtadt, aux dépens de Gotthilf Lehman, Libraire, &c. 1704. in 4. pagg. 84.

M. JOHANNIS PEISKERI, Poët. L. Cæs. Lyc. Wittemberg. Rectoris, & illuſt. Societ. Teuton. Conſortis, Tabulæ, ad faciliorem Grammatices Græcæ *Welleriana* tractationem accommodatæ, atque abhinc triginta, & quod excurrit, annis in privatum ſtudioſæ juventutis uſum conſcriptæ: jam verò, ut publici juris fierent, deſideratæ, ac Philologicis aliquot notis adornatæ. Gluckſtadii,



par ordre, & dans
ment qui ne peut man-
grand ſecours, pour
& l'imagination. L'ex-
fait connoître que ces
plus propres à rappel-
oſes, dont on s'eſt inſ-
ans des Traitez com-
favorables à l'inſtruc-
à qui l'on veut don-
tures d'une Science ou
ude des objets que ces
nt, quoi qu'enchaînez
res, partage trop l'at-
, dont la capacité doit
nénagée, & que l'on
pied dans l'intelligence
l'objet de leurs études.
petits Ouvrages, qui
ne, & dont le ſecond
our la premiere fois, ne
le même jugement que
que les jeunes Etudians
s Tables, puiſque c'eſt
intention qu'il a dreſſé
ous l'apprend ſon Librai-
tre dédicatoire qui tient
qui eſt écrite d'un ſtyle
e le premier titre du Li-
annonce *une Inſtitution*
ſue, & nullement ſembla-
barré.

Cette

ſtadii, ſumptibus Gotthilffii Lehmanni, Bibliopolæ; Typis Joannis Friderici Schwendimanni Typogr. Reg. 1704. C'eſt-à-dire : *Tables dreſſées pour faciliter l'intelligence de la Grammaire Greque de* Weller, *&c. Par* Jean Peisker, &c. A Gluckſtadt, &c. 1704. in 4. pagg. 68.

LE deſir d'épargner à ceux qui s'appliquent à l'étude des Sciences & des Arts, la longueur ennuyeuſe d'une infinité de regles dont on fatigue ordinairement leur memoire, a fait imaginer aux Maîtres, qui s'intereſſent à l'inſtruction du Public, divers expediens & diverſes methodes, pour applanir ces difficultez, & rendre l'entrée des Lettres plus facile. C'eſt dans cette vûe, que les uns ont eu recours à des Abregez, où ils n'offrent d'abord aux Etudians que les preceptes les plus eſſentiels, en negligeant les minuties; les autres ont cru qu'en aſſujettiſſant aux Loix de la verſification ces mêmes préceptes, le nombre & la cadence du Vers aideroit beaucoup à les apprendre plus aiſément, & à les mieux retenir. Les Methodes par demandes & par réponſes ont auſſi eu leurs partiſans. Mais, ſur-tout, on s'eſt promis un fort grand ſuccès, de l'uſage des Abregez reduits en Tables, *par* le moyen deſquelles on peut voir d'un *coup* d'œil, tout ce qui concerne une mê-

me

me matiere, rangé par ordre, & dans un certain enchaînement qui ne peut manquer d'être d'un très-grand ſecours, pour ſoulager la memoire & l'imagination. L'experience cependant a fait connoître que ces ſortes de Tables ſont plus propres à rappeller le ſouvenir des choſes, dont on s'eſt inſtruit plus à fonds dans des Traitez complets, qu'elles ne ſont favorables à l'inſtruction des jeunes gens, à qui l'on veut donner les premieres teintures d'une Science ou d'un Art. La multitude des objets que ces Tables leur preſentent, quoi qu'enchaînez les uns avec les autres, partage trop l'attention de leur eſprit, dont la capacité doit être extrémement ménagée, & que l'on doit conduire pied-à-pied dans l'intelligence des veritez qui font l'objet de leurs études. L'Auteur des deux petits Ouvrages, qui compoſent ce volume, & dont le ſecond paroît ici imprimé pour la premiere fois, ne porte pas ſans doute le même jugement que nous, ſur l'utilité que les jeunes Etudians peuvent tirer de ces Tables, puiſque c'eſt uniquement à leur intention qu'il a dreſſé celles-ci, comme nous l'apprend ſon Libraire, dans une Epitre dédicatoire qui tient lieu de Preface, & qui eſt écrite d'un ſtyle auſſi empoullé, que le premier titre du Livre, où l'on nous annonce *une Inſtitution Poëtique, pleine de ſuc, & nullement ſemblable à un ſquelete décharné.*

[redacted]

Cette Inſtitution renferme en dix Tables tous les preceptes de l'Art Poëtique, ſur leſquels M. Peisker a eu ſoin de conſulter, dit-on, les plus grands Maîtres. Dans la premiere de ces Tables, on traite de la nature & de la conſtitution de la Poëſie en géneral, c'eſt-à-dire, de ſa définition, de ſes cauſes, de ſa diviſion; & l'on rend compte de la Methode que l'on a ſuivie dans la conſtruction de ces Tables. La ſeconde comprend toutes les regles tant génerales que particulieres, qui regardent la Quantité des Syllabes par rapport à la Langue Latine. La troiſiéme eſt employée à donner une idée du Poëme, de ſes parties, de ſes genres, de ſes figures & de ſes accidens. La Methode de faire des Vers occupe la quatriéme Table. La cinquiéme expoſe les differentes manieres d'imitation reçuës parmi les Poëtes. On parcourt dans la ſixiéme, la matiere des Poëmes, ou leurs divers ſujets. On nous inſtruit dans la ſeptiéme, des diverſes ſortes de Poëmes qui dépendent du different caractere de ſtyle. Les trois dernieres Tables ſont remplies des regles de la Poëſie Greque, de l'Hebraïque, & de l'Allemande. Enſuite, pour réduire en pratique tous ces preceptes, l'Auteur choiſit pour ſujet d'exercice, cette propoſition, *Jeſus eſt né*; qu'il amplifie, qu'il orne, & qu'il promene par tous les genres de Vers, non ſeulement en Latin & *en Grec*, mais auſſi en Hebreu & en Allemand.

mand. On trouve, après cela, un Recueil de divers Poëmes (qu'on nous propose vraisemblablement pour modeles) la plûpart dans le genre Epique & Elegiaque, & dans les quatre Langues dont nous venons de parler; ce sont des Hymnes, des Etrennes, des Bouquets pour le jour de la naissance, des rejoüissances nuptiales, des regrets funebres, &c.

Au regard des Tables pour la Langue Greque, destinées à faciliter l'intelligence de la Grammaire de Weller, apparemment aussi estimée en Allemagne, qu'elle est peu connue en ce païs-ci; elles sont précedées d'un Epitre dédicatoire, de la façon du Libraire, qui en étalant les prerogatives de cette belle Langue, insiste fort sur la douceur de sa prononciation, & cite, à ce sujet, l'autorité du célébre M. le Févre de Saumur, qui dans un Livre de sa composition, intitulé *Methode pour commencer les Humanitez Greques & Latines*, raconte qu'un de ses fils, qui depuis l'âge de dix ans jusqu'à quatorze, avoit fait des progrès étonnans dans l'une & l'autre Langue, fondoit sur cette douceur de prononciation, dont il étoit charmé, la preference qu'il accordoit à la Langue Greque: sur quoi M. le Févre, pour justifier le goût de son fils, remarque qu'en effet la Langue Greque est exempte de toutes ces terminaisons, qui donnent quelque rudesse à la prononciation du Latin, & que l'on ne trouve dans la premiere ni *strat*, ni *crat*, ni

grat, ni *quit*, ni *grant*, ni *trant*, ni *mit*, ni *put*, ni *git*; observation que M. Morhoff n'a pas oubliée dans son *Polyhistor*. Mais pour revenir aux Tables dont il s'agit, elles sont au nombre de 28; dont les six premieres traitent de tout ce qui concerne les Lettres; la 7. des Syllabes; les trois suivantes des Accens; on commence à parler des Articles & des Noms dans la 11. & l'on continue dans les quatre qui suivent; les Pronoms occupent la 16. les quatre suivantes sont pour les Verbes; & la 21. pour les particules indéclinables; la 22. explique la Syntaxe de convenance; la 23. celle de Regime; & la 24. celle des particules, on examine dans la 25. la signification des Prépositions, & dans la suivante, les Figures de Grammaire; la 27. contient diverses Observations curieuses; & dans la derniere, on traite de la Philologie. On propose à la suite de ces Tables, des Exemples étendus de toutes les Declinaisons & de toutes les Conjugaisons; avec l'Analyse Grammaticale du 17. verset du Chapitre 3. de l'Epitre de S. Paul aux Colossiens, pour enseigner aux Ecoliers l'application de toutes les regles precedentes.

Trois sortes d'Examens très-utiles pour faire une Confession générale & particuliere. A Paris chez Edme Couterot, rue S. Jacques, près les Mathurins, au bon Pasteur. 1706. in 12. pagg. 110.

* *Voyage de* GAUTIER SCHOUTEN *aux Indes Orientales, commencé l'an* 1658. *&* *fini l'an* 1665. *Traduit du Hollandois où l'on voit plusieurs Descriptions de Païs, Royaumes, Isles & Villes, Sieges, & Combats sur terre & sur mer, Coûtumes, Manieres, Religions de divers Peuples, Animaux, Plantes, Fruits, & autres curiositez naturelles.* A Amsterdam, chez Etienne Roger 1707. in 12. 2. voll. qui font le VI. & le VII. Volumes du *Recueil des Voyages qui ont servi à l'Etablissement & aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales.* Tom. I. pagg. 508. Tom. II. pagg. 515.

* Vitæ quorundam Eruditissimorum & Illustrium Virorum. Scriptore THOMA SMITHO S. Theol. Doctore & Ecclesiæ Anglicanæ Presbytero. C'est-à-dire, *Les Vies de quelques Sçavans Hommes, par Mr.* Th Smith, *Docteur en Theologie & Prêtre de l'Eglise Anglicane.* A Londres, chez David Mortier, 1707. in 4. Vie d'Usserius, pagg. 147. Vie de J. Cosin, pagg. 62. Vie de H. Briggs, pagg. 16. Vie de J. Bainbridgius, pagg. 16. Vie de J. Gravius, pagg. 38. Vie de Pierre Junius, pagg. 33. Vie de Patricius Junius, *pagg.* 48. Vie de J. Dee, pagg. 102. *Preface*, pagg. 16.

SUPLEMENT
DU
JOURNAL
DES
SÇAVANS.

AVERTISSEMENT.

IL y a déja du temps que ceux qui travaillent au Journal des Sçavans, se sont apperçus que les bornes que leurs prédecesseurs avoient semblé leur prescrire, étoient trop étroites : Et quoi qu'au commencement de 1702. ils eussent augmenté d'un quart leur Ouvrage, en donnant à chacun des Journaux deux feuilles d'impression : ces deux feuilles leur ont paru ne pouvoir encore renfermer toutes les nouveautez qne la France & les Païs étrangers produisent en matiere de Science & de Litterature. Déja quantité de petits Ouvrages curieux qu'on avoit promis, & dont on voit même un assez grand nombre dans les premiers Journaux, ont cessé d'avoir place dans ceux d'àpresent : Il s'en faut même beaucoup, & qu'on y rende compte de tous les Livres, & qu'on puisse parler de quelques-uns avec autant d'étenduë, qu'ils le meriteroient. Cependant c'étoient autant d'articles, que le Public s'attendoit de trouver toûjours dans les Journaux, & que les premiers Auteurs avoient fait esperer.

Entre ces divers objets, les Journalistes s'étoient attachez à ce qui leur avoit paru de plus important, à ne parler que des Livres nouveaux. Le Public paroît être satisfait de la maniere dont ils se sont acquittez de ce travail, sur-tout depuis 1702. mais les Journa-

chines nouvellement inventées. Les Journalistes pourront aussi dans ce Suplément parler des nouvelles Cartes de Géographie, & des Pieces qui sortiront des mains des illustres Dessinateurs, pourvû que les Graveurs & les Géographes ayent soin d'envoyer des Memoires courts & exacts à l'addresse ci-dessous.

Ceux qui auront des Memoires ou autres Pieces pourront les envoyer à Paris, au Sieur GIFFART, Libraire & Graveur du Roi, ruë S. Jacques, à l'image de sainte Therese, pour les faire tenir au Sieur DU PERIER, & ils auront soin d'en payer les ports.

SUPLE'MENT DU JOURNAL DES SÇAVANS,

Du dernier de Janvier M. DCC. VII.

PREMIERE LETTRE DU R. P. ***. A MONSIEUR ***.

Touchant les Jumeaux monstrueux, nez le mois de Septembre dernier.

à Vitry le 16. Octobre 1706.

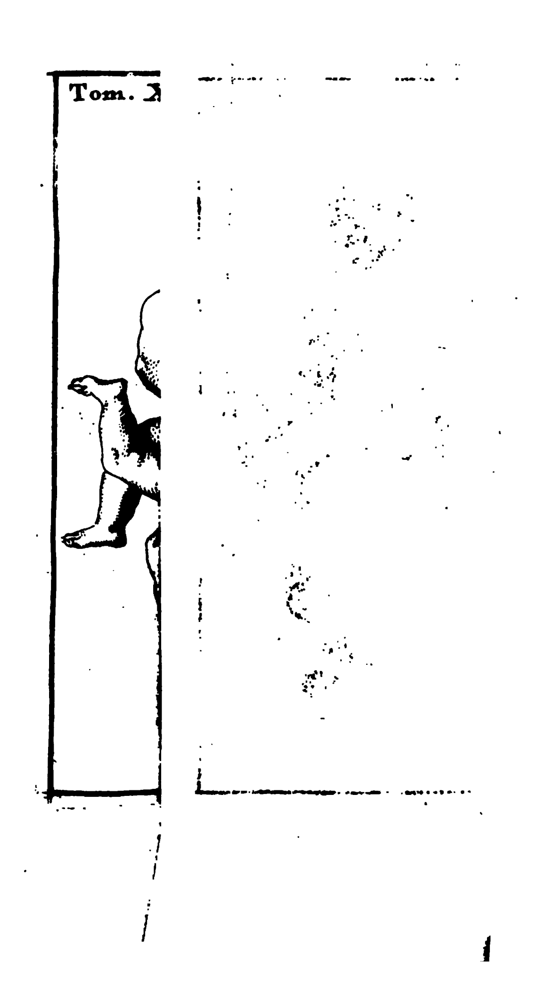
IL est vrai, Monsieur, que j'étois à Vitry le jour que les deux Enfans nâquirent, & que j'en fus averti le même jour. Ce que je fis de mieux, ce fut d'inviter M. Du Verney à venir ici, & d'écrire à Monsieur l'Abbé Bignon, afin qu'il envoiât le *Dessinateur* de l'Académie des *Sciences*, & qu'il fit observer tout ce que

la pénétration de ſon eſprit lui ſuggereroit; j'ai auſſi écrit, après la mort de ces enfans, à deux perſonnes de diſtinction : & voici à quoi ſe réduit ce que j'ai marqué dans ces Lettres.

La nuit du 19. au 20. de Septembre, Catherine Feüillet, femme de Michel Alibert, Jardinier, près de Paris, accoucha de deux enfans, unis aux hanches, n'aiant qu'un même nombril, & un même fondement.

Cette femme eſt âgée de 32. ans & demi. Elle a eu cinq enfans, dont quatre ſont en vie, & en bonne ſanté. La derniere groſſeſſe la chargeoit, & l'incommodoit un peu plus que les précedentes. Cependant elle accoucha plus facilement, & plus heureuſement qu'elle n'avoit jamais fait, quoi qu'avant le terme, ſur la fin du huitiéme mois, à ce qu'elle croit. On porta d'abord ces enfans à la Paroiſſe où ils furent baptiſez, & nommez l'un Jean, & l'autre Philippe.

Chacun de ces enfans étoit fort vif, & fort joli. Ils avoient ſeparément une tête, des bras, une poitrine, tout cela bien conditionné, & un commencement d'eſtomac juſqu'au nombril, qui eſt commun aux deux ; en ſorte que regardant ces enfans par le devant, couchez ſur le dos, on voit *un corps* de 22. pouces de longueur, terminé à chaque bout par une tête. Il ſem-
bl


Tom. X



bloit que ces deux enfans ne pourroient jamais ni se baiser, ni s'embrasser; mais ils pouvoient se regarder en face, en s'élevant un peu, pliant le col, & l'épine du dos.

Depuis l'enfoncement de la poitrine, qu'on appelle la Fossete du cœur, ou plûtôt aïant l'honneur de parler à une personne habile en toutes choses, depuis le Cartilage Xiphoïde jusqu'au nombril, il y a autant d'espace qu'il y en a dans les autres enfans jusqu'aux parties naturelles.

Dans cet endroit où est le nombril, & où ces enfans sont réünis, ils ne sont pas si gros qu'à la poitrine & au ventre, & l'on voit une espece de suture qui les entoure depuis le lieu de l'anus jusqu'au nombril, qui marque l'endroit de la réünion.

Après le nombril l'on ne voioit plus de ventre inferieur, & les parties qui doivent être au-dessous du nombril, comme sont les parties naturelles, étoient allées sortir par derriere à chaque côté du fondement.

Les os des hanches étoient unis, & il y avoit, pour ainsi dire, communion de hanches par les parties molles.

Ces hanches étoient suivies comme à l'ordinaire des cuisses & des jambes, qu'ils tenoient ordinairement croisées; en sorte que les deux pieds de Jean, étendus, alloient jusqu'aux aisselles de Philippe, & les pieds de Philippe aussi étendus, alloient jusqu'aux *aisselles de Jean.*

[redacted]

En regardant ces enfans par derriere, couchez sur leur poitrine, on voioit une tête à chaque bout, suivie de l'épine du dos jusqu'aux fesses, bien marquées pour les deux enfans, au milieu desquelles l'on appercevoit un enfoncement, qu'on croioit être le fondement commun aux deux, & de chaque côté du fondément on voioit pour chacun des enfans, des bourses & une partie virile pour uriner.

On étoit en peine, si toutes les parties de la nutrition étoient doubles, comme celles de la generation. La seule vûë de l'arriere-faix auroit lévé le doute ; mais on l'avoit jetté dans les lieux ; & l'on sçut seulement que le cordon qu'on avoit coupé au nombril, étoit fort gros, & qu'on croioit y avoir apperçû quatre vaisseaux.

J'avois prié la Sage-femme, qui remuoit ces enfans trois ou quatre fois le jour, d'observer s'ils urineroient tous deux, & si on les verroit uriner l'un après l'autre. Elle les vit uriner par les deux canaux de l'urine; mais tous deux à la fois, & non pas l'un après l'autre.

J'observai encore que le cri des deux enfans étoit fort semblable, mais que les mouvemens de la tête, des bras, & des pieds, & leurs sentimens même étoient fort differens. L'un crioit quelquefois, l'autre étant fort tranquille.

Deux jours après la naissance de ces en-

fans,

ſans, un grand nombre de perſonnes de Paris, & des environs, accourut pour les voir, & l'on entendit faire d'aſſez mauvais raiſonnemens; les uns, parce qu'ils vouloient trouver la raiſon du prodige dans la ſeule ſituation du fœtus, qu'ils ne connoiſſoient qu'imparfaitement; les autres, parce qu'ils vouloient abſolument que l'imagination de la mere eut donné cette conformation aux enfans. La plûpart diſoient, qu'elle avoit ſans doute trop ſouvent vû joüer à ce que les enfans appellent *la petengueule* : d'autres prétendoient qu'elle avoit été frappée de la vûë de quelque accouplement extraordinaire d'animaux. Quelques-uns lui attribuoient diverſes imaginations vives & bizares. Mais la mere qui paroît ſimple & vraie dans ſes paroles, a declaré que quelque recherche qu'elle ait faite dans ſon eſprit, elle ne peut ſe ſouvenir d'avoir jamais rien vû d'approchant qui ait frappé ſon imagination.

Les cinq enfans qu'elle a eû avant ceux-ci n'ont jamais eû ni marques, ni rien d'irregulier ſur leur corps; & je vous avoüe, que dès que j'ai vû les Jumeaux en queſtion, avant que d'avoir parlé à la mere, j'ai toûjours cru que l'imagination n'a eû aucune part à cette conſtruction de parties, qu'elle devoit être telle dans le germe même, qui ne fait que ſe developper dans la matrice, & que cette femme auroit eû *toute ſorte* de raiſons de dire à ces Ju-

[redacted]

meaux, ce que la mere des Maccabées diſoit autrefois à ſes enfans avec tant de foi & de lumiere : *Je ne ſçai comment vous avez été formez dans mon ſein ; car ce n'eſt pas moi qui vous ai donné la conformation à vos membres ; mais le Créateur du monde qui a formé l'homme, & qui a donné l'origine à toutes choſes.* 2. Macc. VII. 22.

Bien des gens vouloient peut-être faire entendre à peu près la même choſe, en diſant que la nature a voulu ſe joüer en cette occaſion ; mais M. du Verney me confirmant dans ma penſée, dit ſans heſiter un moment, que ce n'étoit point là l'effet de l'imagination, & il a déja fait entendre depuis la mort des enfans, que la merveilleuſe méchanique qu'il découvroit tous les jours dans la conſtruction des parties de ces enfans, pourroit lui donner lieu d'en faire une eſpece de demonſtration.

Il ſe faiſoit encore bien des diſcours touchant la ſingularité de ces monſtres ; les uns croiant qu'il n'y en avoit jamais eû de ſemblables, & les autres qu'ils devoient être aſſez communs. Pour moi étant à Paris, je parcourus le Traité *de Monſtris* de Fortunio Liceti, & je n'y trouvai que deux figures d'enfans monſtrueux, qui paroiſſent ſemblables à ceux-ci, & qu'il a tiré d'Ambroiſe Paré, ce célebre Chirurgien de Charles IX. qui a exercé la Chirurgie ſous quatre Rois, Henri II. François II. Char-

Charles IX. & Henri III. sous lequel il est mort.

Paré au 25. Livre met la figure de deux enfans, qui n'ont qu'un même nombril, dont il parle ainsi : *L'an 1570. le 20. jour de Juillet, à Paris, ruë des Gravilliers, nâquirent ces deux enfans ainsi figurez, remarquez par les Chirurgiens pour être mâle & femelle, & furent baptisez à S. Nicolas des Champs, & nommez Louïs & Louïse.*

L'on peut remarquer, que puis qu'il fallut des Chirurgiens pour connoître & distinguer le sexe des enfans dont parle Paré, ils devoient être moins formez, & moins marquez que ceux de Vitry, qui n'ont pas donné lieu d'hesiter touchant le sexe.

Paré met une autre figure presque semblable avec ce titre : *Pourtrait de deux enfans monstrueux, ausquels un seul sexe feminin se manifeste* ; & il ajoûte : *le dernier jour de Février 1572. en la Paroisse de Viaban, sur le chemin de Paris à Chartres, au lieu des Petites Bordes, une femme nommée Cypriane..... accoucha de ce monstre, lequel véquit jusqu'au Dimanche suivant.* On voit par la lettre Dominicale de l'an 1572. que le dernier jour de Février étoit un Vendredi, & qu'ainsi ces enfans ne vécurent que deux jours.

Dans ces figures le derriere de ces enfans monstrueux n'est point marqué, & c'est c

qu'il y a de plus singulier dans ceux de *Vitry*. On ne fit aucune recherche touchant ces enfans dont parle Paré ; au lieu que ceux-ci sont tombez dans les meilleures mains qu'on pouvoit souhaiter, pour être informé de tout ce qu'il y a de plus singulier, & de plus remarquable.

Ils ont vécu jusqu'au sixiéme jour. Car ils nâquirent la nuit du Dimanche au Lundi, & moururent le Samedi matin, l'un à quatre heures, l'autre à huit. M. du Verney en fut d'abord averti à Paris, & sans perdre aucun temps, il emploia si bien son éloquence, qu'il obtint du pere ces enfans morts, & les fit emporter en même temps sur les dix heures du soir au Jardin du Roi.

Le lendemain il mit ces enfans en état d'être montrez sans mauvaise odeur, les fit porter au cabinet de Monsieur l'Abbé Bignon, où je me trouvai : & voici ce que ce sçavant & habile Anatomiste fit remarquer à la Compagnie.

Observations faites depuis la mort des deux Enfans monstrueux.

1. La cause de leur mort vient de ce que le lait s'est caillé dans leur estomach. La mere troublée par le bruit qu'on faisoit dans la maison, & par l'idée d'avoir fait des enfans *monstrueux*, n'avoit peut-être point de *bon lait* à leur donner : ils ne vouloient

point

point la têter, & on leur faisoit boire du lait de vache, bouilli, & écrêmé. Il faut ajoûter que dès le Jeudi il vint un grand nombre de personnes à Vitry, pour voir les enfans, & qu'on les remua sans doute un peu trop, pour gagner des pieces de dix sols, qu'on commença à faire paier pour les voir.

2. En les ouvrant, on examina le nombril, & l'on vit que le cordon n'étoit pas tout-à-fait double; mais qu'il contenoit une veine de plus que celui d'un seul enfant. Il y avoit deux grosses arteres, & deux veines.

3. Chaque enfant avoit les parties necessaires pour la nutrition, & tout étoit semblable aux autres enfans jusqu'aux intestins grêles, ausquels on apercevoit quelque difference; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans le reste des intestins, est que le boyau *Cæcum* de chacun de ces enfans se terminoit à un seul & même *Colon*, qui avoit communication avec la vessie, dans laquelle les excremens entroient, pour sortir par les canaux de l'urine. Aussi ces canaux étoient beaucoup plus grands qu'ils ne sont aux enfans, & l'on conçoit aisément, que dans la suite ils auroient pû s'élargir pour donner passage à la matiere épaisse.

4. Dans les boyaux *Cæcum*, qui se réünissoient, on voioit que les arteres, les *veines*, & les autres vaisseaux se joi-

gnoient par anostomose ; en sorte que toutes les liqueurs du corps de chacun de ces enfans circuloient dans les deux freres ; & qu'ainsi l'un n'auroit pû être quelque temps malade, que l'autre ne l'eût été bien-tôt après.

5. Sur l'épreuve de M. Prud'homme, Chirurgien Accoucheur de Paris, nous avions tous crû à Vitry, sans excepter M. Belaistre, Medecin, que ces enfans avoient un fondement commun, & la Sage-femme croioit en avoir vû sortir des excremens. C'étoit pourtant une erreur. M. Prud'homme n'avoit peut-être pas osé enfoncer assez la sonde, de peur de blesser ces enfans. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'il n'y avoit point d'ouverture dans l'endroit de l'anus.

6. Ces enfans avoient chacun deux reins & des ureteres qui aboutissoient à la vessie. Ils avoient aussi chacun deux testicules, mais en dedans, & les bourses qui paroissoient au dehors, semblables à celles des autres enfans, étoient vuides.

7. Les os des hanches se sont trouvez separez, & on n'a rien vû qui eût pû empêcher ces enfans dans la suite de s'embrasser, de se mettre face à face, se lever sur leurs pieds, & s'aider à marcher l'un l'autre.

8. Comme les parties naturelles étoient derriere à chaque côté du fondement, les os Pubis étoient près de l'os Sacrum, avec une méchanique admirable.

Voilà, Monsieur, les remarques que je puis

puis vous envoier, en attendant que je revoie plus à loisir ces enfans au Jardin du Roi, ou que M. du Verney qui s'y applique, ait découvert, tout ce qu'ils renferment de particulier.

SECONDE LETTRE.

à Paris, le 14. *Nov.* 1706.

ON fit hier, Monsieur, l'ouverture de l'Académie des Sciences, M. de la Hire, le fils, parla le premier sur l'origine & le progrès des Barometres & des Thermometres; & le second Discours a été fait par M. du Verney, sur les enfans de Vitry. Il a exposé d'abord à peu près ce que j'ai eû l'honneur de vous écrire; mais d'une maniere qui a pleinement satisfait l'Assemblée, en montrant & les sujets mêmes & les desseins en grand de tout ce qui meritoit le plus d'attention.

Outre les deux causes de la mort de ces enfans que j'avois marquées, il en a ajoûté une troisiéme, qui est la maniere dont on les emmaillotoit: car au lieu que leur situation naturelle étoit de se regarder l'un l'autre, & d'imiter à peu près la figure d'un X. ils étoient tout-à-fait écartez & étendus sur leur dos dans les langes, une tête à chaque bout (comme on voit à la *premiere figure*) ce qui les gênoit & affaissoit trop plusieurs parties.

On ne ſçauroit aſſez loüer l'application de M. du Verney à montrer l'admirable méchanique des os & des vaiſſeaux du bas ventre, des os des iles, des iſchions, & de tout ce qui forme le baſſin. L'ordre & l'arrangement des muſcles, l'emboitement, & le jeu des os, tout étoit merveilleux, & diſpoſé d'une maniere ſinguliere, pour donner lieu aux enfans, s'ils avoient vécu, de ſe ſoûtenir ſur leurs pieds, de faire divers mouvemens, & de marcher, non pas en avant, ni à reculons, cela leur auroit été difficile; mais à côté, leurs pieds étant diſpoſez de telle maniere, qu'ils auroient été en état d'avancer peut-être autant que les Androgynes, dont parle Platon.

Une figure ne nuira pas ici, pour faire entendre comment ils auroient pû marcher à droit & à gauche, aiant leurs pieds tout-à fait tournez en dehors.

Ils auroient pû s'accorder pour lever chacun un pied, & en laiſſer deux ſucceſſivement poſez à terre; & ils auroient eû cette commodité, que chacun des freres pouvant tourner la tête vers deux côtez oppoſez, ils auroient pû voir devant & derriere, à droit & à gauche.

Les os pubis étoient attachez avec des muſcles & des tendons qui obéïſſoient, & qui pouvoient donner lieu aux enfans d'écarte *tout le haut* du corps l'un de l'autre à peu *près de l'ou*verture d'un angle de 45. degrez.

La



La vessie étoit fort remarquable. Elle étoit commune & particuliere à chacun des enfans, ou plûtôt, selon l'expression de M. du Verney, elle étoit gemelle. Et comme les excremens grossiers, qui sont souvent fort âcres, devoient y entrer aussi-bien que l'urine, elle étoit incomparablement plus forte que celle des autres hommes, on y appercevoit un tissu ferme & fort semblable à celui des gesiers.

M. du Verney a conclu de cette singuliere méchanique, & de celles qu'il a remarquées dans sept ou huit autres monstres, que des constructions si merveilleuses ne pouvoient venir ni du hazard, ni d'une cause qui agit necessairement; mais qu'elles partoient d'une main intelligente, & toute-puissante, qui formant le corps comme elle veut, sçait leur donner l'arrangement, les proportions, les mouvemens necessaires & convenables à tous les usages ausquels elle les destine. Sur quoi, M. l'Abbé Bignon, dont l'éloquence vive & lumineuse encherit toûjours sur ce qui se dit de plus beau, a fait remarquer, en loüant M. du Verney, que si les monstres ont donné lieu à des personnes peu attentives, ou peu instruites, de former des difficultez contre la Providence, qui permet des dérangemens dans la nature, ils doivent à present servir d'une admirable preuve pour la Providence même: *puisque* variant les corps comme il

lui

lui plaît, elle sçait leur donner des arrangemens si merveilleux, & si reguliers dans l'irregularité apparente, qu'ils peuvent faire autant admirer la sagesse & la toute-puissance de l'Auteur de la nature, que les objets qui nous paroissent les plus reguliers.

On publiera peut-être dans moins d'un an les Memoires de l'Académie de cette année; & vous y verrez sans doute, Monsieur, sur cet article beaucoup plus d'observations curieuses, que la breveté du temps, & les circonstances de l'Assemblée ne permettent pas de faire dans un Discours public. M. du Verney en a fait une fort belle, qu'il m'a dite en particulier : c'est que dans huit ou dix monstres qu'il a dissequé, il n'en a trouvé aucun capable d'engendrer. Il y avoit dans ceux-ci une impossibilité bien constante, parce que le sperme se seroit toûjours mêlé avec l'urine & les autres excremens. N'est-ce pas que l'Auteur de la nature aiant formé extraordinairement les germes des monstres, ne veut pas qu'ils puissent se multiplier ?

Je vois bien, Monsieur, par vôtre Lettre même, que plusieurs Sçavans seront surpris d'entendre dire, que dès le commencement Dieu a formé en raccourci ces corps, que nous appellons monstrueux. Ils croiront que dans le cas dont j'ai l'honneur de vous parler, on devroit dire simplement, que deux germes s'étant rencon-

trez

trez dans la matrice, ſe ſont croiſez & unis à peu près comme les ceriſes ou les pommes jumelles, dont on a lieu d'admirer la ſtructure. Mais vous conviendrez peut être, Monſieur, qu'on voit ici quelque choſe d'incomparablement plus ſingulier, & qu'il eſt fort difficile de concevoir qu'un arrangement auſſi admirable que celui qu'on apperçoit dans ces enfans, & qu'une méchanique qui paroît deſtinée à prévenir divers inconveniens, & à procurer les mouvemens convenables à leur état, viennent, ou d'un ſimple arrangement fortuit, ou des ſeules loix générales de la communication des mouvemens.

Quant à la queſtion, ſi dès le commencement de toutes choſes, Dieu a mis les germes du genre humain dans les hommes ou dans les femmes : permettez-moi de vous dire ſeulement, qu'il m'a paru depuis pluſieurs années, qu'il eſt contre l'analogie de la Foi, & des Myſteres, de ſuppoſer que Dieu ait mis les germes dans les femmes. J'ai lû tout ce qu'on a obſervé dans les *Memoires des Arts & des Sciences*, aux *Journaux des Sçavans* 1672. & en divers autres Recueils; & j'oſe cependant eſperer, que ceux à qui il convient d'examiner toutes ces obſervations anatomiques, pourront enfin nous apprendre, après une ſérieuſe application, que dans ce qu'on appelle les *œufs* & les ovaires des femmes, il n'y a

qu'une

qu'une matiere propre à nourrir, & à faire croître le germe qui vient de l'homme. Et veritablement il y a d'habiles Auteurs qui ont déja montré, qu'on n'établissoit la nouvelle opinion que sur des fondemens fort legers.

Au reste, depuis qu'on m'a demandé des nouvelles des Jumeaux monstrueux, j'en ai remarqué beaucoup dans les Livres, ausquels je n'avois presque pas fait d'attention. Il y en a dans les *Journaux des Sçavans* depuis l'an 1683. Il y en a un fort remarquable dans ceux de Leipsic; & il y en a d'assez singuliers dans quelques anciennes Chroniques.

On lit dans une de ces Chroniques d'un Auteur inconnu, qui a continué l'Histoire de Bede, qu'en 1043. on vit deux filles qui avoient leurs corps bien separez jusqu'au nombril, après lequel il n'y avoit plus qu'une seule issue pour tous les excremens, deux cuisses, & deux jambes. Ces filles vécurent long-tems; & ce qui est presque incroiable, la fille qui survécut porta deux ans entiers le cadavre de sa sœur, dont la pourriture & la puanteur la firent enfin mourir.

Buchanan, de même, au treiziéme livre de son Histoire d'Ecosse, parle de deux garçons monstrueux qui avoient leurs corps bien separez jusqu'au nombril, mais au-*dessous, deux cuisses* seulement, & deux jam-

jambes. Lors qu'on les piquoit aux cuisses & aux jambes, ils ressentoient également la douleur tous les deux; mais lorsque quelque chose les blessoit au-dessus du nombril, il n'y avoit que l'un d'eux qui s'en ressentit. Le Roi fit élever ces Jumeaux. Ils apprirent plusieurs langues, & devinrent très-habiles dans la Musique. L'un mourut quelques jours avant l'autre, que la corruption de son frere fit aussi mourir à l'âge de 28. ans.

Un Sçavant qui a toûjours été fort curieux m'a écrit qu'en 1634. on faisoit voir à Paris deux freres de l'âge de 16. ans, unis dans un même corps, dont l'un dormoit quelquefois, lorsque l'autre veilloit. Quoi qu'ils eussent deux bouches, il n'y en avoit qu'une qui but & qui mangeât pour nourrir les deux freres. Ces bouches servoient seulement pour les faire respirer chacun à part.

Une Dame de qualité a vû dans ses terres, en basse Bretagne, deux filles jumelles, aiant chacune tous les membres bien formez, & bien separez, étant seulement unies aux côtez, à peu près de la grandeur d'une assiette qui vêcurent jusqu'à l'âge de 22. ans. Elles avoient des inclinations très-differentes. L'une aimoit la retraite & le celibat, l'autre aimoit le monde, & auroit voulu se marier; celle-ci mourut la *premiere*, & sa sœur la suivit bien-tôt a-

près,

près ; parce qu'on ne put jamais guerir la playe qu'on lui fit, en coupant celle qui étoit morte la premiere.

Diverſes autres perſonnes m'ont parlé d'autres monſtres qu'ils ont vû, & qui ont vécu juſqu'à l'âge de 25. 30. & 40. ans ; enſorte que ſi quelque perſonne appliquée & intelligente vouloit entreprendre un Traité des Monſtres, il pourroit en faire un incomparablement meilleur, que tout ce que l'on a vû juſqu'à preſent. Je ſuis &c.

ΚΟΣΜΑ ΑΙΓΥΠΤΙΟΥ Μοναχοῦ χριστιανικὴ ΤΟΠΟΓΡΑΦΙΑ. COSMÆ Ægyptii Monachi Chriſtiana Topographia, ſive Chriſtianorum opinio de Mundo ; *c'eſt-à-dire : La Topographie Chrétienne de* Coſme *d'Egypte, Moine, ou le Sentiment des Chrétiens ſur la diſpoſition de l'Univers. Traduit par Dom* BERNARD DE MONTFAUCON, *Religieux de la Congregation de S. Maur, & inſeré dans le ſecond volume de ſa* Nouvelle Collection de Peres & d'Ecrivains Grecs. A Paris, chez Claude Rigaud, ruë de la Harpe, *in fol.* p. 256.

COSME Auteur de cet Ouvrage étoit d'Alexandrie. Il fut d'abord Marchand, *& il voiagea* beaucoup ; enſuite il ſe fit Moine

Moine, & il composa plusieurs Livres. Par les Epoques qui se trouvent marquées dans celui-ci, nous apprenons que Cosme vivoit avant le milieu du sixiéme siecle, & qu'il a été assez long-tems à perfectionner sa Topographie. Les nouvelles objections qu'on lui faisoit sans cesse, & ses propres indispositions, ne lui permettoient pas de la finir. Il avoit souvent mal aux yeux ; il se plaint d'une secheresse d'entrailles, laquelle lui causoit de très-frequentes maladies. Il fait mention dans ce volume de quelques autres Ouvrages de sa façon, sçavoir d'un Commentaire sur le Cantique des Cantiques ; de Tables Astronomiques, & d'une Cosmographie, qui contenoit *la Description de la Terre qui est au-delà de l'Ocean, & de celle qui est en-deçà.* Cette Cosmographie faisoit connoître particulierement l'Egypte, l'Ethiopie, & tous les païs, & les peuples voisins de la mer Rouge, tant du côté de l'Egypte, que du côté de l'Arabie. Ces Ouvrages ont peri, ou du moins sont si bien cachez, que les Sçavans n'ont pû encore les découvrir.

La Topographie Chrétienne est partagée en douze livres. Dans le premier, qui est précédé de quelques Discours préliminaires, l'Auteur attaque ceux qui se disant Chrétiens, croient néanmoins avec les *Gentils*, que le Ciel est rond. Dans le se-

ſecond, il propoſe le Syſtême des Chrétiens, & travaille à en prouver la verité par l'Ecriture. Dans le troiſiéme, il continue ſes preuves. Le quatriéme renferme une recapitulation de ce qu'il a avancé pour ſon hypotheſe. Le cinquiéme contient une deſcription du Tabernacle, qui, ſelon l'Auteur, repreſentoit l'Univers. Le ſixiéme traite de la grandeur du Soleil. Le ſeptiéme, de la durée des Cieux. On voit dans le huitiéme une explication du Cantique d'Ezechias, accompagnée de reflexions ſur le miracle qui arriva lorſque le Soleil rebrouſſa chemin. Dans le neuviéme, Coſme d'Egypte parle du cours des Aſtres. Il ramaſſe dans le dixiéme pluſieurs citations de Peres qu'il croit être de ſon opinion. Il décrit dans l'onziéme quantité d'animaux des Indes, & raporte diverſes particularitez touchant la Taprobane. On trouve dans le douziéme un aſſez grand nombre de paſſages d'anciens Auteurs Payens qui s'accordent avec l'Ecriture Sainte, & en montrent l'antiquité. On jugera aiſément par cette analyſe, que ce n'eſt point la methode de l'Auteur qui rend cet Ouvrage eſtimable. Il y regne une confuſion qui ſe feroit ſentir juſques dans cet Extrait, ſi nous n'avions ſoin de reduire à certains chefs ce que nous avons à dire. On verra donc ici 1. les raiſonnemens de *Coſme d'Egypte* contre les Partiſans de l

Sphere. 2. Son Syſtême, & les preuves qu'il en donne. 3. Les découvertes qu'il a faites en qualité de Voiageur géographe & naturaliſte. 4. Diverſes obſervations curieuſes, qui concernent ou l'Hiſtoire, ou la Religion.

1. Coſme d'Egypte traite les defenſeurs du Syſtême de Ptolomée, comme ceux-ci traitterent Copernic, lors qu'il mit au jour ſa nouvelle hypotheſe. Ils prétendirent d'un côté que cette hypotheſe étoit fort opposée à l'Ecriture Sainte; & de l'autre, que leur Syſtême y étoit tout-à-fait conforme: & après avoir allegué en faveur de cette double prétention une foule de citations, ils firent paſſer, du moins autant que cela dépendit d'eux, les Coperniciens pour des Novateurs dangereux, & même pour des heretiques. Si l'Ouvrage de Coſme d'Egypte avoit été connu dans ce temps-là, quelques momens de lecture auroient pû moderer leur zele. Ils s'y ſeroient vûs accablez des mêmes reproches qu'ils faiſoient aux autres. Ils y auroient appris, qu'on croioit anciennement dans l'Egliſe, que leur Syſtême étoit contraire à l'Ecriture, à la Religion, & même à la Raiſon à cauſe des Antipodes dont il ſuppoſoit l'exiſtence, ou du moins la poſſibilité. Ils y auroient lû avec étonnement, *que leurs* prédeceſſeurs avoient été regardez *dans les* premiers ſiecles de l'Egliſe, comme

me des gens qui n'étoient Chrétiens que de nom; qui méprisoient les saints Livres; qui après avoir renoncé à Satan dans leur baptême, s'y livroient de nouveau, en épousant les opinions des idolâtres, comme des extravagans, des impies, des hommes profanes & impudens au souverain degré. Ces titres, & quantité d'autres que nous ômettons, donnez à ceux qui parmi les Chrétiens embrasserent les premiers le Systême de Ptolomée, auroient apparemment engagé leurs successeurs à faire quelque grace aux Coperniciens; & à penser, qu'on court toûjours risque d'abuser de l'autorité de l'Ecriture, lors qu'on veut l'emploier à resoudre des questions purement de Physique, ou de Mathematique.

Nôtre Cosmographe Egyptien paroît convaincu, que Dieu parle dans l'Ecriture Sainte, conformément à ce qu'il a fait, en créant le monde, & sans avoir égard à nos préjugez, & il infere de-là, que le Texte Sacré doit nous servir de regle, même lors qu'il s'agit de juger des choses naturelles. Selon ce principe, il oppose aux partisans de la Sphere les endroits où l'Ecriture assure, que le Ciel & la Terre renferment toutes choses; le passage de S. Paul, où cet Apôtre enseigne, que le Tabernacle de Moyse étoit la figure de ce monde; & plusieurs autres passages, qui *marquent que les* étoiles tomberont à la

fin

fin du monde, qu'il y a des eaux au-dessus du Firmament, & que les Saints jouïssent d'une tranquillité parfaite dans le Ciel. De ces citations il conclut, que le Ciel n'est pas rond, & qu'il est immobile. S'il étoit rond, il renfermeroit seul toutes choses, il ne ressembleroit nullement au Tabernacle, qui étoit un quarré long; & la chûte des étoiles seroit impossible, n'y aiant dans la figure ronde ni haut, ni bas. Et si le Ciel tournoit, il n'y auroit pas moien de concevoir, ni que les eaux pussent se tenir au-dessus du Firmament, ni que les Bienheureux fussent jamais en repos.

Cosme n'attaque pas moins la pluralité & la solidité des Cieux, que leur rondeur, & leur mouvement. Il faut demander, dit-il, à ces prétendus Chrétiens, quel besoin on a de tant de Cieux; & si ce n'est pas assez qu'il y ait dans l'Univers deux demeures, l'une pour cette vie, & l'autre pour la vie future? Les Patriarches, les Prophetes, les Apôtres, tous ceux, en un mot, par qui l'Auteur de la nature a parlé, nous proposent-ils autre chose que ces deux demeures? Multiplier les Cieux, les faire rouler, comme font les Gentils, n'est-ce pas supposer avec eux, qu'il n'y a point de Paradis au-dessus de nous, & s'exclurre de cette felicité tranquille, qui est l'objet de l'esperance chrétienne? Qu'on nous apprenne en quel des huit ou neuf Cieux

qu'on

qu'on veut admettre, Jesus-Christ est monté ? Dira-t-on que c'est dans le premier qui est celui de la Lune, & lui assignera-t-on une demeure commune avec cette Déesse ? S. Paul ne nous enseigne-t-il pas que Jesus-Christ est élevé au-dessus des Principautez, des Puissances, des Vertus, des Dominations, au-dessus de tout ce qui porte un nom ; & par consequent au-dessus de Mercure, de Venus, du Soleil, de Mars, de Jupiter, & de Saturne, qui sont les Dieux à qui ces Chrétiens corrompus, dont nous parlons, sacrifient ? Nôtre pieux Ecrivain est aussi en peine de sçavoir comment on peut accorder la resurrection des corps, & leur entrée dans le Paradis, avec la solidité, & la dureté des Cieux. Il lui paroît que dès qu'on dit comme les Payens, que les Cieux sont durs, il faut en même tems nier avec eux, & que Jesus-Christ ait pénétré les Cieux, & que les corps des Fideles ressuscitez les doivent traverser.

Voilà, en abregé, les raisons par lesquelles ce Chrétien Alexandrin s'efforce de détruire le Systême que nous attribuons à Ptolomée, & que bien des gens préferent encore aux autres. Les Peres qui avoient vécu avant Cosme, avoient apparemment remarqué dans cette hypothese les mêmes inconveniens. Ceux qui sont venus après ont pensé comme eux ; & il est certain *qu'elle n'a été* admise que fort tard dans

les Ecoles Chrétiennes. Sur la fin du quatorziéme ſiecle, c'étoit encore un ſentiment fort commun parmi les Théologiens, que la terre étoit platte. Le Pere de Montfaucon remarque même que Toſtat, quelques années avant la découverte du Nouveau Monde, rejetta comme un dogme temeraire, & peu conforme à la Foi, l'opinion des défenſeurs de la Sphere. Venons au Syſtême de Coſme d'Egypte.

2. Il faut d'abord ſuppoſer que le Ciel & la Terre renferment tout, ſelon cette parole : *Dieu fit au commencement le Ciel & la Terre.* La Terre, comme Job l'enſeigne, eſt *ſuſpenduë dans le néant*; elle n'a ſous elle ni air, ni aucun autre corps, n'étant *fondée*, ſuivant l'expreſſion de David, que *ſur ſa propre ſtabilité.* Elle eſt quarrée, & une fois plus longue qu'elle n'eſt large; ainſi la Table qui la repréſentoit dans le Tabernacle de Moyſe, n'avoit qu'une coudée de largeur ſur deux coudées de longueur. Le Ciel eſt élevé en forme de voute au-deſſus de ce quarré; Iſaye l'aſſure, quand il dit, que Dieu *a placé le Ciel comme une voute.* Cette voute eſt appuiée ſur des murs de même matiere, leſquels environnent la Terre, & ſont par en-bas comme ſoudez avec elle, ſuivant cette parole de Job : *Il a abaiſſé le Ciel juſques ſur la Terre, la chaux a été répanduë à la maniere* de la Terre, je l'ai cimenté,

comme

[redacted]

comme on cimente une pierre quarrée. Le Ciel & la Terre ainſi joints enſemble forment donc comme une grande ſalle, quarrée de tous côtez, excepté par en-haut. La terre qui de ſa nature eſt peſante, empêche le Ciel de s'élever plus qu'il ne faut; le Ciel qui de ſa nature eſt leger, empêche la Terre de deſcendre trop bas; leur liaiſon & cette contrarieté ſont cauſe que tout demeure dans l'ordre. Ce vaſte lieu eſt partagé en deux par le Firmament, qui porte les eaux ſuperieures, & que les ſaints Livres appellent *le Ciel du Ciel*, c'eſt-à-dire, le Ciel qui eſt contenu dans le Ciel. Coſme le place juſtement à la naiſſance de la voute, le faiſant ainſi ſervir de plafond à la demeure des hommes qui ſont ſur la Terre, & de plancher aux Bienheureux. C'eſt de cette ſituation & de cette figure platte du Firmament que David a parlé, quand il a dit, que Dieu *avoit étendu le Ciel comme une peau.*

La longueur de la Terre ſe prend de l'Orient à l'Occident, & ſa largeur du Septentrion au Midi. Elle eſt diviſée en deux parties, ſçavoir en celle que nous habitons, & celle qui étoit habitée avant le déluge. La premiere tient le milieu, & eſt comme une grande île que l'Ocean environne. La ſeconde eſt au-delà de l'Ocean, & l'enferme de toutes parts; ainſi elle eſt entre *l'Ocean & les murs celeſtes*, avec leſqu

[redacted]

les extrémitez de cette Terre ſont unies. Le Paradis terreſtre eſt dans la partie orientale de ce Continent ; c'eſt delà qu'étoit parti Noé , lors qu'après le deluge il vint dans l'arche aborder en Perſe. C'eſt auſſi de-là que viennent le Gange , le Nil , le Tigre , & l'Euphrate. Ces quatre grands fleuves après être ſortis d'une même ſource, coulent ſous l'Ocean par divers canaux, & vont ſe rendre aux endroits de nôtre Terre , où l'on croit communément qu'ils prennent naiſſance. La ſuperficie de la Terre où nous demeurons eſt inégale : aſſez baſſe du côté du Midi, & de l'Orient, elle s'éleve toûjours vers le Septentrion & l'Occident. Cela ſe prouve par le cours des fleuves : le Tigre & l'Euphrate , qui vont du Septentrion au Midi, coulent avec une grande rapidité , parce qu'ils deſcendent ; le Nil au contraire, qui va du Midi au Septentrion, coule très-lentement. Quoique les extrémitez de nôtre Terre ſoient élevées à l'Occident , elles le ſont néanmoins beaucoup plus au Septentrion. Nôtre Auteur ſuppoſe, qu'il y a là une montagne d'une hauteur, & d'une groſſeur prodigieuſe, qui a la figure d'un cône, dont le ſommet eſt arrondi. Cette montagne eſt d'une merveilleuſe utilité dans ce Syſtême.

Le Soleil, la Lune, & les autres Aſtres, *conduits par les Anges* , ſont perpetuellement le tour de cette grande maſſe , &

for-

forment ainsi la brillante Couronne, dont le Prophete fait mention, en disant : Seigneur, *Vous benirez la Couronne de l'année.* C'est par le moien de cette montagne, que Cosme d'Egypte prétend expliquer la difference du jour & de la nuit, l'ordre des saisons, & les éclipses du Soleil & de la Lune. Il fait nuit sur nôtre Terre, lorsque le Soleil est de l'autre côté de la montagne; & lors qu'il est en deçà de la montagne, il fait jour. Comme elle est d'une forme qui va toûjours en grossissant vers le bas, & que le Soleil suit une ligne spirale, en tournant tout autour, comme s'il tournoit autour d'un cylindre; quand il se trouve vis-à-vis de la partie la plus basse de la montagne, il demeure plus long-tems caché par rapport à nous, & fait l'hiver, & les longues nuits. Les nuits & le froid diminuent à mesure qu'il s'éleve, & quand il est vis-à-vis du milieu du cône, nous avons le printems, & des jours égaux aux nuits. Enfin lorsque le Soleil est parvenu au plus haut point de sa spirale, il nous donne l'été, & de grands jours, le sommet de la montagne ne nous le dérobant que très-peu de tems. Il descend ensuite, & fait au milieu de sa course l'automne, & son équinoxe.

Selon les défenseurs de la Sphere, l'éclipse du Soleil arrive, lorsque la Lune se trouve entre le Soleil, & nos yeux; & l'é-

l'éclipſe de la Lune, lorſque l'ombre
Terre couvre cet Aſtre. Nôtre A
pour expliquer l'une & l'autre éclipſe
croit avoir beſoin que de ſa mont
Dans l'éclipſe du Soleil, elle lui tie
de Lune, & dans l'éclipſe de la Lun
lui tient lieu de Terre. La rondeur
cime de cette commode montagne l
à rendre raiſon de a figure de l'omb
paroît dans la Lune pendant ſon é
Il dit qu'il n'a pas le loiſir d'entrer d
plus grand détail aſtronomique; & il
ſon de s'en abſtenir; car entr'autres
ſitions, il en fait une qui ſeule pr
tout ce qu'on auroit à lui objecter. Il cr
le cours des Aſtres dépend de la v
des Anges, qui les gouvernent com
le jugent à propos, pour l'utilité de l
me & des autres créatures. Au reſte
çoit d'autant mieux, que la montagn
cauſer l'éclipſe du Soleil, qu'il s'in
avoir démontré dans ſon Livre, que
metre de cet Aſtre n'a que l'étend
deux climats.

Tel eſt le Syſtême de Coſme d'E

nes choses. Aussi n'avoit-il appris son Systême, ni dans l'Ecole de l'Eglise d'Alexandrie, ni dans celles des autres Eglises fameuses. Il le tenoit d'un Docteur Chaldéen, nommé Patrice, grand Maître (selon lui) homme divin, célébre par sa science, & par le merite extraordinaire de Thomas d'Edesse son disciple, qui dans le tems que nôtre Auteur écrivoit, gouvernoit en qualité d'Evêque Catholique toutes les Eglises de Perse. Mais ce qui attachoit Cosme à la doctrine de Patrice, ce n'étoit pas tant l'autorité de ce sçavant homme, que celle de Dieu. Il étoit persuadé que Dieu même étoit l'Auteur du Systême de Patrice : & voici son raisonnement là-dessus. Dieu s'expliquoit par Isaye, quand ce Prophete écrivit, que le Ciel étoit bâti comme une voute. Cyrus s'étant rendu maître de Babylone, lut sans doute les écrits d'Isaye : il y étoit trop interessé pour ne le pas faire. S'il les lut, il ajoûta foi, non seulement à ce qui regardoit sa gloire & son Empire, mais aussi au reste, & par conséquent au passage dont il s'agit. Les plus habiles Chaldéens, qui cherchoient à plaire à ce Conquerant, se conformerent certainement à ses idées, & ne manquerent point d'approuver comme Cyrus le Systême de la voute. Après l'avoir approuvé, ils se firent un plaisir de l'enseigner à leurs *disciples*; & ceux-ci l'aiant communiqué à

leurs descendans, il est enfin
une longue suite d'années, à la
de Patrice leur compatriote.

3. Les Descriptions Géograp
les Observations de Cosme d'Eg
commerce qui se faisoit de son
sur differentes choses qui appar
l'Histoire naturelle, meritent
des Lecteurs. Il divise la terre
parties, comme tous les autres a.
ne connoissoit que quatre golfes
par l'Ocean, sçavoir le golfe Rom
à-dire la mer Mediterrannée; le g
bique, ou la mer Rouge; le golfe
se, & la mer Caspienne. Il croi
bien que Strabon, que cette mer
de l'Ocean, & il n'avoit pas plus
noissance que lui de la mer Baltiq
dit que tous ces golfes sont navi
mais que pour l'Ocean, il ne l'est
& les raisons qu'il en apporte, so
mense étendue de l'Ocean, les fréq
tempêtes qui y regnent, & les v
très-épaisses qui le couvrent, & qui
curcissent le Soleil. Il raconte qu'en
aux Indes, il se vit sur le point d'êt
porté dans cette mer terrible, & qu'
mençoit déja à sentir l'intemperie d
qu'on y respire. Il peint d'une m
naïve sa fraieur, & celle de ses comp
de voiage; & il observe qu'en cette
sion, il vit une grande multitude d'
ppellez Suspha.

Ce Cosmographe mesure la longueur de la Terre; sur une ligne qu'il tire de la Chine aux Colonnes d'Hercule; & sa largeur sur une autre ligne qu'il fait aller de la mer Caspienne à une contrée appellée Sase, qu'il met à l'extrémité de l'Ethiopie. Il compte par mesure de trente milles chacune. Il y a, selon lui, de la Chine à l'entrée de la Perse, en traversant les païs de Juvia, des Indiens, & des Bactriens, environ 150. mesures. L'étenduë de la Perse est de 80. mesures. De Nisibe à Seleucie il y en a 13. & de Seleucie aux Colonnes d'Hercule plus de 150. Ainsi la Terre a 400. mesures de longueur, ou peu s'en faut. Elle n'en a guéres que 200. de largeur: car on compte ici de la mer Caspienne à Byzance 50. mesures; 50. de Byzance à Alexandrie; 30. d'Alexandrie aux Cataractes; 30. des Cataractes à Axom, & environ 50. d'Axom au païs de Sase. Après cette supputation, Cosme n'oublie pas de faire souvenir de son Systême, & de la table du Tabernacle de Moyse.

Il appelle *Zingion* la côte d'Afrique, qui est au-delà du détroit de la mer Rouge. Les habitans de cette côte, observe le Pere de Montfaucon, la nomment encore *Zangui*; d'où vient le nom de *Zanguebar*, qui ne signifie autre chose que *Continent*, ou terre ferme de *Zangui*. Les contrées d'Afrique dont Cosme fait mention, sont celle

de Safe, la Region qui porte l'encens, la Barbarie, le Roiaume d'Axom, qui comprenoit la Province d'Agau, & s'étendoit jusqu'à la mer Rouge, où il avoit une ville, & un port nommé Adoul. Le païs de Safe abondoit en or, & il s'y tenoit une espece de foire qui duroit cinq ou six jours. Une troupe de plus de 500. hommes, composée de Marchands étrangers, & d'Axomites, envoiez par leur Roi, s'y rendoient de deux en deux années, avec une escorte que leur donnoient les Officiers d'Agau. Leurs marchandises consistoient en bœufs, en sel, & en fer. Etant arrivez en un certain endroit de la frontiere, ils tuoient leurs bœufs, & les coupoient par morceaux. Ils exposoient ensuite ces morceaux, leur fer, & leur sel à la vûë des Safiens, dont ils n'entendoient pas le langage. Ceux-ci s'approchoient, & mettoient sur ce qu'ils vouloient avoir un ou plusieurs petits lingots d'or, qu'ils appelloient *Tancharas*, puis ils se retiroient. Le vendeur venoit voir, & s'il étoit content du prix, il l'emportoit, & laissoit sa marchandise à l'acheteur; sinon il n'y touchoit pas, & il étoit libre à l'acheteur de reprendre son or, ou d'en augmenter la quantité. La foire finie, les Marchands s'en retournoient armez de peur d'être volez. Ils mettoient six mois en tout à faire ce voiage, & étoient beaucoup moins de tems à revenir, qu'à aller,

aller, soit parce qu'ils n'avoient plus de bétail à conduire, soit parce qu'ils craignoient que l'hiver & les pluyes ne les surprissent. „Car les sources du Nil, dit nôtre Auteur, sont dans ce païs-là, & plusieurs rivieres grossies par l'abondance „ des pluies, inondent les chemins. On y „ a l'hiver, quand nous avons l'été. Il y „ pleut trois mois de suite, & ces pluies „ forment une infinité de torrens, qui se „ précipitent tous dans le Nil." Personne n'avoit parlé si clairement de la source du Nil avant Cosme d'Egypte. Ce qu'il en a dit a été confirmé par des Jesuites qui ont été sur les lieux, & qui ont trouvé cette source dans la Province d'Agau.

Les habitans de la Barbarie, tiroient de l'interieur de l'Afrique, du bois d'ébene, de la canelle, & d'autres marchandises qu'ils portoient par mer ou à Adoul, ou chez les Homerites, ou en Perse, ou dans l'Inde. De la Barbarie à l'endroit de l'Arabie qu'occupoient les Homerites, il n'y avoit qu'un trajet de deux jours. La Reine de Saba, dont l'Ecriture parle, étoit Reine des Homerites, selon nôtre Auteur; & c'étoit de la Barbarie qu'elle avoit fait venir l'ébene, les singes, & l'or dont elle fit présent à Salomon. Les Ethiopiens faisoient un grand trafic de dents d'élephans, ils en portoient dans l'Inde, en Perse, en *Arabie*, & *par* tout l'Empire Romain.

Du tems de Cosme, la presqu'isle occidentale de l'Inde étoit fort connue ; un grand nombre de Marchands Ethiopiens, Arabes, Egyptiens, & Persans, y commerçoient. Leur navigation se bornoit ordinairement à l'isle de Taprobane, que les gens du païs appelloient *Sieledive*, & que nous nommons à present Ceylan. Il falloit cinq jours, & autant de nuits pour passer de la Terre-ferme dans cette isle. Elle appartenoit à deux Rois qui se faisoient toûjours la guerre, & dont l'un étoit maître d'une contrée, où il y avoit de riches mines d'hyacintes. Elle produisoit beaucoup de noix de *Cocos*, que nôtre Auteur appelle *Argellia*, & qu'il décrit assez exactement. Il nomme *Ronchosura*, la liqueur agréable que ces noix renferment. *Il dit* que dans le voisinage de la Taprobane, *il* y a une grande multitude de petites isles qui sont aussi très-fertiles en noix de cocos, & qui sont fort près les unes des autres. Ce sont les Maldives. Il admire l'heureuse situation de la Taprobane : c'étoit le rendez-vous general de tous les Marchands de l'Orient & de l'Occident. Les Persans qui y amenoient des chevaux n'y paioient point de droit d'entrée. Les élephans s'y vendoient à proportion de leur grandeur. L'Auteur remarque que les Indiens sçavoient apprivoiser ces animaux, au lieu que les Ethiopiens n'en pouvoient venir à bout.

Il

Il met le long de la côte, qui s'étend depuis l'embouchure du fleuve Indus, jusqu'au cap que nous appellons de *Comorin*, cinq endroits principaux où l'on trafiquoit; sçavoir, Sindou, Orrhotha, Calliane, Sibor, & Malé. On reconnoît le premier dans le nom de *Send*, que porte encore le fleuve Indus. Orrhotha pourroit être Surate. Le Pere de Montfaucon conjecture, que Calliane c'est Calicut; mais il nous semble qu'il se trompe; car Calicut est dans le païs que Cosme appelle Malé, & qui est different de ce qu'il nomme Calliane. Malé c'est certainement le Malabar. *Barr* signifie Continent, comme *Dive* signifie isle: ainsi *Malabar* veut dire *Continent de Malé*; Maldives, *isles de Malé*; Sieledive, *isle de Siele*. Malé, ou le Malabar comprenoit les lieux appellez Parti, Mangarout, Salopatan, Nalopatan, & Pudapatan. Cosme, en parlant de l'autre côté de la même peninsule de l'Inde, ne fait mention que de Marallo & de Caber. On trouve après cela, ajoûte-t'il, le païs d'où vient le clou de girofle, & enfin la Chine; au-delà, il n'y a que l'Ocean. Il assure avec raison, qu'il y a aussi loin à peu près de la Taprobane à la Chine, que de cette isle au golfe de Perse. Les Marchands de Ceylan negocioient avec les peuples de tous les lieux que nous venons de nommer, & alloient prendre chez les uns dequoi accommoder

moder les autres. Ils trouvoient du musc à Sindou, de l'érain & du bois de *Sesame* à Calliane; du poivre le long de la côte de Malé de la soye à la Chine; de l'aloës & du clou de girofle dans d'autres païs que Cosme ne nomme point. Les Sçavans seront peut-être bien-aises de s'exercer à chercher ce que c'est que la *Tzandane*, qui venoit aussi de ces païs-là; & ce qu'il entend par l'*Androstachys*, que fournissoit Sindou, & par l'*Alabandenon* qu'on prenoit à Caber. Cosme place les Huns dans la partie septentrionale de l'Inde. Il en parle comme d'un peuple blanc, & très-nombreux, qui aimoit passionément les émeraudes: les Ethiopiens leur en portoient.

4. Il nous a conservé dans cet Ouvrage quelques fragmens d'anciens Historiens, dont les livres sont perdus, & qui, à ce qu'il lui paroît, s'accordoient fort bien avec l'Ecriture Sainte. Il trouve dans Berose, & dans quelques autres Historiens Chaldéens qu'il ne nomme pas, tous les Patriarches qui ont vécu jusqu'au déluge, bien marquez. Il y reconnoît Adam sous le nom d'Alorus, Seth sous celui d'Alaaprus, & Enos sous celui d'Almedon. Caïnan y est appellé Ammeon; Malaleel, Ammegalarus; Jared, Daorus; & Enoch, Everodach. Mathusalé y porte le nom d'Amempsinachus; Lamech, d'Otiortés; & *Noé*, *de* Xisuthrus. Sous le Regne de Xi-

suthrus

suthrus arriva, selon Berose, un deluge, qui fit perir tous les hommes, à la reserve de ce Prince & de sa famille, qui se sauverent en montant par l'ordre de Dieu dans un vaisseau, lequel s'arrêta sur les montagnes d'Armenie après que les eaux se furent retirées. Cosme cite Timée, Ephorus, Pithéas de Marseille, Xenophane Colophonien, Manethon, Cheremon, Apollonius Molo, Apion le Grammairien, Dius, & l'Historien Menandre. Ils ont, à ce qu'il prétend, parlé conformément à son Systême, & à l'Ecriture Sainte; les uns dans des Histoires générales, les autres dans des Histoires particulieres d'Egypte, ou de Phenicie. Il fait aux Philosophes Grecs, chez qui le Systême de la Sphere avoit le plus de cours, le même reproche qu'un autre Egyptien avoit fait autrefois à toute leur nation, en disant à Solon, que les Grecs ne cessoient point d'être enfans. Si on étoit obligé d'avoir recours à des paiens, remarque-t-il, pour sçavoir de quelle maniere Dieu a construit le monde, les Grecs seroient les derniers qu'il faudroit consulter. On rencontre souvent la verité, en parcourant les Livres des Egyptiens, des Chaldéens, & des Pheniciens; parce que ces peuples ont presque toûjours été en commerce avec les Juifs, & que d'ailleurs les Sciences ont commencé à fleurir parmi eux *dès les tems les* plus reculez; mais qu'ap-

prendre des Grecs, qui ne sçauroient
me écrire, si Cadmus ne s'étoit
sortir de Phenicie, & d'aller leur
l'alphabet ?

Il croit avec plusieurs autres, qu
enseigna le premier aux hommes l'u
lettres, après l'avoir apris de Die
sur la montagne de Sinaï. Le dese
lon lui, servit d'école aux Israëli
s'exercerent à écrire pendant tout
qu'ils y furent. „ De-là vient,
„ que dans la solitude du mont Si
„ dans tous les lieux où les Israë
„ sejourné, on voit toutes les pie
„ se sont détachées des rochers,
„ de lettres hebraïques. C'est de
„ rends témoignage, moi qui ai
„ dans ce païs-là. Quelques Juifs
„ soient, que ces inscriptions poi
„ *Tel départ, d'une telle Tribu, une*
„ *née, un tel mois.* „ Il fait quel
tres observations qui regardent aus
toire des Juifs. Il assure, par exem
de longues & profondes traces de r
chariots, faisoient encore connoître
tems l'endroit où les enfans d'I
voient traversé la mer Rouge, en
de l'Egypte. Contre l'opinion con
il avance que Moïse ne suppose po
soit arrivé de miracle, lors qu'il
Israëlites, que leurs vêtemens,
souliers ne se sont point usez dans l

pendant quarante ans. *Deuter.* 29. *v.* 5. Cosme dit que cela signifie seulement que rien ne leur avoit manqué pendant tout ce tems-là. Or, selon lui, rien ne leur avoit manqué; parce que des Marchands leur avoient toûjours porté les choses necessaires. „ Sans cela, où auroient-ils pris „ des habits & des souliers pour leurs en„ fans nez dans le desert? Ces enfans pou„ voient-ils porter les longues robes & les „ grands souliers de leurs peres? D'ailleurs, „ comment les Israëlites auroient-ils pû of„ frir tous les jours de nouveaux pains de „ proposition, si des Marchands ne leur „ avoient voituré du bled?

Ce qu'il raconte d'un Roi des Huns, nommé Gollas, est tout-à-fait extraordinaire. Ce Prince aiant assiegé dans l'Inde une ville qui étoit bâtie au milieu des eaux, s'en rendit maître, en faisant boire à ses chevaux & à ses élephans toute l'eau qui l'environnoit. Il avoit ordinairement deux mille élephans dans son armée. C'est ainsi que Xerxès desseichoit les rivieres par la multitude des hommes & des chevaux qui le suivoient. Les Huns qui firent autrefois tant de ravages dans l'Europe, venoient de ceux dont nous parlons. Ils sortirent de la Scythie, & on les appelloit tantôt Massagetes, tantôt Abares, & quelquefois Magiares.

La longue inscription Grecque que l'on voioit

voioit à l'entrée de la ville d'Adoul du côté de l'Occident, & que Cosme nous a conservée, est un monument historique très-curieux. Elle étoit gravée en partie sur une espece de chaize de marbre blanc, & en partie sur une grande table quarrée. Dans le tems que notre Auteur étoit à Adoul, c'est-à-dire vers le commencement de l'Empire de Justin, Elesbaan Roi des Axomites, qui se preparoit alors à faire la guerre aux Homerites, voulut avoir une copie de cette inscription, & envoia ses ordres là-dessus à Asbas Gouverneur de la ville. Asbas prià Cosme & un autre Marchand, appellé Menas, de se transporter sur les lieux, & de travailler à cette copie, qu'ils eurent grand soin de faire double. Dans l'inscription le Roi Ptolomée, fils de Ptolomée & d'Arsinoë, après s'être attribué une origine toute divine, fait avec beaucoup d'ostentation & de vanité un long dénombrement de ses victoires, & des peuples dont il a triomphé. Nous ne nous attacherons qu'à ce qui regarde l'Ethiopie. Ptolomée dit qu'il a vaincu les nations de Gazé, d'Agamé, & de Sigué, & qu'il s'est saisi de la moitié de leurs biens : qu'il a soûmis celles de Tiamo ou Tziamo, de Gambela, de Zingabene, d'Angabe, de Tiama, d'Athagaos, de Calaa, & celle de Semena qui habitoit au-delà du Nil, sur des montagnes toûjours couvertes de glaces &
de

de brouillards, & où l'on enfonçoit dans la neige jusqu'aux genoux : qu'il s'est rendu maître des peuples de Lasine, de Zaa, de Gabala, d'Atalmo, de Bega, & des Tangaïtes : qu'aiant assujetti ceux d'Annime & de Metine, qui demeuroient dans des rochers escarpez ; il a dompté les Seséens, les Rauses, & les habitans de Solate. Cette inscription est dattée de la vingt-septiéme année du Regne de Ptolomée. Le Pere de Montfaucon prétend, contre le sentiment de Cosme d'Egypte, que ce Ptolomée est celui qui fut surnommé Evergetes, & qui étoit petit-fils de Lagus, & fils de Philadelphe ; & il dit qu'Eusebe s'est trompé dans sa Chronique, en ne donnant à Evergetes que vingt-quatre ans de Regne. Ce sçavant Benedictin tâche de retrouver dans l'Ethiopie tous les noms qu'on vient de voir. Il observe que les Abissins appellent leur Roiaume Gheeza, & qu'Agamé est une contrée du Roiaume de Tigra, aussibien qu'Ava, nommée à présent Afa, & que Tziamo, qu'on appelle maintenant Tzama. Il ne connoît ni Gambela, ni Zingabene, ni Angabe. Tiama pourroit être une contrée du Roiaume de Bagamedre, appellée Tzama, Athagaos est apparemment l'une des deux Provinces d'Abissinie, qui portent le nom d'Agao. On ne sçait ce que c'est que Calaa ; pour Semena, c'est la *Province de* Samen ou Semen, son *nom & ses montagnes* la font reconnoître.

Les

Les peuples de Lasine, de Zaa, & de Gabala, portoient encore les mêmes noms du temps de Cosme; mais ils les ont perdu depuis: ce qui est aussi arrivé à ceux d'Atalmo, de Bega, d'Annine, & de Metine, & aux Tangaïtes. Les trois peuples qui restent étoient dans la Barbarie, dont la capitale, selon Ptolomée, s'appelloit Raptos, nom qui a quelque rapport avec celui de Rause.

Lorsque Cosme d'Egypte composoit cet Ouvrage, la Religion Chrétienne étoit déja solidement établie dans les pays les plus éloignez. Il y avoit dans la Taprobane une Eglise Chrétienne de Persans, dont le Clergé étoit composé d'un Prêtre, d'un Diacre, & d'un nombre suffisant de Clercs & de Ministres inferieurs. Il est croiable que les Chrétiens de cette isle, qui trafiquoient avec les Chinois, & les autres peuples Orientaux, leur avoient annoncé l'Evangile. On voit une semblable Eglise Chrétienne dans le Malabar. A Calliane il y avoit un Evêque, & par consequent un Clergé, & un peuple plus nombreux. Ces Eglises relevoient immediatement de celle de Perse, qui sans doute en étoit la mere. Elle avoit eû saint Thadée pour Fondateur. Elle étoit Nestorienne, & son Patriarche residoit à Babylone, c'est-à-dire à Seleucie, sur le Tigre; car l'ancienne Babylone, qui avoit été bâtie sur l'Euphrate, ne subsistoit plus.

plus. L'Ordination des Evêques de Calliane se faisoit en Perse ; & c'étoit aussi dans la Perse que le Clergé de la Taprobane recevoit les Ordres, quoi qu'il lui eût été bien plus commode de les prendre à Calliane. Il en étoit de même apparemment du Clergé de Malabar. L'isle de Dioscoride, ou de Zocotora, étoit remplie de Chrétiens, gouvernez par des Ecclesiastiques ordonnez en Perse. Ses habitans étoient Grecs, & y avoient été établis par les Ptolomées, successeurs d'Alexandre. Ils retenoient toûjours leur ancien langage, remarque nôtre Auteur, & ils étoient en grand commerce avec les Ethiopiens. Cosme dit qu'il y avoit une infinité d'Eglises, d'Evêques, de Moines, de peuples Chrétiens chez les Huns, chez les Bactriens, dans l'Inde, dans la Medie, dans la Perse, dans l'Armenie, dans l'Ethiopie interieure, & dans le Roiaume d'Axom. Il assure que l'Evangile avoit été prêché sur tous les bords de la mer Rouge, & de la Mediterranée ; & que les Arabes, les Pheniciens, les Syriens, les Mesopotamiens, les Nobates, les Garamantes, les Egyptiens, les peuples de la Libye, de la Pentapole, & de la Mauritanie, avoient embrassé la Religion de Jesus-Christ. Il ajoûte que cette Religion n'avoit pas fait moins de progrès dans les autres parties de l'*Univers*, & qu'elle fleurissoit non seulement

ment dans toutes les Pro
mineure ; mais aussi dans
tentrionales. „ Les Scyth
„ Hyrcaniens, les Herules
„ les Helladiciens, les Ill
„ mates, les Goths, les
„ Romains, & les Franc
„ en Jesus-Christ, & ann
„ ne.

Il a des sentimens asse
les Anges : voici un abreg
qui n'est assurément pas
Dieu a voulu que le bonhe
pendit des services qu'ils
Image, c'est-à-dire à l'h
Anges, dit saint Paul[r],
Esprits qui tiennent lieu de
Ministres ? ne sont ils pas
cer leur ministere en faveu
vent être les heritiers du sa
triéme jour de la création
quez à differens emplois.
ordre de regler le mouvem
sur-tout du Soleil & de la
furent chargez du soin de
mer dans le vaste espace
nuages, les vents, les p
& les autres méteores.
Puissances de l'air refusa
béir, & à son exempl
Esprits se revolterent.
pas de s'être ainsi rendu

t-il vû l'homme, qu'il fut jaloux de sa
oire, & qu'il resolut sa perte. Il le ten-
, il le seduisit, il attira sur lui l'indigna-
on de Dieu, qui le condamna à la mort.
es Anges qui étoient demeurez fideles, a-
oient été sensibles à la perte de leurs com-
ignons; mais infiniment plus touchez de
chûte de l'homme, ils pleurerent amere-
ent son malheur, & commencerent à se
écourager. Comme tout avoit été fait
our lui, ils crurent que son infidelité al-
oit causer la ruine de l'Univers, & inter-
ompre des travaux qui devoient un jour
eur procurer un éternel repos. Le monde
ubsista à la verité, mais ils n'en furent
as plus tranquiles. Une autre frayeur suc-
eda à la premiere; ils craignirent de se fa-
guer inutilement, en ne travaillant que
our un coupable. Ce qui les rassura en-
, ce furent les bontez que Dieu conti-
a d'avoir pour l'homme après son peché.
esperer ent de le voir rentrer en grace,
prévirent que de sa posterité naîtroit un
nd Adam, qui satisferoit pleinement
Justice de Dieu. Dès que ce nouvel
m parut, ils témoignerent d'une ma-
bien éclatante la joie que leur causoit
aissance; car l'air retentit de leurs
s, & ils firent briller un nouvel As-
Ils servirent ensuite leur Liberateur
le desert, après qu'il y eut vaincu
rebelle; & sa Resurrection aiant
heu-

heureuſement terminé ſon Ouvrage, ils ſe montrerent en habits blancs, & ſe mêlerent parmi les hommes pour la celebrer. Après cela ils le virent avec un plaiſir infini, s'élever au-deſſus d'eux, & ſe mettre en poſſeſſion de la felicité qu'ils attendent, & dont ils ne joüiront neanmoins qu'à la conſommation des ſiecles. Alors la figure de ce monde paſſera, & les étoiles tomberont du Ciel, parce qu'ils ceſſeront de les ſoûtenir. Alors ces Vertus celeſtes s'ébranleront, la reſurrection generale ſe fera au ſon de leurs trompettes; & l'homme devenu immortel n'ayant plus beſoin de leur miniſtere, elles seront récompenſées de leurs longs ſervices. Les Anges ne deſirent que cet heureux moment, qui doit les mettre en liberté. En attendant qu'il arrive, & qu'ils ceſſent enfin d'être ſujets au changement; ils ſoûpirent, ils gemiſſent, ils ſouffrent, ſelon ces paroles de ſaint Paul: *Tout le deſir des créatures eſt dans l'attente de la manifeſtation des enfans de Dieu; parce qu'elles ſont aſſujetties à la vanité; & elles ne le ſont pas volontairement, mais à cauſe de celui qui les y a aſſujetties. Auſſi doivent-elles être délivrées de cet aſſerviſſement à la corruption, pour participer à la liberté de la gloire des enfans de Dieu; car nous ſçavons que juſqu'à maintenant toutes les créatures ſoûpirent, & ſont comme dans le travail de l'enfantement.*

Dans

Dans une objection que Cosme suppose qu'on lui fait, nous voyons que quelques Chrétiens opposez à son Systême, croyoient que Dieu éclairoit & instruisoit immediatement par lui-même les enfans qui mouroient dans le sein de leurs meres. Il n'est point de ce sentiment. „ Il n'y a que „ celui qui les juge, dit-il, qui connoisse „ parfaitement leur sort ; les hommes ne „ peuvent pas tout sçavoir dans cette vie. „ Nous disons seulement, autant que cela „ nous est permis, que ces enfans demeu„ rent comme dans un état mitoyen, sans „ récompense, & sans punition ; sans ré„ compense, parce qu'ils n'ont jamais res„ senti les peines de cette vie ; sans puni„ tion, parce qu'ils n'en ont jamais goûté „ les douceurs. „

Jean Jacques Frisius, & Possevin, ont fait mention de Cosme d'Egypte ; mais ils n'avoient pas vû cet Ouvrage. Pierre Lambecius en avoit vû un fragment. La Topographie Chrétienne est en manuscrit dans la Bibliotheque du Vatican, & dans celle du Grand Duc. Le manuscrit de Rome est très-bien conditionné, & enrichi de figures, qui peut-être ont été dessinées d'après les originaux, mais il y manque le douziéme Livre. Le manuscrit de Florence est plus complet, puis qu'il n'y manque que le dernier feüillet ; & c'est cet *exemplaire* que le Pere de Montfaucon a

ſuivi. Cette édition nous paroît digne de celui qui l'a faite, & de celui à qui elle eſt dédiée. On y trouve un texte correct, une traduction claire & naturelle, des remarques ſçavantes & judicieuſes, des Tailles-douces d'autant plus curieuſes & plus utiles, que, ſelon toutes les apparences, les deſſeins en ſont de Coſme même. Le Pere de Montfaucon donne de grands éloges à Mr. Salvini Florentin, qui lui a aidé à tranſcrire cet Ouvrage. Il en merite ſans doute lui-même de beaucoup plus grands, & le Public eſt trop équitable pour les lui refuſer.

Médaille de LOUIS XII. expliquée par le P. H. Jeſuite.

LA Medaille de Loüis XII. dont parle Mr. de Thou dans ſon Hiſtoire, eſt aſſurément ſinguliere; mais il l'explique mal. Elle eſt d'or, au Cabinet du Roi. Mr. Petau Conſeiller au Parlement l'a publiée, & après lui Mr. le Blanc, dans ſes Monnoyes de France. Elle a pour inſcription du côté de la tête: LUDO. FRAN. REGNIQ. NEAP. R. avec la tête de Loüis XII. couronnée. Au revers ſe voyent les armes de France, qui ſont trois Fleurs de lys: la Couronne eſt ouverte. La Deviſe: ✠ PERDAM BABYLONIS NOMEN. Elle *eſt priſe* du Chap. XIV. de la Prophetie *d'Iſaïe*, verſ. 22. Mr.



Mr. de Thou s'eſt imaginé, que c'étoit une menace que faiſoit le Roi Louïs XII. de ruiner Rome, à l'occaſion de ſes broüilleries avec le Pape Jules II. Et que par un terme de mépris il a voulu dénoter Rome par le nom de Babylone. Les ennemis du S. Siege adoptent volontiers cette explication : parce qu'ils y trouvent ce qui eſt de leur goût ; ſçavoir Rome mépriſée, même par un Roi Très-Chrétien : mais cette explication eſt très-fauſſe, & injurieuſe à la memoire & à la pieté de Louïs XII.

Il faut remarquer 1. Que cette Medaille a été frappée à Naples. Cela eſt viſible par la legende : *Ludovicus Francorum, Regnique Neapolitani Rex*. 2. Que les Rois de Naples ſont auſſi Rois de Jeruſalem, depuis l'Empereur Frederic II. 3. Que Louis

XII. prit Naples en 1501. 4. Qu'il prit alors les titres de *Roi de France, de Jerusalem, & de Naples*, comme Guicciardin le rapporte dans son 5. livre : ou bien, comme il se lit dans l'Edit de Loüis XII. pour la création du Parlement de Provence l'an 1501. chez Mr. Jolly, au premier tome des Offices de France, page 472. *de France, de Naples, & de Jerusalem.* 5. Que cette année-là même que Loüis XII. prit Naples, ou du moins l'année suivante, cette Medaille y fut frappée, neuf ans auparavant qu'il se fût brouillé avec le Pape Jules II. Car passé l'an 1503. il ne prit plus le titre de Roi de Naples. Ce n'est donc pas Rome que Loüis XII. menace par ces mots-ci : *Perdam Babylonis nomen.*

Mais étant devenu Roi de Jerusalem par la conquête de Naples, il promet par cette legende, d'aller dans la Terre-Sainte, recouvrer son Royaume, & ensuite ruïner l'Egypte jusqu'au Grand Caire, qui étoit la Capitale du Sultan d'Egypte : parce que ce Sultan étoit en même tems le Maître de Jerusalem & de la Terre-Sainte. Le Grand Caire alors s'appelloit dans nôtre Occident, *Babylone*, par une erreur populaire, qui avoit commencé, à ce que croyent plusieurs Sçavans, du tems des Croisades. Car pour ce qui est de l'Epigramme de Martial, au livre 14. Epigr. 150.

Hac

Hæc tibi Memphitis tellus dat munera : victa est
Pectine Niliaco jam Babylonis acus :

où Ferrarius dans sa Géographie a crû voir la Babylone d'Egypte ; le Poëte n'a voulu parler que de la Babylone qui étoit sur l'Euphrate. Il n'a fait que mettre en vers cette pensée de Pline, au liv. 8. page 231. comme le P. H. l'a remarqué là-même : *Acu facere id Phryges invenerunt..... colores diversos picturæ intexere Babylon maximè celebravit, & nomen imposuit. Plurimis verò liciis texere, quæ polymita appellant, Alexandria instituit.* —

Les Sultans d'Egypte faisoient donc leur sejour à Babylone, comme les Occidentaux l'entendoient, c'est-à-dire, au Grand Caire : & ils furent les maîtres de la Terre sainte jusqu'à l'an 1516. que Selim I, Empereur des Turcs s'en empara, aussi-bien que de l'Egypte l'année suivante. Ce fut lui qui executa en effet ce que Louïs XII. projettoit de faire, ou ce que ses sujets du Royaume de Naples souhaitoient qu'il fit, en lui faisant dire sur cette Medaille : PERDAM BABYLONIS NOMEN.

*Continuation des Pensées diverses écrites à un Docteur de Sorbonne, à l'occasion de la Comete qui parut au mois de Septembre 1680. ou Réponse à plusieurs difficultez que Monsieur ***. a proposées à l'Auteur :*

A Rotterdam, chez Reinier Lee[illegible]
1705. deux volumes in 12. pa[illegible]
802.

NOus avons parcouru le premier vo[illegible]
me de cet Ouvrage dans le troisié[illegible]
Journal de cette année p. 58; le seco[illegible]
tome qui va faire la matiere de cet artic[illegible]
est employé tout entier à la défense du [illegible]
meux Paradoxe de nôtre Auteur, sur l'[illegible]
theïsme opposé au Paganisme. Ce Pa[illegible]
doxe, tel qu'on a tâché de l'établir da[illegible]
les *Pensées diverses sur les Cometes*, se rédu[illegible]
selon Mr. Bayle, à cette proposition: *[illegible]*
l'idolâtrie des Payens n'est pas un mal m[illegible]
affreux, que l'ignorance de Dieu, dans [illegible]
quelle on tomberoit ou par stupidité, ou [illegible]
défaut d'attention, sans une malice prémedit[illegible]
fondée sur le dessein de ne sentir nuls remor[illegible]
en s'adonnant à toutes sortes de crimes. C'[illegible]
de cette sorte qu'il avoit adouci son sen[illegible]
ment, dans l'*Addition aux Pensées divers[illegible]*
publiée en 1694. Il rejette aujourd'hui [illegible]
ne partie de cet adoucissement; il va au-[illegible]
là des limitations données au mot d'[illegible]
theïsme, dans les paroles qu'on vient de [illegible]
ter; il l'étend jusqu'à l'état d'un Philo[illegible]
phe Payen, qui examinant de bonne f[illegible]
& avec tout le soin possible, la Religi[illegible]
de son pays, deviendroit *naturaliste*, c'[illegible]
à-dire demeureroit persuadé, qu'il n'y [illegible]
point d'autre Dieu que la nature. Il [illegible]

que ce Philoſophe ſeroit bien moins criminel qu'un autre, qui par un ſemblable examen fait avec la même ſincerité, & la même attention, ſe confirmeroit dans le Paganiſme; il ſe reſtraint toujours, comme on voit, au Paganiſme; il nous en avertit même expreſſément: & ce qui l'y oblige, eſt, dit il, la compaſſion que pluſieurs de ſes Cenſeurs ont témoignée pour ce qu'ils nomment *Idolâtrie Papiſtique.*
„ Quoi, diſoient-ils, fera-t-on ce tort à
„ la Communion de Rome? ſouffrirons-
„ nous qu'on la faſſe auſſi mauvaiſe ou
„ pire que l'Atheïſme? " Sur cela il ne perd pas l'occaſion de donner un coup, en paſſant, à Mr. Jurieu, qui a été le *Delateur* de ſon Livre des *Penſées diverſes.*
„ Mr. Jurieu a fait, dit-il, une deſcrip-
„ tion ſi affreuſe du *Papiſme*, que tous
„ ceux qui la prendroient au pied de la
„ lettre, devroient mieux aimer l'irreli-
„ gion qu'une telle Religion; & cepen-
„ dant il a fallu qu'il ait avoüé dans d'au-
„ tres Livres, qu'on avoit pû ſe ſauver
„ dans la Communion Romaine, & qu'el-
„ le appartient à la vraie Egliſe. Il s'eſt
„ en cela rendu ſemblable à ceux qui ſe
„ voient obligez d'épouſer les mêmes
„ femmes qu'ils avoient déshonorées? "

Après que nôtre Auteur a ainſi établi l'état de la queſtion, il ſe propoſe de faire *deux choſes*; l'une, de montrer par un

grand nombre d'autoritez, & d'autoritez d'un grand poids, que le sentiment qu'il défend n'a rien qui doive surprendre; & l'autre, de répondre exactement aux objections qui lui ont été faites. C'est dans le 76. chapitre qu'il commence à entrer en matiere; il indique dans ce chapitre les Auteurs favorables à son sentiment, qu'il avoit déja alleguez dans les *Pensées diverses*. Le chapitre 77. est rempli de nouvelles citations. On trouve ici plusieurs Peres de l'Eglise, qui n'ont pas fait difficulté de parler de l'idolâtrie Payenne, comme d'une impieté plus grande que l'Athéïsme même. Mr. Bayle appuye sur toutes ces autoritez dans le chapitre suivant; il prétend que sa justification entiere en resulte; & que les autoritez contraires qu'on pourroit lui opposer, ne sçauroient lui faire aucun préjudice: ce qu'il continuë de prouver dans les chapitres 79. & 80. Ceux qui connoissent la justesse & la penetration de Mr. Bayle, doivent être surpris qu'il ne sente pas le peu d'équité qu'il y a à se prévaloir, comme il fait, de ce que l'horreur du Paganisme peut avoir fait dire de trop fort à des Auteurs qui songeoient à tout autre chose qu'à traitter de sang froid, & dogmatiquement la question presente.

Les personnes judicieuses trouveront un assez grand défaut d'équité dans l'idée *générale* qu'il donne de la Religion Payenne.

ne. Il nous ramene aux idées des Poëtes qui nous racontent l'origine, & toute la suite de la guerre de Troye. Il ne veut pas que dans le Paganisme on ait rien pensé de plus raisonnable des Dieux, que ce qu'en apprennent les plus extravagantes Fables : Il veût que tout ait été pris au pied de la lettre, & que non seulement la Religion ne presentât aucun enseignement par rapport à la vertu, mais encore que tout y fût propre à porter à toutes sortes de crimes.

Dans un autre chapitre il entreprend de prouver que le Paganisme étoit un athéïsme veritable. Il pose deux sortes d'atheïsmes; l'un qui ne reconnoît aucune Divinité, ni vraie, ni fausse; l'autre qui ne reconnoît que de fausses Divinitez; le Paganisme étoit un athéïsme de cette seconde espece, plus mauvaise, selon Mr. Bayle, que la premiere. Il rapporte que plusieurs Historiens disent que l'on a trouvé dans le Canada des Sauvages qui n'avoient nulle Religion; il leur en oppose d'autres qui avoient une idée impertinente de la Divinité; & ensuite il observe que les Sauvages sans Religion ne paroissoient pas vivre d'une maniere plus déreglée que ceux qui avoient quelque Religion. Après quelques autres remarques, il vient aux objections qu'on lui a proposées; c'est depuis la neuviéme section *jusqu'à la fin* de l'Ouvrage, qu'il est occu-

pé à les examiner, & à les resoudre.
n'a pas de peine à se tirer d'affaire sur la
miere. Un meurtrier, dit-on, est plus
minel qu'un calomniateur; or l'on
comparer un athée à un meurtrier, &
idolâtre à un calomniateur; puisque
la Divinité, c'est être, en quelque m
re, *Deïcide*; & que les Payens par les
mes qu'ils imputoient à leurs Dieux,
trissoient la gloire de la Divinité; donc l'
est plus coupable que l'idolâtre. Mr. Bayl
tend trop à faire voir le peu de justess
cette comparaison, dont la fausseté est
dente. Il propose de son côté une
comparaison qui est plus exacte, mais
ne l'est pas encore assez.

La seconde objection renverse l'état
question; car elle suppose que l'Athé
est un peché de malice; au lieu que
la supposition de nôtre Auteur, il ne s
que d'un Athée de bonne foi. On ex
ne à ce sujet, s'il y a en effet de ces
tes d'Athées; & s'il est moins aisé à
Athée de cette espece qu'à un homme
suadé du Paganisme, de parvenir à la
noissance du vrai Dieu; ce qui donne
casion à Mr. Bayle de parcourir les
nions des anciens Philosophes sur la Di
té.

La troisieme objection peut se rédui
ce peu de mots; sçavoir, que si les h
mes n'étoient plus retenus par la crain

quelque Divinité, vraie ou fausse, ils fouleroient aux pieds & Loix & Magistrats; & qu'ainsi le genre humain tomberoit dans l'anarchie, qui est le plus pernicieux de tous les états. M. Bayle fait ici une longue recherche sur ce qui pourroit arriver à l'Univers dans la supposition du Systême des Athées & en particulier de celui de Straton. Il explique ensuite l'état de la nature dans la supposition des Dieux; tels que ceux du Paganisme; & il trouve que cet état seroit plus mauvais que celui qui resulteroit du Systême de Straton; car ce Philosophe croioit que toutes les parties de la nature suivoient des regles, dont elles ne pouvoient se départir; au lieu qu'un Payen avoit sujet de craindre, que les passions violentes de ses Dieux, & leurs guerres civiles, ne troublassent toute l'œconomie de l'Univers.

La quatriéme, qui n'est pas differente de la troisiéme, consiste à dire, que l'idolâtrie a été entre les mains de la Providence, *un principe reprimant qui a servi de barriere à la corruption de l'homme, pour maintenir les societez.* On répond en tâchant de prouver d'un côté, que les societez ne sont pas necessaires pour conserver le genre humain, & de l'autre, qu'on n'a pas absolument besoin d'une Religion pour conserver les societez. Nôtre Philosophe fait voir que *loin qu'on eût* dans l'idolâtrie un bon prin-

cipe reprimant, il a fallu en trouver un pour empêcher les desordres qu'elle auroit pû introduire. On l'a trouvé dans les Loix humaines, jointes à l'idée de l'honnêteté, que le peché n'a pas entierement effacée de l'esprit de l'homme, & au desir de la reputation.

On observe ici que le Christianisme est très-propre à conserver les societez en elles-mêmes par l'union qu'il met entre les membres qui les composent; mais M. Bayle *s'imagine* qu'une societé toute composée de vrais Chrétiens, & entourée d'autres peuples, ou infideles, ou Chrétiens *à la mondaine*, ne pourroit se maintenir contre l'invasion. Tous ses raisonnemens supposent un peu legerement que l'esprit de l'Evangile est incompatible avec les regles d'une bonne & saine politique; & pour les rendre plus forts, l'Auteur adopte les sentimens des Anabaptistes, & des Trembleurs, sur les devoirs de la patience Chrétienne.

Une cinquiéme objection qu'on a faite à Mr. Bayle, est que les Payens ne s'arrêtoient point aux Fables des Poëtes. Il soûtient toûjours que ces Fables étoient la Religion du peuple, la croyance publique.

On revient encore au principe reprimant; & on dit à l'Auteur, que la crainte des faux Dieux a été souvent capable de pousser les Idolâtres à faire une bonne action, & de les détourner d'une mauvaise entreprise.

prise. Il s'attache à montrer combien cette crainte avoit peu de fondement, combien les Payens y étoient peu sensibles, & il releve extrémement le peu d'effet qu'elle a produit dans tous les tems. Il rapporte à ce sujet l'Histoire d'un Chinois de la Province de Nankin, qui ayant perdu sa fille unique, malgré les prieres & les offrandes qu'il avoit faites à une idole, dont les Bonzes lui avoient vanté le pouvoir, intenta dans les formes une accusation contre elle; & par Ordonnance du Conseil souverain de Pekin, „l'idole fut condamnée, com-
„ me inutile dans le Royaume; à un exil
„ perpetuel; son Temple fut rasé; les Bon-
„ zes qui representoient sa personne furent
„ rigoureusement châtiez; sauf à eux de
„ se pourvoir devant les autres Esprits de
„ la Province, pour se faire dédommager
„ du châtiment qu'ils avoient reçû pour l'a-
„ mour de celui-ci.“ Cette opinion que la crainte des faux Dieux a contribué aux bonnes mœurs des Payens, n'est pas seulement fausse, selon nôtre Auteur, elle blesse même la Foi en quelque maniere, & favorise, dit-il, l'heresie Pelagienne; comme s'il ne suffisoit pas ici que cette crainte eût inspiré des vertus humaines, & qu'il fût question des vertus solides, des vertus Chrétiennes, qui sont l'ouvrage de la Grace; Qui ne seroit, au reste, édifié de l'orthodoxie de *M. Bayle*, & de son éloignement pour le *Pelagianisme*?

dans cette dispute, la circonstance de s mort nous engageroit à le rapporter. I supplie le Lecteur de considerer que cett longue dispute, où il a soûtenu que l Paganisme est au moins aussi mauvais qu l'Athéïsme, n'a rien de contraire à la Foi & qu'elle est tout-à-fait indifferente a Christianisme, dont les interêts sont en tierement separez de céux de l'idolâtri Payenne. Il ajoûte qu'on a tort de pré tendre que ce soit *extenuer* l'Athéïsme, que d le faire moins mauvais que le Paganisme; & il represente que l'inclination de l'homm étant plus forte vers l'idolâtrie, ou vers l superstition, qui, selon lui, est une espec d'idolâtrie, que vers l'irreligion, il est beaucoup plus necessaire de fournir à l'homme un préservatif contre les faux cultes, que contre la rejection de toutes sortes de cultes.

Memoire sur la Vie & les Ouvrages de feu M. BAILLET.

ADRIEN BAILLET, né le 13. Juin 1649. à la Neuville, village situé au Nord de Beauvais, & à quatre lieuës de cette ville, étoit fils d'un pere qui cultivoit de ses propres mains un petit bien qu'il avoit reçu de ses ancêtres. La mediocrité de la fortune dans laquelle il vivoit, ne lui permit, ni d'avoir de grandes vûës su

se

son fils, ni de songer à l'appliquer aux études. Le jeune Baillet étudia pourtant: & voici comment cela arriva.

Il y a auprès de la Neuville un Couvent de Cordeliers appellé la Garde, où cet enfant alloit souvent. Il y servoit le matin les Prêtres à l'Autel, & passoit le reste de la journée à rendre tous les petits offices, dont il étoit capable, soit au Sacristain, soit aux autres Peres du Couvent. Le Sacristain touché de ce naturel officieux, prit le jeune Baillet en affection, & lui montra à lire & à écrire. Quoi qu'il n'eût alors que huit à neuf ans, on vit bien-tôt paroître cette grande passion qu'il a toûjours eû pour les livres. Les amusemens ordinaires de l'enfance n'étoient point de son goût, il aimoit la retraite, & il emploioit à lire & à écrire tout le tems qu'il pouvoit dérober à ses petites occupations. Le Superieur du Couvent s'étant apperçû de cette inclination si extraordinaire dans cet âge; & aiant reconnu qu'elle étoit jointe en cet enfant à une grande vivacité d'esprit, & à une disposition très-heureuse pour les Sciences; il jugea qu'il seroit fort avantageux à l'Ordre de saint François de l'y attirer*, & il le demanda à son pere. Le pére étoit assez du sentiment de donner son fils aux Cordeliers; mais comme il ne faisoit rien sans l'avis de son Curé, il fut bien-aise de sçavoir sa pensée là-dessus. Le

Curé

Curé n'approuva point cette idée ; & les vûës du Pere Cordelier lui aiant fait naître l'envie d'examiner le jeune Baillet de plus près, il fut charmé de son esprit, & des progrès qu'il avoit déja fait. Cela l'engagea à le prendre chez lui ; & après lui avoir appris les premiers élemens de la Langue Latine, il le mit au College de la ville de Beauvais.

M. Baillet ne brilla point beaucoup dans ses classes : il ne donnoit au devoir classique, qu'autant de tems qu'il en falloit précisément pour être à couvert de la ferule, emploiant le reste à apprendre les Langues, & à lire l'Histoire. Il sçavoit l'Hebreu à la fin de ses classes, & en Rhetorique il avoit déja fait des Tables de Chronologie.

La Philosophie, comme on l'enseignoit alors dans ce College, n'eut pas plus de charmes pour lui, qu'en avoit eû la Grammaire ; il ne laissa pas néanmoins de soûtenir un Acte avec assez d'applaudissement à la fin de son Cours. Il trouva plus de goût dans la Théologie, & sur-tout dans cette partie que l'on appelle la Positive. Ce qui la lui fit aimer, ce fut le rapport qu'elle a avec l'Histoire Ecclesiastique, qu'il possedoit déja.

En 1672. les études de M. Baillet étant finies, on lui fit avoir une place de Regent dans le même College. Cet emploi lui donna lieu de se perfectionner dans les

belles

belles Lettres. Il consacra quelque tems aux Muses, & ses amis assurent qu'il fit alors quelques Poësies Françoises & Latines, qui furent très-estimées. Elles ne sont pas venuës jusqu'à nous.

En 1676. Mr. Baillet reçut les Ordres Sacrez, & cette nouvelle Dignité l'appellant au Service de l'Eglise, il se soûmit à la volonté de son Evêque, qui l'envoia desservir une petite Paroisse de son Diocése. Dans cet emploi il mit toute son application à former en Jesus-Christ le petit troupeau qui lui étoit confié. Sa vigilance, son désinteressement & sa moderation lui attirerent l'estime de toutes ses oüailles. On passa un jour par dessus les murs de son jardin, & on y vola du fruit. La nouvelle de cette perte n'émut point Mr. Baillet; & quand on lui vint dire qu'on avoit découvert le voleur; au lieu de témoigner beaucoup d'indignation & de colere, comme on s'y attendoit, il fit cueillir les plus beaux fruits du même jardin, & les lui envoia fort obligeamment.

Les fonctions Ecclesiastiques ne firent point abandonner l'étude à M. Baillet. Comme elles lui causoient de grandes distractions, il fit tant auprès de ses Superieurs, qu'on le déchargea du soin de cette Paroisse, & qu'on l'attacha à une autre dans laquelle il *étoit dispensé* de la conduite des *ames. Mais* cela ne dura pas long-tems, car

car l'année suivante, qui étoit l'année 1680. ses amis le donnerent à M. le President de Lamoignon pour être son Bibliothequaire, & c'est dans cette honorable & laborieuse fonction qu'il a fini ses jours.

Ceux qui le connoissoient particulierement, lui trouvoient l'esprit très-vif, & très-étendu, une facilité merveilleuse à démêler la verité d'avec ce qui n'en avoit que l'apparence, un jugement solide, & un goût sûr pour tous les Ouvrages de l'esprit. Ces qualitez étoient accompagnées d'une ardeur insatiable pour les Sciences. M. Baillet vouloit tout sçavoir, & cette passion avoit éteint en lui toutes les autres. Emplois, Dignitez, Benefices, fortune, établissement, c'est à quoi il n'a jamais été sensible. Il aimoit l'étude, & il avoit trouvé le secret d'en faire l'objet de ses devoirs, & de ses plaisirs. Si on joint à cela un travail continuel, on n'aura pas de peine à comprendre comment il a pû mettre au jour tant d'Ouvrages differens.

Les reflexions qu'il faisoit sur la route qu'il avoit tenuë dans sa maniere d'étudier, lui aiant fait découvrir qu'on iroit beaucoup plus loin dans les Arts & les Sciences, si on avoit une connoissance certaine des Livres qu'il faut lire, & de ceux qu'il faudroit laisser; il consulta les critiques sur le choix qu'on en devoit faire. La lecture des *Auteurs* de ce genre lui facilita le chemin

des

des Sciences ; mais en même tems elle le rendit lui-même un des plus célébres Critiques. On peut assurer néanmoins que le bien public a toûjours été la principale vûe que M. Baillet s'est proposée en écrivant. Au reste ses connoissances n'étoient point bornées à cette seule Science, ses écrits nous le prouvent assez. Nous avons de lui des Histoires, des Traitez ascetiques, & des Traductions dont le stile est aussi naturel, qu'elles sont exactes. Il avoit des idées très-claires & très-distinctes des questions les plus difficiles de la nouvelle Philosophie, on en peut juger par la vie qu'il nous a donné de M. Descartes.

La rapidité avec laquelle il marchoit vers le but qu'il s'étoit proposé de tout sçavoir, ne lui permettoit pas de donner son tems à polir son stile : il s'arrêtoit plus aux choses qu'à la maniere de les dire : la premiere expression qui se présentoit à son esprit, étoit ordinairement celle dont il se servoit, & on ne voioit point de ratures dans ses écrits.

Quoique M. Baillet ait toûjours fort aimé la retraite, il avoit cependant un assez grand nombre d'amis. Il les servoit avec beaucoup de zele & de fidelité dans les occasions. Il avoit un attachement sincere & désinteressé pour son illustre Protecteur, & une exactitude à remplir ses devoirs, qui alloit jusqu'au scrupule. Rien ne prouv mieux cette derniere qualité, que l'ord

qu'il a mis dans la Bibliotheque de Mon
de Lamoignon.

Aussi-tôt que ce sçavant Magistrat l
eût confié le soin, il mit ensemble to
Livres qui regardent chaque Art & ch
Science en particulier, & il les arra
dans leur ordre chronologique. Il fit e
un Catalogue, qui est proprement un
ble des Matieres. Par le moien de
Table, on trouve sans peine tout ce
les Auteurs qui sont dans cette Bibli
que, ont dit sur la matiere dont on
traitter. Cette Table n'indique pas
ment les Auteurs qui ont parlé de
matiere *ex professo*; mais elle marque
tous les endroits où les autres en ont
en passant, & tout ce qui en a ét
dans des pieces volantes. Ce Catal
contient trente-deux volumes *in fol.*
de la main de M. Baillet.

Persuadé de l'inutilité de la plûpart d
vres, ainsi que nous l'avons déja rema
il avoit conclu de-là que le principal d
d'un Bibliothequaire étoit de connoître
dont la lecture est necessaire. C'est c
lui fit entreprendre de recueillir les
mens des Sçavans sur tous les Ouvrage
nous avons.

Il commença par les Grammairiens
Traducteurs qu'il donna au public, en
tre voll. in 12. en 1685. Quoique ce
vrage ne soit qu'une compilation de

ſées des autres, il ne laiſſa point d'attirer des ennemis à M. Baillet. On fit courir quelques Pieces ſatyriques contre lui, dans leſquelles on lui reprocha la negligence de ſon ſtile. Il y répondit par une Préface qu'on trouve à la tête de ſon Recueil des Poëtes, lequel parut en 1686. en cinq volumes in 12. Les adverſaires de M. Baillet moins contens de ce dernier Ouvrage, qu'ils ne l'avoient été du premier, pouſſerent auſſi leur reſſentiment plus loin. Ils mirent au jour deux volumes, auſquels ils donnerent le titre d'*Anti Baillet*, Ouvrage qui ſe vendit ſous le manteau. A la vûe de ce Livre M. Baillet conçut deux idées. La premiere, fut de ramaſſer tous les Ouvrages qui portent le titre d'*Anti*, & qui ont été faits avant l'*Anti-Baillet*. C'eſt ce que nous avons en deux volumes in 12. imprimez en 1689. ſous le titre de Satyres perſonnelles. Il avoit donné au public l'année précedente un Traité in 12. des Enfans celebres par leurs études, ou par leurs écrits. La ſeconde idée que M. Baillet conçut à la vûe de l'*Anti-Baillet*, fut de démaſquer tous les Auteurs qui ſe ſont cachez ſous des noms étrangers, empruntés, ſuppoſés, feints à plaiſir, chiffrés, renverſés, retournés, ou changés d'une Langue en une autre. Il n'a donné que la Preface de cet Ouvrage, qui eſt un in 12. imprimé en 1690. parce que ſes amis lui firent entendre qu'un tel Livre feroit un grand nombre de mécon-

tens.

tens. Il tourna donc ſes études d'un autre côté, & dès l'année ſuivante il mit au jour la vie de M. Deſcartes in 4. En 1692. il en donna l'abregé, & en 1694. il fit imprimer ſous le nom de M. de la Neuville, ſon Hiſtoire d'Hollande, qui eſt la ſuite des Annales de Grotius, quatre voll. in 12. & un petit Traité in 12. de la devotion à la Vierge, & du culte qui lui eſt dû. Comme ce fut en ce tems-là qu'il commença à travailler à ſes Vies des Saints, on fut quelques années ſans rien voir de lui, à la reſerve d'un petit in 12. intitulé *de la Conduite des Ames*, qu'il mit au jour en 1695. En 1701. il donna les Vies des Saints en trois volumes *in fol.* Deux ans après il y ajoûta un autre *in fol.* qui contient l'Hiſtoire des Fêtes Mobiles, les Vies des Saints de l'Ancien Teſtament, la Chronologie, & la Topographie des Saints. Ces Livres ſont auſſi imprimez en 17. voll. in 8. & on en a donné une ſeconde édition en 1704. En 1705. il fit imprimer, ſans mettre ſon nom, les maximes de S. Etienne de Grammont, qu'il avoit traduites. Enfin de grandes infirmitez, qui ſont preſque toûjours la ſuite d'un travail auſſi dur que celui que M. Baillet avoit ſoûtenu pendant toute ſa vie, le réduiſirent à l'extremité, & il mourut âgé de 57. ans moins quelques mois, le 21. Janvier 1706. Il travailloit alors à un abregé de ſes Vies des Saints.

Ri-

Réponse de M. MARALDI *à l'Auteur des Observations critiques, inserées dans le* Journal de Trevoux *du mois de Decembre de l'année* 1706. *article* CLXXIV. *page* 2127. *& suivantes.*

LE Memoire qui fut lû à l'Academie publique du 26. Avril 1702. ne contient aucune des fautes qui me sont attribuées par l'Auteur des Observations critiques, inserées dans le *Journal de Trevoux* du mois de Decembre de l'année 1706. article CLXXIV. page 2127. & suivantes.

Cela paroît non seulement par l'écrit qui a été imprimé dans les Memoires de l'Académie Royale des Sciences, de l'année 1702. page 101. & 135. de l'Edit. d'Amsterdam, mais encore par les Regiſtres de la même Académie, dans lesquels est inseré ce Memoire tel qu'il étoit au tems de la lecture qui en fut faite.

Je n'ai donné autre chose sur cette matiere que ce qui a été imprimé dans les Memoires de l'Académie, & je suis surpris que l'Auteur des Observations critiques ajoûte plus de foi à ce qui fut recueilli à la hâte pendant la lecture de mon écrit, qu'à l'écrit même qui a été imprimé.

Au reste, ce n'est que par la faute du Copiste, ou de l'Imprimeur, que dans le Memoire imprimé on lit la centiéme *Olympiade*, au lieu de la cent-uniéme, comme

nous l'avons reconnu par l'original même de M. Caſſini, que nous avons entre les mains.

Il eſt aiſé de connoître que ce n'eſt qu'une faute d'impreſſion, en pluſieurs manieres, par l'écrit même de M. Caſſini; Car 1. puis qu'il ſe propoſe de chercher l'année qu'Ariſtée ou Aſtée étoit Archonte par l'Hiſtoire de Diodore, & non pas par d'autres Chronologiſtes, on peut conclure aiſément que la centiéme Olympiade, marquée dans ſon Memoire, n'etant pas celle de Diodore, elle n'eſt pas non plus celle qui eſt ſuppoſée par M. Caſſini.

2. Il eſt aiſé de le connoître par ce qui eſt dit dans ce Memoire, que le *tems du Phenomene, qui ſuivant Ariſtote parut du tems d'Ariſtée, eſt memorable par les tremblemens de terre qui abîmerent les deux villes de la Morée, Elice & Bure*; un tel évenement eſt marqué par Diodore à la quatriéme année de la cent-uniéme Olympiade.

3. Il eſt aiſé de le connoître par la ſuppoſition que M. Caſſini fait, *que la bataille de Leuctres arriva deux ans après l'apparition de ce Phenomene*. Or, ſelon Diodore, ſuivi par M. Caſſini, cette bataille étant arrivée la ſeconde année de la cent-deuxieme Olympiade, il s'enſuit que M. Caſſini met l'obſervation du Phenomene à la quatriéme année de la cent-uniéme Olympiade.

4. On peut le connoître par le rapport

que

que M. Caſſini a fait de l'Olympiade en queſtion avec l'époque de Jeſus-Chriſt ; car il dit que *ces évenemens concourent à marquer le tems de cette apparition à l'année* 373. *qui fut la vingt-huitiéme du quatriéme ſiecle avant l'époque de Jeſus-Chriſt*, & une telle année concourt avec la 4. année de la 101. Olympiade.

Il eſt enfin facile de la connoître par la préciſion qui ſe trouve dans les calculs de M. Caſſini ; car il marque qu'*entre l'obſervation d'Ariſtote, & ſon obſervation de l'année* 1668. *il y a* 2040. *ans qui ſont préciſément* 60. *periodes de* 34. *ans* : ce qui ne feroit point, s'il ne ſuppoſoit avec Diodore l'année d'Aſtée à la quatriéme année de la 101. Olympiade.

Tous ces endroits du Memoire font voir évidemment que M. Caſſini ſuppoſe l'obſervation d'Ariſtote à la quatriéme année de la 101. Olympiade.

Si l'Auteur des Obſervations critiques y avoit donc fait un peu plus d'attention, il auroit pû tirer une autre concluſion que celle qu'il a tirée, & ne regarder que comme une faute d'impreſſion ce qu'il a trouvé bon de relever dans le public comme une erreur.

VI.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 7. Fevrier M.DCCVII.

Traité du Recitatif dans la Lecture, dans l'Action publique, dans la Declamation, & dans le Chant. Avec un Traité des Accens, de la Quantité, & de la Ponctuation. A Paris chez Jacques le Fevre, & chez Pierre Ribou. 1707. in 12. pagg. 232.

CET Ouvrage est de M.de Grimarest,dont le nom a déja paru plusieurs fois avec honneur dans nos Journaux. M. de Grimarest joint au merite de bon Auteur, celui d'Auteur laborieux. Il nous a donné en peu de temps la Vie de Moliere, une Réponse à la petite Critique qui parut de cette Histoire, deux Volumes des Campagnes du Roi de Suede, & enfin le Livre dont nous avons à parler ici.

Dans la Réponse à la Critique de Moliere,

il y a un endroit fort raisonnable sur la Declamation. En donnant l'Extrait de cette Réponse dans le XII. Journal de 1706. p. 304. nous invitâmes l'Auteur à faire part au Public des lumieres qu'il paroissoit avoir sur cette matiere, & à la traiter avec plus d'étendue : M. de Grimarest nous fait l'honneur de dire que notre invitation l'a animé : nous nous sçavons bon gré d'avoir ainsi contribué en quelque sorte à l'utilité que le Public peut tirer de cet Ouvrage.

M. de Grimarest avoüe qu'il a été embarrassé jusques sur le titre. Il dit qu'il a été partagé entre *Recit*, *Recitation*, & *Recitatif*. Peut-être que le terme de *Prononciation* l'auroit tiré d'embarras : peut-être aussi a-t-il cru que ce terme ne convenoit pas à la Musique voçale, & qu'il valoit mieux generaliser le terme de *Recitatif* qui lui est propre, que de lui appliquer improprement celui de *Prononciation*.

L'Ouvrage est divisé en huit chapitres. Dans les cinq derniers, M. de Grimarest établit des principes pour la Lecture, pour la prononciation du Discours Oratoire, pour l'Action de l'Avocat, pour la Declamation, & pour la Musique vocale : & comme tout cela suppose la connoissance des Accens, de la Quantité, & de la Ponctuation, l'Auteur employe les trois premiers chapitres à traiter separément de chacune de ces matieres.

Ces ſortes de diſcuſſions ſont toûjours plus difficiles qu'elles ne le paroiſſent, & la peine qu'elles coûtent paſſe d'ordinaire l'honneur qu'on en retire.

Un Auteur n'y ſçauroit être exact, ſans riſquer d'être ennuyeux; & il eſt expoſé à tout moment, à moins d'un examen long & rebutant, à donner pour des regles generales des uſages ſujets à quantité d'exceptions. Il ne faut point perdre de vûe ces difficultez pour rendre à M. de Grimareſt toute la juſtice qu'il merite, malgré ce qui peut lui être échapé.

Dans le premier chapitre, M. de Grimareſt définit l'accent, en marque les uſages, & dit qu'on peut ajouter aux accens la cedille, & le point double ſur une voyelle, puiſque le point double & la cedille cauſent de l'alteration au ſon de la *ſyllabe* où on les employe. Parmi pluſieurs autres remarques qu'on trouve dans ce chapitre, il y en a ſur l'orthographe, où M. de Grimareſt s'éloigne également des ſentimens d'un illuſtre Academicien, & de ceux du ſçavant Auteur qui a publié le Traité de la Grammaire Françoiſe; mais il le fait avec tous les égards qui ſont dûs à la perſonne & au merite de l'un & de l'autre.

Sur la Quantité des ſyllabes, qui fait la matiere du ſecond chapitre, M. de Grimareſt remarque que nous avons quatre *intervalles* differens pour prononcer nos ſyllabes,

que

que dans le plus court nous proferons les ſyllabes breves, & que dans le plus long nous prononçons les longues; mais que l'intervalle entre les unes & les autres eſt encore partagé en deux, l'un qui approche le plus des longues, & l'autre qui approche le plus des breves. L'Auteur donne des exemples de toutes ces differences : il met au nombre des plus longues ſyllabes celles qui ſe terminant par un *z*, par un *x*, ou par une *ſ*, ſônt les dernieres des mots qui ont la terminaiſon maſculine, comme *nez*, *chez*, *vœux*, *je veux*, *&c.* & il croit que cette regle n'a point d'exception, de quelque nature que puiſſent être les termes.

Le troiſiéme chapitre traite de la Ponctuation. Après avoir dit que nous n'av[illegible] que quatre ſortes de points dans nôtre ponctuation; le point fermé (.) le point d'admiration (!) le point *interrogant* (?) & le point interrompu (....) il fait cette reflexion : *Il ſeroit à ſouhaiter*, dit-il, *que l'on eût encore admis dans nôtre Langue des points de commandement, d'ironie, de mépris, d'emportement, d'amour & de haine, de joye & de douleur.* Il ajoute qu'il ſeroit auſſi à deſirer que les points fuſſent mis à la tête des phraſes. Ces ſouhaits paroiſſent aſſez raiſonnables, & il faut convenir avec lui „ que la lecture en ſeroit beaucoup plus „ aiſée; & que l'on donneroit à ſa pronon-

„ ciation le ſens qu'un Auteur auroit mis „ dans ſon Ouvrage ; au lieu qu'incertain „ de ce qui va ſuivre, un Lecteur manque „ ſouvent le ton neceſſaire à l'expreſſion."

On trouvera dans le chapitre ſuivant bien des obſervations judicieuſes & utiles ſur la maniere de prononcer en liſant. L'Auteur diſtingue „deux ſortes de lectures ; „ l'une qui fait connoître l'ordre d'un Ouvrage, l'arrangement des penſées, & „ le choix des termes & des expreſſions „ dont il eſt compoſé : l'autre qui fait ſentir à l'Auditeur tous les mouvemens répandus dans l'Ouvrage. Les Ecrits où „ il n'y a point d'action, comme les Actes, les Livres dogmatiques, les Hiſtoires, les *Gazetes*, ſe liſent ſimplement ; „ mais il faut ajouter l'inflexion de *la voix* „ pour prononcer des Contes, des Satyres, „ des Comedies, des Tragedies ; ces ſortes d'Ouvrages, ſans leur donner de „ l'action par la voix, n'ont point la grace „ dont l'Auteur a voulu les orner, & ne „ donnent point à l'Auditeur le plaiſir d'en „ être touché." C'eſt ſur ces deux differentes manieres de lire, que M. de Grimareſt déploye ſes reflexions. C'eſt un détail inſtructif & qui fera plaiſir. Le principal fondement de l'art de prononcer, eſt un organe heureuſement diſpoſé : M. de Grimareſt ſuppoſe auſſi dans tous ſes petits *Traitez*, les diſpoſitions naturelles : les regles

regles ne ſervent qu'à en reparer un peu le défaut, ou à en perfectionner l'agrément. *J'interdis la lecture*, dit l'Auteur, *à toute perſonne qui a le ſon de la voix ignoble. Les termes, les expreſſions perdent de leur nobleſſe dans ſa bouche, & l'Auditeur repugne à l'écouter.*

Le chapitre cinquiéme roule ſur la prononciation du Diſcours Oratoire. C'eſt l'eſpece de prononciation qui lui paroit la plus difficile. Il recommande d'abord à l'Orateur d'obſerver les accens, la quantité, & la ponctuation; enſuite de parler poſément, & de s'écouter, d'éviter le ton pathetique, & les geſtes trop marquez (car il ne s'agit pas là de toucher le cœur; on n'en veut qu'à l'eſprit) d'éviter auſſi l'exclamation peu reſpectueuſe, d'étudier ſa contenance, & de la rendre agreable à l'Aſſemblée. A ces remarques generales, M. de Grimareſt en ajoute de particulieres; comme celle-ci, „Que celui qui parle, „ doit avoir beaucoup de ſoin de détacher „ par un petit changement de ton, les „ propoſitions incidentes, & les parenthe„ ſes, afin que rien n'échape à l'Auditeur; „ ce qui arriveroit infailliblement, s'il „ étoit fatigué par une monotonie conti„ nuelle.“ En voici encore une autre fondée ſur la même raiſon. On veut que „ celui qui prononce en public appuye „ plus fortement ſur les premiers termes

 „ d'un

„ d'un ſens contraire, ou qui exprime une
„ conſequence : par exemple, ſur *mais*,
„ *car* : après leſquels il doit plûtôt s'arrê-
„ ter, qu'à la ponctuation qui eſt devant.
„ En s'arrêtant ainſi, on réveille l'Auditeur,
„ & on lui fait ſentir que ce qu'on va dire
„ eſt digne d'une attention particuliere.“

Ceux qui ſe deſtinent au Barreau, pourront profiter du ſixiéme chapitre. M. de Grimareſt y parle de l'action de l'Avocat. Selon nôtre Auteur, qui l'avance pourtant avec ſcrupule, la belle maniere de plaider commence à ſe perdre : il n'y a plus autant de nobleſſe & de gravité qu'il y en avoit autrefois. On recommande encore à l'Avocat d'éviter le ton pathetique. Il doit prononcer d'un ton ferme, qui marque la confiance qu'il a dans ſes moyens, & d'un ton grave en citant les Loix, & les Statuts. M. de Grimareſt condamne l'Avocat qui parle trop lentement, & celui qui précipite trop ſes paroles. Cela nous fait ſouvenir de la maniere dont Moliere a joüé ces deux défauts dans les deux Avocats que conſulte Pourceaugnac. „ L'Avocat
„ qui défend doit donner plus de feu à ſa
„ prononciation, que celui qui demande ;
„ & celui qui replique, doit paroître le
„ plus animé : mais cependant les uns &
„ les autres doivent conſerver l'égalité, &
„ *la* fermeté de leur voix ; l'emportement,
„ & l'exclamation ſont ſuſpectes en fait
„ de verité.“ C'eſt

C'est dans le septiéme chapitre qu'il est traité de la Declamation ; la plûpart des reflexions que l'Auteur a faites sur la Lecture, sur la prononciation du Discours Oratoire, & sur l'Action de l'Avocat, conviennent aussi à la Declamation. Il les suppose, & s'attache ici à ce qui regarde en particulier la Declamation. Il la définit dans le sens qu'on la prend aujourd'hui : *Le recit ampoulé que l'on fait d'un Discours Oratoire, pour satisfaire l'esprit, & pour toucher le cœur des Spectateurs.*

Il y a deux parties dans la Declamation, la voix & le geste. L'Auteur établit des preceptes pour conduire l'une & l'autre, & il enseigne là-dessus tout ce qui se peut enseigner dans un Livre. Il reconnoit lui-même, que la vive voix seroit d'un plus grand secours ; mais les preceptes qu'il donne ici, quoi que privez de cet avantage, ne laissent pas d'avoir leur utilité, & peuvent être lûs avec fruit par ceux qui veulent se former à la déclamation. D'ailleurs, M. de Grimarest a choisi des morceaux de Poësie, qui par leur beauté aident à l'execution de ses regles, & valent presque des exemples de vive voix. Il avertit ici expressément, qu'il est bien éloigné de vouloir prescrire au Lecteur, de suivre generalement le ton dont il aura entendu reciter ces endroits : *Qu'il s'en donne bien de garde*, ajoute-t-il, tout Acteur

ne les a pas toûjours bien mis en action, & ils ont été, & sont encore assez souvent manquez.

Le dernier chapitre contient les remarques de M. de Grimarest sur la Musique vocale, qui est dévenue si fort à la mode, que les plus ignorans même veulent en juger. „La Musique vocale, dit notre Auteur, „ est une espece de Langue dont les hom„ mes sont convenus, pour se communiquer „ avec plus de plaisir leurs pensées, & „ leurs sentimens. Ainsi celui qui com„ pose de cette sorte de Musique, doit se „ considerer comme un Traducteur, qui „ en observant les regles de son Art, ex„ prime ces mêmes pensées, & ces mê„ mes sentimens." M. de Grimarest donne ensuite à nos Musiciens quantité de bons avis. En voici un fort propre à faire juger avantageusement des autres. „Je „ crois devoir avertir le Compositeur de „ ne point chercher avec affectation à con„ venir par sa Musique à la signification „ d'un terme. Ce n'est point une regle „ de mettre des roulades sur ceux-ci, par „ exemple, *coulez*, *volez*, ou des tenües „ sur les suivans, *éternelle*, *repos*. Les „ termes seuls n'expriment point un sen„ timent, mais l'expression entiere; & „ ces divertissemens de Musique alterent la „ *passion*, & designent plus le Musicien „ que l'homme d'esprit."

Au

Au reste, quoi que M. de Grimarest ait rempli ce Livre de bonnes remarques sur les matieres qu'il y traite, il croit qu'on peut encore ajouter à ses reflexions. „Je „ ne pretends pas, dit-il modestement, „ avoir épuisé la matiere. Mais je n'en „ sçai pas davantage; à moins qu'on ne „ m'aide à l'approfondir. J'ouvre le che- „ min pour la perfectionner; c'est encore „ beaucoup pour moi: car il n'est pas aisé „ de statuer sur une chose, que l'on a crû „ jusqu'ici ne dépendre que du goût."

HENRICI SNELLEN, Medicinæ Doctoris, Theoriæ Mechanicæ Physico-Medica Delineatio, in qua damnosa ejus præcepta ad Rationis & Experientiæ lancem revocantur, ac practice emendantur: cui præfixa est ad Doctiss. Clariss. P. *Jacobum le Mort* Epistola, ejusdemque Responsio. Lugduni Batavorum, apud Jordanum Luchtmans. 1705. C'est-à-dire: *Traité de Theorie Mechanique, par* Henri Snellen *Docteur en Medecine, où l'on examine par la Raison & par l'Experience les faux preceptes de Mechanique, &c. On y a joint une Lettre à M.* Jacques le Mort, *avec la Réponse.* A Leide. 1705. in 12. pagg. 310.

CET Ouvrage est divisé en deux parties: *dans la premiere*, M. Snellen qui en est l'Au-

l'Auteur, ſe propoſe, dit-il, de rabattre l'orgueil de M. Baglivi, & de faire voir l'inconſtance de ſa doctrine : *Baglivi inconſtantem ſuperbiam, & doctrinam retundere conor.* Il prétend le faire, en employant non un ſtyle groſſier & ennuyeux, mais un ſtyle leger & concis : *Non gravi nec longo, ſed levi & brevi ſtylo.*

M. Baglivi a fait pluſieurs Ouvrages, M. Snellen n'en attaque qu'un ici, qui eſt celui *de Fibra motrice.* Mais il nous avertit, que ſi après cela cet Auteur Romain ne veut pas ceſſer de lever la crête : *Niſi ſuam depoſuerit criſtam ferocem*, il attaquera ſes autres Ouvrages ; qu'il le peindra avec les couleurs qu'il merite, *Suis coloribus depingam* ; & qu'il le reduira à ſe taire à l'avenir, ou à écrire de meilleures choſes, & avec plus de modeſtie : *Ut poſtmodum ſileat, aut meliora & modeſtiora tradat.*

Dans la ſeconde, M. Snellen prétend refuter le ſentiment de ceux qui veulent expliquer par la Mechanique, les maladies reglées des femmes, & il s'efforce de montrer que la ſcience de la Chymie donne là-deſſus de meilleures lumieres, que toute la connoiſſance des Mechaniques.

Tout l'Ouvrage eſt precedé d'une Lettre de M. Snellen, adreſſée à M. le Mort, laquelle roule toute ſur M. Baglivi. On s'y plaint de ce que les Ouvrages de cet Auteur ſont imprimez en France ; on y dit que ce

ſont

ſont des Ouvrages pleins de vanitez, & de vanitez puiſées dans les ſources de l'arrogance & de l'inconſtance : *Opera mille vanitatibus ex arrogantia & inconſtantia fonte hauſtis repleta.* On y fait de M. Baglivi une peinture aſſez ſinguliere. C'eſt un jeune homme, dit-on, hideux par ſon viſage & par ſa couleur, un atrabilaire armé de langues de viperes, un eſclave d'Hippocrate : mais les termes de l'Auteur ſont plus forts, les voici. *Juvenis ipſâ ex facie & pictura horridus, ex utroque igne atrabilarius, viperinis linguis aſper, Idolum Romani fore Medici, divus Divorum mandatarius, & mancipium Hippocratis Baglivus.* On demande ici à M. Baglivi, qui eſt-ce qui l'a établi le chef & le défenſeur des Anatomiſtes, pour ſe formaliſer comme il fait de ce que M. le Mort accuſe les habiles Anatomiſtes d'être de mauvais Medecins ?

On lui dit, qu'il eſt un excellent homme, un homme laborieux, ſçavant, celebre, tout ce qu'on voudra, mais un grand ignorant en fait de Chymie. On lui dit qu'il radote, s'il s'imagine aſſujettir à l'autorité de la Medecine, ou à l'autorité Romaine, les Medecins Flamans, qui ſe rient du faſte de Rome : *Deliras, mi Baglive, ſi credas nos colla libera gerentes jugo authoritativo Medico vel Romano mero ſubmiſſuros..... penes nos etiam ſunt viri iis in artibus ſtrenui, deridentes faſtum* Romanum.

Que

Que l'Asie, dit-on un peu auparavant, accoutumée d'obeïr à des Rois, s'assujettisse : Que la Ville de Rome, orgueilleuse jusques dans son esclavage, se fabrique des Saints tant qu'elle voudra, à la bonne heure ; mais qu'elle ne se mêle pas de faire des leçons aux Allemands, aux Anglois, & aux Flamans, comme a tenté de le faire ce jeune homme le Sieur Baglivi: *Serviat Asia Regibus assueta, Romanus & Roma in suo servitio superbus divos sibi fingat, sed aliis quàm Germanis, Anglis & Batavis obtrudat, ut tentare videtur hic juvenis.*

On le reprend de ce qu'il rejette les feux Chymiques de M. le Mort : on lui demande pourquoi donc il ne rejette pas aussi Hippocrate, qui dans plusieurs endroits de ses Livres ne parle que de feu & de chaleur ? pourquoi il ne reprend pas S. Paul, qui assure que les œuvres de tous les hommes seront examinées par le feu ? pourquoi enfin il ne se déchaîne pas contre les Prophetes mêmes, qui parlent si souvent de la rigoureuse & derniere épreuve du feu ? Ensuite on dit qu'on ne s'adressera pas davantage à un homme qui est tout ardent des furies de la colere, *Qui irarum furiis ardet.* On témoigne cependant n'avoir pas dessein de le traiter avec tant de mépris, pourvû qu'il recoure à l'hellebore, & qu'il prenne ce remede avec succès : Nisi cum successu

prius

priùs suo, Hippocraticorum remediorum Hercule, usus sit Helleboro.

M. Snellen, pour mettre le comble aux reproches qu'il fait à M. Baglivi, dit qu'il ne veut que les Lettres qui sont à la fin des Oeuvres de ce Medecin. Comme elles sont honorbles à M. Baglivi, il prétend qu'il n'y a qu'un orgueil & une vanité insigne, qui ait pu porter M. Baglivi à les laisser imprimer.

Après cettte Lettre vient la Réponse de M. le Mort, dans laquelle M. Baglivi est traité à peu près avec les mêmes honnêtetez.

Je pardonne à M. Baglivi, dit-on, qui écrit à la Romaine : Tel homme, tel discours : j'aime mieux voir la folie d'autrui, que d'être fou moi-même : que les autres suivent le vent, qu'ils coupent la flamme, qu'ils écrivent sur l'eau, qui'ls soient les orgueilleux esclaves de leurs idoles, je ne les envie point, je les admire, &c.

Après tous ces préliminaires vient l'Ouvrage de notre Auteur, où l'on fait de grands reproches à M. Baglivi d'avoir appellé Hippocrate le Romulus des Medecins, & de lui avoir donné plusieurs autres éloges. Cette plainte est assez digne d'un Auteur comme M. Snellen, qui cite avec éloge les Commentaires d'un certain Sinapius sur Hippocrate, *De falsitate, absurditate, & vanitate Aphorismorum* Hippocratis, &c qui

qui répondent fort à l'idée qu'un tel titre peut donner de son Auteur. La seconde Partie est contre le Livre *de Fibra motrice.* On accuse M. Baglivi de s'être contredit dans plusieurs endroits de ce Livre, en attribuant souvent aux parties fluides, ce qu'il attribue aux parties solides. On cite là-dessus la page 175. de sa Pratique de Medecine, où il dit que la cause des maladies reside plus dans la trop grande tension, ou dans le trop-grand relâchement des fibres, que dans cette diversité imaginaire de molecules & d'acides qu'on a inventez. Ensuite on cite la page 165. où M. Baglivi en parlant des lassitudes de ceux qui sont attaquez de maladies chroniques, avance que ces lassitudes viennent de ce que le sang est alors sans force, de ce qu'il est crud, & rempli de particules acides & visqueuses : après quoi on ajoute : Jugez, Lecteur, jugez de la methode de Baglivi, & s'il y a rien qui soit aussi rempli de contradiction. Nous remarquerons que M. Baglivi n'a pas dit que la cause des maladies residât uniquement dans les parties solides, mais seulement qu'elle y residoit plus que dans les molecules des humeurs, & dans les acides, ainsi qu'on le voit dans le passage même cité par notre Auteur. Tous les autres endroits qu'on reprend ici, sont de ce caractere. Dans la seconde Partie, l'Auteur prétend montrer que ce n'est point

par

par la Mechanique qu'il faut expliquer les maladies reglées des femmes, mais que c'est par la Chymie. Nous ne ferons point le détail de ce qui est dit ici sur ce sujet, il nous seroit trop difficile de le reduire en abregé : nous nous contenterons seulement, pour donner un exemple des raisonnemens de notre Auteur, de rapporter de quelle maniere il prétend que le fœtus ne se nourrit point de ce sang dont l'écoulement reglé s'arrête par la conception & par la grossesse. Si ce sang, dit-il, servoit à la nourriture du fœtus, il s'ensuivroit que la nature auroit plus favorablement traité les bêtes que les hommes, puisqu'à l'exception du singe, elles ne sont point sujettes à ces sortes d'évacuations. Voila tout ce que nous rapporterons de ce Livre : ceux qui voudront prendre la peine de lire l'Ouvrage, verront si nous leur dérobons beaucoup en leur rapportant si peu de chose.

Au reste, ceux qui voudront avoir une idée des Ouvrages de M. Baglivi, peuvent lire les Journaux où nous en avons parlé, sçavoir le Journal XLIV. de 1702. pag. 1121. le XLI. de 1703. pag. 1094. & le IX. de 1705. pag. 212. Nous ne pouvons nous empêcher ici de rapporter ce que dit de M. Baglivi M. Goris dans son Livre intitulé, *Chymia ab inutili verborum pondere liberata.* C'est quelque chose de remarquable, que *la difference* qui se trouve sur ce

ſujet entre le langage de M. Snellen & celui de M. Goris. „ La ſcience & la probité de M. Baglivi le rendent digne de „ toute l'eſtime de ceux qui s'intereſſent à „ la ſanté des hommes. Son Livre ſur la „ pratique de la Medecine ne devroit ja- „ mais ſortir des mains des Medecins ; ce „ Livre renferme des regles certaines pour „ traiter comme il faut toutes les maladies. „ Ceux qui jugent des choſes avec équité, „ ne peuvent refuſer de ſe rendre aux ſen- „ timens de cet Auteur. C'eſt un homme „ plein de modeſtie, de droiture, de de- „ ſintereſſement, un homme que l'orgueil „ n'enfle point, que l'amour du gain ne „ conduit point, & qui met toute ſon am- „ bition à ſoulager les malades. Voila des ſentimens bien differens de ceux que M. Snellen fait paroitre au ſujet de M. *Baglivi*. Nous ajouterons que M. Goris après ces paroles, dit „ qu'il admire avec quelle „ fureur les Medecins ignorans & de petit „ renom, ſe déchaînent contre ceux qui ſe „ diſtinguent par leur ſcience & par leur „ reputation.

GERH. FELTMANNI Juriſconſulti de Juramento perhorreſcentiæ, vulgo ſic dicto, ſive de ejeratione bonæ ſpei ex variis cauſarum figuris, Libri duo. Editio ſecunda priore emendatior, & altero tanto auctior, & quæ Germanicæ poſita

ta etiam Latinitati donata ſunt. Acceſſit & obſervatio de reſponſis prudentum adverſario non edendis. Accurante ALEX. ARN. PAGENSTECHERO Juriſconſulto. Coloniæ, ſumptibus & Typis Wilhelmi Metternich Bibliop. 1702. C'eſt-à-dire : *Du Serment que fait un Plaideur devant des Juges Superieurs, pour declarer la crainte qu'il a qu'un certain Juge inferieur, qui eſt d'ailleurs competent, ne lui rende pas juſtice. Ouvrage diviſé en deux Livres, par* Gherard Feltman *Juriſconſulte. Seconde Edition, corrigée & augmentée, où l'on a mis à la ſuite des Textes Allemands, une Traduction Latine. On y a ajouté une Remarque ſur les Conſultations qu'il ne faut pas communiquer à ſon Adverſaire; par* Alex. Arn. Pagenſtecher *Juriſconſulte.* A Cologne chez Guillaume Metternich Libraire. 1702. in 4. pagg. 474.

LE Titre d'un Livre eſt ordinairement ce qui en apprend le ſujet; mais pour le Livre dont nous avons à rendre compte, il faut lire une partie du corps de l'Ouvrage ſi l'on veut trouver l'explication du Titre. L'Auteur qui avoit prévû cet embarras, ne l'a point évité; il s'eſt contenté d'en faire des excuſes, & a mieux aimé employer à cela pluſieurs pages, que de ſe ſervir d'abord d'un langage ſimple qui lui auroit épar-

épargné cette peine, mais qui n'auroit peut-être pas été si conforme à son goût.

Voici le cas qu'il faut supposer pour entendre la matiere qu'il traite : Un homme se défie de son premier Juge, sans avoir de vrais moyens pour le recuser. Il craint, par exemple, que le nom, le credit, la fortune de son Adversaire ne le seduisent à son préjudice, & cette crainte le tient sincerement dans l'agitation & dans le trouble. En cet état il se presente devant le Juge superieur, lui expose ses inquietudes & ses alarmes, & offre d'affirmer avec serment qu'elles sont veritables. Ce Juge superieur doit-il en croire à son serment & le renvoyer, sur ce fondement seul, devant un autre Juge que celui *qu'il apprehende* ? C'est la question generale, qui est d'abord proposée par l'Auteur, & à cet égard, quoi qu'il ne se dissimule point le danger qu'il y auroit à admettre dans les Tribunaux une voye si facile de dépoüiller les Juges naturels, & qu'il cite même l'autorité de plusieurs Docteurs qui la rejettent, il est pourtant d'avis de la recevoir; parce que, dit-il, la religion du serment doit l'emporter sur toute autre consideration, & que nul homme n'est presumé assez méchant pour se resoudre à être *parjure*, sans autre interêt que celui de changer de Juge ; de sorte que suivant cet-

te opinion, il dépendra de la mauvaiſe foi des Plaideurs, de ſe ſouſtraire quand ils voudront à la Juriſdiction de leurs Juges legitimes.

L'Auteur a ſenti peut-être qu'on ne ſe reſoudroit pas facilement à adopter de pareilles maximes ſur la ſeule propoſition; il y joint le détail des applications & des exemples. Une perſonne, dit-il, qui a pour Juge ſon propre rival, ou l'ami intime de ſon ennemi, ſe trouve dans le cas de cette crainte naturelle, qui étant accompagnée du ſerment, doit lui procurer un autre Juge. Il ne faut même quelquefois, ajoute-il, de la part du Juge qu'une affectation à ne pas rendre le ſalut au Plaideur, pour lui devenir ſuſpect, & perdre toute Juriſdiction à ſon égard. On entre ici dans pluſieurs autres queſtions particulieres ſur ce qui peut fonder de juſtes alarmes en cette matiere, & donner lieux à des ſoupçons raiſonnables, qui ne ſoient pas cependant des moyens legitimes de recuſation. On demande d'abord, ſi un Juge dont le fils eſt Avocat d'une des Parties, doit être ſoupçonné par là de quelque diſpoſition à condamner l'autre; & s'il ne faut, pour l'exclurre, que declarer par ſerment la repugnance & l'apprehenſion où l'on eſt ſur ce point. Il y a des Docteurs qui tiennent que *la crainte ſuivie du ſerment ſuffit* en ce cas; il y en a d'au-

tres

tres qui la croient inutile ; le nôtre fait une diſtinction : Ou ce Juge eſt ſeul ſur ſon Tribunal ; & alors, étant maître abſolu de la deciſion, il y a lieu de craindre qu'elle ne ſoit favorable à celui que ſon fils a défendu : ou il a des Aſſeſſeurs deſintereſſez pour juger avec lui ; & en ce cas il ne ſeroit pas juſte de deferer legerement aux inquietudes des Parties, parce que quand même le Juge ſeroit capable de donner quelque choſe à la qualité des défenſeurs, il ne trouveroit pas les mêmes preventions dans ceux qui opineroient avec lui dans la même affaire.

Il y a, ſelon l'Auteur, divers autres cas où le ſerment fondé ſur des mouvemens de crainte, doit avoir ſon effet, & empêcher, ſans autre explication, le mal que l'on apprehende. Une jeune apprentiſſe, par exemple, qui a éprouvé, & qui craint les entrepriſes de ſon maître ſur ſa pudeur, n'eſt pas obligée, pour le quitter, d'en ſpecifier toutes les circonſtances ; il lui ſuffit d'atteſter devant le Juge avec ſerment la ſincerité de ſes craintes. Une femme preſſée d'accorder au goût dereglé de ſon mari des complaiſances qu'elle ne doit pas, peut ſe diſpenſer par bienſeance d'expoſer aux yeux de la Juſtice ce détail peu édifiant, elle n'a beſoin que de declarer en general qu'elle a des raiſons de conſcience pour demander la ſeparation, & ſur ſon ſerment elle

elle l'obtiendra. Cette Jurisprudence, qui est d'une commodité merveilleuse pour les femmes d'un certain caractere, est en usage, à ce que dit l'Auteur, en Italie, en Espagne, & en Allemagne. Il avoue qu'elle ne s'observe pas de même en France, & qu'il n'y a aucun Auteur François qui en ait parlé; quoi que neanmoins, selon lui, elle tire son origine du Droit Civil & du Droit Canonique. Ce dernier fait étoit important, il ne paroissoit pas à propos de l'avancer sans y joindre la preuve. Cependant on ne trouve ici aucun texte qui l'établisse. L'Auteur veut en être crû sur sa parole, ou tout au plus sur celle de quelques Docteurs Ultramontains, dont il ne prend pas même la peine de rapporter les paroles. En voila assez pour faire connoitre le sujet du Livre & la methode de l'Auteur.

C. PLINII CÆCILII SECUNDI Epistolæ & Panegyricus, cum variis Lectionibus. Accedit Vita Plinii, ordine chronologico digesta. C'est-à-dire : *Les Lettres & le Panegyrique de Pline, avec des Notes, & les diverses Leçons. On y a joint la Vie du même Auteur.* A Oxford, du Theatre de Sheldon. 1703. Et se vendent chez G. West. in 8. pagg. 376.

CETTE nouvelle Edition des Lettres & du Panegyrique de Pline, eſt très-belle & très-correcte ; le Public en eſt obligé à M. Hearne. Ce ſçavant Editeur s'eſt ſervi des meilleurs Exemplaires imprimez, qui ſont ceux d'Alde, d'Etienne, d'Elzevir, & celui de la premiere Edition d'Oxford, laquelle parut en 1686. Il a auſſi conſulté trois bons Manuſcrits, dont l'un eſt dans la Bibliotheque du College de Lincoln, & les deux autres dans celle de Bodleï.

Ces Imprimez & ces Manuſcrits lui ont fourni un très-grand nombre de diverſes Leçons, qu'on voit au bas de chaque page. Il a profité ſur-tout de celles que le premier Editeur d'Oxford avoit tirées d'un Manuſcrit de Weſtminſter, qui a *peri* depuis peu dans un embraſement, avec pluſieurs autres Livres precieux : & il n'a pas negligé celles que Sichardus, Gruter & Modius avoient recueillies dans d'autres Manuſcrits. Il a joint à ces diverſes Lecons, les Conjectures de Lipſe, de Livincius, de Rittershuſius de Caſaubon, de Gronovius, de Latinius, de Barthius, de Scheffer, & de Cellarius, qui avoient déja travaillé à rétablir le texte, & à l'éclaircir.

Tous ces ſoins mettent une grande difference entre les deux Editions d'Oxford. *Celui* qui avoit été chargé de la premiere, *bien loin* de prendre plaiſir à multiplier les re-

reflexions, les citations d'Auteurs, les diverses Leçons, avoit affecté dans sa Preface, de reprocher aux Editeurs précedens la longueur de leurs Commentaires. Il les accusoit d'avoir mis Pline à la question, & de lui avoir fait dire bien des choses ausquelles il n'avoit jamais pensé. Il les comparoit aux Batteurs d'or, qui à force d'étendre la matiere sur laquelle ils travaillent, la rendent moins precieuse; & il se faisoit une espece de gloire d'avoir debarrassé son Auteur, d'un attirail inutile d'explications qui ne servoient qu'à rendre le Volume moins portatif. Selon lui, Cataneus avoit cherché dans le texte des pensées qui n'y furent jamais: Veenhusius, sous prétexte de revision, n'avoit fait que transcrire Cataneus; & Baudius s'étoit rendu insupportable par sa prolixité. Il ne pardonnoit pas même à Juste Lipse.

Le huitiéme & le dixiéme Livre des Lettres de Pline, & le Panegyrique de Trajan, manquent dans les Manuscrits d'Angleterre. M. Hearne qui nous en avertit, remarque aussi que le dixiéme Livre ne se trouve pas dans les Manuscrits faits du temps de Sidoine Apollinaire. Apparemment que Beroald, qui le premier mit les Lettres de Pline sous la presse à Boulogne en 1489. n'avoit consulté que de ces sortes de *Manuscrits*, puis qu'on ne voit pas le *dixiéme Livre* dans son Edition.

Pierre Leandre l'ayant decouvert dans un bon Manuſcrit qu'il trouva à Paris, porta le premier ce dixiéme Livre en Italie, où Jerôme Avantius de Verone le publia en 1502. M. Hearne juge que ce Manuſcrit de Paris pourroit bien être le même que Louïs Mocenigo communiqua à Alde Manuce, & ſur lequel celui-ci regla ſon Edition. Alde, comme il paroit dans ſa Preface, croyoit cet Exemplaire auſſi ancien que Pline même ; il ſe trompoit, ſelon M. Hearne : mais ce ſçavant Anglois n'appuye ſa cenſure que ſur une conjecture qui nous paroit aſſez legere. Il ſe fonde ſur ce que la 20. & la 21. Lettre du dixiéme Livre, ſont mal à propos jointes enſemble dans l'Edition de Manuce : faute qui ne peut être attribuée qu'au Manuſcrit que *ſuivoit cet* habile Imprimeur. Quelle conſequence y a-t-il à tirer de cette faute contre l'ancienneté de l'Exemplaire ? Les Copiſtes ſont-ils infaillibles pendant la vie de ceux dont ils tranſcrivent les Ouvrages ?

Au reſte, le dixiéme Livre n'eſt pas moins authentique que les autres, quoi qu'il ait été ſi long-temps ſans reparoitre. On y trouve des Lettres qui regardent les Chrétiens, & qui ont été citées par des Auteurs plus anciens que Sidoine Apollinaire. Tertullien, Oroſe, Sulpice Severe en font *mention.*

La Vie de Pline, qu'on voit à la tête de ce

ce Volume, eſt tirée de ſes Ouvrages. Le premier Editeur d'Oxford en avoit auſſi composé une ; mais ſi courte, qu'il n'y a nulle comparaiſon à faire entre ces deux Ouvrages. Celle-ci eſt aſſez longue & l'ordre chronologique y eſt obſervé avec une exactitude qui doit avoir beaucoup couté à M. Hearne. Malgré toutes ſes recherches, il ignore le temps de la mort de Pline. Il nous fait eſperer que M. Dodwel mettra bien-tôt au jour un Livre intitulé, *Annales Pliniani* : & il promet lui-même de traiter quelque jour de la Retraite de Pline, de ſes Ouvrages de Poëſie, de l'Ordre de ſes Lettres, &c. Nous ne nous étendrons ici ni ſur le merite perſonnel de Pline le Jeune, ni ſur le bon goût qui regne dans tout ce qui nous reſte de lui. Le Public eſt aſſez inſtruit là-deſſus.

Inſtructions familieres qui contiennent briévement dans le premier Traité, les Maximes & les Pratiques fondamentales de la Religion Chrétienne, que l'on doit enſeigner aux Enfans dans les Ecoles & dans les Catechiſmes, en expliquant en particulier tous les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe ; les pechez que les Enfans doivent éviter avec plus de ſoin, & les vertus qui ſont plus conformes à leur âge. Dans le ſecond Traité, les Pratiques plus faciles de la Civilité. Extraites de la IV. Partie du L

vre de l'Ecole Paroissiale, pour servir de lecture aux Enfans dans les Ecoles. A Paris, en la Boutique de Pierre Trichard, chez Simon Langronne, rue S. Victor, proche S. Nicolas du Chardonnet, au Soleil Levant. 1706. in 12. pagg. 87.

---

* *Réponse aux Questions d'un Provincial, par Mr.* BAYLE. A Rotterdam chez Reinier Leers, 4. Voll. in 12. Le Tome I. imprimé en 1704. a 674. pagg. Tom. III. & IV. imprimez en 1706. pagg. 1320. Sans la Preface & l'Indice. Tom. IV. en 1707. pagg. 558. sans la Preface & l'Indice.

* *Examen de la Théologie de Mr.* BAYLE, *répandue dans son Dictionaire Critique, dans ses Pensées sur les Cometes, & dans ses Réponses à un Provincial. Où l'on défend la* Conformité de la Foi avec la Raison, *contre sa Réponse. Par Mr.* JAQUELOT. A Amsterdam, chez François l'Honoré, 1706. in 12. pagg. 524. avec la Préface & l'Addition.

* *Le Philosophe de Rotterdam, accusé, atteint & convaincu. Par Mr.* JURIEU. A Amsterdam, chez Zacharie Chastelain, 1706. in 12. pagg. 138.

VII.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 14. Fevrier M. DCC. VII.

Racconto Istorico de' Terremoti sentiti in Roma, e in parte dello Stato Ecclesiastico, e in altri luoghi la sera de' 14 di Gennaio, e la mattina de' 2 di Febbraio dell'anno 1703: Nel quale si narrano i danni fatti dal medesimo, le sacre Missioni, il Giubbileo, le Processioni, e tutte le altre Divizioni, Funzioni, e Opere pie ordinate, e fatte dalla Santità di nostro Signore Papa Clemente XI, e da tutto il Popolo, per placare S. D. M. Siccome in esso si leggono i sacri Discorsi da N. S. fatti per tal congiuntura in Concistoro, e nella Cappella Papale. E inoltre raccontansi i provedimenti da Sua Santità, e dalla sacra Congregazione sopra gli affari del Terremoto, presi con ogni maggiore sollecitudine, e amore i

ſollievo de' luoghi rovinati dal medeſimo. Dato in luce da LUC-ANTONIO CHRACAS; dedicato all'Illuſtriſſ. e Reverendiſſ. Sign. Monſignor *Pietro de Carolis* Governatore di Terni, e Commiſſario Pontificio ſopra l'Emergenze de' Terremoti nella Prefettura della Città di Norcia. In Roma, per Giuſeppe de Martiis, nella Stamperia di Gio. Franceſco Chracas, preſſo S. Marco al Corſo. 1704. C'eſt-à-dire : *Relation Hiſtorique des Tremblemens de Terre, arrivez à Rome, dans une partie de l'Etat Eccleſiaſtique, & en d'autres lieux, le ſoir du* 14. *Janvier, & le matin du* 2. *Février de l'année* 1703 *: dans laquelle on raconte les dommages qu'ils ont cauſez, les Miſſions, le Jubilé, les Proceſſions, & toutes les autres Devotions & bonnes Oeuvres, ordonnées & executées par Notre Saint Pere le Pape Clement XI, & par tout le Peuple, pour appaiſer la colere de Dieu. On y lit auſſi les Diſcours prononcez à cette occaſion par Sa Sainteté, dans le Conſiſtoire & dans la Chapelle Papale : & l'on y rend compte, outre cela, des ſoins pleins de tendreſſe avec leſquels le S. Pere & la Congregation établie pour ce ſujet, ont pourvû au ſoulagement des lieux ruinez par cet accident. Le tout mis au jour par* Luc-Antoine Chracas, *& dedié à Monſignor* Pietro de Carolis *Gouverneur de* Terni, &c.

A

A Rome, par Joſeph de Martiis, de l'Imprimerie de Jean François Chracas, &c. 1704. in 4. pagg. 260.

ON ne ſçauroit conſerver avec trop de ſoin la memoire des évenemens extraordinaires, ſur-tout lors qu'ils ſe trouvent accompagnez de circonſtances, propres à inſtruire la poſterité, ſur la conduite que l'on doit tenir en pareil cas, par rapport aux devoirs de la Religion, & à ceux du Gouvernement Civil. C'eſt cette conſideration, qui a engagé le Sieur Chracas, à publier une Relation exacte des Tremblemens de Terre, qui ſe ſont fait ſentir à Rome & en pluſieurs endroits de l'Italie, au commencement de l'année 1703: & quoi que le Public en eût déja été informé, tant par les Gazettes & les autres Nouvelles; que par divers Journaux, l'Auteur a cru, qu'il ne ſeroit pas inutile, de raſſembler en un corps toutes les pieces, qui concernent ce fait hiſtorique, & qui font la matiere de ce Volume.

On y trouve d'abord un recit du premier Tremblement de Terre, qui arriva le ſoir du 14. Janvier 1703. Il avoit été annoncé, pour ainſi dire, par diverſes ſecouſſes, qui avoient agité une partie de l'Ombrie, & particulierement les villes de *Spolette*, de Norcia, & autres lieux voiſins,

pendant les trois derniers mois de l'année precedente. Celui de Decembre fut remarquable outre cela, par les débordemens d'eau, & les inondations, qui furent l'effet des pluyes continuelles & de la fonte des néges. Ces secousses réiterées, mais qui jusques-là n'avoient causé aucun désordre, loin d'inspirer aux peuples les sages précautions qu'ils devoient prendre, pour se garantir des accidens funestes, dont ils étoient menacez ne servirent au contraire qu'à les livrer à une malheureuse securité, dont ils ne devinrent que trop tôt les victimes. En effet, le soir du 14. Janvier suivant, environ à une heure & trois quarts de nuit, par un temps couvert & pluvieux, il survint un Tremblement de Terre si épouventable, qu'en un moment, *Norcia, Cascia, le Preci*, & quantité d'autres lieux du voisinage, en furent entierement renversez, & plus de 800 personnes y perirent sous les ruines. La crainte ne fut pas moins grande dans la ville de Spolette, bien qu'il n'y mourût personne; & tous les Habitans abandonnant leurs maisons, se répandirent, malgré le mauvais temps, dans la campagne & dans les autres lieux découverts, où ils passerent la nuit; mais trouvant, le lendemain matin, leurs maisons considerablement ébranlées & fort endommagées, ils prirent le parti de coucher sous des tentes & des baraques dressées à

la hâte. La ſecouſſe ne fut guere moins violente à Rome, où pendant l'eſpace d'un *Miſerere*, la terre parut trembler & comme ondoyer du Midi au Septentrion, avec tant d'impetuoſité, qu'en quelques tours & clochers, les cloches, quoi que d'un volume conſiderable, ſonnerent d'elles-mêmes; ce qui jetta une ſi grande terreur dans les eſprits, que quantité de gens, nonobſtant la pluye, ſe ſauverent dans les places publiques. Incontinent, les cloches ſe firent entendre par toute la ville; on y ouvrit les principales Egliſes, où il y eut un tel concours de peuple, qu'elles ſe trouverent bien-tôt remplies, chacun demandant confeſſion.

Le Pape, qui étoit dans ſon Palais du Vatican, ne s'apperçut pas plûtôt de cet horrible tremblement, qu'il ſe mit en prieres; & le lendemain matin, étant deſcendu dans l'Egliſe de S. Pierre, il y celebra la Meſſe, avec une grande effuſion de larmes; & ayant fait chanter les Litanies de la Sainte Vierge & l'Oraiſon *Ante oculos tuos*, il ſe rendit au Conſiſtoire, qui avoit été convoqué dès la veille pour d'autres affaires, & ouvrit l'Aſſemblée par un Diſcours Latin plein d'éloquence, d'onction, & vraiment Apoſtolique, par lequel il fit comprendre au ſacré College la neceſſité d'appaiſer la colere de Dieu par une ſincere penitence, & de ſe concilier ſa miſericorde par les prie-

[redacted]

prieres, les jeûnes, les aumônes, & les autres bonnes œuvres; promettant d'ouvrir liberalement les treſors des ſaintes Indulgences, pour répandre plus de ferveur ſur ces pieux exercices, & pour en recueillir plus de fruit. Après ce diſcours (qui eſt rapporté tout au long par l'Auteur, auſſi bien que tous les autres qui ont été prononcez par Sa Sainteté, pendant le cours des Devotions entrepriſes au ſujet du Tremblement de Terre;) le Pape accompagné des Cardinaux, de pluſieurs Prélats, & d'un peuple nombreux, vint en Proceſſion dans l'Egliſe de S. Pierre, où les prieres ſe renouvellerent.

Le jour ſuivant, on publia une Indulgence Pleniere, pour le 18 du mois, Fête de la Chaire de S. Pierre; & le Pape, ſuivi du ſacré College, étant allé en Proceſſion à l'Egliſe de S. Jean de Latran, pour y monter l'Echelle ſainte, une nouvelle ſecouſſe, qui ſe fit reſſentir, fut, pour ainſi dire, un nouvel éguillon, qui excita l'ardeur du peuple à gagner les Indulgences. Pour ne laiſſer pas refroidir ſon zele, & lui marquer encore un ſoin plus particulier ſur tout ce qui pouvoit contribuer à ſon ſalut; le ſaint Pere fit publier, dès le lendemain 19. une ſeconde Indulgence Pleniere, en forme de Jubilé; avec ordre, que tous les ſoirs, à une heure & demie *de nuit*, qui étoit le temps de la premiere

ſe-

ſecouſſe, on ſonnât la groſſe cloche dans chaque Egliſe, pour avertir le peuple de ſe mettre en priere; & il établit, outre cela, une Miſſion generale dans quelques-unes des principales Egliſes de Rome, pendant le cours du Jubilé.

On nous donne enſuite un détail de tous les Eccleſiaſtiques, tant Seculiers que Reguliers, qui ſe ſont ſignalez dans les divers exercices de pieté, pendant cette Miſſion; & l'on n'oublie pas de faire mention de toutes les Confrairies qui s'y ſont le plus diſtinguées. L'on s'étend fort ſur l'attention du Souverain Pontife, à donner tous les ordres neceſſaires, pour faire part de ces ſecours ſpirituels, non ſeulement aux Hôpitaux, aux Priſons, aux Monaſteres de Religieuſes, & à la populace la moins à portée d'en profiter; mais encore à tous les lieux de l'Italie, ruinez ou endommagez par le Tremblement de Terre, & dont on particulariſe ici le dommage. On inſiſte beaucoup ſur l'inquietude ſpeciale de Sa Sainteté, par rapport à Norcia & aux autres lieux circonvoiſins les plus maltraitez, où elle eut ſoin d'envoyer Monſignor Pietro de Carolis Gouverneur de Terni, en qualité de Commiſſaire, avec plein pouvoir d'appliquer au mal preſent les remedes les plus efficaces & les plus ſalutaires, tant pour le ſoulagement des peuples, *que pour leur* ſureté; lui ayant fait tenir,

[redacted]

dans cette vûe, trois mille écus, pour être employez aux besoins les plus pressans. On nous parle aussi de deux Edits du S. Pere, publiez pendant le Jubilé, à dessein d'en appuyer les bons effets ; l'un, pour renouveller la défense faite au sexe par le Pape Innocent XI. d'apprendre la Musique ou à joüer des instrumens, d'aucuns Maîtres Laïques ou Ecclesiastiques ; l'autre, pour réformer le luxe du même sexe.

Les peuples ne paroissoient occupez que de ces devotions, & chacun travailloit à mettre à profit la seconde semaine du Jubilé, lors que tout-à-coup, le matin du second jour de Février, Fête de la Purification, environ sur les dix-huit heures & demie, par un temps serain, le Tremblement de Terre recommença avec plus de furie qu'auparavant, & causa d'autant plus de trouble, que toutes les Eglises se trouvoient alors pleines de monde, les uns y entendant la Messe, les autres y assistant à la Mission, ou y recevant les Sacremens. Le Pape, qui dans ce même temps, tenoit Chapelle au Vatican, pour la benediction & la distribution des cierges, & qui étoit debout devant l'Autel, disant des Oraisons pour implorer le secours du Ciel dans les circonstances presentes, ne sentit pas plûtôt cette terrible secousse, accompagnée d'un grand fracas de la Chapelle où il étoit, que sans s'écarter de sa place, il

le

ſe jetta à genoux dans le même inſtant, & fondant en larmes, il ſe mit à prier du fond de ſon cœur, pour flechir la colere de Dieu. A ſon exemple, tout le ſacré College, & tous les Prelats qui étoient preſens, à la reſerve de trois ou quatre, que l'extrême frayeur avoit mis en fuite, demeurerent ſans s'ébranler, & ne ſongerent qu'à unir leurs prieres à celles du Souverain Pontiſe, qui ſe releva dès que le Tremblement fut entierement ceſſé, pour achever les Oraiſons commencées ; après quoi, il reſolut d'aller ſans differer, ſuivi du ſacré College, dans l'Egliſe de S. Pierre, pour y demander l'interceſſion des SS. Apôtres. Pendant qu'il s'y preparoit, & qu'il quittoit ſes habits ſacerdotaux, il ſe recommandoit aux prieres des Cardinaux qui s'approchoient de lui ; il les exhortoit, avec des ſentimens de la plus profonde humilité, à lui obtenir le pardon de ſes pechez, qui avoient ſi fort irrité le Seigneur ; & comme un autre David : *C'eſt moi*, leur diſoit-il, *qui ai peché ; c'eſt moi, qui ai commis l'iniquité ; quel mal ont fait ces pauvres brebis ?* Paroles, dit notre Auteur, qui tirerent les larmes des yeux de tous ceux qui les entendirent. Enſuite il ſe mit en marche, avec un grand cortege de Cardinaux & de Prelats, & comme il étoit prêt d'entrer dans l'Egliſe de S. Pierre, quelques-uns des Penitenciers étant venus

au

au devant de lui, l'informerent de la rude secousse qu'avoit reçûe le Dôme de cette Eglise, & lui representerent le péril où il s'exposoit, en y entrant, avant que de s'être assuré, par la visite de gens experimentez, qu'on n'y courroit aucun risque. Mais la crainte du danger n'étoit pas capable de le retenir, lors qu'il s'agissoit du salut de son peuple; & negligeant le soin de sa propre vie, il s'avança jusques au Tombeau des SS. Apôtres, où il fit une priere des plus ardentes, au grand contentement de tout le peuple, qui étoit present, & qui ne pouvoit exprimer assez la consolation qu'il recevoit des marques d'une tendresse vraiment paternelle, que Sa Sainteté lui faisoit paroître. L'après-dînée, le Pape revêtu d'un simple habit de *laine*; ses Gardes, en signe de deuil, portant leurs lances & leurs épées la pointe en bas, & le son discordant & lugubre des trompettes & des tambours répondant à la tristesse de tout le cortege, se rendit en carrosse à l'Eglise de S. Clement, où il mit pied à terre, n'ayant point voulu, à son passage, être salué de l'artillerie du Château S. Ange, selon la coûtume. Ensuite, accompagné des Cardinaux, qui l'étoient venu trouver, il se transporta à pied dans l'Eglise de S. Jean de Latran; & après y avoir fait sa priere, il vint à l'*Echelle sainte*, qu'il monta tête-nûe & à ge-

noux,

noux, avec une extrême devotion ; ce que firent aussi tous les Cardinaux & les Prelats qui s'y rencontrerent.

L'Auteur nous donne après cela, un dénombrement exact de toutes les Processions, qui se firent les jours suivans en differentes Eglises ; & dans lesquelles, non seulement le Clergé, les Communautez Religieuses, & les Confrairies, mais aussi les Compagnies Seculieres, & tous les Corps de Métiers, sans en excepter les plus viles Professions, témoignerent à l'envi, par toutes les marques exterieures de penitence, le desir d'expier leurs pechez ; marchant pieds-nuds, couverts de sacs & de cendres, portant des croix, trainant des chaînes, se donnant la discipline, paroissant couronnez d'épines, & la corde au col, en un mot n'oubliant rien de tout ce qu'ils croyoient pouvoir les reconcilier avec le Ciel. Les femmes même voulurent donner en leur particulier des marques de leur pieté, visitant les Eglises en Procession ; & les enfans de deux sexes, suivirent leur exemple.

Au milieu de toute cette ferveur, il survint un incident capable de renouveller l'allarme, & de mettre toute la Ville en desordre, sans les précautions du saint Pere. Le soir du 4. Février, il se répandit un bruit dans Rome, que la Ville devoit être renversée par un nouveau Tremblement de Terre ;

[redacted]

Terre ; & ce bruit croissant & se multipliant par la sotte credulité du peuple, quantité de gens prirent le parti d'abandonner leurs maisons, malgré la rigueur de la saison, pour chercher leur sureté dans les Places & les autres lieux decouverts. Environ sur les quatre heures de nuit, des inconnus se mirent à courir les ruës en divers quartiers, & frapant aux portes des maisons, ils crioient à haute voix, que Sa Sainteté ordonnoit que chacun eût à sortir promptement de chez soi, parce que sur les dix heures, la Ville devoit être abîmée. Cela jetta un tel effroi de tous côtez, que personne ne se croyant hors de peril qu'en plein air, presque toutes les maisons demeurerent désertes, à l'exception de celles, dont les habitans s'étoient endormis d'un sommeil assez profond, pour n'être point réveillez par ces cris ; & il fallut que le Gouverneur de Rome envoyât quantité d'hommes à pied & à cheval, pourpublier, de la part du Pape, que châcun retournât chez soi, sans s'arrêter à un bruit, qui ne pouvoit partir que de gens mal-intentionnez. On nous entretient ensuite, des recherches qui furent faites, sans succès, pour découvrir les Auteurs de ce bruit ; & on nous parle des ravages causez en divers lieux, par le dernier Tremblement de Terre ; & dont on nous communique ici un *Etat*, envoyé par M. de Carolis, Commis-

mis-

miſſaire Apoſtolique. On fait, après cela, une deſcription detaillée de la Proceſſion que fit le S. Pere, accompagné du ſacré College, depuis l'Egliſe de ſainte Marie *in Traſtevere*, juſqu'à celle de S. Pierre; ce qui termina les deux premieres ſemaines du Jubilé, que Sa Sainteté prolongea d'une troiſiéme.

Nous paſſerions les bornes d'un Extrait, ſi nous voulions rapporter ici tout ce que l'Auteur nous raconte, touchant les Proceſſions & les Meſſes ſolemnelles, qui furent celebrées pour remercier la ſainte Vierge de ſa protection ſur la Ville de Rome; touchant l'établiſſement d'un jeûne à perpetuité, l'Etat Eccleſiaſtique, la veille de la Purification; touchant le retranchement des ſpectacles & des autres divertiſſemens du Carnaval, pour cinq ans; touchant la vigilance de Sa Sainteté à réformer les abus, & à pourvoir à tous les beſoins des peuples, touchant la ferveur de ceux-ci à ſeconder les bonnes intentions du S. Pere, & à continuer les exercices de devotion pendant tout le reſte de l'année; ferveur, qui fut reveillée, de temps-en-temps, par de legeres ſecouſſes, qui ſe firent encore reſſentir à Rome & en divers endroits de l'Italie. Nous nous contenterons d'ajouter, que l'Auteur n'a rien oublié pour remplir exactement le long titre de ſon Livre.

Description de l'Eglise Royale des
A Paris. 1706. in fol. pagg.
même in 12. divisée en deu
Premiere Partie, pagg. 168.
Partie, pagg. 317. A Paris che
Quillau, Imp. Jur. Lib. de l'U
rue Gallande. 1706.

MR. Felibien, de l'Académie R
Inscriptions & Medailles, &
graphe des Bâtimens de Sa Majesté
par plusieurs Ouvrages qu'il a d
Public, & qui en ont été reçûs
plaudissement, est l'Auteur de
Dès l'année 1702. il fit imprimer
cription de l'Eglise nouvelle des I
avec un plan général, tant de l
que de la nouvelle, dont nous av
dans nos Journaux.

Aujourd'hui que la nouvelle Eg
chevée, & que les deux ensembl
qu'un Tout, l'ancienne servant d
à la nouvelle, laquelle est destin
verte au Public; il entreprend da
vre de faire une description com
ce Temple auguste, l'un des p
monuments que l'on verra jam
grandeur & de la pieté de Lou
Le Livre est partagé en douze cha
la tête desquels l'Auteur dans une
Preface, parle de la fondation

, pour la subsistance de dix mille Offi-
rs ou Soldats, que leur grand âge, ou
rs blessures mettent hors d'état de sou-
ir les fatigues de la guerre. L'Eglise
nt il s'agit ici, est consacrée à la Trinité,
s l'invocation de la sainte Vierge, &
s le titre de saint Louïs Roi de France. M.
nsart Surintendant & Ordonnateur general
Bâtimens, Arts & Manufactures du
i, en a donné le Dessein, & ordonné
xecution. En voici le plan géneral. Tou-
l'Eglise a quatre cens vingt pieds de lon-
eur. La partie la plus considerable, &
'on appelle la nouvelle Eglise, contient
ns un quarré parfait un dôme très-spa-
ux, situé au milieu de quatre Chapelles
ndes, separées les unes des autres par
e Croix Greque. Le Sanctuaire est en
ale, & sert à unir ensemble la nouvelle
glise & l'ancienne, dont la largeur hors
œuvre est de quatre-vingts pieds, & la
ngueur environ de deux cens. Le grand
tel a deux Tables sacrées, dont la plus
sse regarde le Chœur des Invalides au
ptentrion, & la plus haute regarde le
idi.

L'Architecture & les ornemens du dehors
nt magnifiques. La principale face a
ns le milieu deux differents ordres, sça-
oir le Dorique & le Corinthien, il paroit
eaucoup d'*entente* dans les ornements des
lomnes & des pilastres Doriques, &

toute

toute la pureté qu'exige cet ordre, est admirablement bien conservée. Des deux Statuës qui se presentent aux yeux, l'une est S. Louïs, l'autre Charlemagne. Les colomnes Corinthiennes sont accompagnées de quatre autres Statuës, qui representent la Justice, la Temperance, la Prudence, & la Force. On en voit aussi quatre aux côtez du fronton, la Constance, l'Humilité, la Confiance, la Magnanimité. On découvre du haut de l'Attique sur la balustrade, quatre grouppes, chacun de deux Figures. Ce sont les quatre Docteurs de l'Eglise Latine, & les quatre de l'Eglise Greque: S. Augustin, S. Ambroise, S. Jerôme, & S. Gregoire. S. Basile, S. Jean Chrysostome, S. Gregoire de Nazianze, & S. Athanase.

M. Felibien fait une description exacte du dôme, l'un des plus superbes édifices qui soient en Europe. Mais il est aussi peu possible de rapporter ici tout ce qu'il en dit, que de l'abreger. On y voit entre autres choses seize grandes Statuës, qui sont les douze Apôtres, & avec eux S. Paul, S. Barnabé, S. Jean Baptiste, & un ancien Prophete.

Il vient ensuite à l'Architecture & à la Sculpture du dedans. Tout est expliqué avec une parfaite intelligence. L'Autel dont on ne voit à present que le modele, doit être tout de marbre, & enrichi de bronze

Da

Dans le Sanctuaire deux figures de Femmes en bas relief, sont assises sur les bandeaux de chaque fenêtre basse. Du côté de l'Occident, c'est la Charité, & la Liberalité; de l'autre côté, la Foi, & l'Esperance. Dans la Chapelle de la Vierge, la Prudence & la Temperance, & dans celle de sainte Therese, la Force & la Justice. La plus grande partie des morceaux de Sculpture expriment des endroits de l'Histoire de France, & principalement les grandes actions qui ont consacré la memoire de S. Louïs. Ici il reçoit la benediction du Pape avant le voyage d'Outre-mer; là il reçoit l'Extreme-Onction. Dans un autre endroit, il combat devant Damiete; ailleurs il est occupé à fonder des Hôpitaux, & à signaler sa charité envers les Pauvres, ou son zele pour la propagation de la Foi. On le voit aussi portant en Procession la Couronne d'Epines, & d'autres Reliques qui ont donné lieu à la construction de la Sainte Chapelle de Paris, dont elles sont le plus precieux Tresor. On y a aussi placé des groupes d'Anges. Les uns apportent du Ciel l'Ecu de France, les autres la sainte Ampoulle, l'Oriflamme, une épée, un casque, & un corps de cuirasse. Tout y ressent la grandeur du Royaume. Douze de ses plus fameux Rois, sont en autant de Medailles: Clovis I. Dagobert, Childebert II. Charlemagne, Louïs le Debonnaire.

naire, Charles le Chauve, Phil
guste, S. Louïs, Louïs XII. H
Louïs XIII. & Louïs le Grand.
du grand Sanctuaire est peinte,
verte de dorure. Nous ne ferons
indiquer les Tableaux, dont M.
donne l'explication en détail,
maniere très-sçavante. Le premi
sente la sainte Trinité, de la fa
est permis & usité de le represen
le second est une Assomption, ou
reception de la sainte Vierge dans

Les Peintures du dôme viennent
elles sont differentes du projet,
teur en avoit exposé dans sa prem
cription. Une Gloire remplit la c
la partie superieure de la voûte;
grande composition occupe plus
quante pieds de diametre,
à peu près cent cinquante pieds d
ference. On y voit entre tous l
la personne de S. Louïs accompag
ges, & avec tout l'appareil que
Peintre a pû imaginer pour le fai
noître. La voûte inferieure du
un très-beau & très-riche spectacle
a placé les douze Apôtres peints
varieté infinie, aussi-bien que l
qui les environnent; ils ont dans
titudes particulieres, des expressi
convenables; qui font un fort bel
rapport au tout-ensemble.

Des Cartouches triangulaires où ſont peints les quatre Evangeliſtes, occupent les pennaches au deſſus des Tribunes. „Il „n'y a perſonne, dit l'Auteur, qui ne ſe „ſente ravi hors de ſoi, en regardant à „la fois toutes les Peintures que nous ve- „nons de décrire."

Chacune des quatre Chapelles a trois Statuës. Dans l'une, on voit S. Gregoire, ſainte Silvie ſa mere, & ſainte Emiliane ſa tante. Dans une autre, S. Ambroiſe, S. Satyre ſon frere, & ſainte Marcelline ſa ſœur. Dans la troiſiéme, S. Auguſtin, S. Alipe, & ſainte Monique. Dans la quatriéme, S. Jerôme, ſainte Paule, & ſainte Euſtochie ſa fille.

Venons aux Peintures des Chapelles. Elles ont chacune ſix Tableaux. Le premier des ſix qui compoſent celle de S. Gregoire, repreſente le Saint lorſqu'après avoir fondé divers Monaſteres, il vendit le reſte de ſon bien, dont il diſtribue le prix aux Pauvres. Dans le ſecond, Eutychius convaincu par S. Gregoire, condamne ſes erreurs, & brûle lui-même le Livre qu'il avoit écrit pour les ſoutenir. Le troiſiéme eſt l'Exaltation de S. Gregoire au Pontificat. Une Apparition miraculeuſe d'un Ange à S. Gregoire eſt le ſujet du quatriéme. Ce fut à l'occaſion d'une aumône conſiderable que le Saint avoit faite à un Pauvre, à qui après avoir donné trois fois

de ſuite des marques de ſa charité, la quatriéme fois il lui donna un vaſe d'argent très-riche. „On doit, dit M. Felibien, „ conſiderer ce Tableau comme un des „ plus beaux par l'excellence du pinceau, „ & par la compoſition du ſujet." Le cinquiéme eſt une Apparition de Nôtre Seigneur à S. Gregoire : Et le ſixiéme, la Tranſlation de ſes Reliques. L'enlevement du Saint dans le ſejour des Bienheureux, eſt dans cette Chapelle-ci comme dans les ſuivantes, ce qu'on a peint pour en orner la coupe.

L'Auteur en décrivant les Tableaux qu'on voit dans la Chapelle de S. Ambroiſe, a ſuivi l'ordre chronologique pour rapporter les faits qui ſont la matiere des Tableaux, quoi que le Peintre ne ſe ſoit pas *aſſujetti* à le ſuivre ; n'ayant ſongé qu'à poſer ſes Tableaux dans leur veritable jour. On y voit de quelle maniere S. Ambroiſe fut élu Evêque de Milan, un enfant, comme par miracle, l'ayant nommé tout haut. On voit enſuite comme il excommunia l'Empereur Theodoſe ; comment il diſpute contre un Arrien, & comment par une revelation divine faite à S. Ambroiſe, on découvrit les Reliques de S. Nazaire. Dans le cinquiéme Tableau, il chaſſe le demon du corps d'un Energumene. Et dans le ſixiéme, le Saint *eſt peint* au lit de la mort. La coupe le *fait voir* porté au Ciel par les Anges.

La

La Chapelle de ſaint Auguſtin. Le moment où ſe convertit S. Auguſtin, & ce mot fameux : *Tolle, Lege*, ſont le ſujet du premier Tableau. Son Baptême, ſa Prédication devant l'Evêque Valere, & ſon Sacre, ſont les trois autres. Le cinquiéme eſt la Conference de Carthage, où S. Auguſtin confondit les Evêques Donatiſtes. Le dernier, eſt le Miracle que fit le Saint, en gueriſſant un jeune homme qui étoit ſur le point d'expirer. Dans la coupe, on l'a peint montant au Ciel ſur des nuages, & porté par des Anges.

Dans la Chapelle de S. Jerôme, on le voit d'abord qu'il n'eſt encore que Catechumene, occupé à viſiter les Corps des ſaints Martyrs, & des premiers Chrétiens dans les Catacombes, aux environs de Rome : on voit enſuite, dans deux Tableaux differents, la Ceremonie de ſon Baptême, & ſon Ordination au Sacerdoce. La punition qu'il crut recevoir du Ciel pour ſon attachement à la lecture des Livres profanes, & ſes occupations dans ſa grotte, rempliſſent le quatriéme & le cinquiéme Tableau, & ſa Mort remplit le ſixieme. La coupe de la Chapelle, le montre porté au Ciel.

Le reſte de ce Livre fait connoître en détail ce qui regarde les fondements, les degrez pour aller aux Tribunes, l'art *qu'on a employé* pour ménager l'écoulement

des eaux, &c. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt le pavé tout de marbre de diverſes couleurs, & ajuſté avec tant de proportion & de regularité dans le deſſein, qu'après avoir conſideré à loiſir l'Egliſe, & s'être raſſaſié les yeux d'un ſi beau ſpectacle, on peut encore les arrêter à terre avec un très-grand plaiſir.

Dans l'Edition in 12. qu'on a fait de ce Livre, on a pris ſoin d'y ajouter le nom des Peintres & des Sculpteurs qui ont eu part à ce ſuperbe Edifice.

Introduction à l'Hiſtoire des principaux Etats, tels qu'il ſont aujourd'hui dans l'Europe, par SAMUEL PUFFENDORF. A Utrecht chez Antoine Schouten. 1703. in 12. I. Partie, pagg. 393. II. Partie, pagg. 445.

LE nom de l'Auteur promet beaucoup en faveur du Livre: auſſi voyons-nous qu'il y en a eu pluſieurs Editions: ce qui eſt une marque aſſez ſûre du merite d'un Ouvrage. M. Puffendorf, qui a donné d'excellens Traitez ſur le Droit Public, ne ſçauroit réüſſir mediocrement, en traitant de l'Hiſtoire. Ce ſont des matieres qui ont beaucoup de rapport & de liaiſon entr'elles; & pour bien expliquer les regles qui s'obſervent communément parmi les *Princes*, il eſt comme neceſſaire de ſçavoir *l'origine* & les uſages des differens Etats

qu'ils

qu'ils gouvernent. On ne s'engage pas ici neanmoins dans toute l'étendue de l'Hiſtoire univerſelle, on a deſſein de ſe borner à l'Europe; & encore ne ſe propoſe-t on pas d'en expliquer au long toutes les parties, c'eſt ſeulement un Abregé que l'on preſente ſous le titre d'Introduction.

La Preface eſt employée à faire comprendre au Public l'utilité de l'Hiſtoire. L'Auteur invite ſurtout les Princes & les gens de qualité à s'y appliquer dès leur jeuneſſe, parce qu'outre que la memoire eſt alors dans toute ſa force, on ne peut d'ailleurs dans la ſuite, ſans le ſecours de l'Hiſtoire, tirer aucun profit de la lecture des Livres. En effet, la plûpart des autres Sciences donnent des preceptes imperieux que le cœur ennemi du commandement ſe plaît d'ordinaire à rejetter: au lieu que celle-ci n'offre que des reflexions à faire ſur les évenemens qu'elle découvre, & ces évenemens ſont autant d'exemples qu'elle laiſſe à ſuivre ou à éviter. Si on vouloit encherir ſur cela, & repreſenter avec des couleurs encore plus vives les avantages de cette Science, on pourroit rapporter les termes d'un éloquent Prelat que la France a perdu il y a quelques années, & qui dans l'Eloge funebre d'une grande & ſpirituelle Princeſſe, que le deſſein d'avancer dans la vertu tenoit, diſoit-il, attachée à l'étude dont nous *parlons*; ajoute que „l'Hiſtoire eſt appel-

„ lée avec raiſon la ſage Conſeillere des
„ Princes. C'eſt là, pourſuit-il, que les
„ plus grands Rois n'ont plus de rang
„ que par leurs vertus, & que degradez à jamais par les mains de la
„ mort, ils viennent ſubir, ſans cour &
„ ſans ſuite, le jugement de tous les peu-
„ ples & de tous les ſiecles. C'eſt là que
„ l'on découvre que le luſtre qui vient de
„ la flaterie eſt ſuperficiel, & que les fauſ-
„ ſes couleurs ne tiennent pas, quelque
„ induſtrieuſement qu'on les applique, &c."
Diſons encore, puiſque nous ſommes ſur cet article, que le bonheur des particuliers eſt d'être preſque tous les jours enſemble, & de s'animer à la vertu par les actions vertueuſes qu'ils voyent faire à leurs ſemblables : au lieu que la plûpart des *Princes*, quoi que contemporains, ne ſe voyent preſque jamais, & qu'il n'y a que l'Hiſtoire qui les aſſemble, qui lie une eſpece de commerce entr'eux, & qui leur donne moyen de ſe propoſer leurs exemples l'un à l'autre.

M. Puffendorf s'étonne de l'avidité que l'on a d'apprendre les Hiſtoires anciennes, pendant qu'on s'éleve dans une indifference extrême ſur ce qui s'eſt paſſé de nôtre temps. Il croit que le premier devoir de ceux qui ſont prépoſez à l'*inſtruction* des Grands, eſt de leur mon-*trer dans* les premieres années, ce qui peut

peut leur être un jour de plus d'usage, par rapport à leur rang, & aux affaires ausquelles ils sont destinez ; & qu'ainsi l'Histoire moderne leur est, en un sens, plus necessaire que celle que peuvent leur fournir Tite Live & Quinte-Curce. Il avoüe qu'il n'est pas aisé d'en acquerir la science, soit parce qu'elle se trouve répandue dans une infinité de gros volumes qui coûtent à lire & à entendre, soit parce que la plûpart de ces Livres sont écrits dans des Langues étrangeres qu'il faudroit sçavoir avant toutes choses. C'est pour prévenir de tels inconveniens, qu'il a renfermé tous les Etats de l'Europe dans une espece d'Abregé, qui servira, comme il l'espere, à mettre les jeunes gens dans le goût d'une étude plus vaste & plus exacte sur cette matiere.

Son dessein est de remonter d'abord en general à la premiere origine des Royaumes & des Empires ; d'expliquer ensuite en particulier celle des Etats de l'Europe ; d'en découvrir la situation, les coutumes, les forces, les changemens, les interêts, & de joindre à tout cela les qualitez bonnes ou mauvaises des peuples, non pas par un esprit de critique & de partialité, mais sur l'idée commune qu'on en a, & sur le jugement le *moins équivoque* que les Historiens en ont laissé

laissé. Il avertit aussi, qu'en déclarant l'interêt des Princes, il n'entend pas parler de celui qui n'a pour regle que leur ambition, & qu'il appelle *imaginaire*; mais d'un interêt réel & solide, qui est connu & avoüé des autres Etats, & dont on voit les fondemens legitimes.

L'Ouvrage est divisé en deux Parties, qui composent deux Volumes, distribuez en treize chapitres. Le premier chapitre traite des Monarchies anciennes, & particulierement de l'Empire Romain, dont la division a donné naissance à la plûpart des autres Etats. On y voit ce qu'étoient les hommes après le Deluge; ce qui les porta à former des Societez, & à se donner des Chefs. L'Empire des Assyriens y est representé comme le plus ancien dont l'Histoire ait fait mention. On en marque l'étendue & la décadence. L'Empire des Medes, & celui des Perses, viennent ensuite. La Grece y paroît surtout avec ses Republiques les plus considerables, qui étoient Corinthe, Lacedemone, & Athenes. Il est parlé après cela de la Macedoine, des Conquêtes de Philippe, & encore plus de celles d'Alexandre le Grand, son fils. De là après avoir dit un mot de Carthage, l'Auteur passe au *Peuple* Romain, & s'étend plus sur ce seul article que sur tous les autres ensemble;

ble ; il décrit l'origine de ce Peuple, ſes mœurs, ſa Religion, & ſes differentes formes de gouvernement. Il ſeroit difficile de traiter avec une brieveté plus exacte, une ſi ample matiere. Nous n'en rapporterons rien ici en particulier : comment choiſir quelques endroits par préference, où tout paroît également important ?

Le ſecond chapitre traite de l'Eſpagne : le troiſiéme, du Portugal : le quatriéme, de l'Angleterre : le cinquiéme, de la France : le ſixiéme, des Provinces Unies : le ſeptiéme, de la Suiſſe : le huitiéme, de l'Allemagne : le neuviéme, du Dannemarc : le dixiéme, de la Pologne : l'onziéme, de la Moſcovie : le douziéme, du Pape : & le treiziéme, du Royaume de Suede. L'Auteur ſuit dans tous les chapitres, le même ordre qu'il a ſuivi dans le premier : il commence par l'établiſſement de chaque Etat ; il en explique les progrès & les differentes revolutions, & en découvre enfin l'état preſent. C'eſt tout ce que nous avons à en dire ; l'Extrait d'un Abregé doit être court.

VIII.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 21. Fevrier M.DCCVII.

De la Connoissance de Dieu. Par feu M. FERRAND. *Avec des Remarques de M.* **. A Paris, par la Compagnie des Libraires. 1706. in 12. pagg. 532.

MR. Ferrand Auteur de ce Traité *de la Connoissance de Dieu*, s'est proposé d'y donner au Public une Theologie dégagée de tout ce qui peut ressentir la chicane, & débarassée de toutes les questions inutiles, qu'on ne voit, dit-il, que trop souvent dans ces sortes d'Ouvrages, & qui en rendent la lecture desagreable & ennuyeuse.

Le Livre est partagé en quarante-six Chapitres. Dans les six premiers, on parle des Noms de Dieu, sur-tout des Noms Θεὸς, & *Jehovah*, & l'on fait diverses reflexions

flexions generales sur la Connoissance que les hommes peuvent avoir de la nature & des perfections du premier Etre. On prouve dans les sept chapitres suivans, l'existence de Dieu par l'existence de l'homme, par la disposition du Ciel & de la terre, par le consentement universel des hommes, & par le témoignage de nôtre ame. L'Auteur explique ensuite, avec beaucoup de clarté & de methode, les perfections de Dieu; & après avoir traité dans le 14. chapitre, de la distinction qu'on doit admettre entre ces attributs; il parle de l'éternité, de l'immensité, de la science de Dieu, de sa bonté, de sa providence, de sa puissance, de son incorporeïté, & de son immutabilité qui fait le sujet des quatre derniers chapitres.

Tous les chapitres, excepté cinq, sçavoir le 5, le 12, le 32, le 38, & le 42, sont suivis de Remarques assez amples & fort utiles. L'Anonyme, qui les a faites, nous apprend dans sa Preface, qu'après avoir lû le Manuscrit de M. Ferrand, il lui sembla d'abord qu'il n'y avoit rien à ajouter à cet Ouvrage, & qu'étant écrit en Langue vulgaire, d'un stile aisé, naturel, proportionné à l'intelligence de tout le monde, l'utilité en seroit universelle; ce qu'on ne peut pas même penser des autres traitez des attributs, dont le langage n'est *entendu* que des Sçavans. „Je n'y voyois, „dit-il,

„ dit-il, rien que de fort dans les endroits „ où l'Auteur soûtient l'existence & la providence de Dieu ; rien que d'élevé dans „ ceux où il parle des autres perfections de „ la Divinité. Un riche & industrieux tissu „ de tout ce que les Peres & les Philosophes ont de plus exquis sur un sujet si „ important, se presentoit par tout à mes „ yeux." Dans la suite quelques nouvelles reflexions, & un pernicieux Manuscrit intitulé, *Theophrastus redivivus*, qu'il jugea à propos de refuter, l'engagerent à changer d'avis, & il s'apperçut qu'il seroit bon d'ajouter quelque chose à ce Traité.

Dans ses Remarques, il fortifie les preuves de M. Ferrand, il y en joint de nouvelles. Il met dans leur jour les plus considerables difficultez des impies, *tant celles* qui dépendent de la conjecture & du raisonnement, que celles qu'une mauvaise érudition peut suggerer. Dans les Réponses qu'il y donne, il unit toûjours ensemble la Raison & l'Autorité. „ Ces deux choses, dit-il, n'en font même ordinairement qu'une dans mes Remarques, c'est-à-dire, que j'ai employé presque partout le raisonnement des Peres. L'Eglise a eu de tout temps de faux Philosophes, & des Heretiques à combattre, „ & elle n'a jamais manqué de Défenseurs „ illustres..... On ne sçauroit mettre en „ de meilleures mains les ennemis que l'im-

„ pieté

„ pieté de nos jours ressuscite, qu'entre „ celles des grands Hommes qui les ont „ autrefois si glorieusement vaincus.“ Nôtre Anonyme fait, en passant, mais d'une maniere fort singuliere, l'éloge de M. Abbadie. Il assure que cet Auteur a détruit avec tant de netteté & de force les vaines subtilitez des impies, *qu'on peut dire que Dieu s'est servi de lui dans ces derniers temps comme il se servit autrefois de Balaam & de Caïphe. Le faux Prophete déconcerta les Ennemis d'Israël, le Juif aveugle rendit un témoignage merveilleux à la Verité; le Protestant a fait l'un & l'autre.*

L'existence & la Providence de Dieu sont les deux sujets que les Auteurs de cet Ouvrage traitent avec le plus d'étendue & le plus de force. Nous nous arrêterons à la preuve de l'Existence de Dieu, par le consentement unanime des Nations. M. Ferrand établit le fait par des autoritez; ensuite il raisonne ainsi (chap. 10.) „ Comme il est certain d'une part, que les „ opinions qui sont fondées sur le caprice „ des hommes, ne sont pas les mêmes „ par-tout, & qu'elles changent fort sou„ vent; & que d'une autre part il n'est pas „ moins vrai que la notion de la Divinité „ est répandue chez tous les Peuples, & „ qu'il n'y a point eu de vicissitude de „ temps qui l'ait changée : il faut neces„ *sairement* que ce consentement general

„ vienne de quelque cauſe qui s'étende
„ ſur tout le genre humain, & qui ne
„ puiſſe mentir. Cette cauſe ne peut-
„ être qu'une revelation de Dieu même,
„ ou une tradition qui tire ſon origine
„ des premiers hommes, deſquels tous
„ les autres ſont ſortis. Si c'eſt une reve-
„ lation de Dieu, on ne peut pas dou-
„ ter de ſon exiſtence; & ſi c'eſt une
„ tradition des premiers hommes, on ne
„ ſçauroit montrer par aucune bonne rai-
„ ſon, qu'ils ayent voulu enſeigner une
„ fauſſeté à leurs deſcendans." Il s'ob-
jecte que quelques impies n'ont point cru qu'il y eût une Divinité: à quoi il répond, que ces gens-là avoient interêt qu'il n'y en eût point; & que d'ailleurs leur opinion ne fait point d'exception à *la* regle. Il cite là-deſſus les Juriſconſultes, qui diſent que ce qui eſt fait par la plûpart des hommes, eſt cenſé être fait par tous. Il rapporte auſſi quantité de témoignages de pluſieurs grands Hommes de l'antiquité, leſquels enſeignent, que la meilleure marque de la Verité eſt le conſentement géneral, & que c'eſt la nature même qui parle, quand tout le monde demeure d'accord de ce que l'on dit. Il obſerve enfin que dans tous les temps, les gens vertueux ont été les plus convaincus de l'exiſtence de Dieu.

Dans la Remarque qui ſuit ce chapitre,

l'Anonyme examine avec beaucoup d'attention ce que les incredules alleguent contre cette preuve. Ils prétendent en premier lieu, que ceux qui n'ont point cru l'existence de Dieu, font une exception si grande à la regle du consentement général, soit par leur nombre, soit par leur autorité, que cette regle devient fausse: Et en second lieu, que quand elle seroit veritable, on ne pourroit pas en tirer une juste conclusion; cette persuasion ayant pû, selon eux, être répandue dans le monde, sans que pour cela il fût vrai qu'il y eût un Dieu. Ces deux prétentions sont ici fort bien détruites. L'Auteur fait voir que ceux que l'antiquité payenne a regardez comme des Athées, ne l'étoient peut-être pas. Il prend pour exemples Protagore, Diagore, Theodore de Cyrene, Evemere, & Bion. Ce qu'il dit sur Evemere, est assez curieux. Plutarque l'accuse par ces paroles: *Evemere, natif de Tegée, a assuré resolument qu'il n'y a point de Dieux.* Si l'on s'arrêtoit à ce témoignage, observe l'Anonyme, on prendroit aisément Evemere pour un franc Athée; mais Plutarque détruit lui-même cette idée, en disant dans un autre endroit: *Evemere ayant inventé des Fables, qui n'ont ni raison ni vrai-semblance, a répandu l'impieté dans tout l'Univers, metamorphosant tous ceux que nous estimons* Dieux, en *Amiraux, Rois*, Capitaines, qui auroient

été

été du tems passé ; ainsi qu'il est écrit , *dit-il* , en lettres d'or , dans la ville de Panchon , *que jamais homme , ni Grec , ni Barbare ne vit que lui* , ayant , *à ce qu'il nous conte* , navigé au Pays des Panchoniens & des Triphyliens , *qui ne sont cependant en aucune des parties de la terre habitable.* Il est aisé de voir par ces paroles, que le Philosophe Evemere n'en vouloit qu'aux Divinitez fabuleuses des Payens, lesquelles il disoit avec beaucoup de raison n'être que des hommes morts , qui avoient fait grand bruit pendant leur vie : c'étoit là tout son crime. Au reste , je ne sçai point pourquoi Plutarque qui avoit tant lû , parle de la navigation d'Evemere au Pays des Panchoniens & des Triphyliens , comme d'une chose qui seroit hors de toute apparence , & regarde ce Pays comme quelque contrée purement imaginaire. Lui qui étoit si scrupuleux adorateur des Dieux , quoi qu'il n'en connût qu'un seul de veritable, pouvoit-il ignorer de quel Pays venoit l'encens qu'il leur offroit à pleines mains ? l'encens, auquel l'épithete de *Panchaïque* a toujours appartenu comme une qualité qui désignoit la partie de l'Arabie où on le recueilloit principalement ? Etoit-il plus défendu à Evemere qu'aux marchands de parfums , d'aller à Panchon ou Panchée ? d'y converser avec les Ministres de Jupiter *Triphylius* , Habitans de la ville de Panara ?

d'y considerer le Temple magnifique de ce Roi de Crete, devenu Dieu par la superstition des hommes, d'apprendre des Prêtres de ce Temple, les diverses avantures de cette Divinité prétendue, suivant la tradition fidelle qu'ils avoient reçuë de leurs Ancêtres, compagnons de voyage de ce fameux Candiot? Evemere avoit sans doute poussé sa curiosité plus loin. Il n'avoit pas negligé de lire certains Commentaires composez par Jupiter, tandis qu'il faisoit bâtir, en l'honneur du vrai Dieu, le Temple qu'une posterité aveugle lui attribua après à lui-même. Non seulement les Prêtres Panchéens gardoient ces precieux écrits, mais même ils les montroient volontiers. Ils conservoient aussi un grand lit d'or massif, sur lequel Mercure (autre mortel divinisé dans la suite) avoit gravé en caracteres Egyptiens l'Histoire de Cælus, de Jupiter, de Diane, & d'Apollon. Comme ce lit étoit au milieu du Temple, & par consequent exposé à la curiosité publique, la connoissance des lettres sacrées dont il étoit chargé n'avoit pas manqué de se conserver parmi les Prêtres, qui étoient sujets à être interrogez là-dessus. C'étoient là les *lettres d'or* dont Evemere, cité par Plutarque, avoit fait mention; & par le moyen desquelles il avoit appris, que ceux qu'on estimoit Dieux de son temps, *n'avoient été que des Hommes*. Faut-il s'étonner

ner après cela, si ce Philosophe se re
toit contre de telles Divinitez ? Les fai
ntenus dans ce discours, ont été tirez de
Diodore de Sicile, cité à la marge. L'Au-
teur après avoir ainsi justifié Evemere de
Tegée, decouvre l'artifice que les in-
credules employent, pour persuader que
les plus celebres Philosophes de l'antiquité
ont été Athées, & il entre sur cela dans
un détail fort instructif.

Il refute solidement l'autre prétention des
impies, & il montre, que le consentemen
universel, dont il s'agit, ne sçauroit ê
l'effet ni de la politique des anciens Le
lateurs, ni de la crainte des peuples
de leur reconnoissance. Si les anciens L
lateurs, dit-il entr'autres choses, a
trouvé des esprits indifferens à croire
tence de Dieu, ou à ne la pas croi
n'y a pas d'apparence qu'ils
voulu introduire cette doctrine ;
ils l'auroient voulu, il n'est
bable qu'ils en fussent venus
Dire qu'il y a un Dieu, c'est di
un Etre puissant, juste, à qui
ture doit l'obeïssance, qui h
s'abandonnent aux crimes, &
leurs passions. Quel plaisir a
Legislateurs, ou les Rois,
doctrine qui les devoit gên
leurs actions, & qui de
ment leur servir de frein

auroit revolté les peuples contr'eux, dès qu'ils se seroient laissé aller au penchant de la nature corrompue, cela étant en horreur à la Divinité, selon leurs propres principes ? Où auroit été la politique ? Et les peuples eux-mêmes accoutumez à vivre dans une liberté entiere, à satisfaire toutes leurs envies sans crainte & sans remors, ainsi que les incredules doivent le supposer, comment auroient-ils voulu se soumettre à recevoir des idées dont ils s'étoient bien passez jusqu'alors, & dont l'effet principal devoit être de les captiver & de les contraindre dans tout ce qui leur avoit auparavant paru très-naturel, très-innocent, très-faisable ? Après ce raisonnement, & un grand nombre d'autres qu'il faut voir dans le Livre même, & qu'on ne sçauroit abreger sans leur faire perdre une partie de leur beauté, l'Anonyme conclut, que les hommes ont toujours cru qu'il y avoit une Divinité, & que ce consentement unanime, loin d'être fondé sur l'erreur, n'a point d'autre origine que la volonté de celui qui a créé l'homme à son image.

Le chapitre 35. est un des plus curieux de l'Ouvrage. M. Ferrand y rapporte les objections qu'on fait contre la Providence. C'est Ciceron qui les propose par la bouche de Cotta, & c'est Seneque qui y répond. Les raisonnemens de ces deux hommes celebres meritent d'être lûs. Il s'y a-

élevé. „ Voici, dit-il, un sp
„ que Dieu le regarde ; voic
„ qui merite que Dieu mêm
„ Spectateur : Un homme fort
„ qui marche contre la fortu
„ le courage de la défier. N
„ je ne vois rien que Jupiter
„ der sur la terre de plus gra
„ noble, que s'il jette les yeu
„ qui demeure encore debo
„ ruines publiques..... Il
„ d'homme plus malheureux
„ t-il, que celui qui n'a jama
„ heurs, car il ne lui a jama
„ de s'éprouver ; & bien qu
„ reüssi, neanmoins les Dieu
„ un mauvais jugement. Ils
„ jugé digne de triompher d
„ qui n'attaque jamais un ho
„ comme si elle disoit : Quel

plus fameux Philoſophes de l'antiquité.
cure, qui nioit la Providence, croyoit
nontrer par ce raiſonnement, que Dieu
faiſoit rien : Ou Dieu, diſoit-il, veut
r du monde les maux, & ne le peut
; ou il le peut, & ne le veut pas; ou
e le veut, ni ne le peut; ou il le veut
le peut en même temps. S'il le veut,
qu'il ne le puiſſe pas, il eſt foible; ce
ne convient pas à Dieu. S'il le peut,
qu'il ne le veüille pas, il eſt envieux,
qui ne lui convient pas non plus. S'il ne
veut ni ne le peut, il eſt envieux &
ble tout enſemble, & il n'eſt pas Dieu
conſequent. Reſte, ce qui lui ſeroit
itablement propre, qu'il le veüille, &
il le puiſſe : mais d'où viennent donc les
ux? pourquoi ne les aneantit-il pas?
Je ſçai, dit Lactance, qui rapporte cette
objection, que l'argument d'Epicure
fait beaucoup de peine aux Philoſophes
défenſeurs de la Providence, & qu'il
s'en faut peu qu'ils ne ſoient contraints
d'avoüer ce que cet homme prétend,
qui eſt que Dieu n'a ſoin de rien. Pour
nous, après avoir examiné ce terrible
argument, nous en donnons facilement
la ſolution. Dieu peut tout ce qu'il veut:
il n'eſt ſujet ni à la foibleſſe ni à l'envie.
Il peut aneantir les maux, & il ne le
veut pas, ſans que pour cela il ſoit envieux.
Il en uſe ainſi pour de bonnes raiſons.

„ Si

„ à souffrir & à surmonter l
„ &c.

Par ces échantillons, on pe
du Traité & des Remarques. C
matieres importantes qu'on y agit
traites pour la plûpart, & assez
on a eu soin d'y inserer des trait
re, qui en rendent la lecture
& qui d'ailleurs éclaircissent to
dogme qu'il est question d'expliq
ci un exemple de ce que nous disc
teur des Remarques, en examina
ce qui est en Dieu est Dieu, rac
l'origine des contestations qui s
sur ce point à Constantinople,
du jeune Andronic. Barlaam, di
ne Italien, sçavant, subtil,
ayant passé en Grece, & s'étant
un Solitaire fort simple, comm

uoient le menton à la poitrine ou au nombril, & que dans cette posture ils rouloient es yeux & retenoient leur haleine. Barlaam traita cela de chimere, déclama contre quand il s'apperçut qu'on s'opiniâtroit, & irrita furieusement tout le Mont Athos contre lui. Simeon, Archimandrite, qu'on nommoit par excellence *le nouveau Theologien*, & un Moine Asiatique, nommé Gregoire Palamas, qu'on éleva depuis au Siege de Thessalonique, furent ses principaux adversaires; & celui-ci osa assurer que la lumiere visible dont il s'agissoit, étoit la veritable lumiere dont Dieu même est revêtu, & une espece de Divinité. A peine pourroit-on écrire les désordres dont cette prétendue operation divine sur les Solitaires fut la cause. Les Fanatiques eurent tant de credit, qu'ils firent décider, qu'il y avoit quelque chose en Dieu qui n'étoit point sa substance; un Etre inferieur, à la verité, mais pourtant increé, & comme mitoyen entre Dieu & les creatures; & que c'étoit son énergie ou operation. Barlaam fut hautement condamné avec Acyndinus, & plusieurs autres de ses disciples, pour avoir soutenu le sentiment orthodoxe, qui ne met aucune distinction réelle entre la substance & l'operation divine; & pour avoir enseigné que la lumiere que Jesus-Christ a fait paroître sur le Thabor, étoit une Creature. Ce dernier article paroissoit d'une

ne extrême consequence aux Moine
ce qu'ils ne mettoient point de di
entre cette lumiere, & celle dont ils
toient d'être favorisez.

Nous ne croyons pas qu'il soit
cessaire de nous étendre sur l'utilité
Ouvrage. Il servira d'instruction à
vivent dans la retraite ; & de défe
ceux qui dans le monde sont exp
discours des libertins. „ Il est a
„ marque l'Anonyme dans sa Prefa
„ viter un piege quand on le prév
„ on ne le prevoit pas, la moindı
„ ce y attire. On ne se défendra j
„ bien contre l'impie, soit en co
„ avec lui, soit en lisant ses O
„ que lors qu'on ne sera point
„ l'admirer, & qu'on s'apperce
„ bord, qu'il n'avance rien don
„ puisse aisément démontrer l'ext
„ ce.

Le Traité de la Connoissance d
nous a fait faire reflexion, qu'on r
encore parlé de M. Ferrand dans n
naux, quoi qu'il soit mort dep
long-tems. Nous profiterons de
casion, pour lui rendre la justice q
dûe ; & nous donnerons dans le
ment de ce mois, ou au plus ta
celui du mois de Mars, un Memoi
Vie, & sur ses Ouvrages.

Τῆς πάλαι καὶ τῆς νῦν οἰκουμένης Περιήγησις. Sive DIONYSII Geographia emendata, & locupletata, Additione scil. Geographiæ hodiernæ, Græco carmine pariter donatæ, cum 16. Tabulis Geographicis; ab EDV. WELS A.M. Ædis Christi Alumno. Oxonii, è Theatro Sheldoniano. An. D. 1704. C'est-à-dire : *La Geographie de* Denys Periégete, *corrigée, & augmentée de la Geographie moderne, mise en Vers Grecs, avec* 16. *Tables Geographiques, par* Edoüard Wells. A Oxford, du Theatre de Sheldon. 1704. in 8. pagg. 116.

DENYS, surnommé *Periégete*, d'un mot Grec, qui veut dire, *Guide*, *Conducteur*, a écrit en Vers un Traité de la Geographie, telle qu'on la connoissoit anciennement; & dans cet Ouvrage qui contient 1186. Vers, il n'a pas negligé les ornemens de la Poësie. Les Critiques ne sont pas d'accord ensemble sur le sujet de cet Auteur, en ce qui regarde son Pays, & le temps où il a vécu. Eustathe qui l'a commenté, le nomme simplement Denys l'Africain. Les autres jugent qu'il étoit d'Alexandrie, non de cette Alexandrie d'Egypte si fameuse, mais d'une autre dans la Susianne, & cela conformément à un passage de Pline, qui se lit dans le Livre VI.

de l'Hiſtoire Naturelle, pag. 720. de l'Edition du P. Hardouïn. Car en cet endroit, Pline parlant de *Charax*, lieu ſitué ſur le Golfe Perſique, & qui a été depuis appellé *Alexandrie*, il dit, que de cette Ville étoit „ Denys le plus recent des Geo„ graphes, celui qu'Auguſte envoya en O„ rient, pour y examiner toutes choſes, „ avant que ſon fils aîné allât en Arme„ nie, pour les affaires des Parthes, & „ pour celles de l'Arabie." Ceux qui embraſſent cette opinion ſur le Pays de Denys, & qui croyent que le Denys de Pline eſt le *Periégete*, le mettent neceſſairement ſous Auguſte; Euſtathe le place ſous Neron; les autres le rejettent au temps des Antonins, appliquant à Marc Aurele, & à *Lucius* Verus; ou bien à Septime Severe, à Antonin ſurnommé Caracalle, & à Géta, le titre d'ἄνακτες, qui veut dire, *Rois*, *Souverains*, & qui ſe trouve au Vers 355. de l'ancienne Edition: *Rome*, dit Denys, *le ſejour de mes Rois*, ἐμῶν μέγαν οἶκον ἀνάκτων. Mais à dire le vrai, rien de tout cela ne décide; car Pline même ne diſant point que Denys ait compoſé en Vers ſon Traité de Geographie, peut donner lieu de douter, ſi celui que nous avons aujourd'hui eſt le même que celui dont il a voulu parler. Il faut ſeulement remarquer, que les Sçavans jugent que Denys a vécu ſous les Empereurs, à cauſe du nom de Rois, qu'il n'au-

roi

roit pas donné à des Magiſtrats tels que les Conſuls.

Nous avions déja pluſieurs belles Editions de cet Auteur, entr'autres celle de Robert Etienne, avec le Commentaire Grec d'Euſtathe ; & celle d'Henri Etienne, publiée dans ſon Recueil des Poëtes Grecs. L'Auteur de l'Edition d'Oxford, n'a pas ſongé préciſément à redonner un Denys Periégete avec des Remarques ; il a refondu tout l'Ouvrage, il s'eſt propoſé d'en corriger les fautes, il en a changé ou tranſpoſé les Vers, ſelon qu'il l'a jugé à propos, & il y a inſeré de ſon chef, & en Vers Grecs aſſez bons, le recit des changemens qui ſont arrivez parmi les differens Peuples, ſoit pour le nom des Villes & des Royaumes, ſoit pour divers établiſſemens, auſſi-bien que tout ce qui a été découvert depuis l'Ouvrage de Denys : de ſorte qu'il a travaillé à former un nouveau Denys, qui ſe trouve enrichi de quelque trois cens Vers répandus dans tout le Livre, ſans diſtinction : *Miraturque novas frondes, & non ſua poma.* Le malheur eſt que les perſonnes qui s'attachent à l'étude des Originaux, ne s'accommodent gueres de ces Editions mêlées, ſur-tout quand l'Auteur ne prend nul ſoin d'en marquer les differences, d'avec les anciennes Editions ; de ſorte que celle-ci, toute belle qu'elle eſt, pourroit bien n'être pas d'un grand uſage. Quelle confuſion

sera-ce en effet, si chacun s'attribuë le droit d'ajouter aux Anciens, ou d'en retrancher ce qu'il lui plaira ? Et quel profit tirer d'un Livre qui sera le fruit d'une telle hardiesse ? D'ailleurs, n'est-ce pas une chose assez plaisante que de faire dire à Denys Periégete, que le Pape est le maître de Rome, comme on le voit au Vers 230.

Les Cartes que l'Auteur a inserées dans ce Livre, sont dessignées avec soin, & très-proprement. L'on y voit d'un coup d'œil l'ancienne & la nouvelle Geographie, & la forme est très-commode, contre l'ordinaire des Cartes, que l'on fait presque toûjours plus grandes que le Volume où on les met.

Les Notes de M. Wells marquent partout de l'érudition & de l'exactitude : il est vrai que comme l'Auteur s'y commente souvent lui-même, on doit être moins étonné d'en trouver l'explication si juste dans les Observations. Le Volume finit par une Traduction Latine & litterale de chaque Vers Grec ; & le Libraire y a joint une Liste des Oeuvres Geographiques, & des Cartes données au Public par M. *Wells*, & imprimées à Oxford.

M. CHRISTIANI STOCKII HAMBURGENSIS, Interpres Græcus, Linguæ *hujus* Idiotismos perspicuè tradens, ad

sen

ſenſum tam in ſacris, quàm profanis monumentis ritè indagandum; excelebertimorum Philologorum & Criticorum, Glaſſii nempè, Schmidiorum, Grotii, Bezæ, Heinſii, Druſii, Caſauboni, Sculteti, Fulleri, Pricæi, & aliorum, quos Orbis eruditus veneratur, maximè verò venerandi Præceptoris mei, J. A. Danzii ſcriptis concinnatus; cum Præfatione ejuſdem. Jenæ, ſumptibus Johannis Bielkii. Typis Pauli Enrichii. 1704. C'eſt-à-dire: *L'Interprete de la Langue Greque, qui en explique clairement les diverſes façons de parler, pour faciliter l'intelligence des Monumens tant ſacrez que profanes: Ouvrage tiré des Critiques les plus celebres, &c. Par M.* Chriſt. Stock. A Jene, aux dépens de Jean Bielck. De l'Imprimerie de Paul Enrich. 1704. in 8. pagg. 412. ſans y comprendre les trois Tables.

IEN ne contribue tant à rendre épineuſe l'étude des Langues, que la diverſides ſignifications que peut recevoir un ême mot, jointe aux bizarreries & aux regularitez de la Conſtruction. Ainſi l'on peut ſçavoir trop de gré aux Grammaiens, qui veulent bien nous applanir ces ifficultez, & eſſuyer toute la fatigue d'un avail auſſi ſec & auſſi rebutant, que celui raſſembler en un corps, & de ranger

methodiquement sous certains chefs, tout ce que la lecture attentive d'une infinité d'Auteurs a pu leur apprendre de particulier, sur les divers caprices de l'usage, par rapport aux Langues. La Greque n'a pas été dépourvûe d'Ouvriers de cette espece; & plusieurs sçavans Critiques & Philologues ont pris à tâche de recueillir ce que cette Langue a de plus singulier & de plus difficile dans ses expressions. C'est sur les traces & par les lumieres de ces habiles gens, que M. Stock s'est conduit dans l'Ouvrage, qu'il donne ici au Public, pour faciliter l'intelligence des Auteurs Grecs, tant sacrez que profanes; & en nous citant d'aussi bons garands en ce genre, que Grotius, Beze, Heinsius, Drusius, Casaubon, &c. il ne peut que former un préjugé avantageux pour son Livre. Il a, sur-tout, consulté les Ecrits de M. Danzius, Professeur des Langues Orientales, dans l'Académie d'Iene, duquel il se glorifie d'être le Disciple; & dont le Traité, intitulé l'*Interprête Hebreu & Chaldéen*, a servi de modéle à notre Auteur. Il a même affecté, dit-il, d'employer les propres termes de son Maître, en beaucoup d'endroits; pour se rendre plus intelligible à ceux, qui sont accoûtumez au style de M. Danzius.

Cet Ouvrage est partagé en neuf *chapitres*. Dans le premier on traite des varie-

tez

tez de signification & de construction que reçoivent les Articles. Le second est destiné à l'examen du Nom, consideré dans les deux especes de Syntaxe, de convenance & de regime. Les Pronoms sont la matiere du troisiéme chapitre. Le quatriéme regarde le Verbe, ses divers regimes, du Genitif, du Datif, & de l'Accusatif; la construction de l'Infinitif, du Verbe impersonel, & du Participe. Les Particules indéclinables, avec toutes leurs differentes significations, si propres à embarasser les Interprétes, & à leur faire prendre le change, occupent les quatre chapitres suivans qui font presque les deux tiers du Livre. Enfin le dernier chapitre, en expliquant ce qui concerne les Figures de Construction, éclaircit un point de Grammaire, des plus importans.

La Methode, que suit l'Auteur, dans cet Ouvrage, consiste à disposer dans un certain ordre, au haut des Pages, les Regles Grammaticales, qu'il établit; & à les accompagner de Notes, qui remplissent le reste des Pages, & qui servent à justifier la vérité des Préceptes, par divers Exemples choisis. Quelques-uns de ces Exemples sont puisez dans les Auteurs profanes; mais la plûpart sont tirez du Nouveau Testament; & il est aisé de juger, que l'éclaircissement litteral de ce Texte Sacré est le principal but, que se propose ici M. Stock.

pour bien élever les enfans de qualité, il faut commencer par examiner le fonds de leur esprit, & le penchant de leur cœur, afin de regler sur cet examen, les études qui leur sont propres. Il se plaint qu'on neglige trop ce premier soin à leur égard, & que leur éducation est renvoyée indiffe-remment dans les Colleges, où ils s'appliquent d'abord au Latin, quoi que souvent, par rapport aux dispositions où ils se trouvent, & aux emplois qu'ils doivent remplir un jour, ce dût être la derniere chose à leur apprendre.

Comme la Cour est d'ordinaire le sejour où leur naissance les appelle, le premier chapitre du Livre donne l'idée & la définition de ce lieu-là. On voit de quelles personnes la Cour est composée, & ce que l'on doit faire pour s'y maintenir. M. de Chevigny déclare qu'il faut pour cela „ de „ la patience, de la politesse, point de „ volonté; tout écouter, ne jamais rien „ rapporter, paroître toujours content, „ avoir beaucoup d'amis, peu de confi-„ dens.

Il définit l'homme de qualité, celui „ qui se trouve placé par sa naissance pour „ être Duc, Marquis, Comte, Baron, „ Gouverneur de Province, General d'Ar-„ mée. " Il ajoûte que la Science des gens de qualité doit être universelle, c'est-à-dire qu'ils doivent sçavoir „ la Religion, les

„ lan-

[redacted]

„ langues, la Geographie, l'Histoire, la
„ Philosophie, les Genealogies, la Fable,
„ les Loix & les Coutumes du Royaume
„ où ils se trouvent, l'Interêt des Princes
„ avec lesquels on peut être en Guerre ou
„ en Commerce, les Arts qui sont les
„ plus avantageux à l'Etat, ceux où l'on
„ peut s'appliquer par recreation, la
„ Guerre & les Fortifications.

En recommandant ces differentes connoissances, il ne prétend pas qu'il faille que les gens de qualité, s'en instruisent à fonds, mais seulement qu'ils en ayent une idée assez distincte, pour n'être pas trompez quand ils voudront en faire usage. C'est sur ce Systême; que non content de leur indiquer en général les Sciences qui leur conviennent, il leur met ici les principes de chacune en particulier. Il s'attache sur-tout à en donner des définitions claires & exactes, qui en fassent voir l'objet & les avantages: il nomme les personnes à qui l'on doit l'invention ou la perfection des principaux Arts: il expose en peu de mots l'origine & les revolutions des Empires. Il n'y a point d'Etats dans le monde, dont il ne parle, & il en dit assez pour ne pas laisser ignorer l'essentiel, ou pour mettre du moins à portée de les sçavoir; parce que des idées générales, on vient souvent au goût du détail. Il distingue par noms, & par dattes, toutes les Batailles

qui se sont données depuis le commencement du monde jusqu'à présent. Il donne une Liste Chronologique des Papes, des Rois de France, & de la plûpart des Souverains de l'Europe, avec ce que chacun d'eux a fait de plus memorable pendant son regne. Il n'oublie pas l'enumeration des Villes, des Mers, des Rivieres, & de tout ce qui a rapport à la Geographie. Enfin, tout le but de M. de Chevigny, est de faire en sorte, qu'aucunes Sciences ne soient absolument étrangeres à un homme de qualité, & qu'il les entende assez pour pouvoir s'en faire honneur dans le monde.

---

* *Entretiens sur les differentes Methodes d'expliquer l'Ecriture & de prêcher de ceux qu'on appelle Coccëiens & Voetiens, dans les Provinces Unies; où l'on voit quel temperament on doit apporter, dans l'explication des Types, des Allegories, des Periodes, des Propheties & d'autres choses de ce genre, avec un portrait des Hebraïzans & de leurs erreurs.* A Amsterdam chez Zacharie Chastelain, 1707. in 12. pagg. 456.

IX.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 28. Fevrier M. DCCVII.

Oeuvres mêlées de Mr. DE SAINT-EVREMOND, *publiées sur les Manuscrits de l'Auteur.* A Londres, chez Jacob Tonson, 1705. 2. Voll. in 4. I. Tom. pagg. 460. II. Tom. pagg. 808. Et à Amsterdam, chez Pierre Mortier. 1706. 5. Voll. in 12. Tom. I. pagg. 384. Tom. II. pagg. 386. Tom. III. pagg 392. Tom. IV. pagg. 418. Tom. V. pagg. 504.

IL y a eu de nos jours peu d'Ecrivains dont les Ouvrages ayent été aussi recherchez, que ceux de M. de S. Evremond; neanmoins tout ce que les Libraires en avoient publié jusqu'ici, n'avoit été imprimé que sur des copies qui couroient le monde, souvent très-défectueuses, & tou-

jours sans aveu. On a même débité, co
me de lui, un assez grand nombre
Pieces dont il n'étoit point l'Auteur, s
que quelques Auteurs, peu satisfaits du l
blic, ayent voulu s'en vanger, en lui
sant recevoir à l'abri d'un nom celeb
les mêmes choses qu'il auroit peut-être
buté sous le leur, où que les Libraires
yent eu d'autres raisons ; quoi qu'il en so
jamais la licence des anciens Faussaires,
donne aujourd'hui tant d'exercice à la
netration des Critiques, n'a été si lo
que celle des Faussaires modernes,
l'on a vû attribuer tous les jours à un ho
me plein de vie des Ouvrages à quoi il
voit aucune part, & cela sous les yeux
ses amis, & assez près des lieux où il ét
pour craindre à tous les momens la ho
d'un desaveu public. M. de S. Evremo
a negligé pendant long-tems le soin de
tromper les hommes ; mais sur la fin
sa vie il se rendit aux instances de quelq
amis, & songea tout de bon à revoir ex
tement des écrits, qui, après tout,
voient passer à la posterité. Il chois
pour cela, entre toutes les personnes in
ligentes qu'il connoissoit, M. Des Maizea
homme d'un merite distingué, & il
des temps pour y travailler avec lui. Ce
revision étoit presque finie, lors que
Des Maizeaux fut obligé d'aller pour quelc
temps à la campagne ; & ce fut pend

ce voyage, que la mort enleva M. de S. Evremond. M. Silvestre fut chargé de tous ses papiers, & M. Des Maizeaux étant de retour à Londres, ces deux hommes de lettres formerent de concert le plan de la nouvelle Edition.

Pour en donner une idée juste, il suffit de dire que c'est un Recueil complet de tout ce que M. de Saint Evremond a écrit; & qui ne comprend rien sous son nom dont il ne soit effectivement l'Auteur. On y trouve plusieurs pieces qui n'avoient point encore paru; & comme les moindres choses que font les gens d'esprit, & celles mêmes qui leur échapent, servent à les faire connoitre, on y a joint toutes les Lettres, & même tous les billets qu'on a pu recouvrer. M. le Fevre sçavant Medecin, qui depuis quarante ans vivoit dans une grande familiarité avec M. de Saint-Evremond, a fourni quelques Ouvrages qui n'étoient que chez lui, & sur les autres il a donné quantité d'éclaircissemens qu'il tenoit de l'Auteur même. Tout a été rangé, autant qu'on a pu le faire, par l'ordre des temps; & quelle commodité ne seroit-ce point, si dans tous les Recueils on en eût usé ainsi? On n'a distingué par aucune marque les pieces nouvelles d'avec les anciennes, parce que les anciennes mêmes étant devenues en quelque façon nouvelles, par les changemens qu'on y a faits, il eût

été

été difficile & ennuyeux d'entrer
discussion. Il faut regarder cette
comme la premiere. Ces change
après coup, ont été cause que dans
die intitulée *Les Academiciens*, on
ver quelques Anachronismes, si
pare l'Edition qui en fut faite en 1
celle-ci ; c'est un avis qu'on trouve
de cette piece, & il seroit à souh
les Auteurs de ce Recueil eussent
mêmes, & mis sous les yeux du
cette comparaison. L'erreur qui
l'année de la mort d'une Dame d
qualité dont il est parlé à la page
d'une autre espece ; & comme il
important de ne s'y tromper pas
rectifié en peu de mots à la marge
tout le corps de l'Ouvrage, on a
Notes aux endroits qui en avoient
il n'a pas été possible de tout
& le moyen en effet d'entendre
ment, ce que veulent dire dans l
tres, des personnes qui se voyent
jours, & à qui la familiarité & l'enj
de la conversation a formé sans ar
pece de chiffre ?

Ceux qui n'aiment qu'une certain
belles Lettres, & qui se contentent
fait pour l'ordinaire un Courtisan
cultivé l'esprit ; ceux qui au milieu
de n'en aiment que le badinage,
dans la retraite ont conservé le

connoître les plaisirs du monde, dont ils ne joüissent plus, trouveront par-tout dans ce Livre de quoi satisfaire leur inclination: & dans plusieurs endroits les jeunes gens seront ravis de voir les portraits de ces mêmes hommes, dont ils ont tant oüi parler à leurs peres, & qu'on leur a proposez dès leur enfance comme des modelles de bravoure ou de politesse.

Nous ne traiterons point ici le chapitre des sentimens répandus dans tout ce Livre; chacun a ses principes pour en juger, & ils sont quelquefois exprimez avec si peu de ménagement, que personne ne s'y peut tromper.

Au regard du style, il faut convenir que s'il est défectueux, comme il le paroît à bien des gens, c'est sur-tout à force d'être orné de figures & brillant d'esprit. A dire le vrai, ce défaut n'est pas assez ordinaire aujourd'hui, pour attirer souvent nos plaintes. Il arrive même très-communément, que des personnes qui n'ont guere d'esprit, trouvent une sorte de consolation, à dire que les autres en ont trop, & c'est-là peut-être ce qui fait qu'on n'a pas assez d'indulgence pour les Auteurs, qui par un soin curieux d'ajouter toûjours de nouvelles beautez à leurs Ouvrages, passent un peu les bornes de ce style simple & naturel, qui est le point de la perfection. On peut voir un modelle de ce

style,

ſtyle, dans les Lettres de Mademoiſelle de Lenclos à M. de S. Evremond, qui ſont imprimées à la fin du ſecond Tome; mais c'eſt où l'art n'arrive point: & il faut convenir que l'art qui dans les écrits de l'Auteur nous laiſſe tant à deviner, ne ſe fait pas deviner lui-même; il ſe montre par-tout. M. de Saint Evremond n'a pas vécu ſi long-temps, ſans avoir des adverſaires qui lui ayent reproché ce défaut. Sa réponſe étoit que „les choſes communes „ font regretter le temps qu'on met à les „ lire, & *que* celles qui ſont finement „ penſées, donnent au Lecteur délicat „ le plaiſir de ſon intelligence & de ſon „ goût.“

Quant à ſes Poëſies, voici comme il en parle lui-même, écrivant à M. l'Abbé de Chaulieu, qui dans une Lettre à Madame la Ducheſſe Mazarin, l'avoit comparé à Ovide:

Et qui plus galant qu'Ovide,
Eſt comme lui malheureux.

„ Je fais, *dit-il*, d'aſſez méchans Vers, „ mais ſi enjoüez, qu'ils font envier mon „ humeur, quand ils font mépriſer ma „ Poëſie.“ Ce ſentiment de modeſtie, & qui n'eſt mis là que par oppoſition à l'air de triſteſſe dont les Vers d'Ovide écrits *dans* ſon exil ſont remplis, ne peut point

être

être la regle de nos Jugemens. Il faut tomber d'accord que dans un si grand nombre de pieces, il y a des choses agreables, & que si l'on eût voulu en faire un choix, on eût peut-être augmenté le merite du Recueil, en diminuant la grosseur du Volume : mais l'amitié que l'on a euë pour un Auteur, fait qu'on en aime tout, & qu'on en veut tout conserver. Tiron, ce fameux affranchi de Ciceron, qui a signalé son zele pour la memoire de son maître, en publiant tout ce qu'il avoit écrit, a toûjours eû des imitateurs, & en aura toûjours.

Quoi que les Comédies de l'Auteur ne soient pas des Ouvrages parfaits, & qu'on ne doive pas les mettre en parallele avec les Pieces de Moliere ; on y trouvera neanmoins de quoi s'amuser, & sur-tout dans celle qui composée à la maniere des Anglois, a pour titre *Sir Politick Would-Be.* On ne sçauroit y voir sans plaisir le génie & les manieres de quatre differentes Nations. Il est vrai que le dernier Duc de Buckingham, & M. d'Aubigni y ont eu beaucoup de part. La Comédie intitulée *les Opera*, est d'un Comique plus à la portée de tout le monde, & il y a dans cette Piece des Scenes très-divertissantes. Il faut mettre au même rang le Dialogue de Morin, ce fameux Joüeur, avec M. de S. Evremond, & tout ce que Morin raconte ail-

leurs des complaisances qu'on av
lui dans les meilleures Maisons, q
vouloit l'engager au jeu. C'est u
ture très-naïve, de ce qui se pa
les jours dans le commerce du mon

Après avoir parlé des Oeuvres n
on ne peut se dispenser de don
place à l'Histoire de l'Auteur, telle
est rapportée dans la Preface, qui est
avec beaucoup de soin & d'ordre.
les de S. Denys, Seigneur de S. Evren
étoit d'une noble & ancienne Maiso
Basse-Normandie. On n'a point e
sçu bien précisément l'année qu'il vi
monde : mais on juge que ç'a dû ê
peu près en 1611. Il fut envoyé de
ne heure à Paris, pour y faire ses ét
au College de Clermont. A peine av
seize ans, lors qu'il entra dans le ser
Son esprit & son courage le distingu
bien-tôt, & lui firent autant d'amis q
avoit de personnes illustres par la na
ce, ou par le merite des Armes. Co
il eut l'honneur d'approcher de plus
la personne de feu Monsieur le Prince,
il commandoit les Gardes, en quali
Lieutenant, il eut aussi plus de part à sa
veillance : il la perdit cependant, p
ne sçai quelle liberté de parler, qu
que trop souvent fait tort à des gens
prit. En 1652. il fut fait Maréchal de C
& eut une pension de mille écus. L

me goût pour la plaiſanterie, qui lui avoit ôté les bonnes graces de ſon Maître, le fit envoyer à la Baſtille quelque temps après; & ſa Lettre au Marquis de Crequi, ſur la Paix des Pyrenées, ayant été vûe, l'obligea enfin de chercher un azyle dans les Pays étrangers. Il ſortit de France en 1661. il paſſa d'abord dans la Flandre Eſpagnole, de là en Hollande, & d'Hollande en Angleterre; d'où étant revenu en Hollande, il y demeura quatre ans; après quoi il retourna à Londres pour n'en plus ſortir. En quelque lieu qu'il ſe ſoit trouvé, il s'eſt fait beaucoup d'amis, & il a toûjours été dans une égale conſideration auprès des Perſonnes du grand monde, & auprès des Gens de Lettres, dont il aimoit le commerce, quoi qu'il n'eût pas pouſſé fort loin le progrès de ſes études. En 1689. les amis qu'il avoit en France, obtinrent pour lui la permiſſion d'y revenir, qu'il avoit demandée tant de fois inutilement. Mais par le refus qu'il fit de l'accepter, il apprit aux hommes que dans un grand âge, l'habitude & la commodité, peuvent faire que tout Pays où l'on ſe trouve bien, devient une nouvelle Patrie. Il reſta donc à Londres, dans les mêmes amuſemens qu'il s'y étoit faits, & il y mourut en 1703. le 20. de Septembre, âgé d'environ 92. ans, ayant toujours conſervé *dans un* corps robuſte, une imagination

vive,

ner les mêmes degrez plus grands que les donne le Barometre ſimple. De plu les degrez y ſont marquez par une lique qui remplit une partie de la boëte inferieu & de la ſeconde branche; & quoi que c te liqueur, qui eſt ordinairement de l'e ſeconde, ou de l'huile de Tartre teint ait été choiſie exprès, parce qu'elle ſe r refie peu, elle ſe rarefie pourtant, met une nouvelle confuſion dans le Ba metre.

C'eſt à ces inconveniens qu'il s'agiſſ de trouver quelque remede; & pour ne p faire cette recherche au hazard, il ét neceſſaire, avant toutes choſes, de conn tre avec préciſion juſqu'où s'étend la p que la chaleur peut avoir dans les var tions du Barometre, & quelle eſt celle qu' doit donner à la ſeule peſanteur de l'A C'a été auſſi là le premier objet de M. montons. Il rapporte trois experience faites dans cette vûe, & qui ſerve de fondement à la correction qu'il a im ginée.

Par une de ces experiences, il a trou que du plus grand froid au plus grand cha de nôtre climat, le mercure augmente ſ volume de $\frac{1}{115}$. La plus grande haut du mercure dans le Barometre ſimple, va gueres au-delà de 28 pouces, 4 ligne dont la 115. partie donne environ 3 lign *ainſi* en ſuppoſant que dans le plus gra

fr

froid de ce climat, la peſanteur de l'atmoſphere ſoutienne le mercure à la hauteur de 28 pouces 4 lignes, & que cette peſanteur ne varie point juſqu'au plus grand chaud, il eſt évident que d'un terme à l'autre le mercure hauſſera d'environ 3 lignes, quantité préciſe de la rarefaction cauſée à 28 pouces 4 lignes de mercure par nôtre degré extrême de chaleur.

Voila donc juſqu'où peut aller l'erreur dans le Barometre ſimple. La correction de M. Amontons, conſiſte en une Table qu'il a dreſſée, & qui marque de combien la colomne de mercure varie, par rapport aux differens degrez de chaleur. M. Amontons avertit, que quoi qu'il n'ait pas dreſſé ſa table ſur la hauteur moyenne du mercure dans le Barometre ſimple, elle ne laiſſera pas d'être ſans erreur ſenſible. L'erreur peut aller à preſque un tiers de ligne. Il ne ſeroit pas difficile de l'éviter.

Pour le Barometre double, M. Amontons en change la conſtruction en partie. L'erreur eſt ſi compliquée dans ce Barometre, que nous ne ſçaurions expoſer clairement ſans un long & ennuyeux diſcours, tout ce qu'il eſt neceſſaire de ſçavoir pour bien entendre la maniere dont on le rectifie. Nous n'oſerions pas même aſſûrer qu'il y eût une parfaite exactitude dans tous les raiſonnemens que fait là-deſſus M. Amontons, *ni répondre* de la juſteſſe de ſon Barometre

tre rectifié. Nous renvoyons les Lecteurs curieux aux Memoires de l'Auteur, & à l'explication claire & nette qu'en donne l'Historien.

Après le discours sur le Barometre, viennent *les diverses Observations de Physique generale.* On y voit plusieurs circonstances étonnantes des Tremblemens de Terre arrivez en Italie, depuis le mois d'Octobre 1702. jusqu'au mois de Juillet 1703. M. Maraldi étant à Rome, reçut diverses Relations de ces Tremblemens, & les ayant communiquées à l'Academie, nôtre Historien en a détaché ce qu'elles contenoient de plus physique. Nous n'en rapporterons rien ici, tous ces faits ayant déja été publiez dans plusieurs Ouvrages, & n'étant ignorez aujourd'hui de personne.

De nouvelles Remarques de M, de la Hire, *sur les Insectes communément appellez Punaises d'Orangers*, sont ici dans leur veritable place; mais comme il ne peut rien venir d'un si sçavant homme, qui ne merite une grande attention, elles sont encore toute la matiere d'un des Memoires de ce Volume. M. de la Hire nous y apprend deux choses importantes; l'une, qu'il s'est desabusé d'une pensée qu'il avoit euë sur ces petits animaux; l'autre, qu'il croit avoir trouvé le temps de leur accouplement, dont il étoit fort en peine. Sur quelques ressemblances entre les Punaises d'Orangers, & les Cochenilles, il avoit pensé que ce pourroient bien être

les

les mèmes inſectes. Une experience qu'il rapporte, l'a convaincu que ce ſont des inſectes differens. On voit ces Punaiſes attachées pendant 8 mois entiers à un même endroit, ſoit d'une feüille d'Oranger, ſoit de la tige de l'arbre, ſans l'abandonner jamais. Pendant ce temps-là, ces inſectes croiſſent beaucoup, & juſqu'à devenir 20 & 30 fois plus gros qu'ils n'étoient d'abord, & puis ils pondent leurs œufs. En quel temps donc ſe ſont-ils accouplez? Cette parfaite immobilité, & ſi rare dans les animaux, rendoit la queſtion difficile,& mettoit M. de la Hire dans un grand embarras. Il en eſt heureuſement ſorti; enfin il a vû nos inſectes d'Orangers, nouvellement éclos de leurs œufs, courir de tous côtez avec une grande viteſſe, & ſa pénetration ordinaire lui a fait conjecturer que c'eſt dans le temps qu'ils ont cette legereté & cette vivacité, que leur accouplement ſe fait.

Quand on envelope de ſa main la boule d'un Thermometre pour en échauffer la liqueur, & la faire monter dans le tuyau, la liqueur commence par baiſſer, & ne monte au deſſus de ſon premier niveau, qu'après être ainſi deſcenduë un peu au deſſous. Ce petit Phenomene a d'abord ſurpris & embarraſſé les Phyſiciens. Pluſieurs en rapportent la cauſe à la dilatation du verre même ſur lequel la chaleur de la main agit, avant que de ſe faire ſentir

tir à la liqueur. La rarefaction du
précedant celle de la liqueur, & augm
tant la capacité de la boule, il est évid
que la liqueur doit d'abord paroitre baiss
mais l'action de la chaleur passant bi
tôt au dedans, la liqueur qui vient alor
se rarefier, doit monter, & s'élever p
ou moins selon le degré de chaleur qu'e
reçoit, & selon le degré de rarefact
dont elle est d'ailleurs susceptible. On tr
vera ici, & dans les Memoires, que M.
montons avoit adopté ce sentiment,
qu'ayant calculé sur des experiences ex
tes, de combien augmentoit la capac
de la boule, il avoit déterminé la quant
de cette augmentation à un milliéme.

Il y a encore deux Memoires qui rega
dent la Physique generale, & que *l'Hist*
rien ne fait qu'indiquer. L'un est le Jou
nal de M. de la Hire, sur la quantité d'e
de pluye qui est tombée pendant l'ann
1703, & sur les hauteurs du Thermome
& du Barometre observées pendant la m
me année; l'autre est une Histoire du F
micaleo par M. Poupart.

Cette Histoire est fort détaillée, & f
amusante. Le celebre Auteur des *Ent*
tiens sur la Metaphysique, nous avoit d
fait connoître ce petit animal, & nous av
appris ce qu'il a de plus singulier. O
trouvera neanmoins dans l'Histoire de M
Poupart, quelques particularitez nouve

qui lui ont été communiquées par M. Carré, & qu'ensuite ses propres observations lui ont aussi fait découvrir. Le Formicaleo est un petit insecte, que du premier coup d'œil on prendroit pour le Cloporte ; il ressemble cependant assez bien, nous dit-on, à l'Araignée par ses inclinations, par sa maniere de filer, par la figure & par la molesse de son corps. Il est d'un gris sale, son corps est tout marqué de points noirs, & entouré de plusieurs anneaux qui le rendent tout ridé. Il a six pieds, trois de chaque côté. Sa tête est plus menuë, plus plate, & plus distinguée du corps que celle du Cloporte; elle est armée de deux cornes dures, creuses; longues de deux lignes, un peu plus grosses qu'un cheveu, & crochuës par le bout comme les ongles du chat. L'Auteur dit qu'à chaque base de ces deux cornes, il y a *un petit œil noir qui voit fort clair*; *car*, ajoute-t-il, *l'animal fuit au moindre objet qu'il apperçoit*. C'est ici une des particularitez nouvelles dont on a parlé. On avoit crû jusqu'à present que ce petit animal étoit sans yeux; la vie qu'il mene, tant qu'il est Formicaleo, & toute la petite manœuvre qu'on admire en lui, semble marquer qu'il n'en a pas, du moins ne semble-t-elle pas demander qu'il en ait. Nous avons observé quelques-uns de ces insectes, & nous n'avons jamais reconnu, qu'ils se cachassent à la vûe de quelque ob-

jet. Si en les regardant de près, l'air qu'on rend par la respiration va les frapper, on les voit aussi-tôt s'enfoncer dans le sable; mais si on détourne son haleine, en mettant la main entre-deux, on les regarde d'aussi près qu'on veut, sans qu'ils se cachent. Malgré tout cela, M. Poupart est si exact dans toutes ses observations, qu'on n'oseroit lui contester celle-ci.

Il décrit exactement, & d'une maniere agreable, les petites adresses que la nature a données au Formicaleo, pour attraper sa proye. Comme il ne va qu'à reculons, (sans l'observation de M. Poupart, on pourroit ajouter, & qu'il ne voit point,) il ne peut pas l'aller chercher; ainsi il faut que le hazard la lui ameine. Il dresse donc un piege aux insectes dont il se nourrit, & ne chasse qu'à l'affus. S'il y a quelque lieu exposé au Soleil, à l'abri du vent & de la pluye, & garni de sable sec & menu, c'est là où nôtre petit animal se campe. Il y fait dans le sable une fosse ou *tremie*, qui a la figure d'un cône creux, dont le sommet est en bas, & dont le panchant est aussi droit que la mobilité du sable peut le permettre. Il se cache dans le sable, à côté du fond de ce petit precipice, & ne laisse paroître que ses cornes, qu'il écarte & couche sur le sable, en sorte qu'elles embrassent le fond de la fosse; il attend, *dans* cette posture, que quelque insecte pas-

sant

ſant ſur le bord du precipice, & faiſant ébouler le ſable, tombe au fond entre ſes cornes; auſſi-tôt il le faiſit, lui plante bien avant ſes cornes dans le corps, & le ſucce tant qu'il y trouve de l'humeur : quand il n'y a plus que la peau, il le jette hors de ſa *tremie*; & ſi elle eſt démolie, il la raccommode pour une ſeconde chaſſe: ſouvent le petit animal, qui eſt tombé dans le precipice, n'étant pas tombé juſqu'au fond, fait des efforts pour remonter; alors le Formicaleo lui jette du ſable avec ſa tête & ſes cornes, pour le faire retomber, en l'étourdiſſant, & rendant en même temps plus roide le panchant de la foſſe. Voici en peu de mots comme il la conſtruit. Il courbe en bas ſon derriere, qui eſt fait en pointe, & dont il ſe ſert comme d'une eſpece de ſoc de charruë, avec lequel il laboure le ſable, en marchant à reculons, & à petites ſecouſſes; il trace d'abord un ſillon en cercle; le cercle eſt plus ou moins grand, ſelon qu'il veut former une plus grande ou une plus petite foſſe, car ce premier ſillon eſt le contour de la baſe du cône qu'il doit creuſer. Enſuite il s'enfonce toûjours plus dans le ſable tournant en ligne ſpirale, & jettant le ſable fort haut & fort loin avec ſa tête, qui étant plate, eſt fort propre à cela. Il continue ainſi à s'enfoncer, à tourner en rond, & à jetter le ſable, juſqu'à ce que la ſpirale qu'il dé-

décrit ſoit terminée, & qu'il ſoit parvenu à la pointe du cône qu'il creuſe. Là le Formicaleo ſe cache dans le ſable, comme on l'a déja dit, ne montrant que ſes cornes ouvertes, & étendues dans le fond de la tremie.

Toutes ſortes de petites inſectes ſont propres à la nourriture du Formicaleo, mais ce ſont ordinairement des Fourmis qui donnent dans ſes pieges ; & c'eſt de là qu'il tire le nom de Formicaleo. Comme il fait la guerre aux Fourmis, bien moins en Lion qu'en Renard, M. Poupart voudroit qu'on l'appellât *Formica-vulpes.* On eſt en peine ſur la maniere dont il ſe nourrit, car on n'apperçoit pas qu'il allonge un aiguillon pour ſuccer les petits animaux qu'il attrape ; il ne les ſerre qu'avec l'extrémité de ſes cornes, & ſes cornes ſemblent n'être point percées par le bout. M. Poupart ne laiſſe pas de les regarder comme deux ſeringues avec leſquelles notre petit inſecte pompe le ſuc des animaux. En les conſiderant avec un microſcope à liqueur, il croit avoir apperçu *un corps tranſparent & membraneux, qui va tout le long de la cavité de la corne,* & *qui pourroit bien être,* dit-il, *le piſton de la ſeringue.*

Ce qu'il y a de plus merveilleux dans le Formicaleo, eſt ſa metamorphoſe en cette eſpece de grandes mouches, qu'on appelle *Demoiſelles.* Vers les mois d'Août & de Sep-

Septembre, après avoir quelque temps labouré, ſans faire de tremie, il s'arrête ſous le ſable, & s'y conſtruit un tombeau, où il ſe renferme, pour en ſortir enſuite ſous une nouvelle forme; c'eſt une boule ronde & creuſe, faite de ſoye, de cole & de ſable, le tout mêlé enſemble. Pour la faire, il tourne inſenſiblement en rond comme ſur un centre, en portant à droit & à gauche ſon derriere, qu'il fait toucher au ſable, pour y attacher la ſoye. Cette boule eſt d'abord molle; mais elle s'endurcit peu à peu, en s'humectant de la *viſcoſité* qui ſort du corps de l'animal, & qui pénetre cette loge de tous côtez. Quand le Formicaleo eſt renfermé dans ſa petite maiſon, il la tapiſſe par dedans avec la ſoye qu'il file. Cette ſoye ne ſe mêlant plus avec le ſable, il ſe forme un tiſſu fort ſerré qui reſſemble à un petit ſatin couleur de perle. Tout étant achevé, le petit animal demeure en repos dans ſa loge, la tête entre les jambes juſqu'à ſix ſemaines ou deux mois de là, qu'ayant quitté ſa premiere dépouille, il fait un trou à ſon tombeau, & en ſort ſous la forme d'une Demoiſelle. M. Poupart a ſuivi & examiné toute cette transformation avec grand ſoin, & il a fait quantité de remarques particulieres que nous ſommes obligez d'omettre. On n'a pas encore pû diſtinguer juſqu'a preſent, ſi parmi ces mouches, il y avoit des mâles & des femelles,

L'Obſervation que nous donne M. Homberg, eſt ſur un battement de *veines*, ſemblable à celui des arteres. Une *Dame* âgée de 35 ans, malade du poumon *depuis* 15 ou 16 ans, avoit ſur la fin de ſa vie un aſthme cruel & frequent, accompagné d'un très-grand mal de tête, d'un inſomnie continuel, avec une violente palpitation de cœur, & beaucoup d'autres ſymptomes fâcheux. Dans le temps qu'elle étoit agitée de la palpitation de cœur, on ſentoit aux veines des bras & du col un battement très-ſenſible, dont la frequence étoit peu differente de celle du battement des arteres. Il ceſſoit avec les accès d'aſthme, & revenoit une ou deux fois en 24. heures. Cette Dame étant morte, on trouva ſon cœur une fois plus grand qu'il ne *devoit* être. Il y avoit dans chaque tronc d'artere un polype attaché aux parois internes du cœur; celui qui bouchoit l'aorte avoit plus de deux pieds de long, ſans les extrémitez qui étoient reſtées dans la branche de cette artere. M. Homberg explique la cauſe du battement des veines, & des autres ſymptomes de la malade. Cette Dame a vécu pluſieurs mois, ſans prendre d'autre nourriture qu'un demi-ſeptier de bouillon maigre par jour, & elle ne beuvoit qu'environ une chopine d'eau, cueillerée à cueillerée.

Les diverſes Obſervations anatomiques ſont

ici

ici en si grand nombre, que tout ce que nous pouvons faire est de parcourir les plus considerables.

Une femme de 38 ans, que deux hommes avoient étranglée avec leurs mains, ayant été examinée par M. Littre, il trouva que la peau du tambour de l'oreille gauche avoit été déchirée, qu'il en étoit sorti environ une once de sang; qu'il y avoit du sang rouge-clair épanché dans les ventricules du cerveau, & que le poumon étoit fort tendu, &c. Dès qu'il ouvrit le ventricule droit du cœur, il en sortit de l'air avec impetuosité; c'est la seule chose remarquable dans cette observation.

M. Lemeri a parlé d'une Dame de Paris, qui de 14 couches en avoit eu six d'extraordinaires. Un de ses accouchemens monstrueux, a été d'une fille parfaitement bien formée à l'exterieur, & même d'une si grande beauté, que feu M. le Brun la voulut peindre, elle n'avoit ni foye, ni ratte, ni intestins, & ne laissa pas de vivre 8 jours.

Une jeune Demoiselle devenue melancholique & furieuse, par une passion qu'elle avoit pour un homme, a été guerie par M. du Verney le jeune. C'est une cure fort heureuse. On voit dans l'observation comment s'y est pris M. du Verney, & de quels remedes il s'est servi.

M. Homberg a observé, que quand on

Il a donc pris de l'esprit *de souffr* deflegmé, c'est-à-dire du sel acide *de* fre; il l'a mêlé avec une partie *éga* cette gomme, ou matiere inflammable on vient de parler, & une autre partie le d'huile de tartre; & après les operat convenables, le mélange de ces trois tieres lui a donné du souffre brûlant pur. L'huile de tartre étoit pour supp à l'alcali terreux.

Il a reüssi de la même maniere, en nant au lieu du sel acide de souffre, l'h de vitriol; & au lieu de la partie grass inflammable, l'huile de therebentine. sels fixes, qui sont des acides absorbez, retenus dans une terre; tiennent lieu deux principes: en les mêlant avec huile inflammable, on a eu le même s cès; il faut neanmoins excepter, *sel* l'Auteur, le sel marin decrepité, & nitre fixé.

M. Geoffroi croit avoir reconnu que fer n'est, aussi bien que le souffre co mun, qu'un composé du souffre princi ou d'une matiere inflammable, d'un vitriolique & d'une terre. En joignant trois principes, il a fait du fer, du mo c'est une poudre noire & pesante qui s' tache à l'aiman. L'experience est heure & belle; elle vaut bien la peine que Geoffroi s'applique à découvrir plus pa ticulierement la nature de cette poudr

[redacted]

devroit en faire beaucoup, peut-être
'en la fondant au miroir ardent, on
connoîtroit mieux, & que l'on au-
it lieu d'assûrer plus positivement que
ſt du fer. *Si la composition de ce*
tal, dit l'Historien, *étoit une fois*
n surement developée ; apparemment ce
oit un degré pour passer à celle des autres
taux ... & *peut-être après cela*, ajoute-
l, *ce fameux objet de tant de recher-*
s inutiles, cesseroit d'être chimerique. Il
ıt peu de chose pour réveiller l'esperan-
des souffleurs : voila de quoi leur faire
ûler bien du charbon.

La seule Observation Chymique qu'il y
ici, est une espece de petit arbrisseau
ırgent, haut de près de deux pouces,
:vé sur une plaque d'argent de la gran-
ur d'une piece de trente sols. M. Hom-
rg qui l'a fait voir, avoit mis à la cou-
lle environ deux onces d'argent pour le
rifier par trois fois autant de plomb.
ı coupelle étant faite, & l'argent con-
lé dans le feu, il s'éleva de dessus
superficie comme un petit jet d'argent
uide qui forme l'arbrisseau. On ren-
ye tous les autres Articles de ce Volu-
e au Journal prochain.

SU-

SUPLE'MENT DU JOURNAL DES SCAVANS,

Du dernier de Fevrier M. DCCVII.

Relation de ce qui s'est passé à la premiere Assemblée publique de la SOCIETE' ROYALE DES SCIENCES, *tenuë à Montpellier, dans la Sale des Etats de la Province, le* 10. *Decembre* 1706.

LA Societé Royale des Sciences, établie à Montpellier par Lettres Patentes du Roi, données au mois de Février 1706. tint sa prémiere Assemblée publique le 10. du mois de Decembre de la même année.

Jamais les Sciences ne furent plus magnifiquement acueillies qu'en ce jour solemnel, l'Assemblée des Etats de la Province leur ceda la grande sale de l'Hôtel de Vil-

le

e : M. l'Archevêque de Narbonne, President né de cet illustre Corps, voulût bien se dépouiller ce jour-là de cet éminent caractere pour occuper dans la Societé sa place d'Académicien honoraire ; Monsieur le Duc, & Madame la Duchesse de Roquelaure, suivis d'une nombreuse Cour de personnes distinguées, de l'un & de l'autre sexe, plus de vingt Seigneurs, Archevêques ou Evêques, & plusieurs Deputez du Clergé, quantité de Barons & de Deputez de la Noblesse, les Messieurs du Tiers-Etat, les Commissaires du Roi, les Officiers de la Province, la Cour des Comptes, Aides, & Finances, les Trésoriers de France, & tout ce qu'il y avoit de plus distingué, & de plus poli dans la ville, composoit une Assemblée des plus majestueuses, & des plus délicates du Royaume.

La Societé Royale des Sciences étoit placée autour d'une table couverte d'un riche tapis de velours, dont le haut bout étoit occupé par M. l'Archevêque de Narbonne, par M. de Basville, par M. Bon Académiciens honoraires, & par M. Plantade, Conseiller à la Cour des Aides, Directeur de la Societé Royale, qui presidoit à l'Assemblée en l'absence de M. l'Evêque de Montpellier ; les Associez ordinaires étoient aux deux côtez de la table ; & les Eleves chacun derriere l'Académicien duquel ils étoient *Eleves*.

M. Plantade ouvrit la Séance par un Discours Philosophique ; où il faisoit voir l'utilité des occupations des Compagnies sçavantes : il parla de la Geometrie, de l'Astronomie, de l'Architecture, des Méchaniques, de l'Anatomie, de la Chymie, de la Botanique, & de la Physique ; & ses expressions étoient si nobles, & si vives, que quoi qu'il eût annoncé au commencement de son Discours, „ que la Societé „ Royale ne faisoit point profession d'Elo„ quence, & qu'elle étoit uniquement oc„ cupée à étudier la Nature dans sa sim„ plicité, & à consulter la Raison dans la „ justesse de ses regles : son Ouvrage cependant auroit également réüssi dans l'Académie Françoise, & dans l'Académie Royale des Sciences.

Cette piece, quoique très-delicate, & très-sçavante, n'auroit peut-être jamais vû le jour, bien que tout le monde la demandât avec empressement, si de personnes aussi distinguées par leur érudition, & par leur bon goût, que par leur naissance, par leur rang, & par leur caractere, n'avoient forcé en quelque maniere la modestie de l'Auteur, en le faisant consentir à la donner au public. On fit convenir M. Plantade qu'un Discours qui avoit entretenu pendant trois quarts d'heure, une Assemblée aussi nombreuse, aussi sçavante, & aussi polie, que l'étoit celle qui avoit honoré de sa pre-

presence la Séance publique de la Societé Royale des Sciences, pouvoit être livré avec confiance au jugement du public, & soûtenir la critique la plus severe : le Discours est imprimé à Montpellier, in 4. chez Jean Martel, en 36. pages de gros Romain.

Après que M. Plantade eût achevé de parler, le Secretaire lût conformément aux ordres de Sa Majesté, les Lettres du Roi, portant établissement de la Societé Royale des Sciences, & les Statuts qui doivent toûjours servir de regle à cette Compagnie. La Societé Royale passa ensuite à ses occupations ordinaires, & M. Chicoyneau Conseiller à la Cour des Aides, Chancelier de l'Université de Medecine, & de la Classe des Botanistes de la Societé Royale, & M. de Clapiés Professeur de Mathematiques, lûrent chacun un Memoire dont on va donner un extrait.

Le Memoire de M. Chicoyneau étoit sur la conformité des parties des plantes avec celles des animaux : M. Chicoyneau fit voir que l'anatomie des plantes doit être considerée comme une des principales parties de la Botanique ; que la nature agit uniformement dans toutes ses productions ; que les plantes ont un appareil de vaisseaux, de vesicules, & de liqueurs, de même que les animaux ; que rien ne nous donne une idée plus vive de notre propre structure,

que

pulſion du cœur qui fait le battement des arteres.

Ces canaux arteriels contiennent, ſuivant M. Chicoyneau, un ſuc analogue au ſang des animaux, fort different de ce qu'on appelle ordinairement la ſéve; & il expliquera ſa penſée plus au long dans un Traité qu'il médite ſur cette matiere : c'eſt ce même ſuc qui eſt gommeux dans le ceriſier, reſineux dans le pin, ſapin, & meleze; mieleux dans le bouleau; jaune dans le chelidoine; couleur de ſang dans l'orcanete, & que Meſſieurs Ray & Malpighi ont regardé comme la quinteſſence des ſucs des plantes, & comme la cauſe de leurs differentes qualitez. Quant à ce qu'on appelle la ſéve, M. Chicoyneau la conſidere comme une lymphe, deſtinée à ſervir de vehicule à ce ſuc principal.

Il remarque dans les plantes, comme dans les animaux, trois ſortes de glandes, les veſiculeuſes, les valculeuſes, & les valculo-veſiculeuſes; les veſiculeuſes ſe manifeſtent dans les intervales des fibres ligneuſes; & les autres principalement dans les nœuds. Ces glandes ſervent à ſeparer un ſuc recrementeux, qui comme la ſalive, la bile, & le ſuc pancreatique, ſert à perfectionner le ſuc qui monte par la racine, & qui doit ſervir de nourriture à la plante.

Il parle enſuite de la circulation des liqueurs

queurs qui se voit dans les plantes, principalement dans les ferulacées; comme l'ont remarqué Messieurs Perrault & Mariotte, de l'Académie Royale des Sciences depuis l'année 1667. & il dit que le fil non interrompu des liqueurs qui montent de la racine, l'élasticité des vaisseaux qui les contiennent, & la rarefaction de l'air enfermé dans des vaisseaux particuliers, sont la cause mouvante qui les fait passer jusqu'aux parties les plus éloignées de la plante : car les vegetaux ont une espece de respiration, puis qu'ils ont des vaisseaux d'une structure particuliere, qui sont remplis d'air, & qui vrai-semblablement font la même fonction que les poümons & les trachez dans les animaux : en un mot, l'air est si necessaire aux plantes, que dès qu'elles en sont privées, elles perissent infailliblement.

Il ne manquoit qu'à trouver des nerfs & des esprits analogues aux esprits animaux, pour établir une parfaite conformité entre les animaux & les plantes, M. Chicoyneau qui parle en Philosophe exact, n'admet pas ses rapports apparens que pourroient lui fournir la sensitive, & plusieurs autres plantes, il les croit toutes privées de sentiment, & il explique leur mouvement par un mechanisme qui leur est propre; il trouve pourtant quelque ressemblance entre la liqueur contenüe dans les vesicules des *glandes*, & les esprits animaux, fondé sur

ce que ces derniers ne sont pas si abi
ment destinez pour le mouvement & le s
timent des animaux, qu'ils ne servent à
nir les fibres dans une certaine tention
qui facilite la circulation, la secretion,
la distribution des sucs, si la liqueur co
tenuë dans les vesicules des plantes sert
même usage, comme le dit M. Chico
neau, on ne peut pas lui contester cet
derniere analogie.

Enfin les maladies des plantes, comm
celles des animaux, viennent toûjours
dérangement de leurs parties organique
& de l'alteration de leurs parties fluide
de-là viennent ces excroissances, & c
differentes especes de tumeur qui se fo
ment souvent aux parties exterieures, c
concretions schirreuses, qui s'engendre
dans leur interieur, cette corruption o
pourriture qu'on peut comparer à la ga
grene, cette jaunisse, génération
vers, consomption &c. qui leur sont com
munes avec les animaux, & qui vienne
de la même cause.

Tout ce qui vient d'être dit étant supp
sé, M. Chicoyneau conclut, que les pla
tes viennent des œufs comme les animau
que les lineamens de leurs principales part
sont également tracez dans les graine
qu'elles ont des vaisseaux arteriels, veine
& lymphatiques; des fibres capables d
xercer un jeu de ressort, comme les fib

charnuës; des vaiſſeaux propres à recevoir l'air, des veſicules, & des glandes deſtinées à la filtration des ſucs excrementeux & recrementeux; & que ſi l'on eſt obligé pour ſe perfectionner dans la connoiſſance des Ouvrages de la nature, & de l'homme même, à développer la ſtructure du corps des animaux, on doit auſſi rechercher avec empreſſement à connoître le méchaniſme admirable des plantes.

M. Plantade recapitula tout ce Diſcours fort au long, & il apporta une raiſon toute nouvelle pour expliquer le paralleliſme de la touffe des arbres au ſol qu'elles ombragent, circonſtance qui ſeroit peut-être encore ignorée, ſi un ſçavant Phyſicien de l'Académie Royale des Sciences ne l'avoit découverte en dernier lieu. Il paroît à M. Plantade, que ſi ce fait eſt conſtant, il ne ſçauroit avoir d'autre cauſe que le cours de l'air contigu à la terre, lequel s'y mouvant, comme on le voit par les grandes lunettes, avec la même détermination qu'il a reçu des corps qu'il y rencontre, diſpoſe par-là les feüilles & les jeunes branches des arbres; à ſe ranger d'une maniere parallele au plan du ſol qui les porte, à peu près comme les plantes aquatiques ſe diſpoſent parallelement à la ſurface de l'eau qui court ſous elles.

Monſieur de Clapiés lût enſuite ſon Memoire, contenant des reflexions ſur l'Eclip-

se totale du Soleil du 12. Mai 1706.

M. de Clapiés avoit calculé cette Eclipse & l'avoit annoncée totale au public depuis l'année 1702. c'est-à-dire quatre ans avant que le Ciel en donnât le spectacle.

Il dit au commencement de son Memoire, que rien ne releve plus l'éclat de l'Astronomie, & ne fait mieux voir à quel degré de perfection les Astronomes modernes l'ont portée, que le calcul de ces sortes d'Eclipses; en effet n'y a-t-il pas lieu de s'étonner, que l'esprit de l'homme ait été assez hardi pour oser s'élever à des connoissances qui paroissent si fort hors de sa portée, & qu'il ait été assez heureux, pour réduire à la justesse du calcul, tous les mouvemens differens des corps celestes, & le porter à la scrupuleuse précision où on le voit aujourd'hui: car comme le dit M. de Clapiés, pour calculer une Eclipse de Soleil, il faut connoître la grandeur respective du Soleil & de la Lune, leur situation, leur mouvement, leur distance de la terre, la grandeur même de la terre, la situation des peuples qui l'habitent, leurs divers éloignemens, leur difference d'aspect, & les refractions: connoissances qui en supposent beaucoup d'autres, & qui ne peuvent être que le fruit d'un long & penible travail.

Ensuite M. de Clapiés fait voir la difference de l'Astronomie ancienne avec la moder-

derne ; il dit même qu'au commencement du siecle passé, l'observation & le calcul étoient rarement d'accord, à cause de la grossiereté dés instrumens dont on se servoit, & de la défectuosité des Tables Astronomiques ; au lieu que l'Astronomie moderne s'est perfectionnée par l'invention des lunettes, & leur application aux instrumens Astronomiques, par les pendules à cycloïde, qui mesurent le tems d'une maniere si juste, par l'usage du Micrometre, qui détermine les Diametres apparens des Astres, par les machines Parallactiques, qui servent à suivre leur cours ; & enfin par l'ingenieuse methode de la projection de M. Cassini pour les Eclipses du Soleil, qui sert encore pour la recherche des longitudes, pour déterminer les Eclipses des Etoiles fixes par la Lune &c. & par tant d'autres découvertes dont nous sommes redevables à l'Académie Royale des Sciences.

Comme M. de Clapiés s'est servi de cette methode pour déterminer l'Eclipse de Soleil du 12. Mai 1706. il explique ici fort au long, & d'une maniere fort intelligible, ce que c'est que la projection ; il détermine par cette methode : Quels sont les peuples qui ont vû les premiers l'Eclipse ? quels sont ceux qui l'ont vû finir les derniers ? quels sont ceux qui ont vû les premiers & les derniers l'Eclipse centrale ? pendant quel *tems* le centre de l'ombre de la

Lune a resté sur la terre, la vîtesse de son mouvement, la ligne qu'il a décrite, la ligne de separation des peuples qui ont vû l'Eclipse, d'avec ceux qui ne l'ont pas vûë, & plusieurs autres choses dont M. de Clapiés communiquera les problêmes à la Societé Royale? & cependant il avertit, avec toute la hardiesse d'un excellent Astronome, que Montpellier entreroit dans la Penombre le 14. Septembre 1708. à 7. heur. 20. min. 45. sec. du matin, & qu'il en sortiroit à 8. h. 53. m. 18. sec. & que le Soleil paroîtroit ébreché de trois doigts dans sa partie septentrionale, qui seroit le milieu de l'Eclipse, à 8. h. 6. m. 50. sec.

Il annonça que Montpellier entreroit pareillement dans la Penombre le 11. *Mars* 1709. à midi 45. m. 5. sec. & qu'il en sortiroit à 3. h. 2. m. 55. sec. & que l'on verroit le Soleil éclipsé de 4. doigts 26. m. dans sa partie meridionale, à 1. h. 51. m. 56. sec. qui est le temps du milieu de l'Eclipse.

Enfin M. de Clapiés assûra que Montpellier entreroit dans la Penombre le 28. Février 1710. à midi 3. m. 8. sec. & qu'il en sortiroit à 2. h. 43. m. 25. sec. que le milieu de cette Eclipse seroit à 1. h. 21. m. 55. sec. & que pour lors le Soleil seroit éclipsé de cinq doigts 4. m. dans la partie septentrionale.

M. de Clapiés parla ensuite des Eclipses tota-

totales, partiales, & annulaires, des Eclipſes centrales, ſans demeure, & avec demeure, de la ligne de la Penombre, qui ſepare ceux qui ont eû d'Eclipſe, d'avec ceux qui n'en ont point eû du tout, de la ligne de l'ombre, qui ſepare ceux qui l'ont vû totale, d'avec ceux qui l'ont vû partiale; & il traite cette matiere d'une maniere ſi nette, & ſi conciſe, que l'on n'en ſçauroit faire l'extrait ſans la défigurer.

Enfin par les principes qu'il a établis, par les obſervations exactes de la Societé Royale, & par celles qui ont été communiquées par les plus excellens Aſtronomes de l'Europe; M. de Clapiés détermine qu'il étoit à Montpellier 7. h. 25. m. 10. ſec. lorſque la circonference de la Penombre a commencé de toucher la terre; qu'elle y eſt entrée à 2°. 13. m. 35. ſec. de latitude ſeptentrionale, & à 359°. 30. m. 20. ſec. de longitude; que cette Penombre a quitté entierement la terre à midi 23. min. & à 40°. 53. m. 10. ſec. de latitude ſeptentrionale, & par conſequent qu'elle y a reſté pendant 4. h. 58. m. 10. ſec.

Il trouve encore qu'il étoit là Montpellier 8. h. 30. m. 2. ſec. lorſque le centre de l'ombre a commencé de tomber ſur la terre, à 15°. 51. m. 34. ſec. de latitude ſeptentrionale, & à 338°. 42. m. 40. ſec. de longitude; & par conſequent que c'eſt da-

dans le trajet entre les Isles de *la Cayenne*, & les Isles de Sainte Lucie, & du *cap* Vert, où l'Eclipse a commencé de *paroître* centrale au lever du Soleil : il dit que l'ombre a traversé les Canaries; qu'elle a passé par Cadix; qu'elle a parcouru la partie meridionale de l'Espagne; qu'elle a passé dans la Catalogne, dans le Roussillon, dans la partie meridionale du Languedoc, dans la Provence, dans le Dauphiné, dans la partie orientale de Savoye, dans la Suisse, dans la Bohême, dans la Prusse, dans la partie septentrionale de la Moscovie, dans la grande Tartarie, où elle cessa de paroître totale au coucher du Soleil à 52. & quelques minutes de latitude septentrionale, & à 149. de longitude: d'où M. de Clapiés conclut que le centre de l'ombre de la Lune a parcouru l'espace compris entre l'Ocean Atlantique, & la Tartarie orientale, en 2. h. 50. m. 2. sec. pendant lequel tems il dit qu'une partie de la Penombre passoit à l'Occident de l'Isle de S. Thomé, par la partie meridionale de l'Egypte, par la partie septentrionale de l'Arabie, & par le milieu de la Perse & du Mogol; & pendant ce tems-là une partie de la Penombre tomboit hors du Disque de la terre, du côté du Septentrion: ces deux termes distinguent les païs qui ont *vû l'Eclipse*, d'avec ceux qui ne l'ont point *vû*.

Quoique le Memoire que lût M. de Clapiés fut très exact, & qu'il parût suffisant pour donner une juste idée des Eclipses de Soleil, il promit cependant de parler plus amplement sur la même matiere dans les Memoires de la Societé Royale des Sciences.

M. Plantade, après avoir recapitulé ce Memoire, & l'avoir presenté sous une forme aisée, & à la portée de tout le monde, sans lui faire pourtant rien perdre de sa force, ni de sa beauté, rendit raison d'un Phenomene fort singulier, auquel il avoit pris garde, bien qu'il eut échapé à l'attention du public, & à celle des plus habiles Astronomes : c'est que dans le tems de l'entiere obscurité, on voioit fort clairement Mercure, Venus, & Saturne qui alloient entrer en conjonction avec le Soleil, & quelques Etoiles qui brilloient avec beaucoup de vivacité, quoique proches du Soleil, & renfermées dans l'enceinte lumineuse de la foible clarté que cet Astre répandoit alors sur le Zodiaque, & dont la partie la plus vive faisoit une couronne autour de la Lune, pendant neanmoins que beaucoup d'autres Etoiles plus brillantes, plus éloignées du Soleil, & dans des endroits du Ciel plus sombres & fort sereins, ne furent du tout point apperçûës.

La raison de ce Phenomene paroît très-naturelle à M. Plantade, en ce que les

rayons par lesquels on auroit dû voir ces dernieres Etoiles, avoient à traverser la Penombre vers sa base, où l'excessive violence du tremoussement les confondoit, & nous en ôtoit le sentiment; au lieu que les rayons des premieres traversoient le Cone de la Penombre vers son sommet, & ne se sentoient que peu, ou point du tout de son agitation, qui dans cet endroit étoit fort petite.

L'Assemblée finit par la declaration verbale que firent quelques-uns des Académiciens honoraires, du sujet de leurs occupations Académiques pendant l'année 1707. & par la declaration par écrit des Académiciens ordinaires, & des Eleves, qui fût lûë à haute voix, signée & déposée entre les mains du Secretaire, après quoi M. Plantade parla à la Compagnie, & l'exhorta à executer ponctuellement, & avec une diligence raisonnable, les engagemens dans lesquels elle venoit d'entrer.

Extrait d'une Lettre écrit de Cassis, près de Marseille, le 18. de Decembre 1706. à M. l'Abbé Bignon, *par M. le Comte* MARSILLI, *touchant quelques branches de Corail qui ont fleuri.*

VOUS avez été informé, Monsieur, par plusieurs Lettres écrites de Montpellier à l'Académie Royale des Sciences, que je

travaillois à une Dissertation touchant la production du Corail; sur les observations que j'ai faites ici pendant l'Eté dernier. J'étois même sur le point d'envoyer cette Dissertation à la même Académie, afin qu'elle en pût faire tel usage qu'elle eût jugé à propos, pour l'utilité publique : mais je m'apperçus que j'avois negligé dans mes premieres observations d'anatomiser exactement l'écorce du Corail, & qu'il me restoit encore à examiner la temperature & à faire l'analyse de l'eau où il croît, & qui l'environne immediatement, & à m'asseurer, s'il se trouve du lait dans cette plante, en Hyver comme en Eté : ce qui est un fait contesté entre les pêcheurs mêmes. Je pris la resolution de profiter des beaux jours qu'offre l'Hyver en Provence, pour m'éclaircir de tout cela, autant qu'il me seroit possible, & de continuer en même tems les recherches que j'ai commencées sur l'histoire naturelle de la mer, dans laquelle j'ai dessein de traiter de la nature de l'eau marin, & de ses divers mouvemens; de la difference des fonds de la mer, qui me paroissent avoir rapport à la structure des montagnes; de quelques effets que produisent les vents sur cette eau; de la nature des poissons, dévelopée par le moien des Analyses qui en feront faites ici, dans un Laboratoire construit exprès; de la vegetation des plantes qui croissent au

fond de la mer. Ce dernier article est d'autant plus curieux, & d'autant plus difficile à executer, que l'on est privé, pour un pareil examen, des commoditez qui se trouvent dans celui des plantes terrestres, dont on voit les semences & l'accroissement: au lieu qu'il faut ici abandonner ses recherches au hazard. Malgré ces difficultez, je n'ai pas laissé de faire plusieurs découvertes en ce genre; & sans prétendre les avoir conduites à la derniere perfection, je me flatte qu'on y rencontrera beaucoup de choses qui n'ont pas encore été dites, ni peut-être pensées.

En attendant, Monsieur, que je vous fasse part de toutes ces nouveautez, je vous envoye l'histoire de quelques branches de Corail, qui se sont toutes couvertes de fleurs blanches, comme les represente la figure ci-jointe, dessinée d'après l'original. Cette découverte fortuite m'a presque fait passer pour sorcier dans ce païs-ci, n'y ayant jamais eû personne, même parmi les pêcheurs de Corail, qui ait vû un semblable effet de la nature.

Le septiéme jour de ce mois, la mer étant fort calme, je fus conduit par les pêcheurs de Corail à un endroit nommé *la grande Chandelle*, qui est à six milles d'ici, en allant par le Ponent le long de la côte; sur cette côte, à la profondeur de 5. de 8. de 10. & d'11. brasses d'eau, on

on trouve des fourneaux où l'eau de la mer entre, & qui ont le rocher qui les forme tout couvert de Corail. On y introduisit la machine dont on se sert pour la chercher, & l'arracher. Nous eûmes le bonheur d'en rencontrer des pieces assez considerables, pour nous permettre d'en observer l'écorce, entre laquelle & la superficie de la substance du Corail, nous trouvâmes du lait : ce qui m'étoit arrivé au mois de Juin de l'Eté dernier.

Avec mon microscope, qui n'est pas des meilleurs, j'examinai premierement la partie exterieure de la même écorce, que je trouvai parsemée de certains *Tubules*, dont la cavité étoit pleine d'un lait, tout semblable à celui qui remplit les cellules creusées dans la superficie de la substance du Corail. Le reste de l'écorce est un amas de glandules d'une nature spongieuse, qui servent à extraire de l'eau de la mer, & à filtrer un suc glutineux, destiné à la nourriture du Corail, & qui est déposé d'abord dans les tuyaux & les cellules dont je viens de parler, où il prend la forme de lait. Sur la superficie du Corail, on distingue de petits canaux, qui se portent jusques à l'extremité des branches, comme on le verra plus en détail dans la Dissertation que je prépare, & dont j'ai été obligé de toucher ici quelques endroits, afin de faire mieux entendre mon observation sur les fleurs du

Corail, & c'est dans cette vûë que j'ai fait graver dans la premiere planche quelques figures, qui éclairciront ce que j'ai dit touchant la structure de l'écorce, & de la superficie de cette plante.

Dans la pensée, qu'il étoit important de conserver aux branches de Corail une humidité suffisante, pour pouvoir observer dans le cabinet, & hors de l'agitation, tout ce qui appartient à l'écorce, j'avois eû soin de porter avec moi des vaisseaux de verre, que je remplis de la même eau, où l'on avoit pêché, & dans laquelle je mis quelques unes de ces branches. Pendant que je m'occupois à faire mes observations sur la temperature de l'air, & sur celle de l'eau tirée du fond de la mer, pour en connoître la difference; je m'apperçus que ces *Tubules* de l'écorce dont j'ai parlé, s'étoient un peu gonflez, aussi-bien que quelques-unes des goutes de lait qui en sortoient. Cette alteration m'obligea, à mon arrivée au logis, de mettre les bouteilles remplies d'eau & de Corail, dans un endroit où la temperature de l'air fût égale à celle du fond de la mer, dont l'eau, selon le rapport du Thermometre, m'avoit paru plus chaude d'un degré que celle de la superficie, comme je l'expliquerai plus au long dans mes observations generales.

Le lendemain matin, 8. du même mois, *je trouvai* mes branches de Corail toutes

couvertes de fleurs blanches, de la longueur d'une ligne & demie, soûtenues d'un calice blanc, d'où partoient huit rayons de même couleur, également longs, & également distans l'un de l'autre, lesquels formoient une très-belle étoile, semblable au girofle, à la couleur & à la grandeur près.

Je voulus d'abord essayer à découvrir le pedicule de ces fleurs; & pour cela je fus obligé d'ôter l'eau de ces bouteilles, afin de pouvoir me servir plus commodément de la pointe du couteau, & du microscope. Mais aussi-tôt je vis disparoître toutes mes fleurs, & mes *Tubules* revenir à leur premiere rougeur, sans qu'il y restât aucune marque de ces mêmes fleurs. Il est aisé de juger quelle fut ma surprise en cette occasion. Reflechissant là-dessus, je pris la resolution de remettre sur les mêmes branches de Corail de nouvelle eau marine; & à l'instant les *Tubulas* commencerent à ressortir de la substance blanche, & à croître sensiblement, en sorte qu'au bout d'une heure & demie les fleurs reparurent avec leur premiere forme, & leur premiere beauté. Je réïterai la même experience, & toûjours avec le même succès, jusques au onziéme jour du même mois que ces fleurs commencerent à prendre une couleur jaune comme du safran, & leurs feüilles à se ramasser ensemble, sans qu'il fût possible de les faire revenir à leur premier

mier état, en renouvellant l'eau plus ſouvent : & de-là je conjecturai que la force qui avoit fait pouſſer le lait en forme de fleur, s'étoit enfin diſſipée : car toutes les fois que le lait ſe ſeche entre l'écorce & la ſubſtance du Corail, il devient jaune.

J'ai examiné des branches de Corail, dont les fleurs s'étoient fletries, & j'ai trouvé que cet effet n'étoit cauſé que par l'alteration de l'écorce, que j'ai anatomiſée dans ſes parties exterieures & interieures. La partie exterieure étoit devenuë comme une eſpece de bouë, ſemblable à celle du bol le plus fin, lors qu'on l'a trempé dans l'eau; l'interieure s'étoit maintenuë dans ſa ſtructure; & les cellules des *Tubules* que j'ai décrites, paroiſſoient encore remplies d'un lait devenu jaunâtre, qui ſentoit le poiſſon pourri, & dont la mauvaiſe odeur s'étoit communiquée à l'eau de la bouteille, où trempoient ces branches.

Je conclus de tout cela, que la corruption ayant dérangé la ſtructure exterieure de l'écorce, & par conſéquent défiguré toutes les glandules qui s'y trouvent; celles-ci ſont devenuës incapables de tirer de l'eau, qui les environnoit, un aliment convenable, lequel venant à manquer, les fleurs ont peri, & le lait qui rempliſſoit les cellules, a commencé à ſe corrompre.

J'ai recueilli de cette bouë ſemblable au bol,

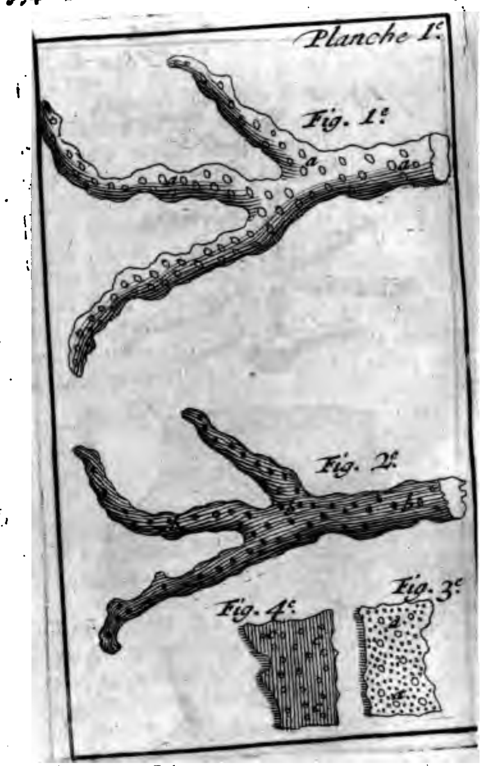
bol, & je l'ai comparée à d'autre bouë toute pareille, que j'ai trouvée sur la superficie des pierres tirées du fond de la mer, & dans les trous de quelques éponges.

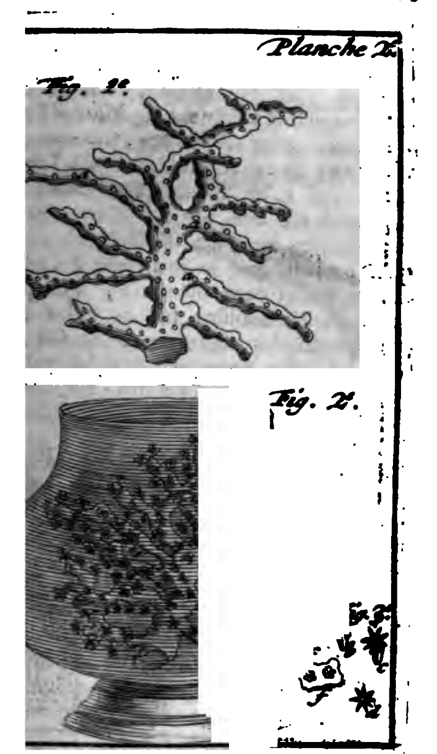
Je n'ai pas oublié d'agiter les branches de Corail dans l'eau, pour essayer d'en détacher quelques fleurs flétries, & pour voir si elles nâgeroient, ou si elles tomberoient au fond de la bouteille; & comme je les ai toutes vûës se précipiter au fond, où je les conserve avec de l'eau, j'ai jugé qu'elles sont d'une matiere pesante, & toute differente de celle qui forme les fleurs des plantes terrestres, parmi lesquelles on auroit peine, je pense, à en trouver dont la fleur se précipitât au fond de l'eau.

De nouvelles pêches me donneront occasion de faire de nouvelles experiences, & d'examiner encore de plus près ce qui regarde ces sortes de fleurs.

Pendant la pêche j'ai eû aussi la précaution de mettre dans de l'eau douce que j'avois apportée, des morceaux de Corail, ausquels je n'ai vû arriver aucun changement. D'abord que j'aurai de l'eau de mer distillée, j'y ferai la même experience, & je ne manquerai pas de fermer les bouteilles, en sorte qu'un nouvel air ne s'y puisse introduire. Je ferai encore divers autres mélanges, pour tâcher de découvrir quel est le veritable suc dont le *Corail se nourrit*.

Je


Planche I.e
Fig. 1.e
Fig. 2.e
Fig. 3.e
Fig. 4.e



Jo

Je tenterai auſſi ſur le *Lithophyton*, pluſieurs experiences que je n'ai pas faites, l'Eté dernier, & que je ferai d'autant plus volontiers, que l'écorce de cette plante marine a beaucoup de reſſemblance avec celle des Coraux. J'avouë que cette reſſemblance eſt l'unique raiſon qui m'ait déterminé à croire que le Corail eſt une plante. Cette matiere ſera traitée dans ma Diſſertation, ſans qu'il paroiſſe que je m'attache à l'une ou à l'autre des deux opinions, qui partagent les Naturaliſtes ſur ce point ; & je donnerai des obſervations du fait, ſuivant leſquelles on pourra prendre parti.

La ſtructure des plantes marines eſt fort particuliere, & tout-à-fait differente de celle des plantes terreſtres. La raiſon en eſt claire ; car les premieres nâgent au milieu de leur aliment ; au lieu que les autres tirent le leur de la terre, par le moyen d'une racine qui s'y introduit, & d'où la ſéve doit être portée juſqu'aux extremitez de leurs branches.

J'ai obſervé que toutes les plantes marines ont l'écorce épaiſſe & ſpongieuſe ; & que celle du *Lithophyton* n'eſt qu'un amas de cellules remplies d'un ſuc glutineux, le plus ſouvent de couleur rouge. Ce ſuc ſera examiné en ſon tems par une analyſe exacte, que j'aurai ſoin de compare

parer avec celle que j'ai fait faire à Montpellier du même *Lithophyton*, laquelle a été déja envoyée à Paris, & a semblé d'autant plus extraordinaire, que par ce moyen on a trouvé dans cette plante une cinquiéme partie plus de sel volatile, qu'on n'en tire de la corne de cerf. Je crois même que toutes les autres plantes de la mer pourront fournir une grande quantité de ce même sel volatile, lequel abonde peut-être beaucoup plus dans les poissons, que dans les animaux de la terre. Tout cela pourra être connu avant Pâque, si Dieu me laisse assez de repos & de santé, pour executer les experiences que j'ai projettées. Je suis, &c.

EXPLICATION DE LA I. PLANCHE.

La Figure I. fait voir une branche de Corail couverte de son écorce naturelle, qui est remplie de ces Tubules *aaa*, dont on a parlé dans la Lettre, & qui étant crevez avec l'ongle, ou avec un couteau, donnent du lait.

La Figure II. represente la même branche de Corail, dépoüillée de son écorce, les petits canaux marquez par des lignes droites, & les cellules *bbb*, creusées dans la substance du Corail, lesquelles

les correspondent aux Tubules de l'écorce, & sont, aussi-bien qu'eux, remplies de lait.

La Figure III. montre un morceau d'écorce, dans sa partie exterieure, où l'on voit les Tubules marquez *a a*, parmi lesquels paroissent quantité de petits points, représentant les glandules rondes qui forment la substance spongieuse de l'écorce.

La Figure IV. fait voir la partie interieure de l'écorce, où l'on remarque les traces des canaux, que la substance du Corail y a imprimées, & où l'on découvre la partie interieure & concave des Tubules *c c c*, lesquels reçoivent le lait de toutes les glandules, & le versent dans les cellules qui sont creusées sur la surface de la substance du Corail.

EXPLICATION DE LA II. PLANCHE.

La Figure I. represente une branche de Corail, en sa forme & grandeur naturelle, & les Tubules *a a a*, tels qu'on les voit au sortir de l'eau; c'est-à-dire rouges, & qu'il faut presser avec le doigt, pour connoître s'il y a du lait.

La Figure II. fait voir cette branche de Corail, plongée dans la même eau de la mer, où elle a pris naissance, & tous

tous les Tubules de cette branche couverts de fleurs blanches, de la forme representée dans la Figure suivante.

La Figure III. montre un petit morceau de l'écorce *ff*, où paroissent deux Tubules *aa*, qui sont tout prêts à fleurir, & qui deviennent, comme on les voit en *b*, c'est-à-dire semblables à un petit Calice, où l'on apperçoit les pointes des feüilles, qui dans l'espace d'une heure & demie, ou de deux heures, s'ouvrent, & forment sur ce Calice une Etoile *c* de huit rayons égaux, lesquels se découvrent encore mieux dans la Figure *d*, qui represente la fleur vûë de haut en bas. Tout cela est representé ici dans sa grandeur naturelle, & telle qu'elle paroît à l'œil, sans le secours du Microscope.

Anacrisis Apocalypsios JOANNIS Apostoli, quâ in veras interpretandæ ejus hypotheses diligenter inquiritur; & ex iisdem interpretatio facta, certis Historiarum monumentis confirmatur, atque illustratur: Ea etiam, quæ Meldensis Præsul BOSSUETUS, in hujus Vaticinii Commentario supposuit, & exegetico Protestantium systemati in visis de *Bestiâ*, ac *Babylone mysticâ* objecit, sedulò examinantur. Auctore CAMPEGIO VITRINGA, Theol. & Historiæ Sacræ Professore.

C'est-

C'est-à-dire : *Examen de l'Apocalypse de l'Apôtre S. Jean, où l'on recherche avec soin les veritables hypotheses, qui peuvent servir à interpreter ce Livre Sacré, dont on donne une explication, fondée sur ces mêmes hypotheses, & que l'on tâche d'appuyer & d'eclaircir par les monumens les plus certains de l'Histoire. On y examine aussi avec exactitude les suppositions de M. Bossuet, Evêque de Meaux, dans son Commentaire sur cette Prophetie ; & ses Objections contre le Systême des Protestans, par rapport aux Visions de la* Bête *& de la* Babylone Mystique. *Par* Campége Vitringa, *Professeur en Theologie, & en Histoire Sacrée.* A Franeker, chez François Halma, &c. 1705. in 4. pagg. 1234.

A Juger de cet Ouvrage par la grosseur du volume, on ne s'imagineroit jamais, que l'Auteur n'eût fait qu'y effleurer sa matiere. C'est pourtant ce qu'il semble vouloir nous insinuer au commencement de sa Préface, par ces paroles : *Hujusce mei Commentarii, quo perstrinxi Apocalypsin Apostoli Joannis.* Mais c'est une expression modeste, qui n'est employée apparemment que pour marquer la défiance du Commentateur, sur le succès d'une entreprise aussi hazardeuse que la sienne, & nullement pour excuser le défaut d'étendue

ou

ou d'exactitude, dans le Commentaire qu'il donne ici au Public. En effet M. Vitringa, par l'étude particuliere qu'il a faite de ce saint Livre, a senti combien il étoit difficile de sonder la profondeur de cette Prophetie, & d'en dévoiler les mysteres par une explication, dont toutes les parties se soûtinssent mutuellement, & formassent un Systême complet d'évenemens, tellement enchaînez les uns aux autres, qu'il en resultât un dégré d'évidence, capable de porter la conviction dans les esprits attentifs, & non prévenus. Il n'ignoroit pas le sort de tant d'autres Commentaires sur l'Apocalypse, qui ont paru jusques-ici, & dont, selon lui, les plus ingénieux, & les mieux concertez, se réduisent à expliquer, avec quelque sorte de vrai-semblance, certains endroits de la Prophétie, & vont échoüer contre tout le reste. Il sçavoit combien tous les Interprêtes sont peu d'accord entr'eux sur le choix des routes qui peuvent conduire à la veritable intelligence de ce Livre. Il les voyoit tous s'égarer, en suivant les differens chemins qu'ils s'étoient tracez & ne rencontrer jamais plus juste, que lors qu'il étoit question de réfuter les hypothêses les uns des autres. La consideration de tant de difficultez, & de tant d'efforts inutiles, n'a point découragé nôtre Auteur. Persuadé que cette Prophetie,

quoi qu'obſcure, n'a point été dictée par le S. Eſprit, pour n'être point entenduë, il n'a pas déſeſperé de pouvoir en pénétrer le ſens. Inſtruit, & rendu plus circonſpect par les naufrages de tant d'autres Commentateurs, il a tâché d'éviter les écueils, contre leſquels ils ſe ſont allé briſer. Il a crû que le plus sûr moyen de réüſſir dans ce travail, & d'en ſurmonter les obſtacles, étoit de poſer d'abord certaines hypothêſes, ou certains principes bien démontrez, qui fuſſent comme autant de points fixes, auſquels on pût rapporter les divers évenemens, prédits dans cette Prophétie. Ces hypothêſes fourniſſent autant de clefs abſolument neceſſaires, pour entrer dans les ſecrets les plus myſterieux de ce Livre; & ſi les Interprêtes, qui ont voulu l'éclaircir, font paroître tant d'incertitude, & de variations, on doit l'attribuer uniquement, ou à la fauſſeté des hypothêſes, ſur leſquelles ils ſe ſont fondez, ou au peu d'habileté qu'ils ont eûë à établir ſolidement la verité de celles qu'ils ont choiſies, & à les manier avec aſſez d'art, pour en tirer toute l'utilité que l'on peut raiſonnablement en attendre. C'eſt donc contre ces deux inconveniens, que M. Vitringa croit s'être également précautionné; & l'on ne peut lui refuſer à certains égards, la qualité d'Interprête éxact, judicieux, & pénétrant. Il eut été à ſouhaiter, que pour con-

concilier à ſon Commentaire une approbation plus générale, il eût bien voulu ſe dépouiller de divers préjugez trop favorables à ſa Communion, par rapport aux endroits les plus marquez de cette Prophétie, tel que celui de la Bête, & de la Babylone Myſtique ; & qu'il nous en eût donné une explication, dont tous les Fidéles euſſent pû s'accommoder. Il eſt fâcheux qu'il ait pris tant de peine à bâtir un Ouvrage (plein d'ailleurs de mille bonnes choſes) ſur des hypothêſes, contre la principale deſquelles il doit être aſſûré, que plus de la moitié du Monde Chrétien ne manquera pas de s'inſcrire en faux.

Maintenant, pour donner une idée générale de la méthode de l'Auteur dans cet Examen de l'Apocalypſe ; nous remarquerons d'abord, qu'après avoir fait en gros l'Analyſe de cette Révélation, il la partage en pluſieurs Sections, moins par rapport à la diviſion des Chapitres & des Verſets, que ſuivant la diverſité des Prophéties & des Viſions qui y ſont contenuës. Au regard de chaque Section en particulier, voici l'ordre qu'il ſe preſcrit dans l'Examen qu'il en fait. Après en avoir rapporté le Texte Grec, accompagné d'une Verſion Latine, il commence par en expliquer le ſens litteral ; ce qu'il fait en examinant d'une maniere fort détaillée, la veritable ſignification de chaque *mot* de ce même Texte ; & mettant

en œuvre, pour cet effet, toute l'érudition Grammaticale, & toutes les recherches critiques, qui peuvent y donner quelques éclairciſſemens. On peut dire que M. Vitringa, dans cette Interprétation de la Lettre, fait paroître une profonde connoiſſance de la Langue Hebraïque, des Coûtumes, & des Cérémonies Judaïques, auſquelles tant d'endroits de l'Apocalypſe ont rapport, & font alluſion; & du ſtyle de l'Ecriture, particulierement des Prophétes, dont S. Jean ſemble avoir copié la plûpart des expreſſions. Après cette Explication litterale, l'Auteur vient au ſens myſtique, qu'il tâche de découvrir conformément aux hypothêſes générales, ſurquoi il prétend faire rouler tous les faits hiſtoriques déſignez énigmatiquement dans cette Prophétie. Il a *ſoin* de juſtifier l'application qu'il fait des *differentes* prédictions de l'Apocalypſe à divers événemens remarquables, dans leſquels il eſt perſuadé qu'elles ont déja reçû leur accompliſſement; par une diſcuſſion éxacte de l'Hiſtoire de ces mêmes événemens, dont il fait voir que les circonſtances particuliéres rempliſſent parfaitement toutes les conditions de l'Emblême prophétique qu'il veut développer. Il n'oublie pas d'alléguer toutes les raiſons qui l'engagent ſouvent à s'écarter des ſentimens de pluſieurs Interprêtes, tant Catholiques que Proteſtans, *dont* il juge les Syſtêmes inſoûtenables;

& il garde dans ses réfutations toutes les mesures d'honnêteté & de politesse, dont un homme de Lettres ne doit jamais se dispenser. Passons présentement à l'Analyse de cet Ouvrage.

L'Auteur, à l'occasion du Prologue de l'Apocalypse, qui en occupe les huit premiers Versets, recherche en quel tems ce Livre a été écrit; Epoque très-importante à fixer, par rapport à l'explication des Prophéties qu'il renferme, & qui ne peuvent regarder aucun des événemens antérieurs au tems de cette Révélation. Il s'efforce de prouver contre Grotius & ses partisans, qu'elle a été écrite sur la fin de l'Empire de Domitien, après la destruction de Jerusalem; & il est même fort porté à croire que l'Apocalyse de Saint Jean est postérieure à son Evangile.

Une autre Hypothêse de M. Vitringa, c'est que les Visions de ce Livre, lesquelles, de l'aveu de tout le monde, représentent les divers états de l'Eglise Chrétienne, dans toute l'étenduë de sa durée, doivent être rapportées à deux principaux états de cette même Eglise; c'est-à-dire, à son état intérieur, que forment les vertus ou les vices; & à son état extérieur, qui dépend de diverses circonstances exposées aux yeux de l'Univers, telles que sont la pureté de la Doctrine, la sainteté du Culte public, la vigueur de la discipline, la paix, la

la proſperité, les ſchiſmes, les héréſies, les perſécutions. L'Auteur eſt perſuadé que tous les changemens qui doivent arriver à l'Egliſe univerſelle de tous les ſiecles, dans ſon état intérieur, nous ſont figurez par les Emblêmes des ſept Egliſes d'Aſie, qui occupent les trois premiers Chapitres de l'Apocalypſe; & que tout le reſte de cette Prophétie, à l'exception d'une partie de la derniere Viſion, qui eſt d'un genre mixte, déſigne l'état extérieur de cette même Egliſe.

Ainſi M. Vitringa explique les Epîtres de l'Apocalypſe addreſſées aux ſept Egliſes, ſelon deux ſens differens; l'un hiſtorique & litteral, auquel, ſelon lui, on doit moins s'attacher; l'autre myſtique, dont il fait voir les rapports manifeſtes, avec ſept mutations conſiderables de l'Egliſe, dans ſon état intérieur. L'opinion, où il eſt ſur ce double ſens, & ſur la préférence que merite le dernier, ſe trouve appuyée ici par pluſieurs raiſons que l'on peut voir dans l'Auteur, qui obſerve entre autres choſes, que l'Hiſtoire fournit beaucoup plus de ſecours & de lumieres, pour faire valoir le ſecond ſens, que pour éclaircir le premier. Il prétend donc que l'Egliſe d'Ephéſe nous figure l'Egliſe Apoſtolique conſiderée depuis S. Jean juſques au milieu du *troiſiéme* ſiecle, ou juſques au tems de la *perſecution* de l'Empereur Déce: Que l'E-

glise de Smyrne nous dépeint l'Eglise Chrétienne éprouvée par la persecution de Déce, de Gallus, & de Valerien, & dans l'attente d'un assaut beaucoup plus rude, au commencement du quatriéme siecle, sous Dioclétien : Que l'Eglise de Pergame nous représente l'Eglise Chrétienne, depuis l'an 320. jusques à la fin du septiéme siecle, attaquée par les Hérétiques, & surtout par les Ariens, contre lesquels Jesus-Christ combat par sa Parole Divine, qui nous est signifiée par l'épée qui sort de sa bouche : Que l'Eglise de Thyatire est l'emblême de l'Eglise Chrétienne depuis le siecle de Charlemagne jusques à la naissance des Vaudois, vers la fin du douziéme; c'est-à-dire d'une Eglise plongée dans la corruption & le désordre, par le culte superstitieux des Images, par l'ambition des Papes, & par le déréglement du Clergé : Qne l'Eglise de Sardes nous offre un tableau de l'Eglise Chrétienne, depuis la naissance des Vaudois, jusques au commencement du seiziéme siecle, qui fut celui de la Réformation : Que l'Eglise de Philadelphie nous découvre l'Eglise Chrétienne, qui commence à se séparer de communion d'avec la Babylone mystique, & à réformer le Christianisme en Europe, malgré les traverses & les persécutions qu'elle essuye de la part des Chrétiens corrompus : Qu'enfin l'Eglise de Laodicée est

l'image des Eglises Protestantes, tombées dans cet état de tiédeur & de relâchement qui doit précéder l'affliction générale dont elles sont ménacées, & les jugemens que Dieu exercera contre les ennemis de son Eglise.

L'Auteur examine ensuite les autres Prophéties de ce Livre Sacré, lesquelles, à son avis, ne regardent que l'état extérieur de l'Eglise, sur la terre, qui nous est representé sous divers symboles, dans les différentes Visions qui suivent. La premiere de ces Visions, qui est celle de l'ouverture des sept Séaux & qui remplit quatre Chapitres entiers, nous expose la destinée du Christianisme depuis son commencement, & sur tout depuis l'Empire de Trajan, jusqu'à la consommation des siecles. On nous donne d'abord une explication détaillée des Chapitres IV. & V. qui contiennent, pour ainsi dire, tout l'appareil de cette importante révélation : après quoi l'on vient à la révélation même, ou à l'ouverture des Séaux, racontée dans les deux Chapitres suivans (VI. & VII.) & l'on rapporte trois Hypothêses différentes, suivant lesquelles les Interprêtes ont coûtume d'expliquer cette Vision prophétique. La prémiere Hypothêse est celle de Grotius, de Hammond, & de Ligtfoot, qui prétendent trouver dans cette Vision l'Histoire du Judaïsme, depuis la mort de Nôtre Seigneur jusqu'à la ruine de

Jerusalem : mais il est aisé de réfuter leur opinion par l'Epoque de cette Révélation, qui est postérieure à la dispersion des Juifs. Les Auteurs de la seconde Hypothêse, parmi lesquels Joseph Mede se distingue, croient voir dans l'ouverture des Séaux, les révolutions arrivées dans l'Empire Romain, jusqu'à la paix de l'Eglise sous Constantin ; & ils supposent que les sept Trompettes se rapportent à l'ouverture du septiéme Séau, dont elles ne sont qu'une dépendance. Mais ce sentiment paroît à M. Vitringa, sujet à tant d'inconveniens que nous n'alleguerons pas ici ; qu'il est obligé de se réduire à la troisiéme Hypothêse, adoptée par Cocceïus, laquelle distingue les Trompettes, des Séaux, & considére ces deux Visions, comme deux différens Tableaux, où le S. Esprit a voulu peindre, sous différentes figures symboliques, les mêmes événemens ; c'est-à-dire, l'Histoire de l'Eglise jusqu'à la fin du monde.

C'est donc conformément à cette derniére Hypothêse, que l'Auteur nous développe le mystére des sept Séaux.

Le Cavalier armé d'un arc, couronné, & monté sur un cheval blanc, qui paroît à l'ouverture du premier Séau, ne représente autre chose, selon M. Vitringa, que Jesus-Christ même, vainqueur du monde, par la Prédication de l'Evangile.

Le Cheval roux du second Séau, & son

Cavalier armé d'une épée, ſont le veritable ſymbole des Empereurs Romains, armez les uns contre les autres, & acharnez à la perſécution des Chrétiens.

Le Cheval noir du troiſiéme Séau, & ſon Cavalier portant une balance à la main, nous figurent l'état de l'Egliſe, déchirée par diverſes héréſies, depuis Conſtantin juſques au commencement du neuviéme ſiecle; & ſes Miniſtres occupez à décider les diſputes de Religion, dans pluſieurs Synodes & Conciles. Ce fut alors que l'Egliſe ſe vit expoſée, par la corruption des principales veritez du Chriſtianiſme, à cette diſette des nourritures ſpirituelles, qui nous eſt déſignée ici par la cherté des vivres.

Le Cheval pâle du quatriéme Séau, portant la Mort pour Cavalier, & ſuivi de l'Enfer, eſt un emblême des ravages cauſez dans toute la Chrétienté par les Sarrazins & les Turcs d'une part, les Hongrois & les Normands d'une autre.

Les Ames des Martyrs, qui demandent vengeance au Seigneur, à l'ouverture du cinquiéme Séau, font reſſouvenir nôtre Auteur des cruautez exercées contre les Albigeois, les Vaudois, & les Freres Bohémiens; & comme il les croit tous défenſeurs de la bonne cauſe, il ne balance point à leur faire l'application de cette Prophétie.

Le

Le ſixiéme Séau contient trois differentes Viſions. La premiere ne peut être que l'image d'une étrange calamité, figurée par l'obſcurciſſement du Soleil, la rougeur de la Lune, la chûte des Etoiles, les tremblemens de terre, l'effroi général de tous les hommes. Or cette horrible calamité, ſelon M. Vitringa, ne regarde nullement l'Egliſe, elle ne tombe que ſur ſes ennemis ; & dans cette ſuppoſition, ce n'eſt ni de la ruïne des Juifs qu'il s'agit ici, ni du Jugement univerſel, ni de la playe que reçût le Paganiſme ſous Conſtantin, ni des révolutions arrivées dans le tems de la Réformation ; mais uniquement de la deſtruction totale d'un Empire anti-Chrétien. La ſeconde Viſion, qui eſt celle des quatre Anges retenant les quatre vents, & du dénombrement des Elûs de toutes les Tribus d'Iſraël, eſt appliquée aux Défenſeurs de la verité Evangelique, tirez de tous les Etats de l'Europe, préſervez de cette affliction génerale, & mis en réſerve pour être comme la pepiniere d'une nouvelle Egliſe, qui doit ſe former après tous ces malheurs. Cette multitude innombrable d'Elûs, vétus de robes blanches, & portant des palmes, qui paroiſſent debout devant le Trône, & devant l'Agneau dans la troiſiéme Viſion du ſixiéme Sceau, ne repréſente, au ſentiment de l'Auteur, que ces mêmes Elûs, déſignez par le nombre myſtique de cent

quarante-quatre mille, dans la Vision précédente, & jouïssant actuellement dans celle-ci de la felicité, à laquelle ils étoient réservez.

Le silence de demi-heure qui regne dans le Ciel, après l'ouverture du septiéme Séau, marque l'état de paix & de tranquillité où se trouvera l'Eglise après ses traverses & ses souffrances; état qui doit être de longue durée, selon M. Vitringa, qui s'éloigne en cela de l'opinion commune des Interprêtes, persuadé qu'il est, que dans l'Apocalypse de S. Jean, où les Visions prophétiques se succedent très-promptement les unes aux autres, une demi-heure de silence doit tenir lieu d'un tems fort considérable.

II. La seconde Vision de l'Apocalypse, que l'Auteur suppose concerner l'état extérieur de l'Eglise, est la Vision des sept Trompettes, contenuë dans les Chapitres VIII. IX. X. & XI. & où sont decrits les malheurs qui doivent accabler Rome Payenne, & Rome anti-Chrétienne, jusqu'à leur entiere destruction. M. Vitringa prétend, que S. Jean dans cette Vision des Trompettes, fait allusion à l'Histoire de la ruine de Jericho, ville idolâtre, & ennemie du peuple de Dieu; & par conséquent la vraie figure de l'Empire Romain, ennemi déclaré du Christianisme. Il veut que les cinq premieres Trompettes regardent Rome Payenne, & les

les deux dernieres Rome anti-Chrétienne.

Cette grêle & ce feu mêlé de sang, répandu sur la terre, au bruit de la premiere Trompette, & qui consume la troisiéme partie des arbres, & toute l'herbe verte, sont un symbole de cette horrible peste, accompagnée de la famine, qui ravagea l'Empire Romain déja ébranlé par les irruptions des Perses & des Goths, sous Déce & sous Gallus.

Cette grande montagne embrasée, qui au son de la seconde Trompette tombe dans la mer, dont elle convertit la troisiéme partie en sang, où elle fait mourir le tiers des créatures vivantes, & perir le tiers des navires, est la peinture de cet affreux débordement des Goths & des Scythes, qui inondérent l'Empire Romain, ravagérent ses diverses Provinces par le fer & par le feu, saccagérent la plûpart des villes, & firent des courses jusqu'aux portes de Rome, sous l'Empire de Gallus, de Valérien, de Gallien, & de Claude, qui enfin arrêta les progrès de ces Barbares par une défaite mémorable, où il leur tua trois cens vingt mille hommes, & leur coula à fond deux mille vaisseaux; & voilà, dit l'Auteur, cette grande Montagne de feu engloutie par la mer.

L'Etoile nommée *Absinthe*, qui, lorsque le troisiéme Ange sonne de la Trompette, tom-

tombe du Ciel dans la troisiéme partie des fleuves & des fontaines, & leur communique une amertume qui fait mourir un grand nombre de ceux qui en boivent, a été diversement expliquée par les Interprêtes; Grotius l'aiant entenduë d'un faux Prophéte Egyptien, dont les Actes des Apôtres font mention; Lightfoot, & après lui M. l'Evêque de Meaux, en aiant fait l'application au fameux Barcokebas, Chef de la revolte des Juifs sous Adrien; Launæus, aux Papes; & quelques autres à Mahomet. L'Auteur, d'accord en cela avec Coceeïus, se détermine pour l'Hérésiarque Arius, qui lui paroît rassembler en sa personne tous les caractéres tracez dans l'Emblême prophétique.

Le malheur annoncé par la quatriéme Trompette, & par l'obscurcissement de la troisiéme partie du Soleil, de la Lune & des Etoiles, n'est autre que la décadence de la Dignité de l'Eglise, & de la majesté de l'Empire, sur-tout en Orient, par la corruption des Evêques, & du reste du Clergé, & par la sanglante bataille d'Andrinople, où l'Empereur Valens fut défait, & tué par les Goths: bataille comparée chez les Historiens à la déroute de Cannes.

Les Sauterelles sorties du puits de l'abîme, au son de la cinquiéme Trompette, avec ordre de ne tourmenter que les hommes *qui ne* porteroient pas sur leurs fronts

le

le Séau de Dieu, fournissent à M. Vitringa un beau champ pour faire valoir son érudition critique. Après avoir rapporté les differentes opinions des Interprêtes, dont quelques uns ont crû voir dans ces Sauterelles, les démons; quelques-autres, les Hérétiques précurseurs de l'Ante-Christ; plusieurs, le Clergé Romain, sur tout les Moines mendians, dans lesquels ils prétendent découvrir des rapports merveilleux avec cette sorte d'insectes; l'Auteur qui ne s'accommode d'aucune de ces explications, & qui a soin de nous alléguer les raisons qui l'obligent à s'en écarter, ne trouve rien qui ressemble mieux à cette nuée de Sauterelles, que ces nombreuses armées de Goths, qui sous la conduite d'Alaric & d'Ataulphe, après avoir ravagé l'Italie, prirent, & saccagérent la ville de Rome. Il montre que tous les traits du tableau hideux que S. Jean fait ici de ces insectes, sont parfaitement exprimez dans les circonstances qui accompagnérent l'irruption de ces Barbares, & qui caractérisoient leur personne. En effet l'expédition de ces peuples fut plûtôt un pillage, qu'un massacre; Alaric défendit que l'on fit aucun tort aux Chrétiens, & à ceux d'entre les Payens qui s'étoient réfugiez dans les Eglises; la durée de la domination des Goths en Italie, qui a été d'environ cent cinquante ans, convient avec les cinq mois de la Prophétie, qui sont

de

des mois d'années : on peut consulter l'Auteur sur le reste de ces rapports.

La sixiéme Trompette est suivie de deux Visions. La premiere est celle des quatre Anges du fleuve d'Euphrate, qui sont déliez pour tuer le tiers des hommes, & qui conduisent des armées prodigieuses de cavalerie. Ce sont, dit M. Vitringa, les Sarrasins, les Turcs, les Tartares, & les Ottomans, que l'on doit considérer comme autant de fléaux dont Dieu s'est servi successivement pour châtier les Chrétiens (sur-tout les Orientaux) de leurs déréglemens, soit dans le culte, soit dans les mœurs. La seconde Vision est composée de deux parties, dont l'une tient lieu d'introduction à l'autre, qui est la révélation même. Les sept Tonnerres dont il est parlé dans l'introduction, reçoivent ici une explication assez singuliére. On veut qu'ils représentent ces fameuses Croisades, entreprises par les Chrétiens contre les Mahométans ; & qui après avoir fait tant de bruit dans le Monde, & y avoir causé de si grandes révolutions, se terminérent d'une maniere si peu avantageuse au Christianisme. On s'attache d'autant plus volontiers à ce sens, qu'on trouve que ces expéditions tumultuaires ont été justement au nombre de sept. L'ordre donné à S. Jean de mesurer le Temple intérieur de Dieu, son Autel, & ses Adorateurs,

teurs,

teurs, ſans tenir aucun compte du Parvis extérieur, abandonné aux nations, doit s'entendre, ſelon l'Auteur, non de l'état de l'Egliſe ſous Diocletien, (qui eſt le ſentiment de M. de Meaux,) mais de l'état de cette même Egliſe, lorſque les Vaudois, comme Zélateurs de la vraie Foi, entreprirent de purifier le Temple de Dieu, en rappellant la Doctrine, le Culte, & la Diſcipline de l'Egliſe à ſa juſte meſure, c'eſt-à-dire, aux termes propres de la Parole Divine, & ſe ſéparant de la communion des Chrétiens prophanes, corrupteurs de cette même Parole. A l'égard des deux Témoins qui doivent prophétiſer pendant un certain tems, être attaquez enſuite, vaincus, & tuez par la Bête qui monte de l'abîme; réjouïr par leur mort les habitans de la terre, reſſuſciter trois jours & demi après, & monter aux Cieux à la vûë de leurs ennemis; M. Vitringa marque beaucoup d'incertitude ſur le choix des événemens, qui peuvent s'ajuſter aux diverſes conditions de la Prophétie. Perſuadé qu'on n'en doit chercher l'accompliſſement que dans l'Hiſtoire du Proteſtantiſme, il y trouve quantité de faits remarquables, dans leſquels pluſieurs Interprêtes ont crû voir cet accompliſſement. Tels ſont les Albigeois & les Vaudois perſécutez, Jean Hus & Jerôme de Prague, brûlez au Concile de Conſtance, qui dura
trois

trois ans & demi ; la défaite des Proteſtans par Charles-quint ; le maſſacre de Cabrieres & de Merindol ; celui de la S. Barthélemi ; la Révocation de l'Edit de Nantes. L'Auteur demeure indéterminé ſur tous ces faits, dont la diſcuſſion lui préſente d'un côté quelque conformité avec la Prophétie ; de l'autre, divers inconvéniens difficiles à ſauver : il ne ſçait même ſi cette Prédiction ne regarde point un avenir encore plus éloigné que le tems où nous vivons.

Enfin la derniere Trompette ne ſonne, que pour annoncer l'état floriſſant de l'Egliſe, & le Regne de Jeſus-Chriſt, non pas après le Jugement dernier, comme le croyent quelques Interprêtes, mais après la ruine de l'anti-Chriſtianiſme ou de l'Empire de la Bête, dont le Regne & le châtiment doivent être circonſtanciez dans la ſuite de cette Révélation.

III. La troiſiéme Viſion de l'Apocalypſe, qui ſe rapporte à l'état extérieur de l'Egliſe, s'étend depuis le commencement du XII. Chapitre juſqu'à la fin du Livre. Le S. Eſprit y déclare plus au long la deſtinée de l'Egliſe, qu'il n'avoit laiſſé que comme entrevoir dans la Prophetie des deux dernieres Trompettes. Cette Viſion ſe diviſe en quatre parties. La premiere décrit la naiſſance & les caracteres de la Bête, *perſécutrice* des Saints. La ſeconde repré-

ſente le combat de l'Egliſe contre la Bête, avec la mort de celle-ci. Dans la troiſiéme, on voit l'état de l'Egliſe pendant mille ans, après avoir triomphé de la Bête ; avec le Jugement de Dieu, ſur Gog & Magog. La quatriéme eſt l'Emblême de l'Egliſe dans cet état de proſperité, qui doit préceder la fin du Monde.

1. S. Jean commence par nous découvrir diverſes circonſtances qui doivent préceder la naiſſance de la Bête.

La premiere de ces circonſtances, eſt l'établiſſement du Chriſtianiſme au milieu de l'Empire Romain, par la converſion de Conſtantin, malgré les efforts du Paganiſme & de ſon Auteur : ce qui nous eſt figuré par cette Femme en travail, qui met au monde un Enfant mâle, & par ce Dragon roux, ayant ſept têtes couronnées, & dix cornes, & entraînant vers la terre avec ſa queuë la troiſiéme partie des Etoiles : ſurquoi M. Vitringa fait cette remarque importante ; Que ce Dragon à ſept têtes & à dix cornes ne doit être nullement confondu avec la Bête à ſept têtes, & à dix cornes, ſortie de la mer, & qui doit paroître dans la ſuite de cette Viſion. Le caractere qui diſtingue la Bête, du Dragon, eſt manifeſte ; le Dragon porte des couronnes ſur ſes ſept têtes, au lieu que la Bête les porte ſur ſes dix cornes. Une différence auſſi marquée engage l'Auteur à

faire

faire une application de l'Emblême du Dragon, à Rome Payenne perſécutrice des Chrétiens ; & à réſerver celui de la Bête, pour repréſenter Rome anti-Chrétienne. Les ſept têtes dans l'un & dans l'autre de ces Emblêmes, déſignent non-ſeulement les ſept montagnes de la ville de Rome, mais encore ſept de ſes Empereurs qui ſe ſont le plus ſignalez par la perſécution du Chriſtianiſme, ſçavoir Dioclétien, Maximien Hercule, Galére Maximien, Conſtance Chlore, Maximin Daza, Sévére & Maxence. Les dix cornes ſont le ſymbole de la force de l'Empire Romain, qui étoit fondée ſur la dépendance où étoient dix grandes Provinces, ſçavoir, la Gaule, l'Eſpagne, la Grande Bretagne, la Pannonie, l'Illyrie, la Grece, l'Aſie, la Syrie, l'Egypte & l'Afrique. Les ſept têtes du Dragon ſont couronnées, parce que Rome Payenne joüiſſoit d'un Empire vraiment temporel ſur tous les peuples qui reconnoiſſoient ſa domination ; les dix cornes de la Bête ſont couronnées, au contraire, & ſes têtes ne le ſont pas, pour montrer que Rome anti-Chrétienne ne conſerve plus qu'une autorité ſpirituelle ſur divers peuples, à qui ſes Couronnes ſont paſſées.

La ſeconde circonſtance qui doit précéder la naiſſance de la Bête, eſt la ruine en*tiere du* Paganiſme dans l'Empire Romain,

ſeu-

figurée par le combat de Michel & de ses Anges contre le Dragon, qui est précipité du Ciel.

La femme persecutée sur la terre par le Dragon, qui l'oblige à fuïr dans le désert; & qui désesperant de pouvoir l'atteindre, vomit après elle comme un fleuve, que la terre qui s'entr'ouvre à propos, engloutit; est une peinture exacte de la troisiéme circonstance qui doit arriver avant l'Empire de la Bête; c'est-à-dire, d'une nouvelle persécution que le diable doit susciter contre l'Eglise, par le ministére des Ariens, & des autres Hérétiques, qui doivent contraindre cette même Eglise à abandonner l'Orient en quelque maniere, pour se répandre chez les peuples barbares de l'Occident (figurez ici par le désert) parmi lesquels elle doit choisir un lieu particulier, (ce sont les Albigeois & les Vaudois) pour se mettre à couvert de la corruption générale, qui doit accompagner l'Empire de la Bête. Le reste de la Vision offre à l'imagination de l'Auteur cette prodigieuse multitude de Sarasins, qui comme un torrent impétueux inondérent presque toute la terre, & poursuivirent le Christianisme jusques dans le cœur de la France, où ils furent enfin défaits par la valeur de Charles Martel.

Nous voici arrivez au commencement du XIII. Chapitre, c'est-à-dire à la naissance de la Bête, dont la Prophétie bien entenduë, *est*, *selon* M. Vitringa, la clet de

toute

toute l'Apocalyse. Il prétend que la méthode la plus sûre pour y réüssir, consiste dans un sérieux examen des sentimens des plus célébres Commentateurs. Ces sentimens se réduisent à deux principaux, dont l'un trouve dans la Bête l'image de Rome Payenne, & l'autre, celle de Rome anti-Chrétienne; car pour ceux qui entendent par cette Bête, ou le Mahométisme, ou l'anti Christianisme de la fin du monde, ils ne méritent pas, dit-il, d'être écoutez. Au regard du premier sentiment, l'Auteur après avoir rapporté les Systêmes d'Alcasar & de Grotius, qu'il réfute; s'attache à mettre dans tout son jour le Systême de M. de Meaux, qui explique la Bête à sept têtes & à dix cornes, de la persécution de Dioclétien; & la Bête à deux cornes, de la Magie & de la Philosophie qui secondérent les efforts des persécuteurs, pour la défense du Paganisme, & la ruine de la Religion Chrétienne. L'Interprête Protestant expose avec éloge les Hypothêses de l'illustre Prêlat François, les montrant dans toute leur force, & dans toute leur étenduë; & il avoüe en même tems, qu'il est difficile de ne pas se laisser prendre à un certain air de vrai-semblance, que présente d'abord ce nouveau Systême. Il y découvre cependant plusieurs inconvéniens, qu'il déduit fort au long, & que pour abreger, nous ne rapportons point ici: & après avoir ainsi donné une hon-

onnête exclusion à celui de tous les Systê-
es, qui paroissoit le plus embarrassant
pour lui, il ne hesite point à prendre par-
, & il souscrit de tout son cœur au senti-
ent de ceux qui reconnoissent dans le
orps de la premiere Bête sortie de la mer,
ome anti-Chrétienne. L'Empire mystique
e cette Bête a commencé, selon lui, sous
Pontificat de Gregoire VII. qui le pre-
ier des Papes s'est arrogé un pouvoir su-
rême sur tous les Rois de la terre. Les
ix cornes de la Bête ornées d'autant de
Diadêmes, sont dix Royaumes de l'Europe,
ui se sont soûmis à Rome anti-Chrétienne;
çavoir la France, l'Espagne, l'Allemagne,
'Angleterre, l'Ecosse, le Dannemarck, la
uéde, la Hongrie, la Bohême & la Po-
ogne. Les sept têtes de la Bête doivent
'entendre de sept Papes; dans qui l'esprit
le domination a le plus éclaté, sçavoir
Grégoire VII. Alexandre III. Innocent
II. Boniface VIII. qui fait la tête du mi-
ieu, Jean XXII. Paul III. & Paul V.
La playe mortelle que reçoit une des têtes
de la Bête, & dont neanmoins elle guérit,
figure le grand coup qui fut porté à la
puissance Papale, en la personne d'Alexan-
dre III. premier persécuteur des Vaudois,
par les entreprises de l'Empereur Frideric
Barberousse, qui fut pourtant contraint a-
près dix-sept ans de guerre & de résistan-
ce, de ployer sous l'autorité du Pape, la-
quelle

ligion Proteſtante.

La ſeconde Bête, qui monte
qui a deux cornes, comme l'A
qui parle comme le Dragon
te, ſelon M. Vitringa, les M
Papes, particuliérement les M
ciſcains & Dominicains, dont
prirent naiſſance ſous le Pontifi
cent III. & qui parurent les plu
à la perſécution des Albigeois &
dois. Les deux cornes de cette
la Prédication & les faux Miracl
yez pour accroître le pouvoir
Le feu du Ciel, que cette mê
la vertu de faire deſcendre, ſo
dres de l'Excommunication. L'i
premiére Bête, animée par la ſecon
au point de pouvoir parler, e
ici de l'établiſſement du Tribun

le nombre eſt 666. l'Auteur, après avoir éxaminé les penſées des autres Interprêtes qui ont crû rencontrer ce nombre dans ces divers noms (PAVLO V. VICE DEO: DOCTOR & REX LATINVS: ΟΥΛΠΙΟΣ, *Oulpios*: ΛΑΤΕΙΝΟΣ, *Lateinos*: DIOCLES AVGVSTVS; qui eſt de M. de Meaux;) & après s'être efforcé de prouver qu'on ne doit chercher ce nombre que dans un nom Grec ou Hébreu; l'Auteur hazarde ſa conjecture, & ſe détermine pour le mot Hébreu אדוניקם, *Adonicam*, qui ſignifie l'*Ennemi du Seigneur* & qui eſt le nom propre d'un Juif, dont il eſt parlé dans le Livre d'Eſdras (11. 13.) & dont la famille ſe trouvoit compoſée de 666. perſonnes. M. Vitringa n'oublie rien pour faire valoir ſon opinion, qui a été auſſi celle de Ligtfoot & de Cocceïus, & nous étale pour cela un grand fond d'érudition cabaliſtique, dans les myſtéres de laquelle il paroît fort verſé.

2. La Prophétie qui regarde la mort de la Bête, & qui commence avec le Chapitre XIV. nous préſente d'abord un Tableau de la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt, oppoſée à l'Egliſe adultére ou corrompuë, & figurée par le nombre myſtique des cent quarante-quatre mille, qui portent le nom de Dieu écrits ſur leurs fronts, & qui ſont debout avec l'Agneau ſur la montagne de *Sion*. L'on ſe doute bien que ces 144000.

dans les principes de l'Auteur, doivent ê-
tre les Albigeois & les Vaudois, & que c
joüeurs de harpe, qui chantent un no
veau Cantique devant le Trône, seront l
Prédicateurs de cette Secte, & sur tout Wicl
& Jean Hus. La Vision suivante, confo
mément à la même hypothêse, nous a
nonce le grand événement de la Réfo
mation Protestante. Le premier Ange c
cette Vision, volant au milieu du Ciel
& portant l'Evangile éternel, qu'il préch
à tous les peuples de la terre, est le R
formateur Luther : le second Ange, q
publie la chûte de Babylone, n'est aut
que Calvin ; & le troisiéme Ange, q
ménace les adorateurs de la Bête d'une p
nition si terrible, représente les Prédic
teurs Protestans, occupez du soin de so
tenir le zéle chancelant de leur troupea
ébranlé par les derniéres persécutions. U
troisiéme Vision nous déclare les dernie
jugemens de Dieu sur la Bête & sur l
persécutions de l'Eglise, sous les Embl
mes d'une *Moisson* & d'une *Vendange*, q
l'on explique ici d'un châtiment écl
tant que Dieu doit exercer sur le préten
anti-Christianisme, & qui est encore à v
nir.

La destruction de l'Empire de la Bête o
cupe encore le S. Prophéte, dans les Ch
pitres XV. & XVI. où l'on voit le triomp
des Elûs qui ont remporté la victoire su
P

Bête, & les diverſes playes qui ſont préparées à ſes adorateurs par ſept Anges, portant les ſept Coupes remplies de la colere de Dieu, avec ordre de les répandre ſur la terre : ce qui fait alluſion, dit l'Auteur, aux playes de l'Egypte, vrai Type de Rome anti-Chrétienne. Voici comme il explique ces ſept Coupes, ſans s'écarter de ſes préjugez.

Les ulcéres malins, cauſez par l'effuſion de la premiére Coupe ſur la terre, ſont une image de la corruption du Clergé dans la doctrine & dans les mœurs ; corruption qui acquit à l'Egliſe Romaine les titres odieux d'Egypte myſtique, de Babylone, de Sodome, que lui attribuérent les prétendus Réformez qui ſe ſeparérent de ſa Communion.

La ſeconde Coupe verſée dans la mer, qu'elle convertit en ſang, repréſente cette horrible calamité, qui affligea ſurtout les peuples de l'Allemagne & de l'Italie, à l'occaſion des démêlez ſurvenus entre les Papes & les Empereurs, d'où nâquirent ces fameuſes factions des Gibelins & des Guelphes, ſi funeſtes à l'Empire de la Bête.

Les riviéres & les fontaines changées de même en ſang par l'effuſion de la troiſiéme Coupe, nous peignent l'eſprit ſanguinaire qui anima le Concile de Conſtance à *condamner au* feu Jean Hus & Jerôme de

Prague; cruauté; vengée par le massacre de tant d'Ecclesiastiques & de Moines, qui périrent en Bohême par les armes des Hussites.

La quatrieme Coupe répanduë dans le Soleil, dont elle augmente considérablement l'ardeur, est le symbole de l'esprit de conquête, qui saisit les Rois de France Charles VIII. & Louïs XII. sur la fin du xv. siecle, & excita ces Princes à allumer le feu de la guerre, & à porter la désolation dans toute l'Italie, vrai siege de la Bête & de son Empire.

Le cinquiéme Ange versant sa Coupe sur le Trône de la Bête, dont le Royaume devient ténébreux, donne à M. Vitringa l'idée du grand coup porté à l'Eglise Romaine par la Réformation qui lui a soustrait tant de Royaumes & d'Etats, & a mis en évidence la corruption de Rome dans la doctrine, figurée par les ténébres. Une des plus remarquables circonstances de cet événement, fut la prise & le sac de Rome même par l'armée de Charles-Quint.

La sixiéme Coupe jettée dans le grand fleuve d'Euphrate, pour le tarir en le desséchant, & ouvrir un passage aux Rois de l'Orient, paroît causer quelque embarras à l'Auteur, qui après avoir voltigé sur différentes interprétations, dont il est peu satisfait, se détermine enfin, contre toute ap-

apparence, à vouloir trouver l'Euphrate dans le Royaume de France, & les Rois de l'Orient dans les Princes Proteſtans. Voici les rapports qui l'obligent à prendre ce parti. L'Euphrate étoit un des plus forts remparts de l'Empire Romain ; de même la France eſt le plus ferme appui de la Religion Romaine : les Rois venus d'Orient dans le ſens myſtique, ſont des Rois éclairez de la connoiſſance de l'Evangile dans toute ſa pureté ; tels ſont les Princes Proteſtans. Après cela il eſt aiſé de deviner comment Monſieur Vitringa vient à bout d'expliquer le deſſéchement de l'Euphrate, & le paſſage des Rois de l'Orient. A l'égard des trois Eſprits impurs, ſemblables à des grenouilles, & qui ſortent de la Bête, & de la bouche du faux Prophéte, pour aſſembler les Rois de la terre au combat contre Dieu ; on en fait une application aux faux Docteurs, particuliérement aux Moines & aux Jeſuites répandus dans les Cours des Princes, qu'ils ne ceſſent, dit l'Auteur, de ſolliciter à la perſécution des vrais Fidéles.

La derniére Coupe verſée dans l'air, & dont l'effuſion eſt ſuivie de tonnerres & d'éclairs, de tremblemens de terre, de la diviſion de la grande Cité en trois parties, de la chûte des villes des nations, de la fuite des iſles & des montagnes, & d'une *grêle du poids* d'un talent, ſe rapporte à la

la destruction totale de l'Empire de la Bête, & nous peint divers événemens qui ne sont point encore arrivez, & sur lesquels M. Vitringa risque ses conjectures.

S. Jean, dans les Chapitres XVII. & XVIII. nous fait envisager la ruine de la Bête & de son Empire, sous la figure de la ruine de Babylone; surquoi l'Interprête Protestant n'a garde de renoncer à son Systême, qui lui offre Rome anti-Chrétienne dans tous les Types, où les autres ont crû voir Rome Payenne. Nous ne prétendons pas le suivre pied à pied dans le parallele qu'il fait ici de la premiére avec le Tableau prophétique où Babylone est peinte par des traits si marquez & si expressifs. Nous nous contenterons seulement de rapporter le sentiment d'un Anonyme sur l'explication que l'on doit donner aux versets 10. & 11. du chapitre XVII. où l'Ange explique à S. Jean ce que signifient les sept têtes de la Bête qui porte la grande Prostituée, ce qu'il fait en ces termes : *Les sept Têtes sont sept Rois, dont cinq sont tombez, le sixiéme est actuellement, le septiéme n'est pas encore venu; & lors qu'il sera venu, il faut qu'il demeure peu; & la Bête qui étoit, & n'est plus, est elle-même le huitiéme Roi, & elle est de ces sept, & elle tend à sa perte.* Les sept Têtes ou les sept Rois, sont sept differentes formes du Gouvernement Romain; dont cinq étoient abolies du

du temps de S. Jean, sçavoir les Rois, les Consuls, les Decemvirs, les Tribuns militaires, & les Dictateurs : la sixiéme subsistoit actuellement en la personne des Empereurs; la septiéme n'étoit pas encore venuë, & ne devoit durer que peu de tems, c'est-à-dire la domination des Hérules & des Ostrogoths en Italie; la sixiéme Tête reçoit une blessure mortelle, par la destruction de l'Empire d'Occident, sous Augustule; cette playe se trouve guérie, par l'établissement du nouvel Empire, sous Charlemagne : la puissance spirituelle des Papes, & leur Souveraineté dans Rome, qui semble réünir toutes les prérogatives des Gouvernemens précédens, est fort bien marquée par le huitiéme Roi, qui est la Bête même, & qui est des sept. Quoique cette Explication paroisse des plus ingénieuses à M. Vitringa, il lui préfere néanmoins celle qu'il a imaginée, & qui consiste, comme nous l'avons déja dit, à trouver dans les sept Têtes de la Bête, sept Papes signalez par la qualité de persécuteurs.

Enfin le Chapitre xix. expose à nos yeux la derniére Scéne de cette grande révolution, où doit perir sans ressource l'anti-Christianisme. On y voit Jesus-Christ combattant lui-même contre la Bête & ses suppôts, sur lesquels il remporte une victoire éclatante, accompagnée des acclamations de tous les Elûs, & de l'appareil des Nôces de

de l'Agneau : toutes circonſtances, dont l'Auteur attend l'entier accompliſſement dans la ruine du Papiſme, & dont il avoüe que le tems lui eſt inconnu.

3. Le Chapitre xx. contient la Prophétie de ce qui doit arriver après la chûte de la Bête. Nous y voyons le Dragon enchaîné pour mille ans, pendant leſquels Jeſus-Chriſt doit regner avec les Martyrs reſſuſcitez. L'Auteur traite avec beaucoup d'étenduë ce qui concerne ce Regne de mille ans. Il éxamine ſur cela les divers ſentimens des Interprêtes. Il ne donne point dans l'erreur des Millenaires, qui ont entendu cet endroit de l'Apocalypſe, à la lettre, c'eſt-à-dire, d'une veritable reſurrection des Martyrs, qui devoient regner viſiblement avec Jeſus-Chriſt ſur la terre pendant mille ans. Il n'eſt pas non plus de l'avis de Grotius, qui faiſoit commencer ce Regne de mille ans à la paix de l'Egliſe, ſous Conſtantin, & le conduiſoit juſques au treiſiéme ſiecle, où la puiſſance Othomanne commença à ſe rendre formidable; car, ſelon M. Vitringa, Satan enchaîné ne s'accorde guéres avec les frequentes héréſies, qui dans cette ſuite de dix ſiecles, ont alteré la pureté du Chriſtianiſme, & ſurtout avec la naiſſance du Mahométiſme, arrivée environ 300. ans depuis Conſtantin. *L'opinion* de S. Auguſtin, ſuivie par pluſieurs Interprêtes de l'une & de l'autre

Com-

Communion (du nombre desquels est M. de Meaux) & qui commence le Regne de mille ans dès l'origine du Christianisme, paroît tout-à-fait absurde & insoûtenable à l'Auteur, qui ne voit nulle apparence de faire tomber un Regne aussi tranquille & aussi éclatant que celui dont il est ici question, dans le tems même où l'Empire anti-Chrétien, quelque sens qu'on lui donne, sembloit être le plus florissant; & il est fortement persuadé que tout ce qui est contenu dans ce Chapitre, & dans les deux suivans, doit être subordonné aux Prophéties précédentes, & que par conséquent le Regne de mille ans doit succeder à l'Empire de la Bête anéanti; surquoi il cite pour garands les premiers Peres de l'Eglise, & s'appuye de l'autorité de l'ancienne Eglise Judaïque. Il ne doute donc nullement que ce Regne ne doive suivre immédiatement la destruction de ce qu'il prend pour le veritable anti-Christianisme; & il croit que la Résurrection, dont parle ici le Prophete, n'est qu'une Résurrection mystique, c'est-à-dire, un nouvel éclat de gloire dont Dieu doit environner les Martyrs de la Réforme, en rendant à leur doctrine, à leurs combats, & à leurs merites, tout l'honneur & toute la justice qui leur est dûe, & en les tirant de l'opprobre aux yeux de toute la terre.

Au regard de la guerre qui doit être suscitée

citée contre l'Eglise par Gog & Magog après le Regne de mille ans, M. Vitring est convaincu, avec la plûpart des Inter prêtes, que cette Prédiction n'a point en core été accomplie jusques-ici, & qu'ell n'a rapport qu'aux évenemens remarqu bles qui doivent préceder le Jugemen dernier, dont la description prophétiqu termine ce Chapitre.

4. Les deux Chapitres suivans, qui for les derniers de l'Apocalypse, sont emplo yez à nous dépeindre avec les plus vive couleurs, la nouvelle Jerusalem, l'Epous de Jesus-Christ. L'Auteur prétend que c'es moins un Tableau de la Beatitude éterne le, qu'un Emblême de l'Eglise Chrétienn sur la terre, dans son état de splendeur & de perfection ; & il appuye son opinio sur diverses preuves, tirées des autres Pro phéties analogues à celle-ci, dans lesquel les il n'est question que d'une Eglise ter restre ; des attributs de cette nouvelle Je rusalem, qui conviennent peu à une Eglis Celeste ; du dessein géneral de ce Livre Sa cré &c. Il laisse cependant à chacun l liberté de choisir, entre ces deux Explica tions, celle qui sera le plus de son goût & il pourra bien arriver que sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le parti l plus autorisé ne sera pas celui de M. Vi tringa. Au surplus nous pouvons répon dre, que ceux qui aiment dans l'explica

tio

tion de tous les termes de l'Ecriture, l'exactitude la plus scrupuleuse, n'auront pas sujet de se plaindre de l'Auteur à cet égard, & trouveront dans son Commentaire tous les éclaircissemens que l'on peut souhaitter, sur le sens litteral, & sur le sens mystique de toute cette Prophétie en général, & en particulier de ces deux derniers Chapitres; surquoi nous sommes obligez, pour finir cet Extrait, qui n'est peut-être que trop étendu, de renvoyer les Lecteurs au Livre même.

Memoire sur la Vie & les Ecrits de M. DU HAMEL.

JEAN-BAPTISTE DU HAMEL, fils de Nicolas Du Hamel, Avocat, vint au monde à Vire, en basse Normandie, l'an 1624. Il fit ses premieres études à Caën, sa Rhétorique, & sa Philosophie à Paris. A l'âge de dix-huit ans il composa un petit Traité, où il expliquoit d'une maniere très-simple les trois livres des *Spherides* de Theodoze. Il y ajoûta une Trigonometrie fort courte & fort claire, dans le dessein de faciliter l'entrée de l'Astronomie. Il falloit que l'inclination, qui le portoit aux Sciences fut déja bien générale, puis qu'elle s'étendoit jusqu'aux Mathematiques, si peu cultivées en ce tems-là, sur-tout dans le païs où il étudioit.

ſique , de la maniere dont on l'enſ
alors, n'étoit qu'une eſpece de com
de queſtions vagues , épineuſes ,
on l'avoit dépouillée de tous les ag
qui pouvoient la faire aimer. M. I
mel entreprit de les lui rendre , & de
naître l'eſtime qu'on lui devoit. I
mença l'execution de ce deſſein p
Aſtronomia Phyſica , & par ſon T
Meteoris & Foſſilibus, imprimez l'un
tre en 1659.

Ces deux Traitez ſont des Dial
dont les perſonnages ſont Theophile,
zelateur des anciens , Menandre ,
ſien paſſionné , & Simplicius , Phil
indifferent entre les deux partis. C
loſophe tâche le plus ſouvent de les
der tous ; & hors de-là il eſt en dr
ſon caractere de prendre dans cha

dont ces Ouvrages sont semez.
Astronomie Physique est un Recueil
principales pensées des Philosophes,
anciens que modernes, sur la lumiere,
es couleurs, sur les Systêmes du mon-
Tout ce qui appartient à la Sphere,
Theorie des Planetes, au calcul des
ipses, y est expliqué mathematiquement.
Traité des Metéores & des Fossiles
semble aussi tout ce qu'en ont dit les
iteurs qui ont quelque réputation dans
s matieres. On y découvre que M. Du
Hamel avoit une grande connoissance de
Histoire naturelle, & de la Chy-
mie.

On lui reprocha d'avoir été peu favora-
ble à Descartes : Theophile le traite en ef-
fet assez mal. M. Du Hamel répondit que
c'étoit Theophile, entêté de l'antiquité, &
incapable de goûter aucun moderne ; &
que jamais Simplicius, c'est-à-dire lui-mê-
me, n'en avoit mal parlé.

En 1663. qui fut la même année où il
quitta la Cure de Neuilly, il donna le fa-
meux livre : *De Consensu veteris & novæ
Philosophiæ*. Les Ouvrages de cette nature
partagent ordinairement le monde, & plai-
sent toûjours du moins par une de leurs
moitiez.

En 1666. M. Colbert proposa, & fit
approuver au Roi l'établissement de l'Aca-
démie Royale des Sciences. Il falloit à cet-
te

te Compagnie un Secretaire qui fut digne d'Elle, & qui pût lui servir d'Interprête auprès du public. Le choix de M. Colbert pour cette fonction tomba sur M. Du Hamel.

Sa belle latinité ayant beaucoup brillé dans ses Ouvrages, il fut choisi pour mettre en Latin le Traité des droits de la feue Reine sur le Brabant, sur Namur, & quelques autres Provinces ou Seigneuries des Païs-bas Espagnols. Le Roi le fit publier en 1667. A cet Ouvrage qui soûtenoit les droits de la Reine, il en succeda l'année suivante un autre qui soûtenoit les droits de l'Archevêque de Paris contre les exemptions de l'Abbaye de S. Germain des Prez. Ce fut M. de Perefixe qui engagea M. Du Hamel à cette entreprise; & c'est-là la seule où cet Auteur, naturellement paisible, ait forcé son caractere jusqu'à prendre le personnage d'agresseur. Sa Dissertation sur les privileges de S. Germain des Prez parut en François & en Latin.

M. Colbert de Croissy Plenipotentiaire pour la paix d'Aix-la-Chapelle, l'y mena avec lui en 1668. Après cette paix M. Du Hamel l'accompagna en Angleterre, où M. de Croissy alla Ambassadeur. Ce sçavant homme passa ensuite en Hollande, & revint en France, rempli d'une infinité de connoissances & de découvertes, dont il a depuis orné ses livres.

En

En 1670. il publia son Traité *de Corporum affectionibus*; & deux années après il donna celui qui a pour titre *de Mente humanâ.* En 1673. parut son livre *de Corpore animato.* On peut juger par le titre, si la Physique experimentale qu'il possedoit à fonds y est employée : sur-tout l'Anatomie y regne. M. Du Hamel en avoit acquis une grande connoissance, & par les conferences de l'Académie, & par un commerce particulier avec Messieurs Stenon & Du Verney. Dans le livre dont nous parlons il fait entendre qu'on lui reprochoit de ne point décider les questions, & d'être indéterminé entre les differens partis. Il promet de se corriger; mais il faut avouer qu'il ne paroît pas trop avoir tenu parole.

Au même endroit il se fait à lui-même un autre reproche dont il est beaucoup plus touché. C'est d'être Ecclesiastique, & de donner tout son tems à la Philosophie profane. Il est aisé de voir quelle foule de raisons le justifioient; mais l'extrême délicatesse de sa conscience ne s'en contentoit pas. Il proteste qu'il veut retourner à un Ouvrage de Theologie, dont le projet avoit été formé dès le temps qu'il publia ses premiers Livres, & dont l'execution avoit toûjours été interrompue. Cependant il y survint encore une nouvelle interruption. Un ordre superieur & glorieux pour lui l'engagea à composer un cours entier de

Philosophie, selon la forme usitée dans les Colleges. Cet Ouvrage parut en 1678. sous le titre de *Philosophia vetus & nova.* Assemblage aussi judicieux qu'il puisse être des idées anciennes & des nouvelles. Plusieurs années après la publication de ce Livre, qui avoit eû en Europe tout le succès imaginable, des Missionnaires qui l'avoient porté aux Indes Orientales, écrivirent qu'ils y enseignoient cette Philosophie avec beaucoup de succès, principalement la Physique, qui est des quatre parties du Cours entier, celle où les modernes ont le plus de part.

En 1691 il imprima enfin un corps de Theologie en sept tomes, sous ce titre: *Theologia speculatrix & practica juxta SS. Patrum dogmata pertractata.* M. Du Hamel réünit dans cet Ouvrage la Theologie positive avec la Theologie scholastique, comme il avoit réüni dans un autre la Philosophie experimentale avec la Philosophie de l'Echole. Personne n'étoit plus propre à ménager cette double réünion.

Ce travail presque immense lui en produisit encore un autre. On souhaitta qu'il tirât en abregé de son corps de Theologie ce qui étoit le plus necessaire aux jeunes Ecclesiastiques que l'on instruit dans les Seminaires. Touché de l'utilité du dessein, il l'entreprit, quoi qu'âgé de soixante-dix ans, & sujet à une infirmité, qui de tems

en

tems le mettoit à deux doigts de la mort. Il fit même beaucoup plus qu'on ne lui demandoit ; il traitta quantité de matieres qu'il n'avoit pas fait entrer dans ſon premier Ouvrage , & en donna un preſque tout nouveau en 1694. ſous ce titre : *Theologiæ Clericorum Seminariis accommodatæ Summarium.* Ce Sommaire contient cinq volumes.

Son application à la Theologie ne nuiſit point à ſes devoirs Académiques. Non ſeulement il exerça toûjours ſa fonction , en tenant la plume , & recueillant les fruits de chaque aſſemblée ; mais il entreprit de faire en Latin une Hiſtoire generale de l'Académie , depuis ſon établiſſement en 1666. juſqu'en 1696. Il prit cette Epoque pour finir ſon Hiſtoire , parce qu'en 1697. ſes infirmitez l'obligerent de quitterla plume , & à demander un ſucceſſeur. On lui donna M. de Fontenelle , qui remplit tres-dignement ſa place.

L'Hiſtoire de l'Académie parut en 1698. ſous ce titre : *Regiæ Scientiarum Academiæ Hiſtoria.* L'édition fut bien-tôt enlevée ; & en 1701. il en parut une ſeconde beaucoup plus ample , augmentée des quatre années qui manquoient à la premiere pour finir le ſiecle , & dont les deux dernieres ſont une Traduction de l'Hiſtoire Françoiſe de Mr. de Fontenelle qui lui avoit prêté ſon Manuſcrit. La même année 1698. il donna un Ouvra-

ge Theologique fort sçavant , i
stitutiones Biblicæ, seu Scripturæ S
mena, unà cum selectis Annotati
tateuchum. Il ramasse dans ces
nes tout ce qu'il y a de plus
sçavoir sur la critique de la Bib
tes sur le Pentateuque sont bi
peu chargées de discours, curieus
lors qu'il faut qu'elles le soient p
tructives, mêlées de sentime
qui partoient aussi naturelleme
de l'Ecrivain, que du fond de
Il publia en 1701. les *Psea*
1703. les *Livres de Salomon &*
avec de pareilles notes. Tous
faisoient desirer qu'il donnât l
re, suivant la même metho
en 1705. âgé de 81. an. Cette
la beauté de l'édition, & par
té & l'utilité du Commentaire
bas des pages, semble l'empo
tes celles qui ont encore paru.
Parvenu à un si grand âge,
plus que personne le droit d
mais incapable de ne rien fa
continuer à mettre en latin l'

y passoit étoit célébré dans tout le village comme un jour de Fête. Pendant qu'il fut en Angleterre, les Catholiques Anglois qui alloient entendre sa Messe chez l'Ambassadeur de France, disoient communément : *Allons à la Messe du saint Prêtre.* Les Fideles n'avoient pas eû besoin d'un longtems pour prendre de lui l'idée qu'il meritoit. Le Cardinal Antoine Barberin Grand Aumônier de France, le fit Aumônier du Roi en 1656. Il fut pendant toute sa vie dans une extrême consideration auprès des plus grands Prelats. Cependant il n'a jamais possedé que de très-petits Benefices.

ON lût dans l'Assemblée de l'Academie der Sciences, d'aprés la S. Martin, un éloge Historique de Mr. Du Hamel composé par M. de Fontenelle. Il écrit d'une maniere si élegante, qu'on s'est fait un devoir de conserver ici ses expressions. Rien n'est plus agreable que d'avoir de tels Auteurs à copier ; & le public relira, sans doute avec plaisir dans *l'Histoire de l'Academie des Sciences de* 1706. qui va paroître, ce que nous avons eû occasion de lui présenter comme par avance.

C A-

CATALOGUE des Ouvrages de M. DU HAMEL.

DU HAMEL (*Joannis-Baptistæ Presbyteri & Exprofessoris Regii*) *Astronomia Physica*, *in* 4. *Parisiis* 1659.

—*De Meteoris & Fossilibus per Dialogos*, *in* 4. ibid. 1659.

—*De Consensu veteris & novæ Philosophiæ*, *in* 4. *Parisiis* 1663. réimprimé à Oxford en 1668. & à Roüen en 1675.

—*Reginæ Christianissimæ Jura in Ducatum Brabantiæ*, *& alios Ditionis Hispanicæ Principatus*, *in* 12. *Parisiis* 1667. C'est une traduction du François en Latin.

—Dissertation contre les Privileges de l'Abbaye de S. Germain des Prez, Paris, 1668.

—*De Corporum Affectionibus*, *&c. in* 12. *Parisiis* 1670.

—*De Mente Humanâ*, *in* 12. *Parisiis*, 1673.

—*De Corpore animato*, 12. *Parisiis*, 1673.

—*Philosophia vetus & nova*, *&c. in* 12. 4. volum. *Parisiis*, 1678.

—*Eadem Editio altera auctior*, *in* 12. 6. volum. ibid. 1681.

—*Eadem*, *in* 4. 2. volum. ibid.

—*Opera Philosophica & Astronomica*. C'est le premier Recueil des Ouvrages Philosophiques & Astronomiques de M. Du Hamel, ci-devant imprimez separément

rément à Paris, qui ait été fait à Nuremberg en 1681. in 4. 4. volum.

—*Theologia speculatrix & practica juxtà SS. Patrum dogmata pertractata*, in 8. 7. volum. *Parisiis*, 1691.

—*Theologiæ Clericorum Seminariis accommodatæ Summarium*, in 12. 5. volum. *Parisiis*, 1694.

—*Institutiones Biblicæ, seu Scripturæ Sacræ Prolegomena; unà cum selectis annotationibus in Pentateuchum, sine textu*, in 12. 2. volum. *Parisiis*, 1698.

—*In Psalmos Commentarii, cum textu*, in 12. *Parisiis & Rothomagi*, 1701.

—*In Libros Salomonis, & Ecclesiasticum Annotationes, cum textu*, in 12. *Parisiis & Rothomagi*, 1703.

—*Regiæ Scientiarum Academiæ Historia*, in 4. *Parisiis*, 1698.

—*Eadem auctior*, in 4. ibid. 1701.

Après quelques Essais sur l'Ecriture Sainte, il souhaita voir imprimer sa grande Bible, dont l'impression fut heureusement achevée quelques mois avant sa mort.

—*Biblia Sacra Vulgatæ editionis, &c. versiculis distincta; unà cum selectis ex optimis quibusque Interpretibus, Prolegomenis, novis tabulis Chronologicis, Historicies, & Geographicis, illustrata, &c.* in fol. *Parisiis*, 1706.

Du Hamel (*Joannis-Baptistæ Presbyteri & Exprofessoris Regii*) *Astronomia Physica*, *in* 4. *Parisiis* 1659.

—*De Meteoris & Fossilibus per Dialogos*, *in* 4. ibid. 1659.

—*De Consensu veteris & novæ Philosophiæ*, *in* 4. *Parisiis* 1663. réimprimé à Oxford en 1668. & à Roüen en 1675.

—*Reginæ Christianissimæ Jura in Ducatum Brabantiæ, & alios Ditionis Hispanicæ Principatus*, *in* 12. *Parisiis* 1667. C'est une traduction du François en Latin.

—Dissertation contre les Privileges de l'Abbaye de S. Germain des Prez, Paris, 1668.

—*De Corporum Affectionibus*, &c. *in* 12. *Parisiis* 1670.

—*De Mente Humanâ*, *in* 12. *Parisiis*, 1673.

—*De Corpore animato*, 12. *Parisiis*, 1673.

—*Philosophia vetus & nova*, &c. *in* 12. 4. volum. *Parisiis*, 1678.

—*Eadem Editio altera auctior*, *in* 12. 6. volum. ibid. 1681.

—*Eadem*, *in* 4. 2. volum. ibid.

—*Opera Philosophica & Astronomica*. C'est le premier Recueil des Ouvrages Philosophiques & Astronomiques de M. Du Hamel, ci-devant imprimez séparém

rément à Paris, qui ait été fait à Nuremberg en 1681. in 4. 4. volum.

—*Theologia speculatrix & practica juxtà SS. Patrum dogmata pertractata*, in 8. 7. volum. *Parisiis*, 1691.

—*Theologiæ Clericorum Seminariis accommodatæ Summarium*, in 12. 5. volum. *Parisiis*, 1694.

—*Institutiones Biblicæ, seu Scripturæ Sacræ Prolegomena; unà cum selectis annotationibus in Pentateuchum, sine textu*, in 12. 2. volum. *Parisiis*, 1698.

—*In Psalmos Commentarii, cum textu*, in 12. *Parisiis & Rothomagi*, 1701.

—*In Libros Salomonis, & Ecclesiasticum Annotationes, cum textu*, in 12. *Parisiis & Rothomagi*, 1703.

—*Regiæ Scientiarum Academiæ Historia*, in 4. *Parisiis*, 1698.

—*Eadem auctior*, in 4. ibid. 1701.

Après quelques Essais sur l'Ecriture Sain-, il souhaita voir imprimer sa grande Bible, nt l'impression fut heureusement achevée ·lques mois avant sa mort.

Biblia Sacra Vulgatæ editionis, &c. versiculis distincta; unà cum selectis ex optimis quibusque Interpretibus, Prolegomenis, novis tabulis Chronologicis, Historicies, & Geographicis, illustrata, &c. in fol. *Parisiis*, 1706.

Ca

Sant-Iago del Eſtremadura, & l'Imperial : l'Archevêché de Santa-Fé de Bogota a les Evêchez de Popayan, de Carthagene, & de Sainte Marthe pour ſuffragans. La domination des Portugais s'étend ſur toute la côte du Breſil, qui eſt diviſée en quatorze ou quinze Capitainies ou Gouvernemens. Leur ville principale eſt S. Salvador. Le Viceroi y fait ſa reſidence ordinaire; c'eſt un Evêché ſuffragant de Liſbonne en Portugal. Il y a pluſieurs peuples libres dans le reſte de l'Amerique Meridionale; c'eſt-à-dire dans une partie de la Guiane, dans l'Amazone, dans le milieu du Breſil, dans une partie du Paraguay, dans la Terre & les Iſles Magellaniques.

---

* *Entretiens de Maxime & de Themiſte, ou Réponſe de M.* BAYLE, *à ce que Mr. Le Clerc a écrit dans ſon X Tome de la* Bibliotheque Choiſie *contre Mr. Bayle.* A Rotterdam, chez R. Leers. 1707. in 12. pagg. 246.

* *Entretiens de Maxime & de Themiſte, ou Réponſe de Mr.* BAYLE *à* l'Examen de la Theologie de Mr. Bayle, *par M. Jaquelot.* A Rotterdam chez R, Leers. 1707. in 12. pagg. 500.

X.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 7. Mars M.DCCVII.

Histoire de l'Academie Royale des Sciences. Année 1704. Avec les Memoires de Mathematique & de Physique, pour la même année. Tirez des Registres de cette Académie. A Paris chez Jean Boudot. 1706. in 4. pagg. 136. pour l'Histoire, & 373. pour les Memoires. Et à Amsterdam chez Gerard Kuyper. 1707. in 12.

ON n'a rendu compte au Public dans le Journal du 28. Fevrier, p. 310. que d'une partie de cette Histoire. La Physique générale, l'Anatomie, & la Chymie ont fourni toute la matiere de l'Extrait qu'on a donné; il nous reste encore à parler ici de la Botanique, de l'Arithmetique, de la Geometrie, de l'Astronomie, de l'Hydrographie, de la Dioptrique, de l'Acoustique, & de la Mechani-

que. Tous ces Articles ne sont pas éga-
lement remplis, mais il n'y en a pas un qui
ne renferme quelque recherche sçavante, ou
quelque observation curieuse, & qui ne
meritât un Extrait particulier. On va dire
un mot de chaque Article. On ne pourra
gueres qu'indiquer les matieres.

La Botanique fournit une Observation ra-
portée en peu de mots par l'Historien, &
une piece contenue dans les Memoires, &
qui n'est qu'indiquée dans la Partie histori-
que. Un Ami de M. Lemeri ayant eu la
curiosité d'enter sur un Coignassier une
branche de Prunier, plia la greffe en arc
& en fit entrer la pointe dans un autre en
droit du Coignassier. La greffe prit par le
deux bouts, & les branches qu'elle jet
porterent des prunes de l'espece de cel
que portoit le Prunier, & d'un goût app
chant. Mais ce qu'il y a de singulier, c
que les prunes sorties de la pointe de
greffe, n'avoient pour noyau qu'un pe
gros comme celui du raisin, & fort d
au lieu que celles qui étoient venues
bout d'embas avoient un noyau à l'ord
re. Voila l'Observation. Pour la Pi
c'est une Description exacte & sçavan
deux especes de *Chamærhododendros*, p
Tournefort.

Le *Chamærhododendros* est un arbisse
se trouve sur les Côtes de la Mer no
s'éleve ordinairement à la hauteu

homme. La premiere espece qui est ici décrite, a les feuilles du Laurier-rose : elles sont stiptiques, sans autre saveur; les fleurs ont une couleur purpurine, & une odeur agreable; mais qui se dissipe facilement. Les feuilles de l'autre espece de Chamærhododendros, sont semblables à celles du Neflier; elles ont aussi une vertu stiptique; la couleur des fleurs est jaune; l'odeur approche de celle du Chevrefeuil, mais elle est plus forte, & porte à la tête. Après un petit conte agreable à l'occasion de cette odeur, notre sçavant Botaniste fait voir que Pline a mieux débrouillé l'Histoire naturelle des arbrisseaux que Dioscoride, & qu'Aristote; que la premiere espece est la *Rhododendros Pontica* de ce Naturaliste; & la seconde, la Plante, qu'il appelle *Ægoletrum*. Dans le passage de Pline, il est parlé de deux sortes de miel que les Abeilles amassent sur les fleurs de ces deux sortes de Plantes, & qui causent des accidens extraordinaires & dangereux à ceux qui en mangent; comme de les étourdir, de leur donner des nausées, de les rendre insensez, &c. M. Tournefort se souvient ici fort à propos de ce qui arriva à l'Armée des dix mille, quand elle approcha de Trebisonde. Les Soldats ayant trouvé plusieurs ruches d'Abeilles, n'en épargnerent pas le miel. Il leur prit un devoyement par haut & par bas, suivi de rêveries : les moins malades

reſſembloient à des yvrognes, & l
à des perſonnes furieuſes & mor
On voyoit la terre jonchée de corp
me après une Bataille : perſonn
moins n'en mourut : le mal ceſſa
lendemain ; & le troiſiéme ou le q
jour les Soldats ſe leverent, mais da
où l'on eſt après avoir pris une fort
cine. Xenophon, qui étoit un de
paux Chefs de ces Troupes, rac
fait, & Dioſcoride le rapporte a
les mêmes circonſtances. M. To
conjecture avec raiſon, que ce m
été tiré de l'une ou de l'autre de
eſpeces de Chamærhododendros.

L'Arithmetique eſt ici un des
les moins abondans ; il n'y eſt p
d'une proprieté du nombre 6 ; ce
prieté qui peut être d'uſage pour l'ex
des racines cubiques, a été remarc
M. Carré. Tout nombre cubiq
grand que 6, mais dont la racine e
dre que 6, étant diviſé par 6, l
dé la diviſion, ſi elle ne ſe fait
reſte, eſt la racine même du c
la racine eſt plus grande que 6, le
cubique étant diviſé par 6, il faut
au reſidu de la diviſion ce nombre
un multiple de ce même nombre ;
ſomme ſera la racine du cube. Q
près la diviſion faite par 6, il ne re
c'eſt une marque que la racine du c

6, ou un multiple de 6. Tout cela eſt dû à M. Carré : il étoit facile d'en trouver la démonſtration, & d'étendre la proprieté aux autres puiſſances ; c'eſt à quoi M. de la Hire n'a pas dédaigné de s'appliquer ; & ce qu'il a ajouté d'étendue aux Theorêmes precedens, fait le ſujet de cet Article.

Dans celui de la Geometrie qui vient après, on trouve les recherches de M. Carré ſur la rectification des courbes ; celles de M. de la Hire ſur les *Lieux* qui ſe forment par le concours des Tangentes de la Cycloïde, & des Sections Coniques ; & celles de M. Varignon ſur les *Spirales à l'infini*.

M. Carré avoit déja donné en 1701. des Methodes générales pour la rectification des courbes : il les conſideroit alors en elles-mêmes, & ſans aucun rapport étranger ; mais parce qu'il arrive quelquefois que la rectification d'une courbe dépend de la quadrature d'une autre, il conſidere ici les rectifications comme liées aux quadratures. On doit cette idée à M. Vanhevraet ; mais cet Auteur ſuppoſe la regle de M. Hudde pour la reduction des Equations ; & M. Carré employe le calcul des differences, qui rend la methode beaucoup plus ſimple & plus facile.

Ce qui eſt de M. de la Hire, conſiſte en deux Memoires, dont le premier a pour titre, *Deſcription d'un Lieu geometrique où ſont les ſommets des angles égaux formez par deux*

touchantes d'une Cycloïde. C'est de la Cycloïde ordinaire qu'il s'agit. On considere d'abord le cas où les Tangentes qui concourent font un angle droit : & l'on trouve que la courbe formée par les points de concours, est une Cycloïde accourcie. On examine ensuite le cas de l'angle aigu ou obtus, & la solution donne encore une Cycloïde accourcie pour le Lieu de tous les points de concours. Dans le second Memoire, M. de la Hire étend cette theorie aux Sections Coniques ; c'est-à-dire, qu'il détermine les Lieux qui naissent des points de concours de leurs tangentes, sous quelque angle que ces tangentes se rencontrent, pourvû qu'il soit toujours égal. Les nouvelles courbes formées de cette sorte, ne sont que des Sections Coniques. La maniere dont M. de la Hire résout ces Problêmes, marque une grande profondeur de Geometrie. Il n'appartient pas à tout le monde de creuser si avant, de se démêler de l'embarras de tant de lemmes, & d'amener des solutions de si loin. Un mediocre Géometre, qui a tenté les mêmes problêmes, a été contraint de trouver une voye plus aisée de les résoudre, dont il promet de faire part au Public.

Le morceau de M. Varignon sur les Spirales est très-beau & très-curieux. Tout le *monde* connoit la Spirale d'Archimede, & *en sçait* la génération. Que la circonferen-

ce

ce d'un cercle soit divisée en tel nombre de parties égales qu'on voudra ; que l'on conçoive aussi le rayon divisé en un pareil nombre de parties égales entr'elles, & proportionnelles à celles de la circonference. Un point part du centre, & se meut sur le rayon, d'un mouvement uniforme, à mesure que le rayon, d'un mouvement uniforme aussi, se meut sur la circonférence. Chaque partie du rayon est parcouruë par le point, dans le même temps que chaque partie de la circonference est parcouruë par le rayon, en sorte que le point acheve de parcourir le rayon au même instant que le rayon acheve de parcourir la circonference. Le point ainsi mû d'un mouvement composé du direct & du circulaire dans le rapport que l'on vient de marquer, décrit une ligne courbe qui est la Spirale d'Archimede. Il est évident qu'elle peut être continuée à l'infini ; car le point décrivant peut continuer à se mouvoir sur le rayon prolongé à l'infini, & continuant toujours lui-même à faire de nouvelles révolutions. Le centre du cercle est aussi le centre de la Spirale. Les lignes droites menées du centre à tous les points de la courbe, en sont appellez les rayons ; on nomme les arcs de cercle parcourus en même temps, arcs de revolution, & le cercle entier ; cercle de revolution. La proprieté de la Spirale d'Archimede consiste donc en ce que les rayons de cette

courbe, ſont toujours entr'eux comme les arcs de revolution correſpondans.

M. de Fermat conçut une formation de Spirales plus générale, en prenant les rayons dans la raiſon, non ſimplement comme Archimede, des arcs de revolution, mais de telle puiſſance qu'on voudroit de ces arcs. Dans toute Parabole, de quelque genre qu'elle ſoit, les abſciſſes ſuivent la raiſon de quelque puiſſance des ordonnées. Ainſi les abſciſſes ſont entr'elles dans la Parabole ordinaire comme les quarrez des ordonnées; dans la Parabole cubique, comme les cubes; & toujours de même comme des puiſſances plus élevées dans les Paraboles d'un plus haut degré. De cette proprieté générale des Paraboles à l'infini, il s'enſuit qu'il n'y a point de Spirale de M. de Fermat, dont les arcs de revolution ne puiſſent être exprimez par les ordonnées d'une Parabole, & les rayons par les abſciſſes. C'eſt la reflexion que fit d'abord M. Varignon en examinant cette matiere, & cette premiere penſée le conduiſit naturellement à une autre. Pourquoi ne prendre les arcs de revolution que comme les ordonnées de quelque Parabole? Pourquoi ces arcs ne ſuivroient-ils pas la raiſon des ordonnées de toute autre courbe? Nouvelle vûe qui rend la génération de la Spirale plus générale encore qu'elle ne l'étoit, ſelon M. de Fermat. Par là il n'y a point de *courbe qui n'ait ſa ſpirale.*

Les

Les abſciſſes de la Spirale ſeront égales à celles de la courbe génératrice, ſi l'origine de la courbe génératrice eſt ſuppoſée au centre même de la Spirale, ou du cercle de revolution ; & dans le cas de cette poſition chaque courbe n'a qu'une Spirale ; mais chaque courbe pouvant avoir des poſitions differentes par rapport au centre de revolution, il naît encore de là de nouvelles Spirales.

M. Varignon laiſſant indéterminée la poſition de la courbe génératrice, ou la relation de ſes abſciſſes aux rayons de ſa Spirale, il forme une Equation générale pour toutes les Spirales poſſibles à l'infini, dans laquelle il ne reſte rien de conſtant que le rapport des ordonnées de la courbe génératrice aux arcs de revolution. Il ne faut, pour mener cette Equation à quelque choſe de particulier, qu'y faire entrer l'expreſſion des ordonnées de quelque courbe particuliere, & déterminer la poſition qu'on lui veut donner.

Si l'on y fait entrer l'expreſſion des ordonnées de la Parabole en général, c'eſt-à-dire dont le degré eſt indéterminé ; & que l'on en ſuppoſe le ſommet au centre du cercle de revolution ; l'Equation qui comprenoit toutes les Spirales poſſibles, engendrées par toutes ſortes de courbes, n'enfermera plus que la Spirale Parabolique générale, dans la poſition ſuppoſée ; mais cette Spi-

S 5 rale

rale aura encore ſous ſoi une infinité d'eſpeces, dont chacune répond à chaque eſpece de Parabole dans la même poſition.

M. Varignon trouve les ſoutangentes de cette Spirale Parabolique générale ; le rapport de ces ſoutangentes, ſoit au cercle de revolution, ſoit à leur cercle circonſcrit, lors qu'elles terminent une revolution, ou lors qu'elles ſont dans le cours d'une revolution ; leur rapport à la portion de cercle correſpondante ; tous les eſpaces ſpiraux, ſoit tout ce qu'il y en a de compris dans tel nombre de revolutions qu'on voudra, ſoit l'eſpace ſeul de quelque revolution complette, ſoit ſeulement quelque partie de cet eſpace ; enfin les déroulemens de ces Spirales, ſelon l'idée de M. Bernoulli, expliquée dans les *Actes de Leipſic* de 1691. pagg. 16. & 17. En faiſant diverſes déterminations, il naît un détail infini, qu'on peut voir dans le Memoire de l'Auteur. Tout ce qu'Archimede a découvert de proprietez dans ſa Spirale, n'eſt qu'un très-petit article de ce détail. M. Varignon paſſe à la Spirale formée par l'hyperbole en général, c'eſt-à-dire par l'hyperbole d'un degré indeterminé ; il propoſe auſſi l'exemple de celle qui eſt engendrée par le cercle. Outre la Spirale Logarithmique connue, il nous en donne cinq autres que l'on ne connoiſſoit pas encore ; & il finit par une nouvelle maniere de former des Spirales à l'infini,

ſur

ſur laquelle il promet un nouveau Memoire.

Celui-ci qui remplit 62 pages, dans l'Ed. de Paris in 4. & 90 dans celle d'Amſterdam in 12. contient une infinité de découvertes générales & particulieres, que nous n'avons pû indiquer, & qui ſont tout-à-fait dignes de la curioſité des Geometres. L'Extrait de l'Hiſtorien eſt un de ceux qu'il a travaillez avec le plus de ſoin, & qui meritent davantage d'être lûs. Jamais matiere épineuſe & embarraſraſſée comme celle-ci, ne fût démêlée avec plus d'art & plus de facilité, ni plus clairement expoſée.

L'Aſtronomie nous preſente un grand nombre d'Articles. On y voit pluſieurs obſervations de l'Eclipſe de Lune du 23. Decembre 1703. & de celle du 17. Juin 1704. une Recherche Geometrique ſur le mouvement du Soleil en aſcenſion droite, comparé à ſon mouvement en longitude; des conſiderations ſur la Theorie des Planetes; un Diſcours ſur le Calendrier, où il s'agit des Equations des mois Lunaires & des années Solaires; quantité d'obſervations de taches dans le Soleil, faites par les Aſtronomes de l'Academie, & quantité de comparaiſons de leurs obſervations avec celles de leurs Correſpondans; des obſervations de Venus & de Jupiter cachez par la Lune; d'autres obſervations de l'Eclipſe de Lune du 10. Decembre 1704. des Reflexions ſur quelques Memoires touchant la Correction Gre-

gorienne, communiquées à M. Caſſini par M. Bianchini ; & la Comparaiſon des obſervations de M. Caſſini le fils, à celles du P. Feuillée Minime, faites en Amerique.

Les Eclipſes de Lune du 23. Decembre 1703. & du 17. Juin 1704. furent obſervées par divers Aſtronomes, & il y eut dans les obſervations des particularitez dignes de remarque. Ces particularitez ſont rapportées dans les Memoires, & dans un Diſcours de l'Hiſtorien ; elles regardent l'obſcurité de la Pénombre, & les couleurs qui parurent dans ces Eclipſes. On montre à quelles cauſes générales ſe peuvent reduire les differens degrez d'Ombre & de Penombre, & les differentes couleurs qui ſe font voir dans les Eclipſes de Lune. On rapporte une penſée qu'ont eu ſur cela Mrs. les Aſtronomes de Montpellier, à l'occaſion de la forte Penombre obſervée dans l'Eclipſe du 17. Juin 1704. C'eſt une penſée qui merite d'être ſuivie : nous ne pouvons pas l'expoſer ici.

La Recherche Géometrique ſur le mouvement du Soleil en longitude, comparé à ſon mouvement en aſcenſion droite, eſt de M. Parent ; il détermine le point de l'Ecliptique, où le mouvement en longitude eſt égal au mouvement en aſcenſion droite. Il employe la methode des Infiniment Petits ; & trouve que le point cherché eſt au 46*d*. 14′ de l'Ecliptique. Il a ſoin de nous avertir que

e *cette détermination peut servir à corriger* *elques Tables Astronomiques qui pechent con-re ce calcul* ; & il cite sur cela les Tables d'un Auteur qui ne meritoit pas son attention.

M. Maraldi est l'Auteur des *Considerations sur les Planetes*. On ne sçauroit mieux ni relever la gloire de l'Astronomie, ni excuser ce qui lui reste d'imperfection , qu'en montrant, comme fait ici cet Auteur , les difficultez qu'elle a eues à combattre , & qu'elle a presque entierement surmontées. Après avoir exposé ces difficultez avec beaucoup de netteté , dans un Discours fort étendu & fort sçavant, il donne les principes de calcul, ou *Elemens* qui servent à trouver à l'avenir le vrai lieu d'une Planete dans le Ciel pour tel moment qu'on voudra; & il expose enfin les hypotheses du mouvement de Saturne, qu'il a corrigées de plusieurs erreurs, avec un travail qui peut faire juger ce que coûte la détermination des mouvemens d'une Planete ; quel amas d'observations anciennes & modernes il faut avoir devant soi; avec quel art il faut les comparer; combien de differentes methodes il faut avoir en main ; & combien de reflexions, quelquefois fort fines & fort délicates, sont necessaires pour se conduire dans un pareil labyrinthe.

Ce qui regarde les Equations des mois Lunaires & des mois Solaires, est un Me-

moire de M. Caſſini, où il fait voir que l'Equation Gregorienne de 2 jours, au bout de 625 ans pour remettre le Cycle de 19. ans d'accord avec le Ciel, eſt tres-heureuſe, tres-facile, & en même-temps très-juſte, & qu'elle donne les mouvemens ou les lieux de la Lune, avec autant d'exactitude que les meilleures Tables Aſtronomiques. En comparant enſemble les plus celebres, il montre que l'Equation Gregorienne tient le milieu entr'elles, & que par conſequent elle n'a pas ſeulement toute la perfection qu'on peut deſirer, par raport à l'uſage Eccleſiaſtique, mais encore que dans l'uſage Aſtronomique ſi exact & ſi ſcrupuleux, elle peut & doit être preferée aux Tables mêmes, puis qu'elles ne ſont pas plus juſtes, & qu'elles demandent des calculs plus longs & plus penibles.

Il y a encore dans l'Aſtronomie deux Articles que nous avons rapportez, mais ſur leſquels nous ne pouvons pas nous arrêter. Nous ne ferons que paſſer auſſi ſur l'Hydrographie, qui ne contient qu'une Réponſe de M. de Lagny, aux Remarques de M. de Chazelles ſur les Cartes reduites. Ces Remarques ont été imprimées dans l'Hiſtoire de 1702. elles attaquoient un Memoire de M. de Lagny ſur cette matiere: le Memoire n'avoit point encore alors été publié, il ne l'a été que dans l'Hiſtoire de 1703. Le Memoire eſt bon, & la conteſtation peu conſiderable.

Il

Il n'y a qu'un morceau dans la Dioptrique ; mais il est excellent. M. Guisnée y donne une Methode générale pour déterminer geometriquement le foyer d'une lentille formée par deux courbes quelconques, suivant telle loi de refraction qu'on voudra. M, Halley avoit déja donné la même chose pour des lentilles formées de deux portions de Spheres , en employant l'Analyse ordinaire. On trouve aussi dans *l'Analyse des Infiniment Petits* de M. le Marquis de l'Hôpital, une formule générale pour une courbe quelconque, en ne considerant que la premiere surface qui rompt les rayons. M. Guisnée a profité de ces recherches ; mais les poussant plus loin, il a élevé le Problême à la plus grande généralité possible. Le calcul differentiel dont il se sert, lui donne une formule assez simple , & qui ne laisse pas de renfermer toute la doctrine des Foyers; car que les verres soient convexes des deux côtez; qu'ils soient plans-convexes , ou convexes-plans ; qu'ils soient convexes du côté du point lumineux, & concaves de l'autre , ou concaves du premier côté & convexes de l'autre ; qu'ils soient concaves des deux côtez, ou plan-concaves, ou concave-plans, ou enfin plans des deux côtez; que les rayons soient paralleles , convergens, ou divergens, il trouve toujours par sa formule, & avec la même facilité , les foyers cherchez en égalant quelques termes

à

à zero, ou à l'infini ; & en rendant quelques-uns de ces termes positifs, ou negatifs par le changement des signes. Pour déduire de la formule de M. Guisnée celle de M. Halley, il ne faut que changer les rayons des developées, en rayons de cercles tels qu'on voudra ; la formule sera déterminée à ne renfermer que les verres spheriques. L'Extrait de ce Memoire, par M. de Fontenelle, est fort étendu, & l'un des plus beaux qu'il y ait dans cette Histoire.

Il est parlé dans l'Acoustique de la Theorie générale du son, lûe par M. Carré dans quelques Assemblées. Cet habile Académicien établit un sentiment nouveau sur la cause physique du son. Il veut que le son soit immediatement produit, non par les vibrations totales & sensibles du corps sonore, par exemple, d'une corde à boyau ; mais par les tremblemens insensibles des petites parties, toujours aidez, & quelquefois causez par les vibrations totales. Mais comme ces tremblemens sont en même raison pour le nombre & pour la frequence, que les vibrations totales, on peut toujours prendre ces vibrations pour la mesure de tous les accords. La Theorie de M. Carré renferme plusieurs autres découvertes utiles & curieuses, dont nous ferons part au Public, dans le Suplément de ce mois.

Nous voici enfin arrivez au dernier Article *de ce* Volume, qui est la Mechanique.

Ce

Ce ſeul Article contient la matiere de pluſieurs Extraits. On y trouve des recherches ſur le centre d'Oſcillation, par feu M. Bernoulli de Bâle, ſur la figure de l'Extrados d'une voute circulaire, dont tous les vouſſoirs ſont en équilibre entr'eux, par M. Parent; ſur les Frottemens par le même; ſur un niveau d'une nouvelle conſtruction, par M. de la Hire; ſur les vîteſſes des corps mûs ſuivant des courbes, par M. Varignon; ſur la plus grande perfection poſſible des machines, dont un fluide eſt la force mouvante, par M. Parent. Nous avons un grand regret de ne pouvoir rien dire ſur tout cela, & de n'avoir pas menagé quelque place à des morceaux qui feroient tant de plaiſir aux Lecteurs intelligens. Ils en trouveront ſurtout beaucoup à lire le Diſcours de l'Hiſtorien ſur le Centre d'Oſcillation. Il n'y avoit rien de plus difficile à faire entendre, & il n'y a rien dans toute cette Hiſtoire, qui ſoit écrit avec plus de clarté, & plus d'art.

Les Machines, ou les Inventions approuvées par l'Academie, & annoncées dans cette Hiſtoire, ſont, 1. Une Machine roulante inventée par le Sr. Deſtau, dont l'axe porte ſur chacune de ſes 4 faces une rangée de mouſquets, qu'un homme ſeul peut tirer à la fois. 2. Un Fuſil briſé qui ſe charge par la culaſſe, inventé par M. de la Chaumette, executé d'une maniere particuliere, & fort

ingenieuse. 3. Un dessein d'une Digue avec ses portes, & toutes les autres choses necessaires pour rendre la Riviere de la Rue, près de Condat en Auvergne, *capable de flotter des mats de Navire*; le tout inventé par M. Bourgeois de Lion. 4. Un niveau de M. Verjus, qui peut servir après avoir été rectifié, mais qui est difficile à rectifier, à cause de sa composition.

L'Histoire finit par l'Eloge de feu M. le Marquis de l'Hôpital, à qui nous avons rendu le même devoir dans le XII. Journal de 1704. p. 295. Cet Eloge est également digne de l'Auteur, & de l'illustre Mort qui en est le sujet.

La République des Hebreux, où l'on voit l'origine de ce Peuple, ses Loix, sa Religion, son Gouvernement tant Ecclesiastique que Politique; ses Ceremonies, ses Coutumes, ses Progrès, ses Revolutions, sa Décadence, & enfin sa Ruine. Enrichie de Figures pour faciliter l'intelligence des Matieres. A Amsterdam chez Pierre Mortier. 1705. in 8. 3 Volumes. I. Vol. pagg. 396. II. Vol. p. 384. III. Vol. p. 394.

LE premier de ces trois Tomes est le Livre de Cunæus *de Republica Hebræorum*, traduit en François, & les deux autres en sont la continuation. Comme l'Ouvrage de *Cunæus* est rempli de plusieurs bonnes Dis-

ser-

tions, la traduction n'en sçauroit que plaisir, sur-tout aux personnes qui sans oir le Latin, ne laissent pas de s'atta- à l'étude de l'ancien Testament; & me ce n'est pas un Ouvrage complet, essein de l'achever étoit digne d'un Hom- de Lettres, & qui tourne ses études à lité du Public. Le Traducteur a quel- fois mêlé ses pensées & ses recherches pensées & aux recherches de Cunæus; s il a toujours pris soin de distinguer par lque marque, ce qui est de lui, d'avec paroles de l'original. Son style est libre noble, assez ressemblant à celui de Cu- s. Aussi paroît-il avoir pris plaisir à le uire; car même il a redonné en Fran- les deux Epitres liminaires, dont l'une adressée aux Etats d'Hollande, l'autre à Duych, & qui sont toutes deux écrites c un grand sens. C'est de quoi il a en- i sa Preface. Nous avons parlé de l'o- nal reimprimé avec les Commentaires de Nicolaï; il seroit par consequent inutile reparler. Nous dirons seulement qu'on ris soin d'ajouter ici des planches, pour mieux comprendre ce que l'Auteur a lu dire, *Oculis subjecta fidelibus*. En quoi, on doit sçavoir gré à ceux qui fournis- ces secours dans des choses difficiles à ire; aussi ne peut-on gueres s'empêcher ire, quand on voit une planche dont le ein est l'incendie de Jerusalem: comme

ſi l'embraſement d'une Ville étoit pour le Lecteur une affaire de diſcuſſion, & que tout le monde ne ſçût pas ce que c'eſt que des maiſons qui brûlent. Du reſte, l'Auteur de cette traduction ne ſe nomme point. Il eſt vrai que M. Goerée, à qui nous devons les deux autres Volumes, dans la Preface du ſecond, dit qu'il a fait paroitre il y a quelque temps une traduction Flamande du livre de Cunæus; mais il ne dit point qu'il l'ait donné en François. D'ailleurs, ces trois Volumes étant tous imprimez la même année, le premier ne ſçauroit être celui que l'Auteur avoit donné *il y a quelque temps*. Outre qu'autre choſe eſt de traduire en Flamand, autre choſe de traduire en François.

Le ſecond & le troiſiéme Tomes, ſont de M. Goerée, lequel a mis en ordre les materiaux que ſon pere, habile Medecin, avoit ramaſſez, dans le deſſein de faire quelque jour un Traité complet d'Antiquitez Judaïques. Les Pieces que l'Auteur a employées dans le ſecond, regardent la ſtructure du Tabernacle, la fabrique des Vaiſſeaux ſacrez, l'ordre qu'obſervoient les Iſraëlites dans leurs campemens, la Sacrificature Moſaïque, & les Sacrifices de l'ancienne Loi. Comme il reſtoit encore bien des vuides à remplir, l'Auteur s'eſt appliqué à les remplir, & a tout diſpoſé dans le meilleur ordre & le plus naturel qu'il a pû imaginer. Il

s'eſt

e aidé heureusement des secours
it tirer de l'Architecture , telle
oit parmi les Grecs & parmi les
& il s'est sur-tout appliqué à fai-
r exactement les Figures dont tout
est rempli. Cependant il a été
vertir que malgré ses soins on a
lques fautes dans le dessein des
c'est le moyen d'empêcher qu'on
reproche avec la même liberté
e, en relevant celles des Auteurs
précedé. Le troisiéme Volume
in Traité complet touchant la Sa-
Levitique , & les Sacrifices de
Loi, tels que Dieu même les a-
uez par le ministere de Moyse.
es Recueils de M. Goerée le pere,
à son fils moins de matiere pour
ne Volume; il y a inseré presque
le le sçavant Outram a écrit sur les
, dans un Livre fait exprès. Ce
le plus singulier dans celui-ci , &
, dit l'Auteur , *que ce Livre en*
ndroits ne sera pas du goût de tout le
e sont certaines opinions qui ne
rdinairement reçues parmi tous les
ns. ,, Par exemple, le sentiment
in est qu'anciennement la Sacrifi-
étoit affectée aux premiers-nez; ce-
t le contraire est établi dans ce Li-
On y trouve que dans les Sacrifi-
les particuliers offroient en leur
,, pro-

„ propre & privé nom, chacun avoit droit
„ de ſacrifier: Que lors qu'on ſacrifioit au
„ nom de tout un peuple, c'étoit au pere
„ de famille, ou bien à ceux qui ſe trou-
„ voient à la tête du Peuple à qui le droit
„ de ſacrifier appartenoit, ſans aucun égard
„ à la primogeniture: mais qu'après la ſor-
„ tie du Peuple Hebreu hors d'Egypte, la
„ Sacrificature, par un ordre de Dieu, fut
„ ôtée aux Chefs, aux Princes des Tribus,
„ & cette dignité fut conferée à Aaron, &
„ à ſa famille, à l'excluſion de tout au-
„ tre.

Tel eſt le Livre de M. Goerée, dont on peut dire en général qu'il contient des choſes fort recherchées, & que ſoit pour le fonds, ſoit pour la diſpoſition des matieres, il merite d'être lû, & eſt très-capable de plaire en inſtruiſant.

Q. HORATII FLACCI Eclogæ, una cum Scholiis perpetuis tam veteribus quàm novis; præcipuè verò Antiquorum Grammaticorum, Helenii Acronis, Pomponiique Porphyrionis; quorum quæ exſtant reliquiæ fœdis interpolationibus purgatæ, nunc primùm ferè integræ reponuntur. Adjecit etiam, ubi viſum eſt, & ſua, Textumque ipſum plurimis locis, vel corruptum vel turbatum reſtituit WILLIELMUS BAXTER. Londini Typis J. L. Impenſis autem A. & J. Churchil, ad inſigne nigri

Cygni



Cygni in Pater-Noster-Row. 1707. C'est-à-dire : *Les Oeuvres d'*Horace , *avec les Scholies des Anciens & des Modernes, & sur tout des Grammairiens Helenius Acron, & Pomponius Porphyrion, &c. Par* Guillaume Baxter , *lequel y a joint ses Remarques, soit pour l'éclaircissement des difficultez, soit pour la correction du texte.* A Londres, à l'enseigne du Cygne noir. 1701. in 8. pagg. 496.

Les personnes qui ne sçavent pas la force du mot, Eglogue , seront sans doute étonnées de voir sous ce titre les Oeuvres d'Horace. *Ecloga* , Eglogues , ne veulent dire autre chose qu'un choix de Pieces. Ainsi l'on dit : Les Eglogues de Virgile , pour signifier le choix que Virgile a fait de certaines Idylles de Theocrite , qu'il s'est proposé de rendre en Latin, quoi que sans s'assujettir à l'exactitude scrupuleuse que demande la traduction. Le Scholiaste publié par Cruquius, assure que même la nouvelle Comedie, s'est nommée Eglogue, par rapport à l'ancienne, dont elle imitoit ce que celle-là avoit de meilleur. Ainsi Horace ayant imité ceux qui avoient écrit avant lui, soit en Grec, soit en Latin, on doit moins s'étonner que les Grammairiens ayent donné à ses Ouvrages le nom d'Eglogues. Le plan de cette Edition est beau & simple. M.

revoir le texte avec ſoin, il en regle la maniere de lire, & la ponctuation, ce qui apporte ſouvent beaucoup de lumiere. Quant aux endroits où dans le corps d'une Piece on trouve une eſpece de Dialogue, il s'eſt attaché à diſtinguer avec des points, ce qui eſt des perſonnages que le Poëte introduit, d'avec ce qui eſt du Poëte même. Au regard des Notes, l'Auteur ſur chaque endroit employe d'abord celles des plus anciens Grammairiens, dont il ne reſte gueres que des fragmens. Il les a ramaſſez exactement, & prétend avec raiſon, que ſans le ſecours qu'on en tire, les plus doctes n'auroient ſouvent des yeux que pour appercevoir la difficulté, ſans pouvoir en trouver l'éclairciſſement. Voici le ſentiment de M. Baxter touchant les Auteurs de ces anciennes Scholies.

Pomponius Porphyrion, homme docte & exact, qui vivoit dans le temps que le Paganiſme n'étoit pas encore aboli, avoit abregé les Commentaires d'Helenius Acron, & peut-être de quelques autres. Les Copiſtes qui ſont venus après, l'ont abregé lui-même; & nous ont tranſmis par conſequent un faux Acron, & un faux Porphyrion. Il faut, ſelon M. Baxter, mettre au même rang le Scholiaſte que Cruquius a fait imprimer, quoi qu'en beaucoup de choſes il ſoit plus ample, & plus original que les autres. *Après* ces Anciens, l'Auteur a recours aux

Mo

Modernes. Les principaux ſont Lambin, Cruquius, & Torrentius, tous trois recommandables; le premier, par ſon ſçavoir & par ſon exactitude: le ſecond, par ſon eſprit: le troiſiéme, par ſon jugement, & par la quantité de belles choſes dont ſes Notes ſont remplies: outre que tous trois ils ont été fort ſoigneux à conſulter les Manuſcrits. Cruquius ſuit preſque pas à pas la Paraphraſe de Lubin, dont l'Ouvrage de Bond n'eſt qu'un abregé. M. Baxter a auſſi eu ſous les yeux Landinus, Mancinellus, Muret, Henri Etienne, Heinſius, &c. ſans oublier le ſçavant M. Dacier, bien qu'il ait écrit en François, ni le P. Rodelle Jeſuite. Lors qu'il n'a pas été entierement ſatisfait de ce que les autres avoient dit avant lui, il ne s'en eſt rapporté qu'à lui-même, & ſon avis eſt ſouvent ingenieux, & ſoutenu de raiſons fort plauſibles. On pourra peut-être ſe plaindre de ſa Critique dure & ſeche en quelques endroits, pour des perſonnes qu'il comble de louanges ailleurs. On peut regarder l'Horace de M. Baxter, comme un abregé de ce qu'on a fait de meilleur ſur ce Poëte. Nous n'entrerons point dans un plus grand détail; il y a cependant quelques endroits dont l'examen meriteroit une diſcuſſion particuliere; que chacun peut faire en conferant les explications reçûes communément, avec celles de M. Baxter. Nous finirons cet Extrait, en avertiſſant qu'à la

de paralysie & de convulsions, &
plus grands remedes n'avoient p
vrer.

JOHANNIS BUXTORFII Epitor
matica Hebrææ, breviter ac
ad publicum Scholarum usum
Adjecta succincta de mutation
rum vocalium instructio, & te
braïcorum Latina interpretatio.
riis in locis à mendis Typograph
data; illustrata, & nonnullis
præceptis aucta, atque per Se
Paragraphos ubique distincta, à
NE LEUSDEN. Editio tertia.
dire: *L'Abregé de la Grammaire*
de Buxtorf; *avec une courte Inst*
le changement des points-voyelles
revû, corrigé, & éclairci par J

Editions qui en avoient été faites, étoient & incommodes & peu exactes, il a jugé à propos de donner celle ci au Public. Voici en quoi elle differe des autres. 1. Les caracteres & le papier en sont beaucoup plus beaux. 2. Les chapitres y sont partagez en Sections & en Paragraphes, ce qui rend les citations plus aisées & plus justes. 3. Les Regles de Grammaire y sont distinguées du reste du discours. 4. On y a inseré quantité de nouveaux préceptes & de reflexions necessaires. 5. On y a corrigé plusieurs fautes d'impression. 6. Les passages de la Bible, qui dans les autres Editions étoient défectueux, sont très-corrects dans celle-ci. Ces passages sont 16 Propheties sur la Naissance, la Vie & la Mort du Messie. Buxtorf y avoit joint en 1605. onze Pseaumes, parce que dans ce temps-là les Pseautiers Hebraïques étoient assez rares. Comme ils sont devenus fort communs, M. Leusden a cru qu'il pouvoit retrancher ces onze Pseaumes.

M. Leusden est Auteur de plusieurs autres Ouvrages, dont on ne sera peut-être pas fâché de voir ici le Catalogue.

Præcepta Hebraïca & Chaldaïca. in 8. imp. en 1655. Le même avec des Additions, sous le titre de *Synopsis.* in 12. en 1667.

Jonas illustratus. in 8. en 1656.

Philologus Hebræus. in 4. en 1656. & en 1672.

Joël explicatus cum Obadja. in 8. en 1657.

Schola Syriaca. in 8. en 1658. & en 1672.

Biblia Hebraïca. in 8. en 1661.

Philologus Hebræo-mixtus. in 4. en 1663.

Onomaſticum ſacrum. in 8. en 1665.

Pirke abboth, ſive *Tractatus Talmudicus cum verſione Hebraica duorum capitum Chaldaïcorum Danielis.* in 4. en 1665.

Biblia Hebraïca, cum lemmatibus lat. in 8. 1667.

Pſalterium { *Hebraïcum.* / *Hebræo-Latinum.* / *Hebræo-Belgicum.* } in 12. 1667.

Manuale Hebræo-Lat. Belg. in 12. en 1668.

Grammatica Hebræo-Belgica. in 12. en 1668.

Philologus Hebræo-Græc. in 4. en 1670.

Novum Teſtamentum Græcum. in 24. en 1675.

Clavis Hebraïca veteris Teſtamenti. 1683.

Compendium Biblicum veteris & novi Teſtamenti. en 1674. 1680. & 1685.

---

* Hiſtoria Symboli Apoſtolici cum Obſervationibus Eccleſiaſticis & Criticis, ad ſingulos ejus Articulos, ex Anglico Sermone in Latinum tranſlata. C'eſt-à-dire, *l'Hiſtoire du Symbole des Apôtres avec des Obſervations Critiques ſur ſes differens Articles.* A Leipſic chez Thomas Fritſch, 1706. in 8. pagg. 358.

XI.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 14. Mars M.DCCVII.

Explication des Epitres de Saint Paul, par une Analyse qui découvre l'ordre & la liaison du Texte; par une Paraphrase qui expose clairement & en peu de mots la pensée de l'Apôtre; par un Commentaire, avec des Notes pour le dogme, pour la Morale, & pour les sentimens de pieté. Par le R. P. BERNARDIN DE PICQUIGNI, *Capucin, Professeur en Theologie, & ancien Définiteur des Capucins de la Province de Paris.* A Paris, chez Pierre-Augustin le Mercier, ruë S. Jacques; près S. Yves, à S. Ambroise. 1706. Trois Volumes in douze. Pages des trois Volumes 1938.

IL y a deux ans que le P. Bernardin de Picquigni fit imprimer une Exposition

Pour rendre plus facile l'intelligence de ces quatorze Epitres, qui sont un tresor inépuisable de lumiere & de doctrine ; le P. de Picquigni s'est proposé un plan très-beau & très-méthodique. Chaque Epitre a sa préface, dans laquelle on explique pourquoi & dans quelles circonstances S Paul a pris la plume, & devant tous les chapitres l'Auteur a mis une Analyse courte & *précise*, pour faire appercevoir l'ordre & la *liaison* du Texte. Il fait ensuite une paraphrase pour en exposer le sens & l'esprit, n'ajoutant aux paroles de S. Paul, que ce qu'il croit absolument necessaire, pour en éclaircir la pensée, quelquefois obscure & difficile à développer, comme l'Apôtre S. Pierre le dit lui-même. Le Texte de la Vulgate est à côté de la Paraphrase, afin que l'on puisse aisément comparer l'un avec l'autre : les endroits difficiles ont leur éclaircissement dans un Commentaire exact, & compris en peu de mots. L'Auteur joint à tout cela, des reflexions pieuses, morales, ou dogmatiques, selon que les sujets le comportent. Et pour donner une juste étenduë aux sentimens de Religion, l'on trouve à la fin des chapitres un abregé de ce qu'ils contiennent de plus édifiant & de plus instructif : cet Abregé a pour titre, *Corollaire de pieté.*

Le P. de Picquigni sur les matieres de la *Predestination*, suit par-tout la maniere d'in-

d'interpreter S. Paul, qui eſt la plus catholique, & la plus éloignée de ſoupçon. Par exemple, dans ce paſſage de l'Epitre aux Romains chap. IX. 18. *Cujus vult miſeretur, & quem vult indurat.* „ Dieu fait, dit-il, „ miſericorde à qui il veut, & laiſſe dans „ l'endurciſſement qui il veut auſſi. Et il „ ajoute : Comme il a paru dans Pharaon „ & dans les Juifs incredules. " Et dans ſa Remarque ſur ces paroles du même chapitre, ℣. 20. *O homo, tu quis es qui reſpondeas Deo ? Numquid dicit figmentum ei qui ſe finxit : Quid me feciſti ſic ?* „ S. Paul, „ dit-il, pouvoit répondre d'abord, que „ Dieu ſe plaint des pecheurs, parce que „ c'eſt par leur propre malice & contre ſa „ volonté qu'ils s'endurciſſent, comme il „ le dit au verſet. 22. Il pouvoit nier par „ conſequent qu'ils fuſſent tels, c'eſt-à-di- „ re, pecheurs endurcis & impenitens, par „ la volonté de Dieu. Il pouvoit ajouter „ qu'on ne reſiſte pas à la volonté abſoluë „ de Dieu, mais qu'on reſiſte tous les jours „ à ſa volonté conditionnelle; il pouvoit „ donner d'autres réponſes qu'il donnera en „ effet dans la ſuite; mais il juge à propos, „ &c.

Mais dans cette même Epitre chap. IX. 3. à l'endroit où S. Paul dit : *Optabam ego ipſe anathema eſſe à Chriſto pro fratribus meis*; les Sçavans examineront ſi le P. de Picquigni a pû mettre dans ſa Paraphraſe : „ Je

„ souhaiterois d'être separé de sa presence „ (de Jesus-Christ) & privé de sa gloire, „ si par ce moyen, &c. C'est-à-dire, s'il a pu rendre le mot Latin *Optabam*, par le François, *Je souhaiterois*, à moins que d'abandonner la Vulgate, & d'avoir recours au Grec Ηυχόμην, & dans le Grec même, sous-entendre la particule ἂν, pour faire Ηυχόμην ἂν, *je souhaiterois*, & mettre à l'optatif ce ce qui n'est qu'un imparfait de l'indicatif. Ils pourront examiner de même, si après tous ces changemens, qu'il faut necessairement faire, pour trouver dans le passage de S. Paul, le sens qu'y donne la paraphrase, le desir qu'avoit S. Paul d'être anathême pour ses freres, pouvoit regarder la separation d'avec Notre Seigneur Jesus-Christ, & la damnation.

La Connoissance des Temps pour l'Année 1708. *publiée par l'ordre de l'Academie des Sciences, & calculée par M.* LIEUTAUD *de la même Academie.* A Paris chez Jean Boudot, rue S. Jacques. 1707. in 12. pagg. 191.

ON n'aura pas lieu d'accuser de peu de diligence l'Auteur de cet Ouvrage, puis qu'il donne une année d'avance; ce qui est très-commode pour ceux qui veulent s'occuper à dresser des Calendriers, vû qu'ils peuvent se regler sur ce Livre comme sur un modelle exact, qui leur fournit tous les mo-

yens

yens necessaires pour leur dessein. C'est ce qui nous oblige à parler aujourd'hui de cet Ouvrage, dont nous n'avons point parlé les autres années. Il y a déja plusieurs années que l'Academie donne au Public *la Connoissance des Temps*, mais ce travail n'a jamais été dans la perfection où il est aujourd'hui, & on ne l'a jamais vû si rempli de calcul.

Les Tables du Calendrier renferment ici le lever & le coucher du Soleil, le commencement & la fin du crepuscule, pour differentes latitudes, le vrai lieu du Soleil, sa déclinaison, le passage d'Aries par le Meridien, l'Equation de l'Horloge, le point de l'horison où se leve le Soleil, & celui où il se couche, l'entrée du Soleil dans chaque signe, le lever & le coucher de la Lune, son passage par le Meridien, sa longitude, sa latitude, sa déclinaison; le lever & le coucher des autres Planettes, leur passage par le Meridien, leur longitude, leur latitude & leur déclinaison; les divers aspects des Planettes, & les phases de la Lune.

Après les Tables du Calendrier, on en trouve une des immersions & des émersions du premier satellite de Jupiter, laquelle est très-utile pour découvrir les longitudes geographiques: on en trouve une autre pour reduire le temps en parties de l'Equateur, & une autre pour reduire les parties de l'Equateur en temps: une autre Table des differences du lever & du coucher des Planettes, en-

tre le parallele de Paris, & les autres paralleles de France: une autre de la difference des Meridiens en heures & degrez: une autre de l'acceleration des Etoiles fixes, sur le moyen mouvement du Soleil: une autre de l'ascension droite des principales Etoiles fixes pour le commencement de l'année 1708. une autre des refractions: une autre du temps moyen au midi vrai pour le meridien de Paris: une autre enfin des amplitudes ou des points de l'horizon où les Planettes se levent & se couchent. Au haut de cette derniere, sont marquées les latitudes ou hauteurs du Pole, depuis 1. jusqu'à 60. & à côté on voit les degrez de déclinaison. Ainsi par la latitude du lieu & la déclinaison de la Planette, on trouvera dans l'angle commun l'amplitude de cette Planette.

Comme cette Table a été calculée, sans égard à la refraction, M. Lieutaud a eu soin de mettre à la page 108. une petite Table de l'Equation, qu'il faut ajouter ou soustraire pour y comprendre la refraction.

A la fin des Tables est une Instruction, qui contient l'explication des mêmes Tables: on y voit les problêmes les plus curieux & les plus necessaires de l'Astronomie; ce qui est suivi d'une petite addition fort utile pour trouver les longitudes geographiques, c'est le détail des Eclipses de quelques Etoiles par la Lune, calculées pour Paris. Le public est redevable de cette découverte à M. Cassini.

On

On avoit negligé les années précedentes de mettre à la fin de la Connoissance des Temps, une Table des matieres, mais on a commencé à reparer ce défaut dans les deux années qui paroissent à la fois 1707. & 1708.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il faut que l'Auteur de cet Ouvrage ait une merveilleuse facilité pour se trouver en avance d'une année, puis que le calcul d'une année seule, à considerer l'état de perfection où sont les Tables qu'on donne ici, seroit capable d'occuper plus de deux personnes : cette diligence fait voir qu'il n'y a rien de difficile dont on ne vienne à bout, quand on a du genie pour ce qu'on entreprend.

Au reste, on ne trouvera dans ce Livre aucunes predictions, parce que l'Academie des Sciences n'a jamais reconnu de solidité dans les regles que les Anciens & les Modernes ont données pour prévoir l'avenir par les configurations des Astres.

Horatii Tursellini Romani Historiarum ab origine mundi usque ad annum à Christo nato MDXCVIII. Epitome, Libri decem cum brevibus notis, duplici item accessione usque ad annum MDCXLII. ac duplici indice. Editio ultima prioribus correctior. Ultrajecti apud Guilielmum van de Water. 1703. C'est-à-dire : *L'Abregé de l'Histoire par* Tursellin. *nouvelle Edition plus correcte que toutes les pré-*

cédentes, & enrichie de courtes Notes, avec une continuation jusqu'à l'année 1642. *& deux Tables, l'une des Matieres contenues dans l'Histoire de Tursellin, & l'autre de la continuation de la même Histoire.* A Utrecht chez Guillaume van de Water. in 12. pagg. 540.

IL y a peu de Livres qui ayent été imprimez tant de fois & en tant de pays que l'Abregé de l'Histoire par Turfellin: on ne doit point s'en étonner, si l'on considere la methode & l'élegance avec laquelle cette Histoire est écrite. L'Edition nouvelle qu'on en donne ici a plusieurs avantages qui la rendent recommandable : premierement, le Libraire n'y a rien oublié de tout ce qu'il y avoit de bon dans les autres ; & comme l'Histoire de Turfellin finit à l'année 1602. il a eu soin d'y mettre la continuation qui en a été faite jusques à l'année 1642. & qui se trouve dans les Editions de Paris & de Lyon. En second lieu, il a eu soin que ce qui est de Turfellin se trouve ici de la même maniere qu'il est sorti des mains de l'Auteur ; c'est-à-dire, que les endroits où Turfellin s'est trompé, paroissent dans le texte tels qu'ils sont, au lieu que dans quelques Editions, on a changé le texte pour corriger l'Auteur, ce qui est alterer un Ouvrage. Ici on laisse le texte dans son entier; mais quand l'Auteur s'est égaré, on en a-

vertit

vertit dans des notes au bas des pages. On a remarqué dans ces Notes plusieurs fautes ausquelles les autres Editeurs n'avoient pas pris garde. Le Libraire a employé à ce travail un jeune homme fort lettré & fort laborieux, qui a consulté avec soin les differentes Editions de ce Livre, comme celle de Cologne faite en 1629. celle de Munster faite en 1641. & celle de Paris faite en 1640. Un autre avantage de cette nouvelle Edition, c'est qu'elle est imprimée d'une maniere qui invite à la lire.

Histoire Universelle traduite du Latin du Pere TURSELLIN *Jesuite, avec des Notes sur l'Histoire, la Fable & la Geographie.* A Paris chez Nicolas Simart, rue S. Jacques, au Dauphin. 1706. Vol. in 12. trois Tomes. Tome I. pagg. 524. Tom. II. pagg. 380. Tome III. p. 400.

NOus avons ici deux articles à toucher; l'un qui regarde la traduction de cet Ouvrage, & l'autre les Notes. Pour ce qui est du premier, nous avouerons ingenûment que nous ne nous sommes point donné la peine de confronter scrupuleusement la copie avec l'original, mais qu'il nous a paru seulement, à vûe de pays, que l'Auteur suivoit assez bien cette élegante simplicité, & cette maniere aisée & naïve de raconter, dont on trouve l'exemple dans le Pere Tur-

ſellin. Il a quelquefois ajouté dans le texte quelques mots pour donner plus de clarté à certains endroits ; mais ces additions ſe trouvent marquées en lettres italiques, ou renfermées entre deux crochets, en ſorte qu'elles n'intereſſent en rien la fidelité de la traduction. Quant aux Notes, elles nous ont paru fort utiles, l'Auteur y étend certains faits trop reſſerrez, il y donne quelque idée des hommes illuſtres, dont le Pere *Turſellin* s'eſt contenté de marquer ſimplement les noms. Il y explique ce qui a quelque rapport à la Geographie ancienne, & à la Geographie moderne, & il y éclaircit quelques endroits que leur brieveté pourroit faire paroître obſcurs. Il nous avertit dans ſa Préface, qu'il a quelquefois reformé l'ordre chronologique du P. Turſellin, & que les guides qu'il a ſuivis pour cela, ſont *Uſſerius*, le P. Petau, & M. l'Evêque de Meaux.

On trouvera peut-être ces Notes un peu trop étendues & en trop grand nombre, pour un Ouvrage auſſi court que l'eſt l'Hiſtoire de Turſellin ; mais l'Auteur nous avertit qu'il n'a point travaillé pour les perſonnes verſées dans la connoiſſance de l'Hiſtoire, & qu'il a ſeulement ſongé à rendre cet Ouvrage utile aux jeunes gens à qui on fait lire l'Hiſtoire de Turſellin. Au reſte, nous croyons qu'on lui tiendra quelque compte du détail dans lequel il eſt entré à l'occaſion

des

des personnes illustres ou par leur sainteté, ou par leur science, ou par quelqu'autre chose d'éclatant : on prend ordinairement interêt à connoitre ceux qui ont fait quelque figure dans leur temps, & un extrait de leur vie, quelque leger qu'il soit, contente toujours plus la curiosité d'un Lecteur, que de ne trouver simplement que leurs noms.

Pour ce qui concerne la Geographie, l'Auteur nous dit qu'il a tiré de grands secours des Cartes & autres Ouvrages de Messieurs Sanson, du Dictionnaire Geographique de M. l'Abbé Baudrand, & de M. de l'Isle le pere.

La Perspective pratique de l'Architecture, contenant par Leçons une maniere nouvelle, courte & aisée, pour representer en perspective les Ordonnances d'Architecture, & les Places fortifiées. Ouvrage très-utile aux Peintres, Architectes, Ingenieurs, & autres Dessinateurs. Par Louis Bretez. A Paris chez l'Auteur, rue S. Martin, & Pierre Miquelin Libraire, rue des Maçons. 1706. in fol. p. 52.

L'Auteur s'est ici uniquement attaché aux Ordonnances d'Architecture des anciens Auteurs; il les a mis en perspective, de maniere qu'en regardant les desseins qui les expriment, on peut aisément comprendre la construction de ces desseins, sans qu'il

qu'il soit besoin d'aucune explication. On les trouve cependant expliquez séparément d'une maniere fort claire.

Pour pouvoir profiter des Leçons que l'Auteur donne ici, il est necessaire de sçavoir mettre l'Architecture en mesure geometrale; & comme on ne peut travailler sans le compas & la regle, M. Bretez commence son Traité par les premieres Leçons de la Geometrie pratique, dans lesquelles il enseigne les traits quarrez & les polygones reguliers. Sur la seconde planche, il donne un Systême pour faciliter l'intelligence de la Perspective pratique, avec une demonstration pour trouver les distances qu'il faut donner à toutes sortes de grandeurs de tableaux en les traçant. Il en fait l'application démontrée dans la troisiéme planche, où on voit des Tables, dans lesquelles les distances sont reduites par pieds & par pouces sur toutes sortes de grandeurs de tableaux.

Ensuite il enseigne à mettre en perspective les plans geometraux, puis les pieds d'estaux, les bases, les chapiteaux & les entablemens vûs de face, vûs de l'angle, & déclinez de la ligne de terre. Il y met plusieurs desseins d'Architecture où les pieds d'estaux, les bases, les chapitaux, & les entablemens sont vûs ensemble de front sur l'angle & en rotonde; il y met la colomne torse en perspective, & quelques autres desseins

ins de ſon invention, pluſieurs plafonds
Architecture ſur des plafonds plats, à pans
rbaiſſez & en plein ceintre, pluſieurs eſ-
liers, pluſieurs membres d'Architecture
nverſez, les échelles de dégradations pour
s élevations perſpectives, & à la cavalie-
, pluſieurs morceaux d'Architecture mili-
ire en perſpective vûs à vols d'oiſeaux,
vûe de quelques dévelopemens de pierre
upées à l'uſage de differentes portes, les
nbres & les reflexions ſur l'eau ou ſur les
iroirs, quelques plans & profils de Thea-
es.

M. Bretez nous dit dans ſa Preface, qu'il
mis ici des choſes qui n'ont jamais été di-
s ni enſeignées par aucun Auteur, mais
i viennent de ſon genie & de ſon travail:
ajoute qu'il n'a voulu copier perſonne, &
e c'eſt ce qui a porté pluſieurs Architec-
s, & pluſieurs Peintres habiles, à le
ier de vouloir bien mettre ſes Oeuvres au
ır.

ſtructions ſur tous les Myſteres de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & pour les Fêtes de la ſainte Vierge, qui y ont rapport, tirées des plus beaux endroits de l'Ecriture Sainte, & des SS. Peres. A Paris chez Florentin Delaulne, rue S. Jacques. 1706. 2. Vol. in 12. I. Vol. pagg. 541. II. Vol. pagg. 641.

ON

ON trouve plusieurs Instructions sur les Mysteres de Notre Seigneur : mais celles-ci ont cet avantage par dessus les autres, que l'Auteur y traite dans une juste étendue certains Mysteres, dont on ne parle presque jamais au peuple, & dont le peuple par consequent n'est presque point instruit : tels sont l'Enfance de Jesus-Christ, sa *Fuite* en Egypte, son Retour à Nazareth, son Baptême, sa Tentation dans le Desert, sa Sepulture, sa Descente aux Enfers, les Mysteres de sa Vie cachée & de sa Vie publique.

Comme la sainte Vierge a eu beaucoup de part à plusieurs des Mysteres qu'on explique ici, l'Auteur a parlé d'elle en divers endroits ; mais il a eu soin là-dessus de suivre la doctrine de la Tradition, & les sentimens des Peres de l'Eglise : c'est ce qu'on verra dans les Instructions sur la Naissance de Jesus-Christ, sur son Enfance, sur sa Presentation au Temple, sur sa Fuite en Egypte, sur son premier Voyage au Temple de Jerusalem, sur son premier Miracle aux Nôces de Cana, & sur l'Annonciation & la Visitation. Au reste, de la maniere que ces Instructions sont conçues, elles peuvent être très-utiles non seulement au peuple, mais à plusieurs Predicateurs, qui trouvant pour l'ordinaire assez de difficulté à parler sur les Mysteres, les abandonnent presque toujours,

cours, pour se jetter sur des points de Morale.

La Forge de Vulcain, ou l'Appareil des Machines de Guerre; Traité curieux, dans lequel on fait voir comme en racourci, quels sont les Instrumens Militaires, leur forme, leur matiere, & leur composition: leur fin, leur appareil, & leur execution: les effets surprenans qu'ils produisent, & généralement tout ce qui peut servir à leur perfection. Par le Chevalier de S. Julien. A la Haye chez Guillaume de Voys, 1706. in 8. pagg. 144.

Mr. le Chevalier de S. Julien, Auteur de cet Ouvrage, nous explique lui-même son dessein dans une Preface qu'il a mise à la tête de son Livre. Il dit qu'il s'est plusieurs fois étonné de voir que l'une des plus necessaires parties des Mathematiques fût si negligée, que de cent Auteurs qui écrivent sur cette Science, à peine en trouve-t-on un seul qui traite des Machines de guerre. Surpris d'un tel silence, il n'en a point, dit-il, découvert d'autre cause, sinon que n'y ayant qu'un Soldat qui puisse donner une veritable idée des Instrumens Militaires, il s'en trouve peu qui soient capables de s'énoncer sur un sujet comme celui-ci, qui demande une Philosophie dont les gens de guerre sont rarement instruits.

M.

ge, ſans philoſopher ſur la n
ſe.

Voyant donc qu'un Art ſi n
jamais ſe perfectionner , ſi on
ſur les principes qui en ſont le
& ſi on ne rappelle les choſes
ce : il a tâché de ſuivre ici ce
d'établir ſur des fondemens ſoli
qu'il donne. Il fait voir d'ab
maximes reçues de tous les Phi
qui peut cauſer la foibleſſe ou
force d'une Machine de guerre
che tout ce qu'on peut tirer d'a
la poudre & du canon, ce qu'il
de défectueux dans les bombes
tiers , & la maniere d'en cor
fauts.

Enſuite s'étendant ſur d'autr
il donne une idée des mortiers-

On trouve ici bien des choſes curieuſes. On voit quelle eſt la matiere de la poudre, où on la trouve, comment on la prepare, & les effets qu'elle produit ; quelle eſt la matiere & la compoſition du canon, la difference des pieces anciennes & des pieces modernes, la forme qu'elles ont, & les noms de toutes leurs parties : diverſes inventions pour conſerver long-temps la lumiere du canon, & une toute nouvelle pour refaire les lumieres gâtées. Quelles ſont les proportions de la poudre, par rapport à trois differens effets qu'elle produit, ſçavoir de ſoulever, de porter loin, & de rompre. Des raiſons de Geometrie touchant la mire du canon, des recherches curieuſes ſur ſa portée horizontale, & ſur ſes differens efforts; les moyens de donner plus de force à un canon, & de le faire tirer coup ſur coup en moins de temps qu'il n'en faut à un Soldat pour charger ſon mouſquet ; & un grand nombre de remarques conſiderables, dont nous voudrions pouvoir donner l'Extrait, ſans être obligé de nous trop étendre ; car de la maniere que les choſes ſont ici décrites, il faudroit les copier dans leur entier pour les expoſer nettement. Nous rapporterons ſeulement ici l'obſervation que l'Auteur fait ſur la charge ordinaire des canons, ſçavoir qu'il y a une grande difference entre ſoulever un corps peſant, le porter loin, & donner à ce corps une impreſſion

ca-

capable de rompre & de briser les murailles. En effet, si une once de poudre à canon suffit pour soulever le poids de cent livres, il en faut trois pour porter loin un corps de la même pesanteur, & plus de cinquante pour le faire fraper rudement. Ainsi pour chasser avec violence un boulet de 24 livres, il faut du moins 12 livres de poudre, & quelquefois 18. quoi qu'aujourd'hui au lieu de la grosse poudre, qui ne prend feu qu'à moitié, on ne se serve presque plus que de poudre à mousquet, dont le grain est beaucoup plus petit, & dont la charge est diminuée de la moitié : mais c'est une erreur, dit M. de S. Julien, de changer le grain de la poudre, dans lequel consiste une partie de la force. Ce n'est pas une chose assurée qu'un canon ne doive pas crever, que de le voir tirer trois ou quatre coups à double charge, il faut que la matiere du canon soit bien échauffée, & le tirer deux heures de suite, avant que de s'assurer qu'il ne crevera pas : aussi voit on souvent qu'une piece de canon bien éprouvée, & qui paroit sans défense, creve au premier ou au second jour de Siege, où on la tire sans autre relâche que celui qui est necessaire pour la faire rafraîchir. D'où vient cela, demande M. de S. Julien, sinon de ce que certains esprits de feu renfermez dans l'épaisseur de métail, venant à se mouvoir par le secouement de la piece, ou par l'air

froid

froid qui les attaque, rompent les prisons où ils étoient enfermez. Il rapporte ici l'exemple de certaines larmes de verre, assez connues des curieux, lesquelles se rompent en éclats dès qu'on entame un peu la queuë. Mais veut-on que ni le canon ni la larme ne rompe jamais; faites chauffer l'un & l'autre dans un feu mediocre, puis dans un grand brasier, & ils seront à l'épreuve: aussi est-ce la methode de M. de S. Julien de recuire toutes les bombes avant que de s'en servir; ce qui fait que chambrées ou non, on ne les voit jamais crever, que le fond de la fusée ne leur donne le feu. Il en sera de même des canons, si on se donne la peine de les recuire. Pour ce qui est des chambres qui se trouvent dans l'ame du canon, & qu'on a soin d'examiner avec des pointes de fer, pour voir si ces pointes ne s'y accrocheront point, notre Auteur dit ici que c'est *une sottise de s'y arrêter*, & de refondre une piece pour un semblable défaut, qui ne peut apporter aucun dommage, à moins que ces chambres n'entrent trop avant dans le corps du métail.

Il y a près de vingt-cinq ans qu'on eut en Franche-Comté une grande dispute avec un Fondeur Milanois, au sujet de quelque chambre trouvée dans l'ame d'un canon qu'on vouloit rejetter. La Cour,

pour terminer le different, ordonna qu'on tirât la piece jusqu'à ce qu'elle crevât : M. de S. Julien qui étoit present à l'épreuve, nous apprend qu'on tira la piece depuis le matin jusqu'au soir, sans la pouvoir ébranler, & que tout ce qui arriva, fut seulement que la lumiere s'élargit à y pouvoir mettre le poulce : il ajoute que la piece fut refonduë, mais payée au Fondeur, comme une des meilleures qu'il eût jamais faite. Cet Article contient plusieurs autres reflexions, dans lesquelles nous ne sçaurions nous engager sans nous étendre trop loin.

Doctrina & Praxis Sancti CAROLI BORROMÆI, de Pœnitentia, cæterisque Controversiis Moralibus hodiernis, integrè repræsentato sancti Præsulis Textu. Auctore HERMANNO DAMEN, S. Theol. Doctore, & Professore in Academia Lovaniensi, &c. Tom. 3. Prostant Lovanii, apud Ægidium Denique. 1703. vol. in 12. C'est-à-dire : *La Doctrine & la Pratique de S.* Charles Borromée, *sur la Penitence, & sur les autres points de Morale, dont on dispute aujourd'hui; le tout conforme au Texte original de ce saint Prelat. Par M.* Herman Damen, *Docteur en Theologie dans l'Université de Louvain.* A Louvain chez Gilles Denique. 1703. in 12. trois Parties. I. Partie,

tie, pagg. 111. II. Partie, pagg. 170. III. Partie, pagg. 336.

LA premiere & la ſeconde Partie de cet Ouvrage, ſont, à proprement parler, des Theſes ou Aſſertions ſur les matieres de Penitence : on y trouve auſſi pluſieurs autres points de Morale. L'Auteur qui eſt M. Damen, Docteur & Profeſſeur en Theologie à Louvain, explique la Doctrine de S. Charles, & tâche de prouver qu'elle eſt la même que celle de l'Univerſité de Louvain.

Sur chaque Article, M. Damen établit une Theſe, qu'il prouve enſuite par le texte de ſaint Charles ; & après avoir raporté les paroles de ce ſaint Cardinal, il fait une Note pour expliquer au long ce qui ne paroît pas aſſez clair dans le texte du Saint. Par exemple, à la fin de la premiere Partie, pag. 108. ſur l'infaillibilité du Pape, voici ſa Theſe. *Sanctus Carolus ſanctam ſedem Apoſtolicam agnoſcit & profitetur omnium Eccleſiarum Matrem & Magiſtram, cui ſua omnia & ſingula omni humilitate & obedientiâ ſubjicit.* Pour prouver cette Theſe, l'Auteur emprunte les paroles de ſaint Charles, tirées du ſecond Concile Provincial de Milan, & conçûes à peu-près dans les mêmes termes. Mais M. Damen va un peu plus loin dans ſa Note ; il prétend que par le

 mot

mot de Mere & de Maîtresse, *Matrem & Magistram*, saint Charles entend que le saint Siege est suprême & infaillible, *Confitetur supremam & infallibilem*; Qu'il ne se trompe point, & qu'il ne peut se tromper, *Quæ Mater & Magistra est Ecclesiarum omnium, infallibilis sit oportet; sic ut nec erret, nec errare possit.* Après que la premiere Partie du Livre de M. Damen parut en Public, M. Opstraet, Licentié de la même Université, en fit une Critique que M. Damen refute ici. Dans la troisiéme Partie, il y crie victoire de ce que son Adversaire n'a rien dit sur quelques-unes de ses Theses, & entre autres, sur celles qui sont sur l'infaillibilité du Pape. Il termine par là sa troisiéme Partie. C'est tout ce que nous avons à dire sur cet Ouvrage, qui nous a paru fort confus & fort embarrassé.

Commentarius ad Codicem Justinianeum, in quo sensa Legum cujusque Tituli breviter illustrantur, & perpetua serie disponuntur. Enodatis insuper quæstionibus in Judiciis frequentiùs occurrentibus. Authore DIODORO TULDENO J. U. Doctore in Academia Lovaniensi Legum Antecessore Primario, & in magno Senatu Belgico apud Mechlinienses Regio Consiliario. Editio quarta. Lovanii Typis & Sumptibus Ægidii Denique. 1701.

C'est

C'est-à-dire : *Commentaire sur le Code de Justinien, où l'on explique par ordre & en peu de mots le sens des Loix de chaque Titre, & où l'on traite les Questions qui se presentent le plus souvent dans les Tribunaux de la Justice. Par* Diodore Tulden *Docteur en Droit, Professeur de l'Université de Louvain, Conseiller au Conseil Souverain de Malines. Quatriéme Edition.* A Louvain chez Gilles Denique. 1701. in fol. pagg. 700.

LE grand nombre d'Auteurs qui ont commenté les Loix Romaines, n'empêche pas qu'on ne lise avec plaisir ce qu'a laissé sur cela M. Tulden. Sa réputation a fait recueillir soigneusement ses Ouvrages ; & le prompt débit qu'ils ont eu, en a multiplié les Editions. Celle dont nous parlons ici est la quatriéme : & par les dépenses où s'est engagé le Libraire pour la faire paroître avec tous les agrémens de l'impression, on juge bien qu'il n'a pas douté qu'elle ne fut aussi recherchée du Public, que l'avoient été les précedentes. On accuse assez communément les Commentateurs de songer moins à éclaircir ce qu'il y a d'obscur dans le texte, qu'à étaler sur les endroits les plus clairs une érudition hors d'œuvre. M. Tulden a évité ce défaut. Il s'est renfermé dans l'explication simple de tous les titres du Code, dont il suit l'or-

dre & la division. Il paroit aimer sur tou la brieveté, mais une brieveté exacte qui n'ôte rien à la clarté ni à la force de preuves. Comme l'exposition du plan de l'Ouvrage est tout l'Extrait que nous pouvons en donner, il faut dire du moins quelque chose de l'Auteur. Sa Vie & son Eloge se trouvent en abregé à la tête du Livre. Il étoit né à Bosleduc d'une Famille illustre dans la robe & dans l'épée. Après avoir pris chez son Pere les premieres teintures des Sciences, il fut envoyé à Louvain, où il s'appliqua à l'étude de la Philosophie, de la Politique & de la Jurisprudence. Il fut reçu Docteur en Droit le 8. d'Octobre 1615. & suivit quelque temps le Barreau comme Avocat. Ce fut alors qu'il composa deux Livres de Politique & de Morale, sous le titre de Dissertations Socratiques. Ces Livres furent imprimez à Louvain en 1620. Il y eut cette année-là une place de Professeur de Droit vacante dans l'Université de la même Ville. M. Tulden l'emporta sans peine sur ses Concurrens. Enfin, après avoir été appellé de divers Païs aux premieres Chaires de Droit, il fut élevé à la dignité de Conseiller au Conseil Souverain de Malines en 1645. & mourut la même année. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, tel qu'il se trouve à la tête du Livre.

De

De Principiis Jurisprudentiæ Lib. IV. Lovanii, 1621. 8.

De caussis ac remediis corruptorum judiciorum. Lib. IV. Coloniæ. 1624. 4.

De sui cognitione Lib. V. Lovanii. 4.

De Jurisprudentia extemporali, seu de regulis Juris Lib. II. Lovanii. 1629. 4. *quos deinde tertia parte auctiores fecit. ibid.* 1643.

Initiamenta Jurisprudentiæ, sive orationes auspicales XIII. quibus adjecta est laudatio funebris V. Cl. Stephani Weymsii J. C. ibid. 1635. 4.

Commentarium ad Institutionum Juris civilis Libros IV. ibid. 1633. 4.

Commentarium ad Codicem Justinianeum. ibid. 1633. *fol.*

Outre ces Ouvrages déja imprimez, on promet encore ceux-ci :

Commentarius in Digesta sive Pandectas Juris Methodicus, Ætiologicus, Analogicus, Pragmaticus. Rerum ex facto propositarum casus enucleati de civili Regimine Lib. VIII.

Sophiæ Electicæ, sive placitorum & monitorum ex omni Antiquitate selectorum, digestorum & illustratorum Lib. IX.

De Providentia Lib. IV.

Orationes de Officio operantium Juri.

XII.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 21. Mars M.DCCVII.

JOANNIS GERSONII Opera omnia, novo ordine digesta, & in quinque Tomos distributa. *Les Oeuvres de* Jean Gerson, *Docteur en Theologie, & Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, mises dans un nouvel ordre, distribuées en cinq Tomes. Conferées avec quantité de Manuscrits, corrigées en plusieurs endroits; & augmentées de plusieurs Ouvrages qui n'avoient point encore été imprimez. Avec des Traitez de* Henri de Hesse, *de* Pierre d'Ailli, *de* Jean de Courtecuisse, *de* Jean de Varenis, *Auteurs contemporains, de* Jaques Almain, *& de* Jean Major. *Ausquels on a joint tous les Monumens qui concernent l'affaire de* Jean Petit. *Par M.* LOUÏS ELLIES DU PIN, *qui a mis à la tête de cette Edition, un Ouvrage inti-*

tulé

tulé Gerſoniana, *contenant l'Hiſtoire Eccleſiaſtique du temps dans lequel* Gerſon *a vécu; la Vie de* Gerſon, *& de quelques Auteurs contemporains, le Catalogue & la Critique de ſes Ouvrages, & un Sommaire de ſa Doctrine. Cinq Volumes in folio.* A Anvers en 1706. Et ſe trouvent à Amſterdam, chez J. Louïs de Lorme. I. Tome *Gerſoniana*, pp. 145. *Opera Gerſonii.* pp. 944. Tom. II. pp. 1120. Tom. III. pp. 1600. Tom. IV. pp. 868. Tom. V. pp. 1036.

IL n'y a preſque point d'Auteur, dont il y ait des Editions plus anciennes & en plus grand nombre, que celles des Oeuvres de Gerſon. Peu de temps après que l'Art d'imprimer fut en uſage, on fit une Edition des principaux Ouvrages de Gerſon, où l'on ne trouve ni le nom de l'Imprimeur, ni l'année de l'Impreſſion, que l'on n'avoit pas coutume de mettre dans les premiers Livres imprimez. On a depuis donné pluſieurs fois divers Traitez de Gerſon ſeparément: mais le premier Recueil ample de ſes Oeuvres parut à Bâle en 1483. On en fit une ſeconde Edition à Strasbourg en 1489. Dans ces deux Editions, les Oeuvres de Gerſon ſont diſtribuées en trois Parties. La premiere contient les Traitez qui concernent la Puiſſance Eccleſiaſtique, & la Foi: la ſeconde, les Oeuvres Morales; & la troiſiéme,

les Traitez de la Vie contemplative. On y ajouta une quatriéme Partie dans l'Edition de Paris, de l'an 1491. qui contenoit les Sermons, & des Traitez omis dans les Parties précédentes. Cette Edition fut ſuivie de celle de Bâle de l'an 1518. & de celle de Paris de l'an 1521. Au commencement du XVII. ſiecle, le celebre Docteur Edmond Richer entreprit une nouvelle Edition de toutes les Oeuvres de Gerſon. Cette Edition eſt plus belle & mieux imprimée que les précédentes; mais les Oeuvres y ſont dans la même confuſion, Richer n'ayant pas eu le temps, comme il l'avoue lui-même, de les remettre en ordre, ni de les revoir ſur les Manuſcrits. Cet Ouvrage fut achevé d'imprimer à Paris en 1606. mais il ne parut que l'année ſuivante, le Nonce du Pape ayant demandé qu'on ne le publiât point dans le temps que les Venitiens ſe prévaloient de l'autorité de Gerſon, ſur le different qu'ils avoient avec le Pape Paul V. Cette querelle étant appaiſée, les Oeuvres de Gerſon ſe debiterent publiquement en France, & furent en peu de temps diſtribuées, en ſorte que les Exemplaires en étoient devenus fort chers. C'eſt ce qui a fait ſouhaiter aux Theologiens, & aux Gens de Lettres, que l'on en donnât une nouvelle Edition, plus ample que les precedentes. Un ſçavant Homme, qui n'a point voulu être nommé, y avoit travaillé il y a quel-

ques

ques années, & étoit prêt de la donner au Public : mais les conjonctures ne s'étant pas trouvées favorables pour l'impression, le dessein qu'il avoit n'eut point d'execution, & il ne voulut pas y penser davantage. Ses Memoires étant tombez entre les mains de celui qui a pris soin de cette Edition, il s'en est servi utilement, comme il le reconnoît dans la Preface. Il a de plus revû plusieurs Traitez de Gerson, sur quantité de Manuscrits des Bibliotheques de S. Victor, du College de Navarre, & de feu M. Colbert. Il en a donné plus de cinquante qui n'avoient point encore vû le jour, même plusieurs qui regardent le dogme & la discipline Ecclesiastique. Il y a joint des Traitez considerables de plusieurs Theologiens contemporains de Gerson, qui pour la plûpart n'avoient point encore été imprimez, avec tous les Monumens & les Actes qui concernent l'affaire de Jean Petit. Enfin, il a rangé dans un très-bel ordre les Oeuvres de Gerson, qui jusqu'à present étoient dans une confusion semblable à celles des feuilles sur lesquelles la Sibylle écrivoit ses Oracles, comme Richer l'a remarqué. Elles sont partagées dans cette Edition en cinq Tomes, & chaque Tome est subdivisé en plusieurs Parties.

L'on a mis à la tête de tout l'Ouvrage, un Traité intitulé *Gersoniana*, partagé en quatre Livres. Le premier contient l'Hif-

toire du temps dans lequel Gerſon a vécu. Ce grand Homme ayant eu non ſeulement part aux affaires de l'Egliſe de ſon temps, mais ayant même été un des principaux acteurs, il étoit très-important, pour faire ſa Vie, & pour entendre ſes Ouvrages, de ſçavoir parfaitement l'Hiſtoire du Temps. Le ſecond renferme la Vie de Gerſon, & celles de Pierre d'Ailly, de Clemangis, & de quelques autres Auteurs contemporains, amis de Gerſon, qui ont été liez avec lui par les mêmes études, & par la part qu'ils ont eue aux mêmes affaires. Le troiſieme Livre contient le Catalogue des Oeuvres de Gerſon, avec une Critique & un jugement ſur chacun. Le quatriéme repreſente en abregé les ſentimens de Gerſon ſur tous les points de la Doctrine, de la Diſcipline, & de la Morale Chrétienne, exprimez dans ſes propres termes. Ce ſeul Livre, qui a dû coûter beaucoup de travail à celui qui l'a redigé, peut ſervir d'une Theologie complette & ſolide. Comme cet Ouvrage contient quantité de matieres importantes, nous nous réſervons à en donner un Extrait dans le Suplément de ce mois.

Il eſt impoſſible d'entrer dans le détail de tous les Ouvrages de Gerſon, recueillis dans cette Edition. Nous ferons ſeulement quelques remarques générales ſur chaque Tome. Le premier contient les Oeuvres dogmatiques, & eſt diviſé en trois parties. La

pre-

premiere renferme les Ecrits dans lesquels Gerson traite de la Methode, des Regles & des principes de la Theologie. Ce sont d'excellens Traitez qu'on ne sçauroit lire avec trop de soin. La seconde, est un Recueil de plusieurs Ecrits contre les superstitions, très-propres à détromper ceux qui sont infatuez de l'Astrologie judiciaire. La troisiéme contient les Livres qui concernent les dogmes de la Foi. Elle commence par un Abregé de Theologie, faussement attribué à Gerson, où il n'y a rien que d'assez commun, aussi-bien que dans l'Ouvrage à trois parties de Gerson même, qui a été autrefois fort en usage, & dont la lecture a été recommandée aux Ecclesiastiques par un très-grand nombre de Synodes de France. Les Ecrits sur la Communion sous une seule espece, sont composez avec plus de soin, & plus dignes d'un grand Theologien. L'Appendice comprend d'excellens Traitez de Pierre d'Ailly, qui étoient déja imprimez, ou qui ont été tirez d'un Manuscrit du College de Navarre. On a joint à ces Ouvrages un excellent Traité de Jean de Courtecuisse sur l'Eglise, sur les principes & les regles de la Foi, sur l'autorité du Concile général, & du Pape, & sur l'infaillibilité de l'Eglise Universelle. On y trouvera quantité de questions sur ces matieres, traitées avec beaucoup de solidité & de bon sens. Enfin, le dernier Ouvrage de ce Volume,

eſt une Réponſe de Jean de Varenis, natif de Reims, Auditeur du ſacré Palais, & Chapelain du Papé; fameux Predicateur de ſon temps, & Curé de S. Lié, dans le Dioceſe de Reims; lequel ayant prêché avec beaucoup de zele, & peut-être indiſcretement, contre les déreglemens du Clergé & de l'Archevêque de Reims Guy de Roye, fut enlevé, à la pourſuite de cet Archevêque, par le Bailli de Vermandois, & mis dans la priſon du Monaſtere de ſaint Maur des Foſſez. On trouvera dans cet Interrogatoire, des propoſitions aſſez extraordinaires qu'on l'accuſoit d'avoir avancées, & les réponſes qu'il fait pour ſe juſtifier, ſoit en niant qu'il les eût jamais prononcées, ſoit en les expliquant, ſoit en les ſoutenant.

Le ſecond Tome contient les Traitez qui concernent la Police & la diſcipline de l'Egliſe, & eſt diviſé en cinq Parties. La premiere renferme les Traitez ſur le ſchiſme des Papes, faits juſqu'à la tenue du Concile de Conſtance. La ſeconde, ceux qui ont rapport à ce qui s'eſt paſſé dans ce Concile. La troiſiéme, ceux qui regardent le Fore de la Penitence. La quatriéme, ceux où il traite des devoirs & des fonctions des Prelats, des Clercs, & des autres Fideles. La cinquiéme, ceux où il eſt parlé de la diſcipline Monaſtique.

Les Oeuvres contenues dans ce ſecond *Tome*, *ſont* toutes très-utiles pour connoi-

tre l'autorité & la puiſſance de l'Egliſe; celle du Concile général qui la repréſente, les moyens d'appaiſer le Schiſme, & de procurer l'Unité, la réforme des abus, & les devoirs des Paſteurs, des Moines, & en général de tous les Chrétiens. L'Appendice contient le Traité de Henri de Heſſe, intitulé *Conſeil de la Paix*, pour l'union & la réforme de l'Egliſe dans le Concile général; des Lettres de Pierre d'Ailly à Benoît XIII. avec les Réponſes de ce Pape ſur la Paix de l'Egliſe; & quantité de Traitez de Pierre d'Ailly ſur la réforme de l'Egliſe, ſur l'autorité du Concile général, & ſur la puiſſance Eccleſiaſtique & civile. Tous ces Traitez ſont excellens, & établis ſur des principes très-ſolides.

De tous les Traitez touchant la Doctrine des Mœurs, contenus dans la premiere Partie du troiſiéme Tome, celui de la Vie ſpirituelle de l'Ame eſt le plus conſiderable. Gerſon y a renfermé les maximes fondamentales de la Morale, qu'il a repriſes & appliquées dans ſes regles Morales. La ſeconde Partie contient les Traitez de la Theologie myſtique, qui ne ſont pas d'un ſi grand uſage. Les Sermons de Gerſon, qui en font la troiſiéme Partie, ſont des Diſcours pleins de pieté, de penſées & d'inſtructions Morales, mais où il n'y a ni élevation ni éloquence.

Le quatriéme Tome contient les Traitez

exegetiques sur l'Ecriture, & les Oeuvres diverses de Gerson. La Concorde des Evangiles, intitulée *Monotessaron*, est considerable, en ce que Jean Gerson est le premier des Modernes qui ait entrepris ce travail à l'imitation des Anciens, dont les Ouvrages ne subsistoient plus. Il a été facile depuis lui, de faire des Harmonies & des Concordances des Evangelistes, en y changeant, ou ajoutant quelque chose. Mais on ne peut nier que l'execution de ce projet n'ait beaucoup coûté à celui qui l'a le premier entrepris. Les Traitez de Gerson sur les sept Pseaumes Penitentiels, & sur le *Magnificat*, sont des Commentaires mystiques & allegoriques. La seconde Partie de ce Tome renferme des Discours publics de Gerson, qui font voir qu'il étoit éloquent quand il vouloit; quelques Poësies qui ne donnent pas une grande idée de son goût dans l'Art Poëtique, & quelques Oeuvres diverses.

Le cinquiéme Tome comprend tous les Actes, Ecrits, & Monumens qui concernent l'affaire de Jean Petit, dont le Livre fut censuré par les Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris, condamné par l'Evêque de Paris, & supprimé par Arrêt du Conseil du Roi.

Le Recueil des Pieces contenues en ce Tome, est divisé en trois Parties. La premiere contient la relation du fait, tirée

des

les anciens Hiſtoriens de France, & le Livre de Jean Petit. La ſeconde, les Actes du Concile de Paris, les Avis des Docteurs, a Sentence de l'Evêque de Paris; les Lettres Patentes du Roi, & tout ce qui s'eſt fait en France contre le Livre de Jean Petit. La troiſiéme renferme tous les Actes qui ont été faits ſur ce ſujet dans le Concile de Conſtance, & les Ecrits compoſez de part & l'autre. On voit d'un côté Gerſon, & les Theologiens de ſon parti, défendans fortement la verité; d'un autre côté, Martin Porrée, Cauchon, & d'autres plumes venales, chicanans pour excuſer l'erreur. Les premiers ſe fondoient ſur l'autorité de l'Ecriture Sainte, ſur les Paſſages des Peres, & ſur les Principes du Droit divin. Les autres n'appuyoient leur cauſe que ſur de vaines ſubtilitez, ſur des raiſons frivoles, & ſur de fauſſes allegations de quelques Loix: Les uns défendoient la memoire d'un Prince innocent; les autres vouloient juſtifier un meurtre execrable que toute la terre a eu en horreur. Enfin perſonne ne peut douter de quel côté étoit la verité & la juſtice. C'eſt pourquoi on n'a pas fait de difficulté de rapporter dans cette Edition les écrits & les avis de part & d'autre, afin que l'on eût tous les Monumens qui peuvent concerner cette affaire importante. Ils ont été tirez d'un Manuſcrit de la Bibliotheque de feu Monſieur Colbert, qui contient les Actes

originaux du Concile de Paris, le Livre de Jean Petit, & les Avis des Theologiens donnez dans le Concile de Constance; de deux autres Manuscrits de la même Bibliotheque, qui contiennent diverses Pieces sur cette affaire; d'un Manuscrit des Celestins d'Avignon; & de quelques autres Manuscrits de la Bibliotheque de saint Victor. Nous donnerons dans le Suplément un Abregé de cette Histoire.

Cette Edition des Oeuvres de Gerson, est en beaux caracteres, & de beau papier. Les Ouvrages y sont dans un très-bel ordre: celui qui l'a donnée n'a rien oublié de ce qui la pouvoit rendre complette. Il seroit à souhaiter, pour la correction, qu'elle eût pû être faite sous ses yeux. Les principales fautes se trouvent corrigées dans les Errata.

Réponse à M. BAUDELOT, *où se trouve détruit tout ce qu'il a avancé contre l'antiquité de la Medaille d'Alexandre le Grand, & contre la Dissertation faite sur cette Medaille singuliere par M. l'Abbé de* VALLEMONT. De l'Imprimerie de S. A. S. A Trevoux, & se vend à Paris chez Claude Cellier, rue S. Jacques, à la Toison d'or, vis-à-vis S. Yves. 1706. in 12. pagg. 252.

IL ne tiendra pas à M. de Vallemont, que ſur le ſeul titre de ſon Livre, on n'en conçoive une grande idée. Ce n'eſt point un Auteur timide, qui ſe défiant du jugement du Public, lui expoſe modeſtement ſes raiſons. Il commence par ſe couronner de ſes propres mains; & avant le combat même, il croit pouvoir annoncer, comme une choſe indubitable, que ſon Adverſaire eſt vaincu. M. Baudelot a beſoin de toute ſa fermeté, pour n'être pas ébranlé par de telles menaces.

Le ſujet de cette querelle litteraire eſt aſſez connu. M. de Vallemont donne pour antique une Medaille d'Alexandre le Grand, qu'il a fait graver, & dont il a expliqué toutes les parties par une Diſſertation dans les formes. M. Baudelot diſpute à cette Medaille le nom d'Antique, & à M. de Vallemont, par conſéquent, l'avantage d'avoir rencontré juſte ſur le jugement qu'il en faut porter. Un Auteur qui s'aplaudit de ſa découverte, ne ſouffre pas patiemment le reproche d'avoir pris le change; c'eſt le troubler dans la poſſeſſion d'un bien précieux à l'amour propre. Les Sçavans, d'un autre côté, jaloux de la gloire & du veritable caractere des monumens anciens, empêchent autant qu'ils peuvent, qu'on n'y mêle rien de faux & de moderne. Ces deux interêts oppoſez ont donné lieu à divers Ouvrages,

[redacted]

pour ſoutenir ou pour combattre la Medaille dont il s'agit.

M. de Vallemont, dans le Livre dont nous rendons compte, ſe plaint d'abord du ſtyle de M. de Baudelot, qu'il trouve rempli d'injures & de duretez. Il promet de ne pas imiter en cela ſon exemple, mais il ajoute à cette promeſſe une reſerve qui la rend aſſez inutile: car il déclare qu'il prendra pourtant la liberté de lui renvoyer quelquefois, par une eſpece de parodie, ſes mêmes expreſſions; c'eſt-à-dire, que de ſon chef il ne produira rien de nouveau en ce genre, & qu'il s'en tiendra à rendre exactement dans les mêmes termes, injure pour injure. Voila toute la moderation dans laquelle il fait gloire de ſe renfermer.

Quand on ſe contente en apparence de cette regle, on eſt fort proche de s'en écarter réellement. M. de Vallemont en fournit ici la preuve. Il vient de dire que ce qui lui échappera de dur & de piquant contre M. Baudelot, ne ſera que l'application, ou, pour ainſi dire, la repetition du langage que M. Baudelot aura employé contre lui. Cependant peu de lignes après, il fait ſur le nom de M. Baudelot, déguiſé ſous celui d'*Adele* dans les Lettres addreſſées à M. le Marquis Dangeau, une alluſion inſultante dont il ne doit le modele à perſonne. Voici en quels termes elle eſt conçue: *c'eſt à ſon* Adverſaire qu'il parle: „ Je ſçai

„ bien

„ bien qu'ayant envie de vous metamor-
„ phoſer, il falloit changer de nom. En
„ effet, quand Lucien fut metamorphoſé
„ en *Ane*, ou en *Baudet*, ſelon la traduc-
„ tion de M. d'Ablancourt, il abregea ſon
„ nom. Il en retrancha deux lettres, &
„ au lieu de *Lucianus*, il prit le nom de
„ *Lucius*. A l'exemple de Lucien, il ne
„ falloit point tout-à-fait renoncer vôtre
„ nom; il n'en falloit, comme il fit du
„ ſien, que retrancher deux lettres; & dans
„ Baudelot, en ôtant L & O vous vous
„ trouviez juſtement metamorphoſé comme
„ lui. Certainement la metamorphoſe au-
„ roit été heureuſe.

Cette alluſion, dont nous laiſſons le jugement au Public, eſt ſuivie de pluſieurs penſées, à-peu-près dans le même genre. Il paroît ici un deſſein bien formé de n'épargner M Baudelot ſur rien. On l'attaque dans ſa Famille, dans ſes Armes, dans ſes Medailles, dans ſon ſtyle; tous les ſujets & tous les tours de plaiſanterie ſont recherchez avec ſoin contre lui; & il ne tient pas à notre Auteur, que pour avoir oſé combattre ſon opinion, il n'en coûte quelque choſe à la réputation d'un homme connu & eſtimé parmi les Sçavans. Nous écarterons par bien-ſéance tout ce qui a l'air de ſatyre, pour venir au fonds de la queſtion, qui eſt la ſeule choſe que le Public a interêt d'éclaircir, & la ſeule par conſequent à laquel-

Hardoüin, le Pere Tournemine,
de Vitry, tous trois Jesuites, M.
Dom Bernard de Montfaucon, Be
sont les témoins qu'il cite pour lu
legue aussi le témoignage de quel
vans de l'Academie des Inscription
cependant il ne nomme pas, de p
livrer, dit-il, au ressentiment de M
lot, à qui leur amitié ne doit pas
ferente. Il ajoute que M. Mauger,
nard, & M. Roussel, Graveurs
dont le suffrage lui paroit d'au
poids, que celui des plus doctes
res, ont été de son sentiment; &
te pour preuve, une Lettre de cha
joint à ces autoritez celle de M. Gi
qui s'est declaré de même en sa fav
une Lettre inserée ici, selon lui, m
Voila sans doute, de quoi appuy

Vallemont leur impute, & il assure en particulier, que M. Vaillant a dit, qu'il jugeroit la piece fausse, s'il étoit obligé de prononcer là-dessus.

L'Auteur, après avoir produit ses témoins, examine par ordre & par article, les objections qu'on lui fait. La premiere, est que la tête casquée de la Medaille ne ressemble point à Alexandre. Il répond à cette objection, en niant le prétendu défaut de ressemblance, & il soutient qu'on peut facilement voir la preuve du contraire, soit dans les Tableaux de M. le Brun, qui a peint Alexandre d'après ses Medailles, soit dans la tête de Porphyre que M. Girardon conserve de ce même Prince, & où on le voit representé dans sa jeunesse. Il trouve au reste fort mauvais, qu'on lui impute d'être convenu de ce fait. Rien, selon lui, n'est plus faux ; & pour se faire croire, il ajoute, en s'adressant toujours à M. Baudelot :
„ Si vous me disiez : C'est mon petit doigt
„ qui me l'a dit, je vous répondrois :
„ Monsieur, vôtre petit doigt est un menteur.

La seconde objection est, que le casque gravé ne répond pas à ce qu'en rapporte *Alexander ab Alexandro*. Les Heros ornoient leurs casques, de crêtes, & de queues de cheval, & non pas de plumes. M. de Vallemont répond, qu'il se pouvoit faire que dans les expeditions militaires, les Guerriers eussent des casques plus simples & moins or-

ornez, mais qu'il n'eſt pas étrange que le caſque d'un jeune Prince, dans les jours de fêtes & de ceremonies, eût beaucoup d'ornemens.

La troiſiéme objection eſt, que le Soleil dans les Medailles antiques, n'eſt point repreſenté de la même maniere que dans celle-ci : ce fait eſt important pour la déciſion de la difficulté. M. de Vallemont le nie, & défie M. Baudelot d'en *donner* la preuve. Il ſoutient au contraire, que les Anciens repréſentoient toujours le Soleil par un globe entouré de rayons. Il cite pour exemple, deux Medailles qui ſe trouvent parmi celles qu'avoit ramaſſées „ M. Jean Bap-„ tiſte Meneſtrier, & qui après ſa mort „ furent gravées & données au Public par „ M. Palliot Imprimeur du Roi & *Libraire* „ à Dijon. La premiere eſt une Medaille „ de Marc-Antoine, pag. 7. où il y a au „ revers les deux enfans jumeaux qu'il eut „ de Cleopatre. Sur la tête du fils, il y a „ un Soleil tout-à-fait ſemblable à celui qui „ eſt au revers de la Medaille d'Alexan-„ dre : ſur la tête de la fille, il y a une „ Lune en croiſſant. La ſeconde, eſt une „ Medaille de Neron, pag. 64. Au revers, „ il y a Neron en pied, avec une couron-„ ne radiale, & derriere ſa tête eſt un glo-„ be rayonnant, qui repreſente le *Soleil*, „ & qui eſt exactement figuré comme celui „ de la Medaille dont il s'agit.

M.

M. de Vallemont passe à l'examen des autres moyens proposez contre sa Medaille : il trouve étrange que M. Baudelot l'ait plaisanté de ce qu'il vouloit que sur les Medailles, il y eût une unité d'action, de temps & de lieu, comme dans les pieces de theatre. Il soutient que par tout où l'on représente les grandes actions des Heros, cette unité est essentielle, & qu'elle est d'une égale obligation aux Peintres & aux Poëtes : *Ut Pictura Poësis erit*, dit Horace. Il rapporte en cet endroit la regle que prescrit M. l'Abbé d'Aubignac dans sa Pratique du Theatre.

Dans l'explication de la Medaille d'Alexandre, M. de Vallemont place presque en même temps, & avant la dix-septiéme année de ce Prince, les deux actions qui font le sujet de cette medaille : l'une, d'avoir dompté Bucephale : & l'autre d'avoir sauvé la vie à Philippe à la Journée des Triballes. Voici ce qu'oppose M. Baudelot. ,, Alexandre n'avoit peut-être pas seize ans ,, quand il dompta Bucephale, mais il en ,, avoit dix-huit quand son pere le fit venir ,, au Siege de Bizance, & l'affaire des Triballes ne se passa que long-temps après. ,, Justin & Freinshemius le disent précisément, pag. 29. & 30. M. de Vallemont traite cette objection de fausseté & d'ignorance. Il est faux, selon lui, que Freinshemius dise qu'Alexandre avoit dix-huit ans ; cet Auteur ne lui en donne que seize com-

plets : *Annos sexdecim omninò habentem.* Il est vrai que Justin croit qu'il en avoit dix-huit ; mais c'est un Historien peu exact, dont il ne faut pas, dit notre Auteur, copier les bévuës. Celle où il est tombé sur ce point, a été corrigée par Plutarque, comme l'observe le Commentateur même de Justin, de l'impression d'Elzevier, liv. 9. chap. 1. n. 8. pag. 155. „ Voila, conclut „ M. de Vallemont, l'antiquité de la Mé- „ daille d'Alexandre bien défendue, & re- „ connue par des témoignages qui saisiront „ toutes les personnes raisonnables.

Ce n'est pas encore là néanmoins où se termine toute la dispute. M. de Vallemont, à l'occasion du fameux Bucephale qui tient la place honorable dans la Médaille, & qui, pour user de ses termes, avoit le *discernement de ne se laisser monter que par Alexandre son Vainqueur & son Maître*, a cru pouvoir remarquer que cela s'expliqueroit difficilement par les Cartesiens, *qui ne donnent pas aux bêtes plus de sentiment & de connoissance qu'au Cheval de Bronze du Pont-neuf.* Après quoi il a ajouté que M. Descartes avoit là-dessus *adopté le Systême de Pereira, qui soutenoit avant lui que les bêtes sont de pures machines.* M. Baudelot fâché de voir enlever à M. Descartes l'ingenieuse invention du Systême des Automates, se récrie sur ce larcin, & en cite les Auteurs au Tribunal de M. Baillet, qui s'est hautement déclaré

con-

contre une telle entreprise. La réponse de M. de Vallemont, est qu'il a crû rendre un bon office à ce grand Philosophe, en ôtant de dessus son compte la nouveauté d'un si ridicule sentiment, & que d'ailleurs il a parlé à cet égard comme M. de la Fontaine, dans une Lettre écrite à Madame la Duchesse de Bouillon, laquelle se trouve parmi les Oeuvres mêlées de M. de S. Evremond; comme M. Furetiere dans son Dictionaire, & comme M. Bayle dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres* du mois de Mars 1684. pag. 24. il ajoute, que si M. Baudelot lui reproche d'être le Panegyriste de Bucephale, il peut lui reprocher à plus juste titre d'avoir fait l'Oraison funebre du Cheval d'Argenteüil dans la Dissertation qu'il envoya en 1700. à M. Lister, de l'Academie Royale de Londres; il se jette à cette occasion dans des digressions injurieues, qui l'acquittent mal de la promesse u'il avoit faite au commencement de son ivre, & qui vangent assez bien M. Bauelot des coups qu'il lui porte.

atique des Maladies aigues, & de toutes celles qui dépendent de la fermentation des iqueurs. Par M. TAUVRY. *Seconde Edition, augmentée. Tome second.* A Paris hez Laurent d'Houry. 1706. in 12. gg. 512.

té, nous parlerons ici du ſecond.
té de la petite verole, eſt tiré du l
M. Sydobre Medecin de la Faculté
pellier, a donné en Latin ſur cet
re.

On commence d'abord par rech
naiſſance de la petite verole, pu
crit ce que c'eſt que ce mal: on e
ſuite quelle peut être la diſpoſition
meurs dans la petite verole; on
cauſes éloignées & occaſionnelles
maladie, de la force du levain qui
des ſymptomes dont elle eſt acco
quand elle pouſſe, quand elle
quand elle ſeche; du prognoſtic
peut faire, & des remedes pour l
On dit ſur la fin un mot de la rou
des puſtules aqueuſes.

Quant à la naiſſance de la petite

conjecturer qu'elle a pris naissance en Arabie. Que de ce pays elle s'est répandue, par le commerce des Peuples, dans toute l'Asie, dans l'Afrique & dans l'Europe, & qu'elle a passé ensuite dans l'Amerique par la frequentation des Européens.

Pour ce qui regarde la description que l'Auteur fait de la petite verole, c'est une chose assez connue.

Au regard du troisiéme article, qui est de la disposition des humeurs dans la petite verole, on prétend ici que l'ardeur & la dissolution du sang dans la petite verole, sont assez marquées par les pertes de sang si difficiles à arrêter, & par les inflammations violentes tant des parties du dehors que de celles du dedans. Les sels acres, continuellement distribuez dans tous les vaisseaux sanguins, y divisent par le frotement de leur surface angulaire les particules huileuses, & en degagent les corpuscules salins qu'elles envelopoient; ces corpuscules salins venant à être dissous par la serosité, attenuent encore davantage les globules sulphureux, & de là la dissolution générale de la masse. Aussi l'experience fait-elle voir, que lors qu'on répand du sel volatil huileux sur du sang rempli de tels globules; ce sel les subtilise tellement, qu'ils échapent à la vûe aidée même des meilleurs microscopes.

Les urines rouges qui paroissent dans la

petite verole, ſont une marque de la grande chaleur du ſang, vû que l'urine eſt une eſpece de leſſive du ſang, laquelle, ainſi que la leſſive qui ſe tire des cendres par le moyen du feu, paroît d'autant plus rouge, que l'humeur dont elle ſe ſepare eſt échauffée.

Pour ce qui eſt des cauſes éloignées & occaſionelles de la petite verole, l'Auteur croit qu'il y a dans nos corps des fermens depravez, qui par leur dévelopement agitent & diſſolvent les humeurs, qu'ils laiſſent dans une agitation moins forte, dès qu'ils commencent à s'en ſeparer, & à paroître ſur la peau. Mais comme nous ne connoiſſons pas de corpuſcules plus capables de diſſoudre le ſang que les ſels alkalis fixes ou volatils, ou que les acides volatils, & que les acres ſalez, ſoit fixes, ſoit volatils; il eſt à croire, ſelon notre Auteur, que ces ſortes de principes donnent plûtôt naiſſance à la petite verole que le phlegme, qui peut ſeulement délayer les ſels, ou que le ſouphre qui les embarraſſe, ou que la terre qui les abſorbe. Les ſels ſeuls excitent la fermentation dans le ſang par la force de leur reſſort, & par l'écart que font leurs parties en ſe dévelopant. Mais toutes ſortes de ſels ne ſont pas propres à produire cette ſorte de fermentation qui fait la petite verole. Car les ſels alkalis volatils, & les autres volatils, ſont trop ſubtils pour reſter

dans

dans l'inaction aussi long-temps qu'il le faudroit dans ceux que cette maladie ne prend qu'à soixante ans. C'est pourquoi il est plus vrai semblable que les acres salez qui resultent de l'acide fixe & de l'alkali fixe joints ensemble, sont la cause de la dissolution & du détachement que l'on remarque ici dans le sang, parce qu'en effet ils le debarrassent plus difficilement. Mais étant une fois en liberté, leurs molecules solides conçoivent un si grand degré de mouvement, qu'à raison de leurs figures irregulieres, elles divisent toutes les parties sulphureuses du sang : durant cette fermentation tumultueuse des principes du sang, les parties heterogenes ne s'en separent pas encore. Les sucs impurs sont confondus avec les purs, il s'amasse de plus en plus des sels inutiles & nuisibles ; la fievre s'allume, toutes les humeurs se rarefient, & la maladie est alors dans sa force : mais on demandera comment il est possible que des sels si actifs restent long-temps dans le corps sans se manifester ? On répond à cette difficulté, que les sucs des plantes, les syrops, & plusieurs autres liqueurs demeurent en repos des mois entiers sans fermenter qu'après un certain espace de temps, quoi qu'elles soient remplies de particules très-capables de fermentation. On ajoute que le foin mouillé & entassé s'échauffe & s'embrase au bout d'un mois ; que la bile mêlée avec un peu d'es-

prit de nitre ou de vitriol ne fermente que dans vingt-quatre heures.

Notre Auteur examine enſuite ici la force du levain de cette maladie, & tâche d'expliquer comment elle ſe tranſmet. Bien des Medecins croyent que c'eſt dans le ſang de la mere, c'eſt-à-dire de celui qui eſt appellé *ſanguis menſtruus*, qu'il faut mettre ce levain; mais on n'eſt pas ici de ce *ſentiment*, que l'on tâche de combattre par diverſes raiſons qu'il ſeroit trop long de rapporter. Les ſymptomes de la petite verole ſe trouvent ici expliquez par des principes mechaniques conformes aux nouvelles decouvertes. On vient enſuite au prognoſtic. Le prognoſtic de cette maladie eſt toujours douteux, & le Medecin à qui l'on en demande l'évenement, doit avoir beaucoup d'égard à la ſaiſon & au pays, à la grandeur des ſymptomes qui paroiſſent, & à la conſtitution particuliere des perſonnes. Pour ce qui eſt de ce dernier point, les gens gras, & les adultes, ſont plus en danger que les autres. Pour ce qui eſt du traitement de la petite verole, notre Auteur conſeille fort les émulſions & les ptiſannes rafraîchiſſantes, pour moderer, dit-il, l'ardeur du ſang, en diminuer l'acreté, déveloper les ſels fixes, & reparer la ſeroſité qui ſe perd. Il condamne les cordiaux comme pernicieux, & les accuſe d'augmenter l'acreté du ſang. Les cordiaux excitent la chaleur & la fermentation des humeurs, & notre Au-

teur

teur regarde cet effet comme dangereux.

Il ne faut ici, selon M. Sydobre, ni eau theriacale, ni confectum alkermes, ni mitridat, ni graisse de vipere, ni graines de raves, ni racine de contrayerva, ni corne de cerf, &c.

On pourra, dit-il, presenter soir & matin aux malades, des émulsions faites avec douze amandes douces sans écorce, deux dragmes des quatre semences froides majeures, mondées, & une dragme de graines de pavot blanc: on pile le tout ensemble dans un mortier, pendant qu'on verse dessus peu à peu huit onces de decoction d'orge: ensuite notre Auteur ordonne de dissoudre dans la colature six gros de syrop de nimphæa, ou de violette, ou de tussilage pour le matin; & demi-once de syrop de pavot blanc, ou un grain de laudanum pour le soir, à moins que le malade n'ait du penchant au sommeil. Nous ne dirons point notre sentiment sur cette methode, nous faisons un Extrait, & non pas un Jugement.

Après avoir expliqué la nature de la petite verole, il reste peu de choses à dire sur la rougeole, puisque l'une & l'autre dépendent de la même cause, qu'elles sont accompagnées des mêmes symptomes, & qu'elles se guerissent par les memes remedes. Aussi l'Auteur n'en dit-il qu'un mot.

XIII.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 28. Mars M.DCCVII.

Histoire de l'Academie Royale des Sciences. Année 1705. *Avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour la même année. Tirez des Registres de cette Academie.* A Paris chez Jean Boudot, 1706. in 4. p. 154 pour l'Histoire; & 395 pour les Memoires. Et sous presse à Amsterdam chez Gerard Kuyper, in 12.

LA Physique générale n'a point encore été plus remplie dans aucun Volume, qu'elle l'est dans celui-ci. Elle a fourni à l'Historien jusqu'à 25 pieces contenues dans les Memoires. Il y en a cinq qui n'avoient besoin d'aucun éclaircissement, & que M. de Fontenelle ne fait aussi qu'indiquer; mais pour les 20 autres, il en rend un compte exact

exact dans 8 Articles, répandant par-tout à son ordinaire un nouveau jour sur les matieres qu'il explique.

Dans ces 8 Articles il est parlé d'un nouveau Barometre à l'usage de la Mer; de la dilatation des Vaisseaux par la chaleur ; de l'Aiman , & de l'Aiguille aimantée ; de la rarefaction & de la condensation de l'Air ; d'une irregularité observée dans quelques Barometres ; de la raison qui fait que l'eau monte au dessus du niveau dans les tuyaux capillaires ; d'un nouvel instrument appellé *Manometre* ; des differentes hauteurs de la Seine en differens temps.

Voilà les 8 Articles, qui sont encore suivis de deux autres , sçavoir , des diverses observations de Physique générale, & d'un Memoire particulier sur l'Ambre jaune. Il n'y a pas un de ces Articles qui ne contienne des recherches curieuses.

Le nouveau Barometre à l'usage de la Mer est de l'invention de feu M. Amontons. On ne peut faire sur Mer aucun usage des Barometres ordinaires , & c'est-là cependant qu'ils seroient d'une plus grande utilité , si rien n'en troubloit les fonctions.

Dans ces Barometres la Colonne de Mercure ne fait équilibre que par sa hauteur verticale, avec le poids de l'Atmosphere : ainsi c'est uniquement sur cette hauteur verticale qu'on se regle pour juger de la constitution presente de l'Air, & des divers changemens

de temps qu'elle annonce : mais ſur Mer ce moyen devient inutile, par la difficulté de s'aſſurer d'une hauteur verticale qui ſoit celle de l'équilibre. Cette difficulté eſt l'effet du balancement du Vaiſſeau ; mouvement qui ne permet pas au Mercure de s'arrêter au point d'équilibre, c'eſt-à-dire à la hauteur préciſe qui convient au poids de l'Atmoſphere. La maniere dont l'agitation du Vaiſſeau trouble l'équilibre, eſt plus compliquée qu'elle ne paroît d'abord ; l'Hiſtorien la démêle fort clairement.

Il s'agiſſoit de trouver quelque conſtruction de Barometre où cet inconvenient fût évité : celle qu'a imaginé M. Amontons, & qui eſt très-ſimple, en eſt exempte, mais elle eſt ſujette à un autre : ſon Barometre fait auſſi l'office de Thermometre ; ce qui auroit encore tout gâté, ſi M. Amontons n'y avoit trouvé du remede. L'adreſſe dont il s'eſt aviſé a été de faire une double graduation à l'inſtrument, l'une entant qu'il eſt Barometre, & l'autre entant qu'il eſt Thermometre ; la premiere mobile, & la ſeconde fixe. La deſcription de ce nouveau Barometre, & l'uſage de la double graduation demandent un détail qui doit être vû dans le morceau de l'Auteur, & dans l'Extrait de l'Hiſtorien.

Ce qui regarde la dilatation des Vaiſſeaux par la chaleur, eſt encore un morceau de M. Amontons. Ce ſont pluſieurs experien-

ces

ces qu'il a faites pour appuyer le ſentiment où il étoit ſur la cauſe du Phenomene ſurprenant, dont nous avons parlé dans nôtre premier Extrait de l'Hiſtoire de 1704. Quand on échauſe avec la main la boule d'un Thermometre, la liqueur que l'on ſe ſeroit attendu à voir monter auſſi-tôt, commence d'abord par baiſſer, & ne monte que quelques momens après; c'eſt le Phenomene: M. Amontons le rapportoit à la dilatation même du verre, cauſée par la chaleur qui ſe faiſoit ſentir à la boule du Thermometre, avant que de paſſer à la liqueur. M. Geoffroy ſur des faits ſemblables avoit penſé que la chaleur commençoit par condenſer les liqueurs, & qu'il lui falloit quelque temps pour les rarefier: on peut voir dans les Memoires de 1700. la raiſon ſpecieuſe qu'en donnoit cet habile Chymiſte. Toutes les obſervations raportées ici, & faites avec beaucoup de lumiere & de ſoin, décident pour M. Amontons; & l'on nous dit que M. Geoffroy, qui ne cherchoit que la Verité, s'eſt rendu ſans peine. M. Amontons auroit pû trouver des Phyſiciens plus opiniâtres.

Dans le Diſcours ſur l'Aiman, & ſur l'Aiguille aimantée, M. de Fontenelle nous donne le précis de 3 Memoires, qui roulent tous ſur cette matiere. Il y en a deux de M. Caſſini le fils; l'autre eſt du jeune M. de la Hire. La plus grande partie de celui-ci

rondie, & apres avoir ... Equateur
ont tracé sur sa surface un Equateur
Meridiens: il en est parlé ici assez
& il est remarqué qu'une Aiguille
sole placée sur ces differens Meridi
cline tantôt vers l'Est, tantôt vers
& qu'en quelques endroits elle
point du tout; ce qui répond asse
Systême de M. Halley sur la
de l'Aiman, & en donne une ima

Tout le monde ſçait que ce ſçavant Anglois a déterminé par ſes obſervations une Courbe qui embraſſe le Globe de la Terre, & ſur laquelle les Aiguilles de Bouſſole n'ont aucune déclinaiſon; cette Courbe eſt le terme d'où il compte toutes les declinaiſons Orientales & Occidentales; & il a dreſſé ſur ce fondement une Carte générale des déclinaiſons pour l'année 1700. M. Caſſini le Fils, à qui on a communiqué des obſervations ſur la déclinaiſon de l'Aiman, faites par differens Obſervateurs en 1703, & 1704, dans un voyage de France à la Chine, & dans le retour, les a rapportées ſur cette Carte générale de M. Halley, & a trouvé qu'elles confirment parfaitement le Syſtême de cet Auteur. Il en a été ſi ſatisfait, qu'il s'eſt appliqué à montrer comment on pourroit en tirer la détermination des longitudes, du moins en quelques endroits du Globe terreſtre, où les cercles de déclinaiſon de M. Halley different peu des Meridiens. C'eſt-là un uſage conſiderable, auquel l'Auteur Anglois n'a peut-être pas penſé; mais pour s'y fier, il faut attendre que de nouvelles Obſervations ayent rendu le Syſtême encore plus ſûr. Le détail des Réflexions de M. Caſſini, que l'on peut voir dans ſes deux Memoires, eſt tout-à-fait curieux & utile.

Nous avons cinq pieces ſur la rarefaction & la condenſation de l'air, & l'Hiſtorien en

en a tiré dans un ſeul Extr
rapporte ſur cette matiere.
celles où la Philoſophie mo
reüſſi : elle a été tournée
par une infinité d'experience
ve qu'elle n'eſt pas encore bi
connue, & qu'il nous reſte
ſirer pour le Syſtême. On
gles de M. Mariotte confirm
tues tour à tour par des Obſ
rentes, mais également ex
nes.

Selon M. Mariotte, l'air er
ſuit la proportion des poids
gé, du moins dans l'étendue
tions moyennes. M. de la
trouvé la même regle par
riences faites ſur des reſſort
le fils, & M. Amontons, ont
tité d'experiences ſur l'air enſ
tuyaux, & differemment rar
que degré qu'ils ayent pouſſé
la regle de M. Mariotte ne
mentie. M. Amontons inv
tuyau, où l'air peut ſe dilater 2
n'eſt dilaté dans ſon état nat
grande dilatation ſuit encore
de M. Mariotte.

Voila des experiences déci
de la regle; mais en voici d'
qui ſont bien contraires.

A l'aide du Barometre, l

Mariotte sert à déterminer les differentes hauteurs des lieux au dessus du niveau de la mer. On a déterminé par cette voye-là les hauteurs de plusieurs montagnes; & ces mêmes hauteurs ayant encore été déterminées par d'autres moyens, & des moyens sûrs, on a trouvé que celles que donnoit la regle, s'éloignoient considerablement des hauteurs veritables. Les Memoires de Mrs. Cassini & Maraldi sont remplis d'observations de cette nature.

Voila donc un combat d'experiences assez embarrassant pour les Physiciens. Il est vrai que les unes sont faites sur un même air enfermé dans des tuyaux, & rarefié ou condensé par les observateurs, & que dans les autres il s'agit de l'air libre pris tel qu'il est naturellement à differentes hauteurs au dessus de la surface de la Terre. Cette difference n'a pas échappé à la pénétration de l'Historien, & il fait sentir qu'on pourroit en tirer le dénouement de la difficulté :
„ L'air, dit-il, proposant modestement sa
„ pensée par maniere de question, l'air qui est
„ depuis la surface de la Terre jusqu'au haut
„ des Montagnes, doit-il être consideré com-
„ me une matiere heterogene, & inégalement
„ susceptible de dilatation en ses differentes
„ parties, de sorte qu'il entrera dans ses diffe-
„ rentes dilatations quelqu'autre principe que
„ l'inégalité des poids; au lieu que l'air pris
„ sur la surface de la Terre, sera parfaite-

„ ment

„ ment homogene, & ne se dil
„ se condensera que selon les p

L'irrégularité d'un Barometre
M. le Chancelier, est une nouve
té de Physique, qui paroitra f
nante, & qui en effet a beauc
l'Académie. Le Mercure se ten
Barometre 18 ou 19 lignes pl
dans les autres. M. Amontons
le Chancelier le remit pour l'exam
yant pû trouver de cause sensible
baissement extraordinaire, tomb
pensée, que ce pourroit bien être
air subtil qui s'insinuoit dans le t
nétrant les pores du verre. Qu
demiciens l'attribuoient à d'aut
mais il faut avouer que les exper
M. Amontons a faites, & qu'il r
très-favorables à son sentiment.
en soit, voila un fait nouveau
certe toutes les Observations du
c'est une attention de plus qu'il
l'avenir dans l'usage d'un Instr
demandoit déja qu'on eût égar
choses. On s'instruira avec plai
Memoires de l'Auteur, qui sont
de 4, de l'histoire du Barometr
aminé, & de tout le détail de ses

L'élevation des liqueurs au-de
niveau dans les tuyaux capillai
Phénomene connu depuis long-
Physiciens en ont cherché la ca

a sur cela deux sentimens: les uns prétendent que l'air n'exerce pas librement l'action de sa pesanteur sur la surface de l'eau qui est dans un tuyau capillaire, & qu'ainsi l'eau exterieure plus pressée par le poids de l'air, doit faire monter celle qui répond à l'ouverture du tuyau ; les autres croyent qu'elle s'y soûtient jusqu'à une certaine hauteur, en s'attachant & se collant, pour ainsi dire, aux parois interieures ; & que le diametre étant supposé fort petit, il faut regarder toute la colonne d'eau comme suspendue de cette maniere.

Entre ces deux causes qui paroissent les seules qu'on puisse examiner, M. Carré, à qui on doit le Memoire qui est sur cette matiere, s'est déterminé pour l'adherance de l'eau aux parois interieures du tuyau capillaire. Quelques experiences qu'il a faites avec exactitude, aidé de M. Geoffroy, ôtent toute équivoque, & ne permettent pas d'être d'un autre sentiment. Quoi que M. Carré ne soit pas l'Auteur de celui-ci, il se le rend propre par la maniere dont il l'explique, tirée des Loix de la Mechanique, qui lui en fournissent la démonstration. On trouvera par occasion, dans ce morceau, plusieurs observations utiles, & l'explication de quelques autres Phénomenes curieux qui se raportent à celui-ci, & qui regardent les filtrations.

Voici encore un Memoire, qui a raport

à

à la matiere de la rarefaction ou de la condensation de l'air. Il s'y agit d'un Instrument apellé *Manometre*, qui sert, selon la signification même de ce mot, à mesurer les differens degrez de rarefaction où l'air se trouve. Le Barometre & le Thermometre marquent tous deux les differens degrez de rarefaction; l'un, ceux qui viennent de la variation du poids de l'Atmosphere; l'autre ceux qui viennent de la variation du chaud; mais ces deux causes agissant toujours ensemble, & se modifiant l'une l'autre, soit qu'elles conspirent au même effet, soit qu'elles se combattent, mettent l'air dans un degré de rarefaction qui n'est ni celui que marque le Barometre, ni celui que marque le Thermometre. Ces deux Instrumens ont leurs fonctions séparées, & d'autant plus separées, qu'ils sont plus excellens. Le Manometre est un troisiéme Instrument qui a les deux fonctions à la fois, & qui marque le degré de rarefaction de l'air, tel que le produisent à chaque moment les deux causes differentes qui ont part à cet effet. M. Varignon nous en donne ici la construction, & nous en explique les usages; & tout cela dans un grand détail où nous sommes fâchez de ne pouvoir pas entrer.

Au reste, le Thermometre de Florence, qui fait aussi le Barometre, est justement propre, par ce défaut même, à devenir *Manometre*, & l'on pourroit en faire un

Manometre parfait, en le construisant avec les conditions & les proportions que M. Varignon demande. Aussi cet Auteur, parlant de son Manometre, pag. 313. *C'est*, dit-il, *de ce que cette machine fait le Barometre & le Thermometre tout ensemble, à la maniere du Thermometre de Florence, qu'elle devient propre à cet usage*; c'est-à-dire à mesurer les differentes rarefactions de l'air. On voit de là que M. Varignon ne s'attribue que l'usage qu'il fait de cet Instrument: encore ajoute-t-il, pag. 331. *qu'il n'y prétend d'autre part que celle d'y avoir fait penser.*

Nous passons les Remarques sur les differentes hauteurs de la Seine en differents temps, pour venir aux *diverses observations.* Elles sont au nombre de dix; nous n'en raporterons que 3 ou 4, en moins de mots qu'il nous sera possible. La plus curieuse est sur des ruches petrifiées. C'est un fait très-singulier écrit à M. Dodart par M. Lippi Licentié en Medecine, qui étoit allé en Ethiopie avec M. du Roule Envoyé du Roi. Sur les montagnes de Siout dans la haute Egypte, à l'entrée d'une caverne, M. Lippi trouva un corps veritablement pierre, de figure irreguliere, mais tout poreux; il l'ouvrit, & fut surpris de le voir tout partagé en cellules de 3 lignes de large, & de 4 lignes de long, posées en tout sens les unes à l'égard des autres, ne communiquant point ensemble, tapissées en dedans d'une membrane

brane fort délicate, & renfermant chacune ou un ver, ou une Féve, ou une mouche parfaitement semblable à une Abeille. Les vers étoient petrifiez; pour les Feves & les mouches, elles étoient seulement desséchées, & bien conservées comme d'anciennes Momies. La plûpart des mouches avoient sous elles de petits grains ovales qui paroissoient des œufs. Il y avoit au fond de quantité de *cellules*, un suc épaissi, noirâtre & dur, qui étoit de veritable miel. Qui se fût attendu, dit-on ici agréablement, à trouver du miel dans le sein d'une pierre? M. Lippi conçut que c'étoit-là une ruche naturelle, formée d'abord d'une terre legere & sabloneuse, mais petrifiée dans la suite par quelque accident. Il explique sur ce pied-là fort raisonnablement toutes les circonstances qu'on vient de rapporter. Ses conjectures sont suivies de quelques autres particularitez sur des commencemens d'une pareille Ruche, trouvez encore par lui-même en plusieurs endroits du meme lieu.

Il y a des Pays, comme la Provence, où les vers mangent le parquet, un remede à cela indiqué par M. Homberg, & éprouvé avec succès, c'est de tremper le parquet dans de l'eau où l'on ait mêlé du sublimé corrosif.

Il est parlé de l'excessive chaleur qu'on avoit sentie à Montpellier l'Eté de l'année 1705. Elle fut de la plus grande violence le

le 30 de Juillet. „ On n'a point de me-
„ moire de rien d'approchant. L'air fut ce
„ jour-là presque aussi brûlant que celui qui
„ sort des fours d'une Verrerie, & l'on
„ ne trouva point d'autre azile que les ca-
„ ves. En plusieurs endroits, on fit cuire
„ des œufs au Soleil. Les vignes furent
„ brûlées en ce seul jour, ce qui n'étoit ja-
„ mais arrivé dans ce Pays-là. " Après ce-
la on ne sera pas surpris d'entendre parler
de Thermometres cassez. A Paris, il fit
plus chaud qu'il n'avoit fait au moins depuis
36 ans; puis qu'un Thermometre que M.
Cassini avoit depuis 36. ans, cassa cette an-
née-là. Le 6. d'Août fut plus chaud à Paris
que le 3. de Juillet.

La derniere Observation est digne de re-
marque. Ce même Eté le Miroir ardent du
Palais Royal fut plus foible que dans d'au-
tres temps beaucoup moins chauds. On
nous dit que les rayons du Soleil reünis n'a-
voient presque aucune force, tandis que les
seuls rayons directs embrasoient l'air. Si la
raison vrai-semblable qu'en donne M. Hom-
berg, & que l'on raporte ici, ne contente
pas les Physiciens, c'est à eux à en trouver
une meilleure.

Le Memoire sur l'Ambre jaune est un pré-
cis des connoissances de l'Academie sur cette
matiere. M. le M. de Bonnac, Envoyé Extra-
ordinaire de France auprès du Roi de Suede,
ayant vû dans une Terre près de Dantzic,

de l'Ambre jaune fossile, de même nature que celui qui se trouve sur le bord de la mer, il commença à douter que ce mixte se formât de l'écume de la mer, comme on le croit communément. Feu M. le Cardinal Primat de Pologne, avec qui il étoit, témoigna quelque desir d'avoir sur cela le sentiment de l'Academie des Sciences. M. de Bonnac écrivit à Paris; & aussi-tôt l'Academie ayant rassemblé toutes les connoissances qu'elle avoit sur l'Ambre jaune, elle lui envoya le Memoire dont il s'agit. On y trouvera des faits curieux, accompagnez de quantité de reflexions judicieuses, dont le resultat est, que l'Academie, sans se déterminer, a cependant plus de panchant à mettre l'ambre jaune au rang des mineraux, qu'au rang des vegetaux. Le Memoire se termine par une liste d'Articles où l'Academie indique les connoissances qui lui manquent encore pour une détermination plus précise, & les recherches qu'il seroit bon de faire.

Nous ne dirons rien, non plus que l'Historien, ni du Journal des Observations de M. de la Hire, ni de la comparaison qu'il en a faite avec celles de M. le Baron de Pontbriand, sur la quantité d'eau de pluye tombée dans son Château de Pontbriand en Bretagne, ni des experiences communiquées par M. Carré sur la refraction des balles de mousquet dans l'eau, quoi qu'il y en ait de fort curieuses, & même de fort surprenan-

[redacted]

nantes, ni des Obſervations de M. de la Hire le fils ſur le Barometre, ni enfin d'une experience du même ſur la chaleur des rayons de la Lune. L'Anatomie qui ſuit la Phyſique générale, va remplir ce qui nous reſte ici de place; & nous renvoyerons toutes les autres matieres à un ſecond Extrait.

L'Anatomie dans l'Hiſtoire ne nous preſente que 3 articles: le premier eſt ſur la ſtructure des Reins; & le ſecond ſur une matrice double; les *diverſes Obſervations Anatomiques* ſont le troiſiéme. A ces trois articles, il faut en ajouter deux ſur leſquels le Lecteur eſt renvoyé aux Memoires par M. de Fontenelle; ce ſont les Obſervations de M. Littre ſur les playes qu'un homme s'étoit faites au ventre dans un accès de folie; & ce que M. Poupart a donné ſur les écumes Printanieres, ou la deſcription du *Formicapulex.*

Un Rein plus gros qu'à l'ordinaire dans un cadavre ouvert par M. Littre, lui donna le moyen de découvrir quelques particularitez remarquables de la ſtructure de cette partie; c'eſt une des Obſervations Anatomiques de 1702. Depuis ce temps-là une occaſion plus heureuſe lui a fait voir encore plus à nud l'artifice d'une ſtructure ſi délicate, & ſi compliquée. En voici le deſſein, tel qu'il a paru à M. Littre, & que l'Hiſtorien le décrit après lui.

Un Rein reſſemble à une grappe de raiſins;

ſin ; il eſt tout compoſé de veſicules membraneuſes fort petites, fort ſerrées les unes contre les autres, attachées enſemble par des rameaux d'arteres, de veines, & de nerfs, qui ſe diviſent, & ſe ſubdiviſent encore preſque à l'infini ſur leur ſuperficie, de ſorte qu'ils l'embraſſent toute entiere, & même communiquent entr'eux en pluſieurs endroits ; chaque veſicule eſt compoſée de deux membranes, entre *leſquelles* ſont des fibres charnües diſpoſées en reſeau, dont les intervalles ſont occupez par de petits ſacs rouges, pleins de ſang. De chacun de ces ſacs ſort un petit conduit, & quatre ou cinq de ces conduits ſe joignant enſemble vers leur fin, en forment un commun, qui ſe décharge dans une veſicule par un trou dont ſa membrane interieure eſt percée. Il y a pluſieurs trous ſemblables dans chaque veſicule.

Le Syſtême de M. Littre eſt que le ſang de l'Artere émulgente diſtribué dans tous les petits rameaux qui ſe répandent ſur la membrane exterieure d'une veſicule, & par ce moyen déja fort diviſé, & pour ainſi dire, attenué, entre dans les petits ſacs à qui il donne leur couleur rouge ; que là il ſe filtre, & ſe ſepare d'avec la ſeroſité qui fait l'urine ; que cette filtration eſt aidée par les contractions & les gonflemens des Fibres charnües, qui enferment les petits ſacs ; qu'après la filtration la partie du ſang qui

[redacted]

qui demeure ſang, eſt repriſe par les rameaux Capillaires des veines ; que la feroſité ſeparée entre par les conduits excretoires dans les veſicules, premiers receptacles de l'urine.

De chaque veſicule part un conduit plus gros que ceux dont on a parlé juſqu'ici, & qui va du côté du Baſſinet. Pluſieurs conduits qui viennent des veſicules voiſines, ſe joignent en chemin, & forment un conduit commun qui aboutit dans le Baſſinet, où ſe rend par conſequent l'Urine de toutes les veſicules. Le reſte eſt connu. M. Littre n'a découvert qu'avec le Microſcope, le plus grand nombre de ces particularitez. Cette ſtructure nouvelle des Reins nous a paru ſi curieuſe, que nous n'avons pas cru pouvoir en ômetre la deſcription.

L'obſervation d'une double matrice n'eſt gueres moins digne de la curioſité des Sçavans. C'eſt dans une petite fille de deux ans que M. Littre a trouvé cette conformation particuliere. La deſcription qu'il en donne eſt fort exacte, & fort détaillée ; mais c'eſt un détail où il ne nous eſt pas permis d'entrer. Nous remarquerons ſeulement que l'obſervation de M. Littre lui fournit un moyen heureux de concilier les exemples qu'on peut avoir de ſuperfétation, avec les raiſons qui combatent la poſſibilité de ces faits. M. Littre étale ces raiſons, & leur donne tant de force, qu'il ſemble dé-

montrer que dans la conformatio
des parties, la superfétation ne
voir de lieu : mais il fait voir
très-possible dans le cas d'une co
semblable à celle de la petite f
l'Histoire de 1702, & dans le
de 1705, où nous en avons do
trait, il est parlé d'une Dame q
voir eû une superfétation veritab
tre cette Dame étoit-elle dans le
vé.

M. Littre a examiné dans so
les singularitez qui auroient pû a
les accouchemens de cette petite
le eût vêcu. N'omettons pas cet
sensée de l'Historien : Il est très
il, de remarquer avec soin ces
particulieres des parties. Il y a de
extraordinaires, où toutes les ré
bout, & alors on peut conjectu
regularité tient à quelque struct
dont on connoit la possibilité, &
ré par rapport à cette voye.

Les diverses observations A
contiennent un grand nombre d
siderables. On y voit la descripti
veau d'un Garçon de 17 ans mo
accès d'Epilepsie. M. Poupart
Cerveau inondé d'une grande
lymphe épaisse, à laquelle il
cause de la maladie de ce jeune
etoit stupide & melancolique,

ſont d'ordinaire les Epileptiques ; on dit, d'ordinaire : car ſelon la remarque de M. Poupart, il y en a qui rient, qui chantent, qui danſent ; quelques-uns même, ſur-tout des femmes, qui tiennent des diſcours agreables, *& plus ingenieux qu'il ne leur appartient*, & ces effets qui ne conviennent gueres à la lymphe, empêchent qu'on ne la regarde comme la cauſe générale du haut-mal. Peut-être auſſi, dit l'Hiſtorien, y a-t-il alors deux maladies compliquées, l'Epilepſie & la folie.

Le fait que l'on rapporte à l'occaſion du précedent, eſt tout-à-fait ſingulier. M. Poupart connoît une fille Epileptique, qui aux premieres approches de ſon mal, s'aſſied dans une chaiſe, y demeure immobile, ſans parole, ſans ſentiment, les yeux ouverts, & ne ſe ſouvient point d'être tombé dans cet état, après qu'elle en eſt revenue. Mais, ce qui eſt encore plus merveilleux ; ſi elle avoit commencé un diſcours que ſon accès ait interrompu, elle le reprend préciſément au même endroit où elle l'avoit laiſſé, & elle croit avoir parlé tout de ſuite.

Quelques-uns donnent à la dure Mere, une eſpece de mouvement de Syſtole & de Diaſtole ; M. Mery a démontré la fauſſeté de cette opinion, en faiſant voir à l'Academie, dans le crâne d'un homme tout fraîchement mort, la dure-Mere adherante en toute ſon étendüe.

Il est parlé de plusieurs Polypes extraordinaires ; d'un Epileptique gueri par de la cervelle humaine, qu'on lui avoit fait manger dans sa soupe, pendant dix ou douze jours, sans qu'il le sçût ; d'un Garçon de 20 ans, devenu sur le champ muet & sourd, pour avoir été serré fortement à la gorge, par un homme robuste, avec qui il s'étoit battu. Un fait des plus surprenans, *est celui* qui termine ces observations diverses, & que rapporte M. Dodart. Un enfant de 8 ans, qui apprenoit le Latin parfaitement bien, oublia tout d'un coup presque tout ce qu'il en sçavoit, quand les grandes chaleurs de 1705. commencerent. Deux ou trois jours de fraîcheur lui rendirent la memoire, & il la perdit une seconde *fois* par la chaleur qui revint.

C'est à regret que nous laissons l'observation de M. Littre sur les playes d'un homme qui dans un accès de folie s'étoit donné 17 coups de couteau dans le ventre ; il y a dans cette observation quantité de faits & de remarques qui meritent une attention particuliere. Mais nous ne pouvons pas nous résoudre à finir notre extrait, quoique déja trop long, sans avoir dit un mot des Ecumes Printanieres de M. Poupart ; sa découverte est très-curieuse, & fera plaisir aux Lecteurs.

Il naît au Printemps certaines Ecumes blanches, qui s'attachent indifferemment à

toutes

toutes ſortes de plantes, & c'eſt parce qu'elles paroiſſent au Printemps, qu'on les appelle Printannieres. L'Auteur expoſe les diverſes & les bizarres penſées des Naturaliſtes ſur ces Ecumes ; mais pour lui, voici ce qu'il a obſervé. Il y a pendant l'Eté certaines Sauterelles, appellées Sauterelles Puces, à cauſe qu'elles ſont fort petites, & qu'elles ſautent comme des Puces. Elles ont un aiguillon roide & pointu, avec lequel elles tirent le ſuc des plantes ; c'eſt déja là une remarque curieuſe de M. Poupart, car il n'y a que cette eſpece de Sauterelle qui ait un aiguillon ; toutes les autres qui ſont connûës, ont une bouche, des levres, & des dents avec leſquelles elles mangent les Herbes ; & même la Vigne. Les Sauterelles Puces font des œufs, d'où il ſort, au Printemps, d'autres petites Sauterelles, qui ſont enveloppées pendant quelque temps d'une fine membrane. Cette membrane eſt un fourreau qui a des yeux, des pieds, des aîles, & d'autres organes, tous étuis de ſemblables parties du petit animal qu'elles renferment. Quand il ſort de ſon œuf, il paroit comme un petit ver blanchâtre, qui n'eſt pas plus gros que la pointe d'une aiguille ; mais enſuite il devient couleur de verd de pré. Quoi que cet inſecte ſoit enveloppé d'une membrane, il ne laiſſe pas de marcher fort vîte & hardiment, mais il ne ſaute & ne vole point, qu'il ne l'ait quittée.

Voici maintenant la découverte ſur les Ecumes. Auſſi-tôt que ce petit animal eſt ſorti de ſon œuf, il monte ſur une plante, qu'il touche avec ſon anus, pour y attacher une gouttelette de liqueur blanche, & toute pleine d'air ; il en met une ſeconde auprès de la premiere, puis une troiſiéme, & il continue de la ſorte, juſqu'à ce qu'il ſoit tout enveloppé d'une groſſe Ecume. *Cette Ecume* le garantit des ardeurs du Soleil qui pourroient le deſſecher, & des araignées qui le ſuceroient. Quand la Sauterelle eſt parvenue à une certaine grandeur, elle quitte ſon envelope, qu'elle laiſſe dans l'Ecume, & elle ſaute dans la campagne. Nous omettons un grand nombre de particularitez, qui feront un extrême plaiſir à lire dans le Memoire de l'Auteur.

La Langue. Tome II. A Paris, chez Urbain Couſtelier, 1707. in 12. pagg. 545.

CE Livre, dont le titre eſt une eſpece d'énigme, a déja paru dans nos Extraits. Le XXXV. Journal de l'année 1705. pag. 973. a fait mention du premier Volume, & a donné par avance l'idée de tout l'Ouvrage. Le ſecond Tome, dont nous avons particulierement à rendre compte, eſt un Recueil de Reflexions morales ſur les divers états de la vie, & ſur les défauts les plus ordinaires à chaque état. Ces Reflexions ſont diſtinguées

par

par des articles très courts, & chaque article commence par le mot d'*Attention*, pour marquer que ce qu'il contient eſt le fruit de l'attention que l'Auteur a faite ſur le ſujet qu'il traite. On ne voit preſque autre choſe depuis pluſieurs années, que des Livres remplis de penſées détachées. La réputation que de grands Hommes ſe ſont acquiſe par cette methode, a conduit inſenſiblement dans la même voye une foule d'Auteurs qui n'ont pas aſſez examiné s'ils avoient le même genie. Ce que cette maniere d'écrire a de commode, c'eſt qu'elle épargne l'embarras des tranſitions, & qu'elle n'aſſujettit le ſtyle à aucune ſuite: mais elle a cela de difficile & de gênant, qu'elle engage à renfermer un grand ſens en peu de paroles, parce que telle eſt la bizarrerie de l'eſprit humain, que ſouvent il trouve froid & inſipide ſous le titre de *penſées*, ce qu'il goûteroit volontiers dans un Ouvrage ſuivi. On ne peut diſconvenir que le Livre dont nous parlons ne contienne des Remarques très-juſtes & très ſolides: peut-être fraperoient-elles davantage, ſi par la raiſon que nous venons de dire, on s'attendoit moins à les trouver belles. Ceux qui aiment les jeux & les oppoſitions de mots, ſeront charmez de quelques endroits. La premiere page du premier chapitre, qui eſt *ſur les Sciences & les Sçavans*, en offre d'abord un exemple. „ Il eſt bon, dit „ l'Auteur, de s'appliquer aux Sciences; mais „ il eſt mauvais de s'y appliquer de telle ſorte,
 qu'on

„ qu'on neglige l'attention qu'on doit faire „ pour entretenir sa famille, pour remplir „ les devoirs de son établissement, pour se „ soutenir soi-même. Sçavoir parfaitement „ comment se fait la lumiere, & n'avoir pas „ de quoi s'éclairer; connoitre en quoi consiste „ la nature du froid, & ne trouver rien chez „ soi pour s'en défendre; pouvoir démontrer „ évidemment de quelle maniere se fait la „ nourriture, & manquer de ce qu'il faut pour „ se nourrir: sciences cruelles, si elles pro- „ duisent ces indigences. " Ces traits sont brillans; & avec cela on en rencontre assez souvent de semblables dans la suite de l'Ouvrage, qui d'ailleurs, pour les sentimens & les pensées, ne présente rien de nouveau, quoi que tout y soit judicieux & bien pensé.

Traité général du Commerce, plus ample & plus exact que ceux qui ont paru jusques à present; fait sur les Memoires de divers Auteurs, tant anciens que modernes, contenant les reductions des Mesures, Poids & Monnoyes, de la Hollande ou d'Amsterdam, réduites aux Mesures, Poids & Monnoyes des principales Places de l'Europe: comme aussi pour les Escomptes ou Rabais, avec diverses Tables à ce sujet, pour la Banque, le Change, Rechange, les formes, termes & diligences des Lettres & Billets de Change, & des Lettres de credit; pour les Monnoyes réelles & de change; des Prix courans des Places; pour sçavoir en quelles *Mon-*

Monnoyes y sont tenuës les écritures; le moyen de faire les Changes & les Reductions; pour les Traites & les Remises; pour en connoitre les profits & les pertes, & l'égalité des Monnoyes & des prix des Changes: orné de plusieurs traits d'Histoire aussi curieux qu'utiles. Seconde Edition, revûe, corrigée & augmentée: Ouvrage très-utile aux Banquiers, Marchands & Negocians, Voyageurs, & surtout à la Jeunesse qui desire d'apprendre le Commerce & le Negoce de Change. Par SAMUEL RICARD. A Amsterdam chez Paul Marret, dans la Beurstraat, à la Renommée. 1705. in 4. pagg. 584.

COMME la Science du Commerce n'est pas aujourd'hui la moins recherchée, ni la moins utile, nous croyons pouvoir donner place dans nos Journaux à un Livre qui apprend les regles de cette Science. Mais pour indiquer ce qu'il contient, il n'est presque besoin que du titre même. Si en rendant compte au Public des Livres d'Histoire, de Morale, d'Eloquence, &c. il nous paroît quelquefois à propos d'en rapporter mot à mot certains endroits qui fassent juger du reste, nous sommes dispensez du même soin sur d'autres matieres qui n'interessent que peu de gens, & qui demandent de plus un détail suivi, peu propre au caractere & aux bornes d'un Extrait. Le Lecteur nous sçauroit en effet peu de gré de lui faire essuyer toute la secheresse des re-

regles, & toute la barbarie des termes qui ont cours dans le Negoce ; outre que les gens qui pourroient y prendre quelque part, ne ſont pas ceux qui liſent le plus nos Journaux : nous ne pourrions pas d'ailleurs reüſſir à leur preſenter ici en abregé tous les principes & tous les exemples neceſſaires pour la Science de leur état : ainſi nous n'en dirions pas aſſez pour eux, & nous en dirions beaucoup trop pour les autres. Il ſuffira d'avertir que le *Traité général du Commerce* eſt plus exact & plus complet dans cette ſeconde Edition, que dans la premiere. L'Auteur a corrigé pluſieurs erreurs où il étoit tombé d'abord, faute de bons memoires, & il a ajouté les nouvelles découvertes qu'il a faites ſur cette matiere. Il eſt mal-aiſé qu'un Livre qui a pour but de raſſembler les divers Uſages de tous les Pays ſur la maniere d'exercer le Commerce, ſoit fidelle en tout, la premiere fois qu'il paroît. Ce n'eſt qu'avec le temps, & par le ſecours des avis auſquels les premieres Editions donnent lieu, que la Verité s'éclaircit & ſe confirme. Tout ce qui regarde les Lettres & les Billets de Change, les remiſes de Place en Place, les profits qui en reviennent aux Banquiers, les obligations qui en naiſſent ; la maniere de tenir les Livres entre Negocians ; les reductions qu'il faut faire, par rapport à la difference des Monoyes, des Poids & des Meſures de divers Pays ; tout cela eſt expliqué

qué au long dans ce Traité, & on n'y donne presque point de regle, qu'on n'y ajoute aussi-tôt un exemple, pour rendre la regle plus sensible. Il n'y a qu'une chose que nous avons cherchée inutilement; ce sont les traits d'Histoire que promettoit le titre du Livre.

---

* *Catechisme ou Instruction dans la Religion Chrétienne*, *par* J. F. OSTERVALD *Pasteur de l'Eglise de Neufchatel. Quatriéme Edition revûe & corrigée par l'Auteur.* A Amsterdam, chez Thomas Lombrail, 1707. in 8. pagg. 336.

* *Chymiæ Naturalis Specimen, quo planè patet nullum in Chymicis Officinis processum fieri, cui similis aut analogus in animalis corpore non fiat. Auctore* DAN. DUNCANO *Medicinæ Doctore in alma Monspeliensium Universitate.* Amstelodami apud Janssonio-Waesbergios. 1707. in 8. pagg. 366.

SUPLEMENT DU JOURNAL DES SÇAVANS,

Du dernier de Mars M. DCCVII.

Explication d'une Inscription qui est au bas d'un Tableau de Nôtre Seigneur, qu'on appelle la Veronique, ou la SAINTE FACE.

CE Tableau est en grande veneration dans l'Eglise des Religieuses de Montreuil, auprès de Laon. Il leur fut envoïé de Rome en 1249. par un Archidiacre de Laon, qui fut ensuite Pape, sous le nom d'Urbain IV. L'on en a fait tout recemment une très-belle copie, qui est chez le R. Pere DE LA CHAIZE, Confesseur du Roi. Le P. Mabillon a parfaitement bien figuré


IC XC

figuré toutes les lettres de l'Inscription qui est au bas du Tableau : & il a inseré cette Inscription, ainsi figurée fort exactement, dans un de ses Ouvrages, qu'il a intitulé, [illegible] a 20. ans. C'est à la page 89. du premier tome. Mais la difficulté est de découvrir certainement de quelle Langue sont ces caractéres, & ce qu'il y faut lire.

Le P. Hardouïn Jésuite y trouve une pensée noble, digne d'un Peintre Chrétien, & qui a raport au Tableau. Elle est exprimée en un vers Grec spondaïque, dont l'expression est ingénieuse, & bien recherchée. Le voici :

Ὤρισε δή γε γραφὶς σχῆμα Πανσεβοῦς ἄκουσα.

Cela signifie, si on le traduit en Latin mot pour mot, *Divisit utique penicillus Figuram Christi invitus.* Et en un vers Latin :

Vultum utique invitus sejunxit corpore Pictor.

On pourroit aussi l'exprimer en nôtre Langue par ces deux vers :

Le Peintre offre à vos yeux la SAINTE FACE *ici :*
Mais que c'est à regret qu'il la sépare ainsi !

Il veut dire, que pour un Peintre Chrétien,

tien, la SAINTE FACE dans cette figure affligée, eſt un ſujet bien triſte ; & qu'il peindroit plus volontiers, Nôtre-Seigneur entier, dans l'état glorieux dont il joüit à préſent, ou dans quelqu'un de ſes autres Myſteres, hors de ſa Paſſion.

Le Peintre n'a pas voulu, ce ſemble, qu'on doutât ſi c'étoit du Grec, ayant écrit en caracteres qui ſont viſiblement Grecs, aux deux côtez de la Sainte Face, ces mots abregez IC XC. qui ſignifient Ιησοῦς Χριστὸς ; & figurant toûjours de même la lettre Grecque σίγμα dans l'Inſcription, comme il l'a tracée dans ces deux noms-là. Il y a pourtant ſujet de croire, que trois ou quatre accens que l'on voit jettez au hazard ſur quelques-unes des lettres de cette Inſcription, dans quelque copie qu'on dit avoir été priſe ſur le Tableau de Montreuil, y ont été ajoûtez par ceux qui ont tiré cette copie ; puiſqu'on ne voit aucun eſprit, ni aucun accent ſur l'original, que le P. Mabillon nous repréſente très-fidelement dans ſon Livre.

Mais pour le Grec qui eſt dans l'Inſcription, c'eſt du Grec écrit par une main Latine : ce qui paroît évidemment par le mélange des lettres de ces deux Langues, & par la figure des *A*, *a*, & *b*, & ſur tout par la lettre *q*, qui eſt dans le dernier mot ἄκουσα. Il ſemble auſſi qu'il y a eû de l'affectation à défigurer la plûpart des lettres ; car

car les *a*, par exemple, ne ſont pas tous d'une même façon. Les *A* capitales dans ΩΒΡΑΕ, & dans ΠΑΝΟΝΑΟΤ, ont un trait au deſſus, tel que l'a la lettre A ſur les anciennes monnoies de France, d'Italie, & d'Allemagne; mais ſeulement depuis le tems de Philippe Auguſte. Les deux *a* qui ſont dans le dernier mot ἄκοσα, ſont comme les *a* des anciens manuſcrits, & même comme ceux de cette impreſſion-ci: à cela près, que pour les déguiſer, ils ſont beaucoup plus ouverts, & plus élevez. Dans ce même mot ἄκκσα, au lieu d'un κ Grec, il y a la lettre Latine *q*, parce qu'elle fait le même ſon.

Il y a deux lettres renverſées à deſſein, pour en rendre, ce ſemble, la lecture plus difficile. La premiere c'eſt l'E, dans le premier mot ὤβρας. On voit de ces E renverſez ſur certaines Medailles Latines & Grecques. Pour l'adverbe δή γε, qui eſt composé de δὴ, & de l'enclitique γε, il n'eſt écrit qu'en abregé, par les deux conſones ſeules de ce mot-là; mais qui ſont liées enſemble, & dont l'une eſt poſée ſur l'autre; enſorte que le Δ ſert de baſe, & le Γ eſt au-deſſus, tourné, ainſi, ꓕ. Dans le mot de Πανονάκ on voit deux lettres liées de même, ſçavoir la lettre N & l'O: ce qui eſt ordinaire dans les Monogrammes.

Pour les lettres Γ & C, ce ſont lettres initiales; c'eſt-à-dire, que chacune eſt la pre-

premiere lettre d'un mot entier. Et l'adjectif féminin ἄκεσα fait connoitre, qu'il faut trouver dans le Γ un nom substantif féminin, qui ne peut être ici que γραφὶς, en Latin *penicillus*, le pinceau. Ensuite la quantité du vers, aussi-bien que la signification du mot ὤβραι, & le sujet même du Tableau, ne permet pas de croire, que le C puisse avoir été mis pour signifier autre chose que σχέμα, *forma*, *figura*. Il est aisé d'y appercevoir maintenant ce vers spondaïque-ci :

Ὤβραι δή γε γραφὶς σχέμα Πανονάυ ἄκεσα.

Ὤβραι est un mot Grec, qu'on ne trouve que dans Hesychius Grammairien Grec. Ὤβρατο, εἵμαρτο. Ὤβρατο, dit-il, signifie εἵμαρτο, *divisum est*. D'où il s'ensuit, comme ce vers-ci nous le fait connoître, avec le secours de ce Grammairien, qu'ὠβράω ou ὀβράω signifie μείρω ou μείρομαι, *divido*, *partior*.

Σχέμα est mis pour σχῆμα : & cela est encore autorisé par le même Hesychius: Σχέμα, σχῆμα, Ἀχαιοί. Les peuples de l'Achaïe, dit-il, écrivent & disent σχέμα pour σχῆμα.

Le mot Πανονάυ est composé de πᾶν, *omnis*, & du verbe ὀνάω, *emo*. C'est un mot fabriqué à dessein, pour signifier le Redempteur de tous les hommes. τὸ δὲ ὀνῶ, τὸ ἀγοράζω, ἐςὶ δευτέρας, dit le Dictionnaire Grec, in-

intitulé, *Etymologicum magnum*. C'eſt-à-dire, le verbe ὀνῶ, lors qu'il ſignifie ἀγοράζω, *emo, redimo*, eſt de la ſeconde conjugaiſon des verbes circonflexes, & vient par conſequent d'ὀνάω. Ainſi la premiere ſyllabe de ce mot composé Πανονάκ, eſt miſe pour une longue, & la troiſiéme eſt bréve. Et le mot entier, Πανόναος, ſignifie *omnium Emptor* ou *Redemptor*. Car S. Pierre s'eſt ainſi *ſervi* du verbe *emo* dans ſa ſeconde Epître : *Eum qui EMIT eos, Dominum negant*; & S. Paul dans ſa premiere Epître aux Corinthiens: *EMPTI enim eſtis pretio magno*. Le Grec de l'un & de l'autre texte ſe ſert du verbe ἀγοράζω: & au rapport du Dictionnaire Grec qu'on a cité, le verbe ὀνάω a la même ſignification.

Enfin ἄκκσα eſt le féminin d'ἄκων, *invitus, coactus*. Et la premiere ſyllabe eſt auſſi longue; parce que c'eſt une contraction pour ἀέκκσα : de même que le maſculin ἄκων eſt pour ἀέκων. Cela fait le vers ſpondaïque. Le vers eſt de ſix pieds, & il eſt ici diviſé de deux pieds en deux pieds : excepté que le ſecond pied n'eſt pas entier dans la premiere diviſion : de trois ſyllabes qu'il doit avoir, il ne s'y en trouve que deux : parce que le mot dont la premiere ſyllabe finit le ſecond pied n'y eſt exprimé que par la premiere lettre du mot : & il étoit plus convenable de joindre cette lettre à la ſeconde diviſion, afin qu'il s'y trouvât ſix lettres, comme il

y en a ſept dans la premiere, & huit dans la troiſiéme. Ce partage du vers en trois diviſions paroît avoir été fait à deſſein, pour rendre le vers plus difficile à déchiffrer.

Tout ce petit détail de Grammaire a paru neceſſaire ici, pour rendre plus intelligible, & pour juſtifier dans toutes ſes parties l'explication de cette Inſcription.

Quelques-uns ont crû que cette Inſcription étoit en Langue Sclavone. Mais outre que l'explication que nous venons de raporter, détruit viſiblement cette opinion ; & que la copie ſur laquelle on l'a jugée ainſi, eſt très-fautive; c'eſt que pour y trouver, par exemple: *Imago Domini in Sudario*, il faudroit dire en Sclavon: *Pild* ou *Poldoben Goſdub v'Antuelo* : car c'eſt la vraie ſignification de ces mots dans les Bibles Sclavones, dont il y a un exemplaire dans la Bibliotheque du College des Jeſuites. Et dans toute l'Inſcription dont il s'agit, il n'y a pas le moindre veſtige d'aucun de ces mots Sclavons.

C'eſt conſtamment un vers Grec; & il ne paroît pas qu'on puiſſe former là-deſſus de difficulté: ſi ce n'eſt peut-être que l'on aime mieux dire, qu'au lieu d'un vers ſpondaïque, c'eſt plutôt un vers de cette eſpece, où l'on ne comptoit pour rien la quantité, pourvû que le nombre des mots parût quadrer aſſez juſte, comme il s'en trouve un très-

très-grand nombre dans de ſemblables Inſcriptions. Tel eſt ce vers ïambe qu'on lit à la tête du Pſeautier Grec, dans quelques manuſcrits de la Bibliotheque du Roi:

ΔΑΒΙΔ ΠΡΟΦΗΤΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΛΟΣ.

Ainſi l'on pourroit dire, nonobſtant toutes les réflexions précédentes:

ΩΒΡΑΣ ΔΗΓΕ ΓΡΑΦΙΣ ΣΧΗΜΑ ΠΑΝΟΝΑΟΥ ΑΚΟΥΣΑ.

Le P. Hardouïn ajoute, que ceux qui croient y lire en Sclavon: *Obraz Hoſpoden na ubruſc*, ne l'ont pû faire que ſur quelque copie infidelle de cette Inſcription, & nullement ſur celle que le P. Mabillon a donnée, ni ſur celle qu'un Religieux de Prémontré, qui a peint la copie qui eſt chez le R. Pere DE LA CHAIZE, a priſe ſur le Tableau de Montreuil. Car la copie du P. Mabillon, & celle de ce Religieux, ſont parfaitement reſſemblantes, & n'ont toutes deux preſque aucune figure de ces caracteres, qui pourroient faire lire: *Obraz Hoſpoden na obruſc* ou *ubruſc*.

Enſuite, dit-il, ſi la troiſiéme lettre de l'Inſcription eſt un P Grec dans ΩΒΡΑΣ; la lettre qui eſt dans une ſituation contraire dans le dernier mot, a-t-elle pû y être miſe pour la même lettre P, afin d'y trouver *Obruſc*?

Obrusc ? Outre que si le dernier mot commence par ces lettres OBP, il doit y avoir OBROSB, & non pas *Obrusc* ou *Ubrusc*. Car des six dernieres lettres de l'Inscription, la quatriéme ressemble à la premiere; & la derniere est toute la même que la seconde. Ainsi il faut s'en tenir au vers Grec:

ΩΒΡΑΕ ΔΗΓΕ ΓΡΑΦΙϹ ϹΧΗΜΑ ΠΑΝΟΝΑΟΥ ΑΚΟΥϹΑ.

GERSONIANA quibus Historia Ecclesiastica temporis illius, quo GERSONIUS vixit, texitur: Hujus & coævorum vita narratur, scripta recensentur, doctrina exponitur, præfixa editioni novissimæ Operum GERSONII, à M. LUDOVICO ELLIES DU PIN, Sacræ Facultatis Theologicæ Parisiensis Doctore. Antuerpiæ, anno 1706. *Ouvrage intitulé* Gersoniana, *contenant l'Histoire Ecclesiastique du tems dans lequel Gerson a vécu. La vie de Gerson & de quelques Auteurs contemporains. Le Catalogue & la Critique de ses Ouvrages, & un Sommaire de sa doctrine, pour servir de Préface à la nouvelle Edition des Oeuvres de Gerson, imprimées* à Anvers *en* 1706. *Par Messire* Louïs Ellies du Pin, *Prêtre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.* in fol. pp. 145.

Quoi-

QUOIQUE cet Ouvrage soit mis à la tête de la nouvelle édition des Oeuvres de Gerson, comme pour servir de Préface; il est néanmoins assez considérable pour être regardé comme un Livre entier, n'en aiant pas pû faire un extrait dans le Journal du 21. de ce mois, pag. 464. nous l'avons remis au Suplément.

L'Auteur, après avoir donné une *Table* Chronologique des Papes, des Empereurs, & des Rois d'Occident, qui ont gouverné pendant la vie de Gerson, entreprend de faire dans le premier livre l'Histoire Ecclesiastique de ce tems-là : en voici l'abregé.

Rome avoit toûjours été le *Siége* du Souverain Pontife, quand Bertrand de Got, Archevêque de Bourdeaux, qui étant élu Pape, prit le nom de Clement V. le transfera à Avignon l'an 1305. Ses successeurs firent leur residence dans cette ville jusqu'à Urbain V. qui fit un voiage à Rome, mais revint mourir à Avignon. Gregoire XI. qui lui succeda en 1371. prit l'an 1376. la resolution de retourner à Rome avec le College des Cardinaux qui l'accompagnerent, à l'exception de six qui resterent à Avignon. Urbain y mourut le 27. de Mars l'an 1378. après avoir prédit que l'Eglise alloit être divisée par un schisme. Sa prédiction ne fut pas vaine; car aussi-tôt, après sa mort, les Romains

Romains ſe reſolurent de faire élire un Pape Romain ou Italien, qui demeurât à Rome. Les Cardinaux ſe trouverent partagez dans le Conclave ; mais enfin la violence des Romains les obligea d'élire Barthelemi Bultilli de Pregnano, Napolitain, Archevêque de Barri, qui fut couronné le 18. Avril 1378. & nommé Urbain VI. Pluſieurs des Cardinaux n'étant pas contens de cette élection, ſe retirerent de Rome à Anagnia ; & ceux qui étoient à Avignon, déclarerent qu'ils ne vouloient point reconnoître cet élu pour Souverain Pontife. Les uns & les autres proteſterent contre l'élection ; & peu de tems après ils élurent à Fundi Robert de Genéve, qui fut couronné le dernier jour de Septembre, & prit le nom de Clement VII. Ce dernier étant chaſſé d'Italie, vint faire ſa reſidence à Avignon, & depuis ce tems-là l'Egliſe ſe trouva diviſée en deux partis. L'un qui reconnoiſſoit pour Pape Urbain VI. & l'autre Clement VII. La France ſe déclara pour le dernier, ſuivant le jugement de l'Univerſité de Paris ; mais cette même Univerſité indiſpoſée contre Clement VII. à cauſe de ſes vexations, propoſa la voie de ceſſion, c'eſt-à-dire que les deux contendans renonceroient à leur droit, pour rétablir l'union & la paix ; neanmoins Clement VII. fut toûjours reconnu en France. Urbain VI. étant mort au mois d'Octobre l'an 1389. les Cardinaux

qui étoient à Avignon firent ce qu'ils purent pour empêcher qu'on n'en élût un autre en sa place ; mais les Cardinaux de Rome les prévinrent, & élurent le 2. de Novembre Pierre de Thomacellis, qui se fit appeller Boniface IX. ce qui continua le schisme. L'Université pour l'éteindre, proposa divers moiens au Roi & aux Cardinaux. Clement VII. étant mort le 13. *Septembre* 1394. elle fit tous ses efforts pour empêcher que l'on ne fit une élection en sa place ; mais les Cardinaux d'Avignon crurent qu'ils feroient leur condition meilleure, en élisant un Pape, à la charge néanmoins qu'il renonceroit au droit qu'il avoit au Pontificat, si Boniface vouloit faire une pareille renonciation. Ils élurent donc Pierre de Lune, Espagnol, qui fut nommé Benoît XIII. Le Roi & l'Université de Paris le solliciterent de se démettre de son droit, suivant la promesse qu'il en avoit faite, & la déliberation de plusieurs Assemblées de l'Eglise Gallicane. Quand on vit qu'il ne vouloit point entendre de bonne foi à cette voie d'accommodement, on proposa de se soustraire de son obéissance, & en effet cette soustraction eut lieu pendant quelque tems ; mais on le reconnut ensuite à certaines conditions, dont la principale étoit, qu'il assembleroit un Concile général pour la paix de l'Eglise. Benoît envoia des Ambassadeurs à Rome

Rome vers Boniface, pour conferer ſur les moiens de procurer l'union. Dans le même temps ce Pape mourut le premier d'Octobre 1404. & les Cardinaux Romains élurent Coſme Meliorato de Sulmone, qui fut appellé Innocent VII. à condition néanmoins qu'il ſe démettroit du Pontificat, quand Benoît XIII. feroit la même choſe. Ni l'un ni l'autre n'étant diſpoſé à renoncer à ſon droit, l'Univerſité de Paris propoſa de nouveau la ſouſtraction, qui fut ordonnée en France, quant au refus du paiement des annates. Cependant Innocent VII. mourut le 6. de Novembre 1406. les Cardinaux Romains élurent auſſi-tôt Ange de Corrario, Venitien (qui prit le nom de Gregoire XII.) à condition qu'il cederoit ſon droit en cas d'accommodement. Quand la nouvelle de cette élection fut venue en France, on fit le 7. de Janvier un Decret de ſouſtraction entiere, dont on ſurſit l'éxécution, juſqu'à ce que l'on eût ſçu les intentions des deux contendans, auſquels le Roi envoia des Ambaſſadeurs. Après diverſes negociations, comme on vit qu'ils s'entendoient enſemble pour demeurer fermes dans leurs prétentions, on publia la ſouſtraction. Benoît fulmina des Bulles contre le Roi, qui furent très-mal reçuës. La neutralité fut publiée; & Benoît craignant d'être pris par le Maréchal Boucicault, ſe retira en Catalogne. Enfin les Cardinaux

convinrent de tenir un Concile général, de déposer les deux contendans, & d'en élire un troisiéme. Les Papes pour les prévenir, en indiquerent aussi de leur côté; sçavoir Benoît un à Perpignan, Gregoire un à Aquilée, & les Cardinaux un à Pise. Le Concile de Benoît fut celui qui commença le premier, le 1. jour de Novembre de l'an 1408. Il étoit composé de six-vingt Prelats, de Castille, d'Arragon, de Navarre, & de quelques Evêques de Gascogne, & de Savoye. Quand on y proposa les moiens de rétablir la paix de l'Eglise, & de faire cesser le schisme; les Prelats se trouverent de differens avis, & se retirerent; en sorte qu'il n'en resta que dix-huit, qui firent un Decret en faveur de Benoît, à condition néanmoins qu'il renonceroit à son droit, si l'intrus cedoit, mouroit, ou étoit déposé. Les Cardinaux de leur côté tinrent un Concile à Pise, où ils déclarerent que Benoît & Gregoire étoient schismatiques, indignes, & déchus du Souverain Pontificat. Que l'Eglise Romaine étoit vacante, & qu'aucun Fidele n'étoit obligé de leur obéïr, en consequence ils élurent le 19. de Juin 1409. Pierre Philaret de Candie, de l'Ordre des Freres Mineurs, Docteur de Paris, qui prit le nom d'Alexandre V. Ce Concile de Pise étoit composé de 22. Cardinaux, & de quantité d'autres Prelats. Gregoire de son côté tint un Concile à Udine, dans lequel il fit déclarer

clarer que lui & ses prédecesseurs étoient des Pontifes legitimes, & que tout ce qu'avoient fait Pierre de Lune, & Pierre de Candie, intrus, étoit nul. Il y protesta néanmoins, qu'il étoit prêt de se démettre du Pontificat, si ses deux contendans vouloient renoncer à leur prétendu droit, à condition que l'élection du Pape futur seroit faite par les Cardinaux des deux obédiences, & qu'elle ne seroit valable qu'en cas que les deux tiers des voix fussent pour un même Sujet. Peu de temps après Gregoire se retira d'Udine, & fut bien-tôt abandonné de presque tous ceux qui le reconnoissoient. Alexandre V. septuagenaire mourut le 6. de Mai 1410. Balthasar de Cossa fut élu en sa place, & prit le nom de Jean XXIII. La France reconnut Alexandre V. & Jean XXIII. mais l'Université de Paris ne put souffrir la Bulle que ce premier donna en faveur des Mendians, ni les decimes qu'il vouloit imposer. Jean XXIII. fut obligé de revoquer sa Bulle, & ne put obtenir les decimes qu'il demandoit, sinon en qualité de secours charitatif. Ce fut en ce temslà que le Duc d'Orleans fut tué par les émissaires du Duc de Bourgogne ; que Jean Petit aiant fait un Livre pour soûtenir cette action, l'Université de Paris se déclara contre Jean Petit, & que Gerson poursuivit fortement la condamnation de son Livre, qui fut censuré par l'Evêque de Paris, &

par l'Inquisiteur, suivant l'avis des Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris. Le Concile de Pise avoit plûtôt augmenté le schisme, qu'il ne l'avoit éteint ; puis qu'au lieu de deux Papes, on en avoit trois. La cause de Jean XXIII. étoit la meilleure, mais sa personne étoit odieuse ; & ses affaires alloient mal en Italie. Il fut obligé d'indiquer un Concile général en la ville de Constance. Gerson y fut député par le Roi, & par l'Université. Jean XXIII. qui avoit convoqué ce Concile, se retira, quand il vit qu'on prenoit le parti d'obliger tous les contendans à ceder leur droit. Le Concile le déposa. Gregoire XII. donna volontairement sa cession, Benoît XIII. au contraire tint ferme, & se retira dans le Château de Paniscole, en Arragon. Le Concile le declara coûtumace & fauteur du schisme, & le déposa ; après quoi le Cardinal Odon Colonne fut élu Pape d'un commun consentement, le 8. de Novembre 1417. & nommé Martin V. Cependant Gregoire XII. mourut, & Jean XXIII. qui avoit été arrêté, se sauva, mais reconnut Martin V. Il ne restoit que Benoît XIII. qui conservoit à Paniscole sa qualité imaginaire de Pape. Il fut bientôt abandonné de tout le monde, il mourut néanmoins avec le titre de Pape l'an 1424. Les Cardinaux qui étoient avec

vec lui, élurent en sa place Gilles Munion, Chanoine de Barcelone, qui prit le nom de Clement VIII. & renonça au Pontificat l'an 1429. Cette année même Gerson mourut à Lyon. Ainsi l'Auteur ne pousse pas plus loin cette Histoire, & passe à la vie de Gerson, & à celle des Auteurs contemporains, qui sont le sujet du second Livre.

Il commence par la vie de Jean Charlier, surnommé Gerson, du nom d'un village du Diocése de Reims, proche de Retel, où il nâquit le 14. de Decembre 1363. Son pere s'appelloit Arnoul Charlier, & sa mere Elisabeth de la Chardeniere. Ils eurent douze enfans, dont Gerson étoit l'aîné. Des cinq garçons, l'un mourut encore enfant, les trois autres furent Moines. Celui dont nous parlons vint étudier à Paris, & fut reçu dans la Societé de Navarre. Après y avoir fait ses Humanitez, il étudia la Philosophie sous Pierre d'Ailly, & sous Gilles Deschamps.

Dans le tems qu'il n'étoit encore que Bachelier, il fut choisi pour être du nombre des Députez que l'Université envoia à Clement VII. sur l'affaire de Jean de Monteson. Il prit le bonnet de Docteur l'an 1392. & fut nommé Chancelier de l'Eglise, & de l'Université de Paris, en la place de Pierre d'Ailly l'an 1395. ou 1395.

Il s'acquitta du devoir de cette Charge avec toute la ſageſſe poſſible, dans un tems très-difficile, où il avoit à ſe ménager entre les factions du Duc d'Orleans & du Duc de Bourgogne, & à prendre des meſures ſur le ſchiſme des Papes. Il fut un des Députez qui furent envoiez en 1406. vers les Papes Gregoire & Benoît. Après ſon retour il composa quantité d'écrits ſur les moiens d'éteindre le ſchiſme. Il aſſiſta en qualité de Député de l'Univerſité, au Concile de Piſe, & fut un de ceux qui contribua le plus à faire dépoſer les deux contendans, & à élire Alexandre V. qu'il congratula de ſon élection par une harangue ſolemnelle. Quand il fut de retour en France, il travailla à préparer les matieres qui devoient être traitées dans le Concile général, dont celui de Piſe avoit ordonné la célébration. Mais il ſe trouva peu de tems après impliqué dans la querelle du Duc d'Orleans; parce qu'il témoigna publiquement les ſentimens d'indignation qu'il avoit contre l'action du Duc de Bourgogne, qui avoit fait aſſaſſiner le Duc d'Orleans. Les ſéditieux le chercherent pour le faire mourir, ou pour le jetter en priſon. Il ſe ſauva, mais tous ſes meubles furent pillez. Il étoit alors Curé de S. Jean en Greve. Quand cette tempête fut appaiſée, il combattit fortement le Livre que Jean Petit avoit

avoit fait, pour justifier le meurtre du Duc d'Orleans, & les propositions qu'il y avoit avancées, & fit tant qu'elles furent censurées par les Docteurs de la Faculté de Theologie, & par l'Evêque de Paris, & le Livre condamné au feu. Il soûtint fortement ces jugemens dans le Concile de Constance, où il alla en qualité d'Ambassadeur du Roi, de l'Université de Paris, & de la Province de Sens. Il eut la principale part à toutes les affaires de doctrine & de discipline qui furent traitées dans ce Concile, & en fut comme l'ame, & la langue. Quand le Concile fut fini, la récompense de tous ses travaux & de son zele pour la Verité & la Justice, fut un exil perpetuel; car n'osant pas revenir en France, à cause du credit du Duc de Bourgogne, il sortit de Constance en habit de pelerin, se retira en Baviere, & ensuite en Autriche, & vint enfin s'établir à Lyon, où il vécut dans la retraite, & dans l'exercice d'une vie humble & penitente, & mourut le 12. de Juillet de l'an 1429. âgé de 66. ans.

Pierre d'Ailly qui avoit été son maître, étoit né à Compiegne l'an 1350. Après avoir fait ses études, & enseigné dans l'Université de Paris, il prit le bonnet de Docteur en Theologie l'an 1380. Il fut fait Grand-Maître du College de Navarre en 1383. & enfin Chancelier de l'Eglise & de

l'Université de Paris en 1384. Il fut ensuite appellé aux grandes affaires de l'Eglise, pourvû de Benefices, & élevé à la dignité d'Aumônier du Roi. On l'envoia vers Benoît XIII. pour conferer avec lui de la paix de l'Eglise. Benoît pour mettre Pierre d'Ailly dans ses interêts, lui donna l'Evêché d'Anneci, & ensuite celui de Cambray. Tout ce que Benoît pút en obtenir, c'est qu'il fut d'avis de surséoir à la soustraction d'obéïssance, jusqu'à la tenuë d'un Concile général; mais il la demanda toûjours fortement. Et quand le Concile fut assemblé à Pise, préferant le bien public aux obligations particulieres qu'il avoit à Benoît, il abandonna les interêts de ce Pape, pour reconnoître Alexandre V. Il fut nommé Cardinal l'an 1411. par Jean XXIII. Il assista au Concile de Constance, où il s'unit avec Gerson pour la défense de l'autorité du Concile général, & pour demander la condamnation du Livre & des propositions de Jean Petit. Après le Concile il se retira à Cambray, & fut envoié sur la fin de sa vie, pour la seconde fois, Legat en Allemagne, où il mourut le 5. d'Octobre 1425.

Nicolas Clemangis, ainsi appellé d'un village du Diocése de Chartres, nommé Clamenge, fit ses études dans l'Université de Paris, sous les meilleurs Maîtres, fut élu

élu Recteur l'an 1393. Après avoir paru neutre dans l'affaire du ſchiſme, il prit le parti de Benoît XIII. & fut accuſé d'être auteur de la Lettre que ce Pape avoit écrite au Roi, dans laquelle Sa Majeſté étoit menacée d'excommunication. Il s'étoit néanmoins retiré à Genes avant qu'elle fût envoiée, & revint à Langres, où il fut pourvû du Benefice de la Tréſorerie: mais le bruit qui s'étoit répandu, qu'il étoit Auteur de la Lettre du Pape, étant prêt d'exciter une tempête contre lui, il ſe retira dans la Chartreuſe de Valfond ou de la Fontaine-aux-Bois. Ce fut-là où il s'appliqua ſoigneuſement à l'étude des Canons & des Peres, & où il compoſa quantité de Lettres, tenant le parti de Benoît. Enfin il revint à Paris, où il fut Proviſeur du College de Navarre juſqu'à l'an 1434. On voit ſon épitaphe dans la Chapelle de ce College; mais le jour & l'année de ſa mort ne ſont pas certains. Il eſt néanmoins conſtant que c'eſt avant l'an 1440. & qu'il étoit né vers l'an 1360. Il égale les anciens, & en ſurpaſſe même pluſieurs dans la pureté de ſes termes, dans l'éloquence de ſon diſcours, & dans la ſublimité de ſes penſées.

L'Auteur joint à ces trois grands hommes, qui ſont les premiers de leur ſiecle, quelques autres Auteurs du même tems, ſçavoir Henry de Langeſtein ou de Heſſe,

Li-

Licentié de la Faculté de Theologie de Paris. Celui-ci fit au commencement du schisme un Traité intitulé *Consilium pacis*; & fonda l'Université de Vienne. Jean de Courtecuisse, reçu Docteur de la Faculté de Theologie de Paris l'an 1388. bon Theologien, nommé l'an 1420. à l'Evêché de Paris, qu'il quitta volontairement, pour ne pas être obligé de reconnoître le Roi d'Angleterre, & se retira à Genéve, dont il fut fait Evêque l'an 1422. Jean Petit Cordelier, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, créature du Duc de Bourgogne, qui prêta à ce Prince sa langue venale, pour défendre l'assassinat commis en la personne du Duc d'Orleans, contre toutes sortes de Loix, étant chassé de Paris, il mourut à Hesdin l'an 1411. Pierre Cauchon, Vidame de Reims, & depuis (en 1420.) Evêque de Beauvais, soûtint le même parti. Il fut transferé à l'Evêché de Lizieux en 1432. & mourut en 1447. Gilles Deschamps, Licentié en 1403. depuis Aumônier du Roi, Evêque de Coutances en 1408. & nommé Cardinal en 1411. Il fut aussi fort emploié dans les affaires de l'Eglise & de l'Université de Paris. Il mourut le 15. de Mars 1413. Enfin entre ceux qui ont travaillé à l'extinction du schisme, & à procurer la soustraction, il faut compter Pierre *Plaon* Docteur de Sorbonne, qui fut fait

Evêque de Senlis l'an 1408. & nommé Proviseur de Sorbonne.

Dans le troisiéme Livre l'Auteur fait le dénombrement des Ouvrages de Gerson, examine chacun en particulier, fait voir en quel tems & à quelle occasion il a été écrit, en donne en abregé le sujet, & en marque le caractere. Il seroit trop long d'entrer en ce détail. Il y a à la fin de ce Livre une Dissertation latine sur l'Auteur du Livre de l'Imitation de Jesus-Christ qui avoit déja été donnée en François.

Le quatriéme Livre contient un abregé de la doctrine de Gerson, tiré de tous ses Ouvrages, & exprimé dans ses propres termes. Cette partie de l'Ouvrage est composée avec beaucoup d'art & de methode. On y trouve d'abord d'excellens principes touchant les fondemens sur lesquels nôtre Foi est établie. L'Ecriture Sainte, la tradition, l'autorité du Concile général, des Evêques, des Peres, des Theologiens y est expliquée, & prouvée avec précision, & avec netteté. On y parle des differentes sortes de propositions Theologiques, & des diverses qualifications des propositions; de la maniere de distinguer les vraies revelations des fausses; des questions inutiles; de la methode qu'on doit suivre, en traitant de la Theologie. Ensuite l'Auteur prend en détail tous les Dogmes Theologiques, & raporte sur chacun la doctrine de Gerson.

De-là il passe aux points qui regardent la Discipline Ecclesiastique & Monastique, la Morale & la pieté; & suivant sa même methode, fait sur chacun un recueil des principes, des raisonnemens, & des décisions de son Auteur.

GERSONII Operum Tomus V. *Cinquiéme Tome des Oeuvres de Gerson*, à Anvers en 1706. pp. 1036.

CE cinquiéme Tome des Oeuvres de Gerson, contient tous les actes, écrits, & monumens, qui concernent l'affaire de Jean Petit, qui sont précédez d'un abregé chronologique de cette Histoire. Loüis Duc d'Orleans fut tué à Paris le 23. de Novembre 1407. Le Duc de Bourgogne reconnut dans le Conseil du Roi, que ce meurtre avoit été commis par son ordre, & se retira ensuite de Paris. Le Roi Charles VI. lui fit défenses d'y revenir, & promit à la Duchesse d'Orleans de venger la mort de son mari. Au préjudice de cette défense le Duc de Bourgogne y revient, accompagné de soldats, le 14. de Février 1408. est bien reçu des Parisiens, & demande audience au Roi. Dans cette audience Jean Petit défendit l'action du Duc de Bourgogne par un long discours. Ce Prince maître de la personne du Roi, obtient des Lettres d'abolition, sort ensuite de Paris, s'en va à Arras.

Aprés

Après ſon départ la Ducheſſe d'Orleans qui s'étoit retirée à Blois, revient à Paris, demande au Roi juſtice de la mort de ſon mari contre le Duc de Bourgogne: elle l'obtient, & le Duc de Bourgogne, ſans avoir égard aux Lettres qu'il avoit ſurpriſes, eſt proſcrit, & declaré ennemi public. Mais ce Prince après avoir vaincu les Liégeois qui s'étoient revoltez contre lui, revient triomphant à Paris. Sa puiſſance impoſe la neceſſité de chercher des voies d'accommoment. Cependant la Ducheſſe d'Orleans meurt le 4. de Decembre 1408. & ſa mort rend la reconciliation plus facile entre le Duc de Bourgogne & les enfans de la Ducheſſe. Elle ſe fit à Chartres. Le Duc de Bourgogne ſe retira enſuite en Flandre; mais il revint bien-tôt à Paris, & s'empara du Gouvernement. Les Ducs de Bourbon & de Berry s'étant unis enſemble, l'obligerent de ſe retirer l'an 1410. Mais les partis du Duc d'Orleans & du Duc de Bourgogne continuerent à ſe faire la guerre dans Paris. Enfin celui du Duc de Bourgogne étant devenu le plus foible, les partiſans du Duc d'Orleans entreprirent de faire condamner le Livre de Jean Petit, dans lequel il avoit oſé ſoûtenir l'action du Duc de Bourgogne, & noirci par des calomnies horribles la memoire du Duc d'Orleans. Ce fut Gerſon qui fut député par l'Univerſité vers le Roi, pour demander la condamnation de ce Livre,

vre, & la cenſure de neuf propoſitions qui en furent extraites. Il le fit au mois de Septembre 1413. L'Univerſité en corps condamna la premiere, le Livre & les propoſitions de Jean Petit. Enſuite l'Evêque de Paris & ſon Official aiant reçu ordre du Roi d'examiner ce Livre conjointement avec l'Inquiſiteur, conſulterent avant que de rien faire les Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris. Il y en eut ſoixante & dix-neuf qui donnerent leurs avis par écrit, dans leſquels ils convenoient preſque tous, que les propoſitions de Jean Petit étoient fauſſes & erronées; mais ils ne jugeoient pas tous qu'il fût à propos de les condamner dans le tems preſent. Quarante étoient d'avis qu'il le falloit faire ſans délai, & les autres furent d'avis qu'il étoit plus à propos de ſurſeoir, juſqu'à ce qu'on eût examiné ſi les propoſitions que l'on avoit données étoient fidelement extraites du Livre de Jean Petit. On députa ſeize Docteurs pour faire cet examen, qui dreſſerent un Memoire dans lequel ils comparoient les propoſitions déférées avec celles de Jean Petit. Ce Memoire fut diſtribué à tous les Docteurs. Après cela cinquante-cinq Docteurs donnerent leur avis; de ce nombre il n'y en eut que douze qui fuſſent encore d'avis de ſurſeoir. Enfin Gerard Evêque de Paris, & Jean Polet, Jacobin, Inquiſiteur général, de l'avis des Evêques, des Abbez & Docteurs, donnerent

nerent une Sentence le 23. Février 1414. par laquelle ils censurerent les neuf propositions extraites du Livre de Jean Petit, & condamnerent ce Livre, qui fut brûlé deux jours après dans le parvis de Nôtre-Dame. Le Roi donna aussi un Arrêt qui en défendit la publication, & ordonna que la Sentence de condamnation seroit publiée. Le Duc de Bourgogne appella de cette Sentence au S. Siege. La Cause fut commise aux Cardinaux des Ursins, de Florence, & d'Aquilée; & fut ensuite portée au Concile de Constance. Martin Porée Evêque d'Arras, & Pierre Cauchon, Ambassadeurs du Duc, Bourgogne au Concile, firent ce qu'ils purent pour empêcher qu'on n'y agitât cette question; mais Gerson & Pierre de Versailles firent tant d'instances, que le Concile nomma des Juges pour l'examiner. L'Evêque d'Arras n'osant soûtenir les propositions en elles-mêmes, se retrancha à dire qu'il n'étoit pas à propos d'en porter un jugement comme de matiere de Foi. Il se fit plusieurs écrits de part & d'autre sur ce sujet. Le Roi Charles VI. intervint pour soûtenir la Sentence de l'Evêque de Paris & de l'Inquisiteur; mais parce qu'ils ne paroissoient pas eux-mêmes en personne, ni par Procureur, ils furent condamnez comme contumaces par les trois Cardinaux, nommez Juges. Gerson, Pierre d'Ailly, & les Procureurs que le Roi avoit nommez, ne

laiſ-

laisserent pas de poursuivre fortement la condamnation des propositions de Jean Petit. On prit les avis des Theologiens, qui convinrent presque tous que les propositions étoient fausses, & dangereuses; mai le plus grand nombre ne fut pas d'avis qu' fallut les condamner par un jugement d Foi. Il se fit de part & d'autre un gran nombre d'écrits & de procedures. Enfi les trois Cardinaux nommez Juges, dépu tez par le S. Siege, déclarerent qu'en ca sant le jugement de l'Evêque de Paris & d l'Inquisiteur, ils n'avoient point voulu pr noncer sur la verité, ou fausseté des prop sitions, mais seulement sur la procedure parce qu'il n'apartenoit pas aux Juges q avoient rendu cette Sentence, de juger d matieres de Foi. L'affaire fut donc renvoi au Concile général; mais comme il étoit sa fin, & que le Duc de Bourgogne tir l'affaire en longueur, on ne vint point bout d'obtenir un jugement; tout ce q purent faire les Ambassadeurs du Roi, de protester. Les Polonois qui avoie aussi déferé un Livre de Jean de Falke berg, contenant la même doctrine que c le du Livre de Jean Petit, se joignirent av les François pour faire encore de nouvel protestations; & comme ils virent qu'on avoit point d'égard, ils appellerent au tur Concile par Acte du 22. Avril 1418. en coûta à Gerson les frais qu'il fallut pa

aux Notaires du Concile, ſuivant qu'ils furent reglez par des Arbitres à cent vingt-cinq florins.

Sur la Theorie générale du Son, ſur les differens Accords de la Muſique, & ſur le Monochorde. Par M. CARRE' de l'Académie Royale des Sciences.

DANS nôtre dernier Extrait * de l'Hiſtoire de 1704. de l'Académie Royale des Sciences, nous n'avons dit qu'un mot d'un Traité de M. Carré ſur la Théorie générale du Son, lû dans les Aſſemblées de cette Académie; & nous avons promis d'en donner une juſte idée dans ce Suplément: nous allons ici dégager nôtre parole. On ſçait que M. Carré eſt chargé de la deſcription de tous les inſtrumens de Muſique. Le Traité dont il s'agit ici, & qui ſert comme de Prélude à ce grand Ouvrage, eſt diviſé en trois parties. Il eſt parlé dans le premier du Son en général, & par raport à la Muſique; la ſeconde traite plus particulierement des differens Accords; & dans la troiſiéme on examine tout ce qui regarde le Monochorde.

L'Auteur commence la premiere partie par l'explication du Son. Il fait voir que le Son regardé du côté des Corps, ne conſiſte que dans un mouvement de l'air; mais que ce

* *Journal du 7. Mars pag. 409.*

ce mouvement eſt bien different de celui qui fait le vent. Le premier, d'où naît le Son, eſt produit par de petites ſecouſſes ou vibrations rëïterées que cauſent à l'air les parties du Corps Sonore; au lieu que le vent conſiſte dans un mouvement local de l'air, ſans vibrations: ce qui eſt prouvé par pluſieurs expériences. On remarque en effet que l'agitation de l'air qui fait le vent, agit fortement ſur la flâme, & n'agit en aucune maniere ſur l'oreille, pour faire entendre un Son, à moins que quelque cauſe particuliere ne la modifie, & ne produiſe des tremblemens, & l'on obſerve au contraire que l'agitation de l'air qui fait le Son, agit ſur l'oreille, ſans agir ſur la flâme; c'eſt ainſi qu'une chandelle allumée peut être miſe aſſez près d'une cloche que l'on ſonne, ſans qu'on apperçoive aucune agitation dans la flâme. C'eſt par une raiſon ſemblable, que les vents contraires, ou qui viennent de deux côtez oppoſez, ſe détruiſent; & que les Sons venant de même de côtez oppoſez ne ſe détruiſent point.

M. Carré établit enſuite par la Raiſon & par l'Experience, & c'eſt une particularité digne d'attention, que le Son n'eſt pas immédiatement produit par les vibrations totales & ſenſibles du Corps Sonore, comme d'une corde de boyau, mais par les tremblemens inſenſibles des petites parties, toûjours aidez, & quelquefois cauſez par les vi-

vibrations totales. Cependant comme ces tremblemens ſont en même raiſon pour la frequence que les vibrations totales, on peut toûjours prendre ces vibrations totales pour la meſure de tous les Accords.

Quand une corde n'eſt pas aſſez tendue, elle fait des allées & des venues aſſez promptes & aſſez frequentes, ſans rendre de Son, à cauſe que par le défaut de tenſion chaque petite partie ne peut pas faire ces petits tremblemens à part, & les communiquer à l'air. Parmi pluſieurs expériences qui prouvent que chaque petite partie d'une corde a de petits tremblemens, on raporte celle-ci: on prend deux cordes que l'on met à l'Uniſſon, à l'Octave, ou à la Quinte, & qui ſont proches l'une de l'autre; on fait tenir ſur l'une des deux cordes pluſieurs petits morceaux de papier pliez, & pinçant l'autre, on voit auſſi-tôt tous ces petits morceaux de papier faire de petits ſauts fréquens ſur celle qu'on ne touche pas; il eſt évident que ces ſoubreſaults des papiers ſont cauſez par les tremblemens particuliers des petites parties de la corde. L'Auteur explique ici au long comment ſe fait le Son des cordes, & comment leurs ondulations réïterées vont & viennent le long de la corde.

Il paſſe enſuite à la diſtinction du Son grave & du Son aigu; il fait voir que dans les Corps Sonores de même, ou de differente matiere, cette difference de Son vient

du

du plus ou du moins de ressort de chaque partie, & du plus ou du moins de vitesse avec laquelle ces parties se bandent, & se débandent. Ainsi deux cordes, dont l'une est d'or, & l'autre de fer, de même longueur, de même grosseur, & de même tension, rendent un Son different; c'est-à-dire que l'or rend un Son grave, & le fer un Son aigu; parce que les parties de l'or étant plus molles & plus flexibles que celles du fer, ont moins de ressort, & par consequent doivent avoir des tremblemens moins prompts & moins frequens. On rend ici raison pourquoi la grandeur & la figure des mêmes Corps Sonores apporte du changement dans leurs Sons, aussi-bien que leur matiere. La pesanteur ou la legereté, la densité ou la rareté, la dureté ou la molesse y apportent aussi beaucoup de changemens, mais on nous dit qu'en tout ceci il n'y a point de regles certaines: ce que l'on prouve toûjours par l'experience. Le son, soit grave, soit aigu, est encore fort ou foible; car ce n'est pas la force ou la foiblesse du Son qui le fait grave ou aigu. Le Son fort est celui qui se fait par de grandes vibrations, & par une grande quantité d'air ébranlée en même tems; & le foible au contraire. De-là on conclud que la force ou la foiblesse du Son est en même raison que les quantitez d'air frappées autant de fois les unes que les autres; au lieu que, comme on l'a dé-

déja dit , le grave & l'aigu que l'on considere en musique suivent la proportion du plus ou du moins grand nombre des secousses & des tremblemens de l'air; ensorte que le Son est d'autant plus aigu, que les Corps Sonores font un plus grand nombre de vibrations en même tems. On nous explique ensuite comment le Son se transmet depuis le Corps Sonore jusqu'à l'oreille, & par cette explication on satisfait à tous les Phenomenes qui s'observent dans les Sons. On fait voir une espece d'Analogie qui se trouve entre les Sons & les couleurs , telle qu'un autre célébre Académicien l'a établie, & l'on finit ce Traité par l'explication des Sons raportez à la Musique.

La seconde partie traite ce dernier sujet à fond ; c'est un ample détail de tous les Accords de la Musique soit consonans, soit dissonans : on commence par la définition de ce terme d'*Accord*, & l'on dit que l'Accord en Musique est la production, le mélange, & le rapport de deux Sons dont l'un est grave, & l'autre aigu comparez entr'eux, & formez par les vibrations de deux Corps Sonores , lesquelles s'unissent de tems en tems ; d'où l'on conclud qu'un Accord n'est complet que lorsque l'air a été frappé & modifié autant de fois dans un même tems, qu'il y a d'unitez dans l'un & dans l'autre nombre, qui expriment le raport des Sons dont l'Accord est formé. Par exemple, s'il

y a deux cordes dont l'une frappe l'air tr
fois précisément, dans le même tems q
l'autre le frappe quatre fois, elles font
Accord complet ; & pour que cet Acco
soit apperçu, il faut que l'organe de l'ou
reçoive toutes les impressions qu'a reçu l'ai
c'est-à-dire les trois d'une part, & les qu
tre de l'autre.

Quoique l'on puisse considerer *dans l*
Théorie de la Musique une infinité de diffe
rens Accords ou Intervalles, l'Auteur s
contente de parler de ceux qui sont commun
ment reçûs des Musiciens, & que l'on
coûtume de diviser en grands & en petit
On appelle grands Intervalles ceux qui so
composez de Tons ou de Semitons, con
me les Tierces majeures & mineures,
Triton, la Quarte, la Quinte, la faus
Quinte, la Quinte superflue, les Sixtes,
les Septiémes majeures & mineures,
l'Octave, les Repliques, les Tripliques &
Les petits sont ceux qui sont composez d
parties du Ton, comme les Semitons, l
Diéses, les Comma &c. L'Auteur exprin
dans la suite de son Traité les Accords p
une fraction, dont les nombres marque
les vibrations ou les longueurs des corde
Par exemple $\frac{4}{3}$ signifie que la corde la pl
longue fait trois vibrations, dans le ten
que la plus courte en fait quatre : c'est-à-d
re, que les vibrations sont dans la raiso
renversée de la longueur des cordes. O
trot

une petite Dissertation sur l'origi-
Musique. Il y a quelques Au-
prétendent que c'est Pythagore qui
premier inventeur ; d'autres don-
e gloire à Dioclés. M. Carré nous
la maniere dont les Pythagoriciens
ent par les nombres les agrémens
rds ; ce qui lui donne occasion de
leur Theologie numerale, où il
qu'il y avoit beaucoup d'esprit,
e solidité.
vient aux Accords que l'on divise
i en deux especes, l'une de ceux
pelle Consonances, l'autre de ceux
mme Dissonances ; les premiers
Accords agréables, & les seconds
Accords désagréables. Les uns &
sont traitez exactement dans leur
es Consonances sont parfaites ou
es, simples ou composées : les
sont celles qui s'expriment par les
1, 2, 3, qui font l'Unisson $\frac{1}{1}$, l'Oc-
& la Quinte $\frac{3}{2}$; on les appelle parfai-
ce que leurs Sons s'unissent plus
ment. Les Consonances imparfaites
ent par 3, 4, 5, 6, ce qui donne la
& les Tierces ; on les appelle im-
, parce que l'union de leurs Sons
frequente. Les Consonances sim-
t celles qui sont comprises dans la
Octave, & les Composées, celles qui
nprises dans les Octaves superieures.

En traitant des Consonances l'Auteu mine d'abord, si on doit mettre l'U au nombre des Accords, & il dit qu'i la considerer en Musique, à peu près me l'Unité en Arithmetique, & le Poi Geometrie. On prouve par l'experi que c'est le plus puissant de tous le cords, si l'on nous permet de l'appell Accord; car deux cordes qui sont à l' son, l'une étant pincée, tremblent plus long-temps que des cordes mise tout autre Accord.

Sur l'Octave l'Auteur nous dit, qu Accord approche si fort de l'Unisson, les Praticiens prennent souvent l'un l'autre, à moins qu'ils n'y apportent coup d'attention. Elle est compos cinq Tons m[illegible]urs, de deux mineurs de deux Semitons majeurs; ce qu qu'elle peut recevoir dans la compositi la Musique un grand nombre de ch mens differens. Les Grecs l'ont a *Diapason*; parce qu'elle contient non ment toutes les Consonances simples, aussi les Dissonances. On lui a don nom d'Octave, à cause qu'on l'a c en huit degrez qui sont sept intervalle il y a bien de l'apparence que cette sion de l'Octave en huit, en quoi co le Systême Diatonique, n'est pas pure arbitraire, mais qu'elle est fondée s Méchanique des organes de la voix, &

[redacted]

le ſentiment naturel qui accompagne les mouvemens de ces organes neceſſaires pour former les Sons. Cependant comme la voix & ſes differentes infléxions dépendent de l'ouverture de la Glotte, & que cette ouverture plus ou moins grande fait les Tons graves ou aigus, on ſeroit porté à croire qu'il eſt plus naturel & plus facile de chanter par les degrez Chromatiques & Enharmoniques, que par les Diatoniques, à cauſe que pour ceux-ci il faut une plus grande difference dans l'ouverture de la Glotte, que pour ceux-là, les Tons & les Semitons majeurs aiant leurs Sons plus éloignez que les Semitons mineurs, & les Diéſes ; & c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt plus difficile de chanter par degrez conjoints, que par degrez ſeparez. Après avoir fait cette réflexion, l'Auteur apporte quelques raiſons aſſez vrai-ſemblables, tirées de l'expérience, pour prouver que les intervalles du Syſtême Diatonique ſont les plus naturels, & il croit que c'en ſeroit une preuve très-forte, ſi en examinant les chants ou les cris des animaux, on trouvoit que ces chants ou ces cris ſuivent tous le Diatonique. Quoique les voix, & les inſtrumens n'aient qu'un certain nombre d'Octaves, l'eſprit peut en conſiderer à l'infini. Il eſt très-rare de trouver des voix qui aillent juſqu'à trois Octaves ; & les inſtrumens les plus parfaits, comme

l'Orgue & le Clavessin n'en passent pas cinq ou six.

Après l'Octave l'Auteur passe à la Quinte, que les Grecs ont nommé *Diapente*, parce qu'elle a cinq cordes ; elle est composée de deux Tons majeurs, d'un Ton mineur, & d'un Semiton majeur ; ou de deux Tierces, l'une majeure, & l'autre mineure : & comme on l'exprime par $\frac{3}{2}$, il est clair que pour la trouver sur une corde, il faut diviser la corde en cinq parties égales, & mettre le Chevalet sous la troisiéme partie ; c'est-à-dire, qu'en général, pour trouver tous les Accords sur une corde, il faut toûjours la diviser par la somme des deux nombres de la fraction, qui exprime l'Accord, & mettre le Chevalet sous la division qui répond à un des deux nombres. On examine pourquoi la Quinte étant un des Accords les plus agréables de la Musique, c'est cependant un défaut dans la composition, & un désagrément, que de mettre de suite deux Quintes semblables. L'Auteur adopte le sentiment de M. Huygens, qui s'étant proposé cette difficulté dans son Ouvrage, intitulé *Cosmotheoros*, la fait résoudre par un des Habitans de Venus. Afin de bien entendre cette raison, il faut connoître ce que c'est que les *Modes* : de-là l'Auteur prend occasion d'expliquer clairement ce qu'on entend par Modes, & de faire voir en général en quoi ils con-

consistent ; ce qui est une chose assez embrouillée chez les Musiciens. Après la Quinte il vient à la Quarte, nommée Diatessaron par les Grecs, à cause qu'elle contient quatre degrez, ou demande quatre cordes. Il y a eû beaucoup de Musiciens qui n'ont pas voulu recevoir la Quarte au nombre des Consonances, prétendant qu'elle ne produit rien de bon dans l'Harmonie, & qu'elle n'y sert que pour le complément de l'Octave ; on leur oppose ici plusieurs raisons pour les convaincre, qu'elle doit être reçuë au nombre des Accords parfaits.

Dans la proposition suivante l'Auteur parle des Tierces ; il dit que les Tierces sont, pour ainsi dire, l'ame & le fondement de l'Harmonie, & qu'il est permis d'en mettre de suite autant que l'on veut, soit par degrez conjoints, soit par saults. Elles ont encore cette proprieté, qu'on peut passer de la Tierce à quelque Consonance que ce soit, ou reciproquement de quelque Consonance que ce soit à la Tierce ; elles servent même à sauver la plûpart des Dissonances. La majeure se nomme *Diton*, parce qu'elle est composée de deux Tons, d'un majeur & d'un mineur ; elle s'exprime ainsi $\frac{5}{4}$. La mineure qu'on nomme *Semiditon*, exprimée par cette fraction $\frac{6}{5}$, est composée d'un Ton majeur, & d'un Semiton mineur. Kèpler, fameux Astro-

nome, fait une aſſez plaiſante remarque ſur les Tierces : il dit que la majeure tire ſon origine du Pentagone ; dont le côté ſe trouve par la diviſion d'une Ligne en moyenne & extrême raiſon, & dont les Triangles ſont un nombre impair ; & que la mineure naît du Decagone, dont *les* Triangles ſont un nombre pair. Il ſe ſert de cette belle remarque pour *donner l'idée* de la génération & du mariage, en diſant que la Tierce majeure repréſente la femme, & la mineure le mari, & cela ſuivant la penſée des Pythagoriciens, qui attribuoient aux mâles le nombre pair, & le nombre impair aux femelles.

On traite enſuite des Sixtes, & l'on dit qu'encore que ces Conſonances ſoient fort éloignées de la perfection des premieres, elles peuvent néanmoins aporter beaucoup de variéte & d'agrément dans l'Harmonie. Les anciens Muſiciens, tant Grecs que Latins, ne les ont point miſes au nombre des Conſonances ; mais il eſt facile de faire voir, que ſi l'Harmonie étoit privée de ces Accords, elle perdroit une grande partie de ſa beauté & de ſa perfection ; car la force & les effets des Modes dépendent principalement des Tierces & des Sixtes ; ce qui donne lieu à l'Auteur de faire une courte digreſſion ſur les effets tant vantez de la Muſique des anciens.

On examine dans la ſeptiéme propoſition,

tion, pourquoi il n'y a que ſept Conſonances ſimples dans la Muſique. On obſerve d'abord que les rapports des nombres étant infinis, il ſemble que les Accords de la Muſique le devroient être auſſi, & l'on dit qu'ils le ſeroient en effet, ſi les Voix & les Inſtrumens n'avoient leurs bornes. Il y a dans cette queſtion deux difficultez; la premiere eſt de ſçavoir, pourquoi un Accord exprimé par deux nombres plus grands que ceux de la Tierce & de la Sixte mineure, n'eſt pas une Conſonance; car deux Sons qui ſont dans le rapport de 6 à 7, ou de 7 à 8, ne font point d'Accord qui ſoit agréable; de même les Sons de 1 à 7, & de 1 à 9. ſont très-déſagréables; au lieu que ceux de 1 à 8, de 1 à 10, & de 1 à 12, qui ſont les Tripliques de l'Octave, de la Tierce majeure, & de la Quinte, forment des Accords agréables; quoique ceux-ci ne s'uniſſent pas ſi ſouvent que ceux-là, & quoi qu'en général il ſoit vrai que l'agrément des Accords ſe tire de l'union frequente de leurs Sons. La ſeconde difficulté conſiſte à ſçavoir, pourquoi il n'y a point d'Accords entre 7 & 8, & d'où vient qu'ils recommencent de 8 à 10, & de 15 à 16, pourquoi, par exemple l'Accord $\frac{9}{8}$ eſt moins déſagréable que $\frac{6}{7}$ ou $\frac{7}{8}$; l'Auteur répond à tout cela d'une maniere qui ſatisfait l'eſprit; mais comme ces raiſons de-

mandent beaucoup de difcours, nous ne pouvons pas les rapporter. Celles de Kepler font encore fort fingulieres, il dit que toutes ces diffcultez viennent de ce qu'on ne fçauroit décrire l'Eptagone géometriquement hors du Cercle & que bien qu'on l'infcrive dans le Cercle, on ne fçauroit trouver le rapport de fes côtez avec le Diametre du Cercle; ce qui lui a fait dire encore, que Dieu n'a pas employé cette figure pour l'ornement de l'Univers, parce qu'il ne connoît pas la maniere de décrire géometriquement cette figure; & que cette defcription repugne à fa nature.

Dans les propofitions fuivantes on trouve plufieurs autres queftions curieufes. L'Auteur y examine fi l'Octave eft dans la raifon de 1 à 2, ou de 1 à 4, ou de 1 à 8. Il donne la maniere de déterminer combien de fois les Sons d'un Accord s'uniffent: il explique pourquoi les Confonances font agréables, & les Diffonances défagréables, & il montre en quoi confifte l'agrément des unes, & le défagrément des autres. Sur ces agrémens il fait quelques remarques fort judicieufes & fort vives contre les Practiciens; après lefquelles il revient à la difcuffion qu'il avoit commencée, & il décide fi la Quinte eft plus ou moins agréable que fa Replique la Doufieme; fi la Quarte eft un Accord plus parfait & plus agréable que la Tierce majeure. Il nous

dit

dit qu'un Auteur nommé André Pappius a fait un Livre exprès en faveur de la Quarte. Il rend raison pourquoi les Accords sont quelquefois agréables, & quelquefois désagréables, selon la differente maniere de les placer. Après la resolution de quelques Problêmes d'Arithmetique qui regardent l'Harmonie, on détermine si la division Arithmetique des Consonances forme des Accords plus agréables que la division Harmonique, & on fait voir l'erreur des Musiciens, qui croient que la division de l'Octave en Quinte & en Quarte, est Harmonique, au lieu qu'elle est Arithmetique.

Après les Consonances viennent les Dissonances, M. Carré les divise en grands & en petits intervalles; les grands sont composez de Tons & de Semitons; & les petits des parties du Ton. Les petits intervalles sont le Ton majeur, le Ton mineur, le Semiton majeur, le mineur, le moyen, le maxime, le Limma, les Diéses, le Comma, le Schisma, le Diachisma &c. Les grands sont les fausses Tierces, les fausses Quartes, les fausses Quintes, les fausses Sixtes, les Septiémes, & les fausses Octaves. On examine dans un ample détail tous ces Accords l'un après l'autre, & on explique les differens effets qu'ils peuvent faire dans l'Harmonie : on resout ensuite

 plu-

plusieurs Problêmes, comme trouver l'intervalle de Musique que deux Accords joints ensemble peuvent former; trouver l'Accord qui naît de la difference de deux autres; trouver des nombres qui expriment de suite tant d'Accords semblables qu'on voudra; trouver le nombre des Comma que contient un Ton majeur, ou un Ton mineur, &c.

La troisiéme partie traite du Monochorde, qui est la machine la plus simple, pour faire des expériences sur les Sons, pour connoître leurs Intervalles ou les Accords qu'ils peuvent former, & pour accorder les instrumens de Musique. On l'appelle Monochorde, parce qu'on pourroit se passer d'une seule corde pour les differens usages qu'on en peut faire. L'Auteur donne la description d'un Monochorde d'une nouvelle construction, qu'il a présenté à l'Académie Royale des Sciences en 1704. Il passe ensuite à sa division, & explique celles que les differens Auteurs ont employées, comme les divisions de Boetius, Glareanus, Zarlinus, Folianus, Kepler, Guy Aretin, Fabius Colomna &c. Il nous dit que celle qu'il a employée pour son Monochorde, est tirée du Systême de M. Sauveur, & qu'il l'a trouvée plus propre qu'aucune autre pour un Systême général de Musique; il en dõnne le détail. On peut dire que ce Systême n'est proprement qu'une extension de celui de M.

Huygens, qu'il a intitulé *Cycle harmonique*. A la verité M. Huygens n'a divisé l'Octave qu'en 31. intervalles égaux, ce qu'il fait en cherchant 30. Moyennes proportionnelles entre une corde entiere & sa moitié; c'est-à-dire entre 2. & 1. & M. Sauveur l'a divisée en 40. parties qu'il appelle Merides; mais cette difference est infiniment legere.

Dans les propositions qui suivent, l'Auteur s'attache à resoudre plusieurs nouveaux Problêmes; 1. Trouver par le moyen d'une ou de deux cordes tous les intervalles de la Musique, le rapport de leurs Sons étant connu. 2. Partager un nombre quelconque en deux autres, dont le raport exprime tel Accord qu'on voudra. 3. Partager un nombre, en sorte que ses parties soient entr'elles en même raison que les Sons de plusieurs Accords. Après qu'il a prouvé, que si on divise une corde en huit parties inégales, ces parties prises deux à deux formeront toutes les Consonances simples, & plusieurs des composées, il donne la solution de ce Problême: Une corde étant donnée, la diviser de maniere, qu'elle puisse faire avec ses parties tous les Accords du Systême Diatonique: il trouve une division très-simple & très-facile, & qui est si feconde, qu'elle fournit non-seulement les Consonances avec leurs Repliques, mais encore les Dissonances avec la plûpart de leurs Repliques; & il y a mê-

me plusieurs de ces Accords qui s'y trouvent en differentes manieres. Après cela l'Auteur donne le moyen de diviser un nombre en plusieurs autres, dont les rapports expriment les Accords du même Systême; en passant, il fait quelques réflexions sur le *b* mol, & le *b* quarre, & parle de l'origine du si; puis il détermine géometriquement les longueurs des cordes d'une Octave, disposées diatoniquement. Enfin il termine son Traité par la division d'une corde, suivant le Systême enharmonique, que l'on prétend avoir été pratiqué par les anciens, & auquel on attribue tous les effets extraordinaires de leur Musique sur l'esprit & sur le corps des Auditeurs, & par la description d'un petit instrument fort simple; il en explique l'usage, & apprend la maniere d'en ranger les cordes qui sont au nombre de six, & de placer le chevalet, en sorte que l'on ait tout d'un coup le rapport des Tons ou des cordes des principaux instrumens de Musique.

Histoire du Fanatisme dans la Religion Protestante, depuis son origine. Histoire des Anabaptistes. Par le P. FRANÇOIS CATROU, *de la Compagnie de Jesus.* A Paris, chez Claude Cellier, rue S. Jacques, à la Toison d'or, vis-à-vis S. Yves 1706. vol. in 4. pagg. 463.

COM-

COMME le dessein du P. Catrou est de donner une Histoire complette du Fanatisme dans la Religion Protestante, l'ordre vouloit qu'il commençât par écrire l'Histoire des Anabaptistes, qui sont en effet les prémices du Fanatisme dans la Réformation de Luther. L'Auteur marque dans la doctrine de Luther, la racine de leurs opinions; il en fait voir le progrès & les suites; il démêle avec art les passions qui poussoient les Chefs à innover. Et suivant les Anabaptistes dans tous les differens pays où ils ont fait quelques progrès, il décrit exactement les persecutions & les guerres qu'ils ont allumées, ou qu'ils ont eû à soûtenir. Tout cet Ouvrage, divisé en six livres, est l'histoire de quinze années, sçavoir depuis 1521. que Nicolas Storck, zelé Luthérien, connu sous le nom de *Pelargus*, trouva dans les principes de Luther les trois points essentiels à la Secte des Anabaptistes, la necessité de rebaptiser, le Fanatisme, & l'esprit de revolte. Premierement, comme Luther faisoit consister toute la justification du Chrétien dans un Acte de Foi, par lequel on s'applique les merites de Jesus-Christ; Storck infera de ce principe, que les enfans n'étant pas capables de produire cet Acte de Foi, ils n'étoient pas en état par consequent de recevoir la justification au Baptême, & de s'approprier par la Foi les merites de Je-sus-

ſus-Chriſt. Il s'enſuivoit de-là que l'on devoit rebaptiſer dans un âge mûr, ceux qui n'avoient reçû le Baptême que dans l'enfance. Et ce fut de ce Dogme capital que la nouvelle Secte fut nommée, la Secte des *Anabaptiſtes* ou *Rebaptiſans*. En ſecond lieu, Luther ayant prétendu que chaque Fidele doit ſuivre ſon eſprit particulier pour regle de ſa créance, ſans avoir beſoin d'autre lumiere pour trouver le ſens des Saintes Ecritures; le trajet, dit l'Auteur, ne fut pas bien difficile à faire de cet eſprit particulier, à une prétendue revelation qui nous éclaire, & nous dirige dans les actions eſſentielles de la vie ; & c'eſt-là ce qui produiſoit le Fanatiſme. Le troiſiéme point regardoit l'indépendance, & le mépris des Puiſſances legitimes; & cet article ſe trouvoit naturellement dans les Livres de Luther, & ſurtout dans celui où il traite *de la Liberté Chrétienne*. Voilà quels furent les fondemens de l'Anabaptiſme. Tout ce qu'on y a depuis ajoûté, n'en eſt preſque qu'une ſuite de conſéquences, faciles à tirer quand on eſt convenu du principe. Le premier de ces Dogmes fit naître des conteſtations entre les Théologiens, il donna lieu à des diſputes publiques, dont le ſuccès toûjours incertain, laiſſe pour l'ordinaire les deux partis un peu plus animez qu'ils n'étoient auparavant; le Fanatiſme dans les Chefs, joué avec adreſſe, fut un prétexte à bien des crimes ;

&

[redacted]

& dans le commun des hommes, qui de bonne foi se croyoient inspirez, il fut une source d'extravagances, qui à peine seroient dignes d'être racontées, si le grand objet de la Religion ne leur donnoit quelque sorte de relief. Mais l'esprit d'indépendance alluma des guerres, dont le feu ne s'éteignit qu'avec beaucoup de sang. Le Livre du P. Catrou se rapporte naturellement à ces trois points; & c'est ce qui fait que cet Ouvrage est rempli de choses capables d'éclairer l'esprit, & d'échauffer l'imagination.

Storck eut bien-tôt des Sectateurs. Les plus considerables furent Melanchthon, Muncer, & Carlostadt. La nouvelle doctrine causa de grands desordres dans l'Université de Wittemberg, où les esprits se trouvoient disposez au changement, depuis que Luther avoit commencé à déclamer contre l'Eglise Romaine. Luther vit le danger qui menaçoit son parti. Il s'y opposa de toute sa force; & ce qui est très-remarquable, il fit valoir contre les Anabaptistes qui se separoient de sa communion, les mêmes raisonnemens qu'il avoit paru mépriser, quand les Theologiens Catholiques les avoient employez contre lui; & c'est ce qui est presque toûjours arrivé, quand les Ministres Luthériens ou Sacramentaires ont eû à combattre les Anabaptistes. Luther s'adressa au Duc de Saxe. Il en obtint un Edit de proscrip-

tion

tion contre Storck, Muncer, & leurs adherans, & donna en cette occasion le premier exemple du recours à la justice du Prince dans les contestations sur les matieres de Religion.

Les Chefs chassez de Wittemberg, allerent répandre l'Anabaptisme en divers pays. Storck se retira à Zuickau en Silesie, son pays natal. Muncer passa à Nuremberg, d'où il fut chassé par le Senat. Il eut ensuite une grande part au fameux soûlevement des paysans de la haute Allemagne, qui portez d'eux-mêmes à la revolte, y furent animez encore par son addresse, par ses prédications, & par son courage.

Ce fut proprement en Suisse que l'Anabaptisme prit une forme; & ce fut là que l'on executa le projet de rebaptiser. Cette entreprise trouva de grandes oppositions. Les Sacramentaires n'oublierent rien pour étouffer la Secte dans sa naissance; & ils exercerent des cruautez inouïes, si l'on en croit le Martyrologe des Anabaptistes. Chassez donc de Zurich, ils se retirerent à Zolicone, bourgade voisine, ou plûtôt faubourg de Zurich même. Et là on dressa la fameuse Profession de Foi, qu'on a nommée la Confession de Zolicone, à laquelle les Anabaptistes rigides se sont tenus constamment, sans admettre ce qu'on y a ajoûté en divers tems. Elle est comprise en quator-

articles ; le troisiéme de ces articles
Que tous les Fideles étant également
z , ont un droit égal de parler en
, & de prophetiser dans les Eglises.
iéme, Que toute Secte où la Commu-
de biens n'est pas établie entre les Fi-
est une assemblée d'imparfaits. Le
me, Que tout Magistrat est inutile, &
'est pas permis à un Chrétien de le
r. Le onziéme, Que comme il n'est
ite à des Chrétiens, ni de resister à
nemi, ni de se défendre, il ne leur
non plus permis de soûtenir des pro-
i de faire la guerre. Le douziéme,
s fermens en Justice sont défendus.
iziéme, Qu'il n'y a de Baptême vali-
celui des Adultes. Le quatorziéme,
s Regenerez sont impeccables. Il y
e celebre Conference à Zurich entre
efs des Anabaptistes, & leurs adver-
après quoi les Magistrats firent un
par lequel ils condamnerent à mort
omme qui seroit convaincu d'Anabap-
S'il est surpris, disent-ils, *contreve-*
à nos ordres, qu'il soit noyé sans remis-

Dogme de l'impeccabilité amena un
ment de mœurs inouï ; & tel que
tant la Secte déja répandue dans la
il laissa aux Sacramentaires l'avanta-
les Anabaptistes avoient extrémement
. Basle fut à son tour le lieu de la
Scé-

Scéne, & l'extravagance du Fanatisme, fut poussée encore plus loin qu'elle ne l'avoit été nulle part. La folie de ces visionnaires alloit toûjours à souffler l'esprit de rebellion, & à établir les Dogmes de la nouvelle Religion. Les Magistrats, comme à Burich, furent contraints d'en défendre l'exercice sur peine de la vie. Le supplice étoit d'être noyé.

On vit alors plusieurs sortes d'Anabaptistes, distinguez par des noms differents. Ceux qu'on nommoit les *Apostoliques*, alloient toûjours deux à deux, sans bâton, sans chaussure, sans poches, & sans argent. Ils montoient souvent sur le toit des maisons pour y prêcher, & prétendoient par-là executer à la lettre ce mot de l'Evangile: *Prædicate super tecta*; dans le même esprit ils abandonnoient leurs maisons, leurs femmes, & leurs enfans; & pour paroître plus simples, ils jouoient dans les places publiques à mille petits jeux qui amusent les hommes dans le premier âge de la vie. *Les parfaits*, ou *les separez du monde* avoient soin d'être vêtus d'une maniere uniforme; ils ne rioient jamais, pour ne pas s'attirer la malediction portée par ces paroles: *Malheur à vous qui riez.* On les voyoit sans cesse pousser vers le Ciel de grands soupirs. *Les Impeccables*, se croyant dans l'état de perfection, avoient retranché de l'Oraison Dominicale, ces mots: *Pardonnez nous nos offenses.*

fenſes. Les Taciturnes étoient ainſi nommez, parce qu'ils ſe défendoient de rien répondre, quand on les interrogeoit ſur leur créance, regardant le monde comme indigne d'entendre la parole de Dieu. Les *Freres libertins* concevoient d'une façon charnelle & groſſiere, la liberté que nous avons reçûe de Jeſus-Chriſt, comme ſi elle nous eût affranchis de la ſoûmiſſion dûe aux Magiſtrats. Ils ajoûtoient que la proſtitution étoit une vertu, & donnoit au Fidele un droit de prééminence dans le Ciel. Les conſequences de ce principe les portoient à des excès affreux. Dans ces Sectes differentes, qui toutes ſe réuniſſoient ſous l'étendart de l'Anabaptiſme, il y avoit des perſonnes livrées à toutes ſortes de crimes, mais il y en avoit auſſi dont la conduite étoit fort réguliere; & c'eſt de cette difference que viennent les differens ſentimens qu'on a eûs touchant les Anabaptiſtes. Du reſte l'*Enthouſiaſme* étoit moins une marque qui ſervît à diſtinguer quelqu'une des Sectes en particulier, qu'un artifice général, dont les Chefs ſe ſervoient pour ſéduire l'imagination des hommes, dont ils n'auroient pû convaincre l'eſprit.

L'établiſſement des Anabaptiſtes en Moravie fait un des plus beaux morceaux, & des plus travaillez de tout cet Ouvrage. Hutter & Gabriel eurent le ſoin de conduire cette colonie, laquelle arrivée dans le pays ſe

partagea en plusieurs habitations ou colonies particulieres. Ces deux hommes célébres dans leur parti, ont eû des disciples qui portoient leur nom. Hutter forma les Hutteristes, & Gabriel ceux qu'on a appellez Gabrielistes. En 1630. les Freres de Moravie eurent avec un établissement fixe; une forme de vie reglée, soit pour le gouvernement exterieur, soit pour les sentimens qu'ils emprunterent de Hutter. Le troisiéme article de leur créance porte: „ Que „ Jesus-Christ n'est pas Dieu, mais un Pro„ phete. Le dixiéme, Que le Baptême „ n'est qu'un signe par lequel tout Chré„ tien se livre à l'Eglise " ce qui détruit absolument les principes de la Theologie Chrétienne. La Police reçûe parmi eux avoit assez de rapport à celle des anciens Cénobites. Ils avoient des Superieurs qu'ils nommoient de l'ancien nom, Archimandrites. Ils demeuroient dans les campagnes; & se chargeant du labourage, & de faire valoir les terres, ils passoient pour les meilleurs Fermiers, & les plus fideles de tout le pays. On avoit bâti dans le centre de chaque Colonie des maisons où l'on s'assembloit, soit pour les besoins de la vie, soit pour les exercices de la Religion. Les biens étoient en commun: & les parens n'étoient chargez ni de la nourriture, ni de l'éducation de leurs enfans. Il y avoit des hommes & des femmes préposez pour en prendre

soin

ſoin. Les peines étoient la penitence publique, & le retranchement de la Céne. On rendoit au ſiecle les plus coupables. S'il arrivoit un homicide parmi les freres, on puniſſoit de mort le meurtrier; mais le genre de ſon ſupplice étoit très-ſingulier, & imaginé bizarrement, pour ne pas répandre le ſang humain; car on chatouilloit le criminel juſqu'à ce qu'il en mourût. Ces Colonies ſubſiſterent aſſez long-tems; mais le déreglement s'y gliſſa peu à peu; & lorſque l'Empereur Ferdinand les chaſſa de Moravie, leurs diviſions propres & leur mauvaiſe conduite étoient ſur le point de les diſſiper. Ils obtinrent cependant la permiſſion d'y retourner, aux conditions que l'Empereur leur impoſa; & ce fut après ce retour qu'ils formerent divers partis, & ſe diſtinguerent par des opinions ſingulieres, qui leur firent donner des noms particuliers. Les *Sabbathaires* célébroient le jour du Sabbat comme les Juifs, & le préferoient au Dimanche. Les *Adamites*, ſe croyant dans l'innocence où étoit Adam au ſortir des mains de Dieu, pratiquoient tout nuds les cérémonies de leur Religion. On ne ſçait s'ils prirent leur nom du premier homme, ou de quelqu'un d'entr'eux nommé Adam. Les *Clanculaires* parloient & agiſſoient en public touchant la Religion comme le commun des hommes avec qui ils ſe trouvoient; mais ils ſe reſervoient à parler, & à ſe condui-

duire en particulier selon leurs veritables opinions. Les *Manifestaires* étoient absolument opposez à ceux-là, & confessoient de bouche en public, ce qu'ils croyoient au fonds du cœur. Les *Pleureurs* avoient ce nom par l'habitude qu'ils s'étoient faite de verser des larmes. Ceux qu'on nommoit *Indifferens*, l'étoient en effet sur le chapitre des Religions, les croyant toutes également bonnes. Les *Réjouis* tenoient pour principe que la joye & la bonne chere sont préférables à tout, & donnent à Dieu, comme Auteur de la nature, la plus grande marque d'honneur qu'une creature puisse lui rendre. Les *Sanguinaires* ne cherchoient qu'à répandre le sang des Pasteurs Catholiques, & des Ministres Luthériens, ou Sacramentaires. Ils le beuvoient même après l'avoir répandu. Les *Antimariens* étoient ainsi appellez, parce qu'ils combattoient la Virginité de la Sainte Vierge, & ne marquoient pour elle aucun respect. Toutes ces especes d'Anabaptistes avoient leurs Assemblées à part, & se haïssoient mutuellement, comme les hommes se haïssent, quand l'interêt de leurs opinions & de leur Religion est le principe de leur haine. Leurs desordres éloignerent d'eux l'esprit des peuples: ils furent exposez à de grandes persecutions de la part de ceux, qui après les avoir long-tems estimez, n'avoient plus pour eux que du mépris & de l'horreur. Enfin

vers

vers l'année 1620. cet établiſſement fut preſque entierement détruit ; un grand nombre de ces malheureux ſe retirerent en Tranſilvanie , pour y groſſir le parti des Sociniens.

Tandis que les Anabaptiſtes s'établiſſoient en Pomeranie, Melchior Hoffman ſe donnoit pour Elie, & Corneille Polterman pour Enoch, & à l'aide de ces nouveaux Prophetes l'Anabaptiſme gagnoit à Strasbourg & dans la Friſe. Matthis alla prêcher à Amſterdam; & au grand mépris de Polterman ſe fit paſſer pour Enoch ; il y eut un tems que cet inſenſé porta ſous une longue ſoutanne un couteau de pierre, avec lequel il ne prétendoit pas moins que de circoncire tout le genre humain. Les Anabaptiſtes de Friſe & de Hollande s'aſſemblerent. Matthis choiſit douze Apôtres, & les envoya prêcher ſon Evangile. Ils eurent des Diſciples & des Martyrs à Strasbourg ; mais le Regne du Fanatiſme fut à Munſter. Là on vit un ſimple particulier, âgé ſeulement de vingt-ſix ans, changer toute la face du Gouvernement, ſe faire Roi, donner des Loix, ſoûtenir dans un long ſiege divers aſſauts, & toutes les extrémitez où réduit la famine. Munſter fut pris à la fin plûtôt par addreſſe que par force, & le Roi Fanatique mourut par la main du bourreau. Ce prétendu Roi ſe nommoit Bocol, ou Jean de Leyde, du

nom

nom de son pays. Il reste de lui un Edit datté du 12. de Juillet 1534. dans lequel il est nommé JEAN LE JUSTE, *Roi du nouveau Temple, le Ministre du Très-haut.* Cet Edit, qui pour établir la subordination, déroge en bien des chefs, au sentiment des Anabaptistes, contient vingt-huit articles, & doit être regardé comme la constitution fondamentale de la nouvelle Monarchie.

On voit dans les cabinets deux Medailles Allemandes, frappées par les ordres de Bocol. On lit sur l'une, en differentes situations, ces paroles : *Si quelqu'un n'est régeneré par l'eau & l'esprit, il n'entrera point au Royaume des Cieux. Le Verbe s'est fait chair, & a habité avec nous. Un Dieu, une Foi, un Baptême.* L'autre Medaille est presque semblable en tout, hors qu'elle est d'une forme plus grande, & qu'on y voit deux épées posées en sautoir, avec ces paroles qu'on ne lit pas dans l'autre : *Un seul Roi juste en tous lieux.*

La réduction de Munster, & la punition de Jean de Leyde, furent pour l'Anabaptisme un coup dont il ne s'est jamais relevé; n'ayant pas aspiré depuis à former un corps de Republique.

Il seroit mal-aisé de parler plus particulierement de tous les faits dont ce Livre est rempli. C'est un détail de disputes ou de guerre, qui ne se peut abréger, & n'a sa
vraie

vraie beauté que dans sa juste étenduë. D'un autre côté c'est un tissu de folies, produites par des imaginations égarées. Il semble qu'on lise dans Euripide la Tragedie des Bacchantes, plûtôt qu'un recit d'évenemens arrivez parmi des peuples, qui sont dans une grande reputation de sagesse. Aussi c'est l'Histoire du Fanatisme que l'on écrit; ce ne sont qu'enthousiasmes, extases, Propheties; on voit un Anabaptiste couper la tête à son frere, pour renouveller, dit-il, le sacrifice d'Abraham; un autre se noyer dans une riviere, esperant de marcher sur les eaux; on voit une femme attendre que les Anges viennent couvrir sa table, & servir un grand nombre de convives qu'elle a invitez; une autre jeûner jusqu'à mourir de faim, pour imiter le jeûne de Jesus-Christ dans le desert. L'un est Elie, l'autre Elizée, l'autre Enoch &c. Toutes visions capables de faire honte à l'esprit humain, si elles se trouvent dans des personnes de bonne foi; & plus encore en quelque façon, si elles se trouvent se dans des imposteurs. Au reste le P. Catrou prend soin de citer à la marge de son Livre, les endroits précis des Ecrivains, dont il a tiré ces avantures si extraordinaires.

Le style de l'Ouvrage est noble & vif, la narration interessante, les caracteres sont bien peints, & les faits choisis comme il faut, pour arrêter, instruire & divertir tout ensemble.

L'Auteur dans sa Preface fait esperer, qu'après avoir écrit l'Histoire du *Fanatisme dans la Religion Protestante*, il donnera au Public l'*Histoire des nouvelles Sectes Fanatiques, nées dans la Religion Romaine.* Tant il est persuadé que le Fanatisme, qui peut s'élever dans une Communion, n'est point un préjugé contre elle, quoi qu'il trouve cette difference entre les Protestans & les Catholiques: „Que „ les maximes des premiers ont pû donner „ occasion de renouveller le Fanatisme, & „ que les regles de la Foi établies par les „ seconds, vont à l'anéantir.

Memoire sur la Vie, & sur les Ouvrages de feu M. FERRAND, *Avocat en Parlement.*

M. FERRAND nâquit à Toulon le 3. d'Octobre 1645. il y étudia au College des Prêtres de l'Oratoire; & dès sa jeunesse il fit paroître de grandes dispositions pour les Sciences, & beaucoup d'attache à la Pieté. Il en donna une marque authentique en 1664. par une Paraphrase qu'il fit des sept Pseaumes Penitentiaux.

Quelque tems après il vint à Lyon, où il forma le dessein de se faire Carme déchaussé; mais un ami à qui il ouvrit son cœur, l'en detourna, & lui addressa là-dessus une fort belle Piece en vers.

M. Ferrand s'étant donc rendu au conseil de son ami, ne songea plus qu'à s'attacher fortement à l'étude; & ayant fait connois-

sance

ſance à Lyon avec un ſçavant Eccleſiaſtique, il apprit de lui l'Hebreu & les Langues Orientales.

Il vint à Paris à l'âge de vingt ans. Un Libraire qui connoiſſoit l'étenduë de ſa Science, lui propoſa de faire un voyage à Mayence, pour y travailler à une Traduction du Texte Hebreu de la Bible. Dès qu'il y fut arrivé, ſon merite y parut avec éclat. JEAN PHILIPPE, ELECTEUR de Mayence, le fit ſouvent manger à ſa table, & l'honora d'une Médaille d'or.

Ce fut à Mayence qu'il fit connoiſſance avec feu M. l'Abbé de Gravelles, alors Reſident pour le Roi en la Cour de l'Electeur. Cet Abbé le prit ſi fort en affection, qu'il ſe déclara ſon protecteur, tant qu'il vécut. Il lui donna même des marques plus ſingulieres de ſon eſtime & de ſon amitié à ſa mort, qui arriva en 1674. par la mention qu'il fit de lui dans ſon teſtament.

Le deſſein qui avoit attiré M. Ferrand à Mayence n'ayant pas réüſſi, il revint en France, & étudia le Droit. Il prit enſuite des degrez à Orleans, & fut reçu Avocat au Parlement de Paris.

Sa Science le fit eſtimer de pluſieurs perſonnes, diſtinguées par leur merite, & particulierement de Monſieur Colbert, qui l'honora de ſa protection.

En l'année 1670. il fit imprimer un petit Ouvrage qu'il intitula : *Conſpectus, ſeu Synopſis Libri Hebraïci, qui inſcribitur: Annales*

Regum Franciæ, & Regum Domus Othomanicæ. C'est une Lettre qu'il écrivit à M. l'Abbé de Bourzeis, où il lui faisoit un Plan de ces Annales de France, & des Othomans, écrites en Hebreu. On voit dans cette Lettre, qu'il avoit déja correspondance avec le sçavant Anglois Edoüard Pocok, Professeur Royal en Langues Orientales à Oxford. On voit par d'autres Lettres, qu'il étoit aussi en *liaison* avec le célébre M. Leibnitz.

M. Ferrand trouva dans l'illustre famille de Messieurs de Mesme une protection, qui non seulement lui servit d'appui dans le monde, mais lui procura aussi un libre accès dans la belle Bibliotheque de cette Maison. Défunt M. le President de Mesme lui inspira d'employer l'érudition qu'il lui connoissoit à quelque Ouvrage utile à la Religion. Un conseil si sage & si pieux ne fut point negligé par M. Ferrand: il fit des Réflexions sur la Religion Chrétienne, qu'il donna au public en deux volumes en 1679. & il les dédia au même Président.

Le Clergé de France reconnoissant combien l'Auteur d'un Livre si utile à la Religion, meritoit de l'Eglise, lui assigna en récompense, dans l'Assemblée de 1680. une pension de huit cens Livres.

Cette liberalité engagea l'Auteur à un nouveau travail. Il composa son Commentaire sur les Pseaumes, & il le publia en 1685. Ce Livre fut presenté au Pape Innocent XI. par M. le Cardinal Cibo, qui écrivit à M. Ferrand une Lettre de la part de ce Pontife, pour lui mar-

marquer l'estime que Sa Sainteté faisoit du sçavoir & de la pieté qui regnoit dans cet Ouvrage. Cette Lettre est dattée du 7. de Mars 1684. & elle fut imprimée & jointe au Livre, comme l'approbation la plus authentique qui le pût accompagner. M. Macé, Curé de S. Oportune, traduisit en François la Paraphrase Latine de M. Ferrand, & le Texte des Pseaumes en 1686. Cette traduction a été réimprimée en 1706.

Comme il avoit toûjours en vûë le Service de l'Eglise, il donna en 1685. deux Ouvrages sur la Religion. Le premier est un Traité de l'Eglise contre les Calvinistes; il le dédia au Clergé de France, qui lui augmenta de deux cens Livres sa pension. Le second Ouvrage est une Réponse à l'Apologie des Calvinistes, qu'avoit faite le Ministre Jurieu.

M. Ferrand fut chargé peu de tems après de travailler à une Traduction des Pseaumes en François, pour l'usage des nouveaux Convertis, & il le fit avec une précaution si scrupuleuse, qu'on n'a jamais pû lui reprocher là-dessus qu'une trop grande exactitude à suivre le Texte. Cette Traduction parut en 1686.

En 1688. il écrivit une Lettre à M. de Janson Evêque de Beauvais (depuis Cardinal) dans laquelle il prétend prouver que S. Augustin a été Moine. On insera cette Lettre dans le Journal des Sçavans, & elle fut bien-tôt suivie d'un autre petit Ouvrage qu'il fit sur le même sujet, & qui parut en 1689.

En 1690. M. Ferrand donna le premier To-

 me

me d'un Ouvrage ſur la Bible, intitulé *Summa Biblica*, qu'il dédia encore au Clergé. Les grandes occupations qui lui ſurvinrent dans la ſuite, auprès de M. le Chancelier Boucherat, l'empêcherent de donner la ſuite de ce travail, qui devoit avoir encore ſept autres volumes.

Un Anonyme fit paroître en 1692. des Obſervations contre ſes Réflexions ſur la Religion Chrétienne. L'Auteur du Journal des Sçavans inſera l'extrait de ce Livre dans le Journal du 25. d'Août de la même année, où il prit occaſion de parler de M. Ferrand avec éloge: ainſi cette attaque ne ſervit qu'à ſa gloire. Pour ce qui eſt du fond de ces Obſervations, qui vinrent treize ans après la publication du Livre de M. Ferrand, un Docteur de Sorbonne, qui par modeſtie cacha ſon nom, les détruiſit dans une Lettre, dont l'extrait fut inſeré au Journal des Sçavans du 1. de Septembre 1692.

Au milieu de ſes études M. Ferrand ne laiſſoit pas de s'appliquer à quantité d'affaires importantes. M. Boucherat Chancelier l'attira auprès de lui au Marais en 1692. Pluſieurs perſonnes de diſtinction, entr'autres Meſſieurs le Camus, Premier Preſident de la Cour des Aydes; de la Briffe, Procureur Général; de Crevecœur, Preſident à Mortier, voulurent faire liaiſon avec lui; & ce fut avec le premier de ces trois célébres Magiſtrats qu'il eut des entretiens ſur le Canon du Concile de Trente, où il eſt parlé des mariages clandeſtins. Il mit par écrit ces Entretiens, qu'il intitula: *Noctes Paludanæ*, *les Soirées du Marais*, à cauſe qu'il

les

les avoit eûes le soir après soupé chez M. le Camus. Ces pieces ont couru manuscrites.

Les Ouvrages de M. Ferrand lui ont attiré de toutes parts une foule de louanges.

Il usa toûjours de son credit avec beaucoup de modération. Il faisoit profession d'une pieté solide, & il en remplissoit exactement les devoirs. Quelque attachement qu'il eut pour l'étude, il sacrifioit volontiers une partie de son tems aux personnes affligées qui avoient recours à lui.

Il mourut le 11. de Mars 1699. âgé de 53. ans & demi, d'une maladie qui l'avoit attaqué le 3. de Janvier précédent. Il fut enterré aux Minimes de la Place Royale.

M. le Chancelier ayant appris sa mort, dit à celui qui la lui annonça, que la République des Lettres avoit perdu en la personne de M. Ferrand un grand homme, & lui un bon ami.

Outre les Ouvrages imprimez dont on a parlé, M. Ferrand en a laissé en mourant plusieurs autres, parmi lesquels il y en a deux principaux.

Le premier de ces deux grands Ouvrages contient ce qu'il y a de plus considerable dans tous les Conciles Généraux, Provinciaux, & Diocésains, & dans les Decretales des Papes. Toutes les matieres y sont rangées par ordre alphabétique. Ce grand Recueil est composé de quatorze gros volumes in 4. manuscrits.

L'Auteur a eu soin sur-tout d'y remarq

ce que les Conciles & les Papes ont dit à l'avantage de l'Eglise Gallicane, & des Rois de France. Par la methode qu'il a gardée, les seize volumes in fol. de la derniere édition des Conciles, peuvent être réduits à trois.

Le second Ouvrage contient des Extraits des Peres des six premiers siecles, & de quelques autres. Ce Recueil est encore rangé par ordre alphabetique comme le précédent; & il est composé de 25. volumes in 4. manuscrits, y compris les Extraits de Philon & de Joseph, que M. Ferrand a cru devoir joindre aux Peres. Ces Extraits regardent principalement le Dogme & la Discipline. Il n'est pas necessaire de marquer l'utilité d'un si grand travail: elle paroît assez d'elle-même. Quelque matiere qu'on veuille éclaircir, on trouve en un moment dans cet Ouvrage tout ce que les Peres des six premiers siecles ont dit sur le point dont il s'agit. Les 25. volumes peuvent faire trois in folio d'impression.

M. Ferrand a laissé plusieurs Ouvrages sur les matieres Ecclesiastiques, entr'autres un Traité complet *du Mariage*. Il y traite à fond des Mariages des enfans de famille, contractez sans le consentement de leurs parens; des empêchemens dirimans, &c. Il a aussi laissé un manuscrit sur les Pseaumes, qui a pour titre: *Les Pseaumes rangez & expliquez selon l'ordre des tems & des Mysteres, avec des Reflexions historiques, morales, & dogmatiques.* On a parlé dans le Journal p. 274. de son Traité *de la Con-*

Connoiſſance de Dieu; il a fait encore deux autres Traitez Theologiques, dans leſquels il a ſuivi la même methode. Le premier eſt un Traité *de la Trinité*; & l'autre un Traité *de la Création du Monde*.

Les Pſeaumes imitez & appliquez à la Religion Chrétienne. A Paris, chez Laurent d'Houry, rue S. Severin; chez Jacques Morel, dans la grande Salle du Palais; & chez Simon Langronne, rue ſaint Victor, en 1706. in 12. pagg. 421.

CE n'eſt ici ni une Paraphraſe, ni une Verſion, & quoi qu'en diſe l'Auteur, ce n'eſt pas non plus une *Imitation* des Pſeaumes. Si des Sculpteurs s'aviſoient de travailler ſur les anciennes ſtatues qui nous reſtent, & d'y effacer certains traits pour en ſubſtituer d'autres, traiteroit-on ces Ouvriers d'Imitateurs de l'antique? leur travail paſſeroit-il pour une imitation? & les figures qu'ils auroient réformées à leur maniere porteroient-elles le nom de figures imitées? Il en eſt de même ici. Les Pſeaumes qu'on nous donne, ſont les Pſeaumes mêmes de David, avec les changemens qu'il a plu à l'Auteur d'y faire. Il s'eſt apliqué, dit-il, à ôter l'obſcurité que la plûpart des gens trouvent dans les Pſeaumes, & qui eſt cauſée par les Prophéties, les Prieres, & les Inſtructions mêlées *confuſément* dans le Texte. Il nous apprend auſſi que pour diſſiper cette obſcurité, il a changé les Inſtructions en

courtes Prieres, qu'il a exposé comme accompli, ce qui est prophetisé dans l'Original; & enfin qu'il a tâché de rendre ce qu'il a fait, plus suivi, plus intelligible, plus court, & aussi plus instructif que ce qui a paru jusqu'à present. Il est difficile de comprendre ce qu'il entend par *ce qui a paru jusqu'à present*. Il a paru des Commentaires, des Paraphrases, des Versions. Les Paraphrases sont plus longues, à la verité, que *ce qu'il a fait*, mais elles sont aussi plus *instructives*, puis qu'elles éclaircissent toutes les expressions des Pseaumes, ce qu'il n'a point fait. On doit dire la même chose des Commentaires. A l'égard des Versions, il n'est pas toûjours vrai que les Pseaumes *imitez* soient plus courts que les mêmes Pseaumes non imitez; & quand ils le sont, c'est par des retranchemens dont il n'est pas quelquefois facile de deviner l'utilité. Deux exemples mettront le public en état de juger de la methode de nôtre Auteur, & donneront une idée de son Ouvrage. Nous allons joindre à l'*Imitation* la Version litterale, afin qu'on puisse plus aisément les comparer.

Pseaume 109.	Imitation du Ps. 109.
	1. *Admirons l'Empire & le Sacerdoce de Jesus-Christ, prédit par David, lorsque ce saint Prophete nous a dit dans son Pseaume:*
1. Le Seigneur a dit	2. *Le Seigneur a dit à*

à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite.

2. Jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à être foulé sous vos pieds.

3. Le Seigneur fera sortir de Sion le Sceptre de vôtre puissance : regnez au milieu de vos ennemis.

4. Vous posséderez la Principauté & l'Empire au jour de vôtre puissance, & au milieu de l'éclat qui environnera vos Saints : je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du matin.

mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, vôtre Royaume recevra la consommation par l'assujettissement de vos ennemis.

3. *Après avoir triomphé de la mort, vous mettrez sous vos pieds tous ceux qui s'opposeront à vôtre volonté.*

4. *L'établissement du Sceptre de vôtre puissance commencera dans Sion, & vous regnerez au milieu de vos ennemis.*

5. *La Principauté est attachée à vôtre nature, elle éclattera dans vôtre Resurrection.*

6. *Le jour de vôtre dernier avenement sera le jour de vôtre gloire, & de vôtre puissance.*

7. *Vos Saints seront brillants de la splendeur que vous répandrez sur eux ; on ne pourra plus douter que vous n'ayez été engendré de mon propre sein.*

8. *Que*

8. Que vous n'ayez été engendré de ma subs-tance, devant la créa-tion des astres.

Dans tout le Pseaume de David, il n'y a que huit versets, & il y en a dix-neuf dans le Pseaume imité.

Le Pseaume 150. renferme cinq versets; l'imitation de ce Pseaume en renferme aussi cinq, mais un peu plus courts; parce que l'Auteur en a retranché, sans qu'on sçache pourquoi, le firmament, les trompettes, la harpe, la Lyre, les tambours, la viole, le luth, les timbales harmonieuses, & les timbales de joye.

Componimenti in Lode del Giorno Natalizio di Filippo V. Rè di Spagna, di Napoli &c. recitati à dì XIX. di Decembre, l'anno 1704. Nell' Academia, per la celebrazione di esso Giorno, nel Real Palagio, tenuta dall' Illustriss. ed Eccellentiss. Sig. D. Giovanni Emanuele Paceco, Duca di Ascalona, Vicerè, e Capitan Generale del Regno di Napoli. In Napoli presso Niccolò Bolifoni 1705. c'est-à-dire, *Pieces composées pour célébrer la naissance de Philippe V. Roi d'Espagne, de Naples, &c. & recitées par l'Académie assemblée dans le Palais Royal à Naples, le 19. de Decembre 1704. par les ordres de D. Jean Emmanuel Paceco, Duc d'Escalone, Viceroi, & Capitaine Général du Royaume de Naples.* A Naples, chez Nicolas Bolifoni, 1705. vol. in 4. pagg. 427.

LA

LA grande quantité de Pieces dont ce volume est rempli, fait honneur au Royaume de Naples, par l'attachement & la vénération qu'il marque pour son Roi, & par le soin qu'on y prend de cultiver l'étude des Lettres humaines, & l'intelligence des Langues. Ce Recueil debute par trois Ouvrages de Prose, un Latin, un Italien, & un François. On trouve ensuite quelques Sonnets Italiens de cinq Dames illustres, Jeanne Caracciola, Princesse di San-Buono. D. Ippolite Cantelmo Stuart, Duchesse de Bruzzano, D. Ippolite Capano, D. Laura Carafa, Marquise de Calitri, & D. Louïse Gioeni d'Aragon, Marq. de S. George, qui toutes paroissent avoir bien de l'esprit & bien du goût pour les beautez de la Poësie. Ces Sonnets sont suivis d'un ramas très-riche & très-précieux de tout ce que les meilleurs Ecrivains ont fourni d'Ouvrages en Vers, & dans presque toutes les Langues que l'on parle aujourd'hui. On voit entr'autres des Vers Latins & des Vers Grecs, qui ressentent la saine antiquité, les louanges du Roi Très-Chrétien, & celles de Monseigneur y sont mêlées fort à propos à celles du Roi Catholique, & de la Reine. Les Jesuites ont beaucoup contribué à ce Recueil, & parmi leurs Pieces il y en a d'excellentes. M. Bottoni, dont on voit le nom à la page 275. a sçu dans ce concert de louanges, faire entendre sa voix en douze Langues differentes; aussi son Ouvrage a pour titre: *Plausus Linguarum,* *sive*

sive Encomium Dodecagletton. Il y parle donc Italien, Latin, Grec, Allemand, François, Portugais, Espagnol, Flamand, Hebreu, Anglois, Chaldéen, & Polonois. Il est vrai que dans les Vers François, pour ne parler que de ceux-là, les mesures sont un peu estropiées, comme entr'autres dans celui, par où un Sonnet debute, *Vraie idée d'un Heros incomparable*, & dans le même Sonnet: *Pour donner à vos peuples & la paix & l'abondance*; ce qu'on ne remarque ici, que pour apprendre combien il est rare de réüssir, sur-tout en Poësie, quand on écrit dans une Langue qui n'est pas la sienne, & sans vouloir par-là rabbaisser le merite d'une si belle Fête. Au contraire, quand nous voions des sentimens si justes, exprimez dans ce Livre en tant de Langues, & de manieres differentes, nous nous ressouvenons avec plaisir de l'Epigramme de Martial pour un Empereur Romain, laquelle finit par ce trait.

Vox diversa sonat, populorum est vox tamen una,
Cùm verus patriæ diceris esse pater.

Les peuples s'expriment differemment; mais ils n'ont tous qu'une voix pour publier que vous êtes le pere de la patrie.

Janua Hebrææ Linguæ Veteris Testamenti, i[n] quâ totius Codicis Hebræi vocabula, unà cu[m] Radicibus & Grammatica vocum difficili[o]rum Analysi comparent; eum in finem [ut] sanctioris huius Linguæ studiosi faciliùs e[a]dem addiscere, & sine tædiosa vocum [e]volutione feliciùs in perlegendis Bibliis [...]

braïcis progredi poſſint adornata ; accurante M. CHRISTIANO REINECCIO, Anhaltino, SS. Th. Baccalaureo ; c'eſt-à-dire, *Explication Grammaticale du Texte de l'Ancien Teſtament, par* M. Chrétien Reineccius. A Leipſic, aux dépens des heritiers Lanckis, en 1704. in 8. 2. vol. 1. vol. pagg. 810. 2. vol. pagg. 520.

QUoique la Langue Hebraïque ne ſoit pas difficile apprendre, les gens qui ſont un peu avancez en âge, remarque l'Auteur, ont beaucoup de peine à s'y appliquer. Il faudroit, ſelon lui, & ſelon M. Franzius qu'il cite, s'y attacher dès l'age de 12. ou 14. ans, & ſe rendre habile dans cette Langue, à meſure qu'on avanceroit dans l'intelligence des deux autres Langues ſçavantes. Ceux qui different trop long-tems, ſe rebutent d'abord ; la ſeule vûe des Grammaires & des Dictionnaires les fatigue, & ils apperçoivent bientôt que ces ſecours leur ſont preſque inutiles faute de memoire.

C'eſt principalement pour ces ſortes de perſonnes que M. Reineccius a compoſé ſon Livre, ou plûtôt qu'il l'a fait compoſer par ſept de ſes diſciples, qui ſont Meſſieurs Rothius, Loperus, Zittelman, Bolten, Kochius, Ritterus, & Heinerus. M. Reineccius a revû leur travail avant que de le donner au public ; mais il ne paroît pas tout-à-fait content des Imprimeurs, & il avoüe que cette premiere édition n'eſt pas parfaitement correcte.

On

On trouve dans cet Ouvrage tous les mots du Texte Hebreu, traduits, expliquez selon les regles de la Grammaire, & rapportez à leurs racines. De peur qu'on ne les oubliât, dit l'Auteur, nous avons repeté les mêmes mots, non une & deux fois, non trois & quatre fois, non sept fois, mais soixante-dix fois sept fois. Il faut pourtant excepter les pronoms, les prépositions, les adverbes, & les termes numeraux ; tout cela s'apprend dans la Grammaire, dont il faut avoir du moins une mediocre teinture.

Le premier volume renferme l'explication des termes qui composent le Pentateuque ; le Livre de Josué, le Livre des Juges, les deux Livres de Samuel, les deux Livres des Rois, & les Prophéties d'Isaye, de Jeremie, d'Ezechiel, d'Osée, de Joël, d'Amos, d'Obadias, de Jonas, de Michée, de Nahum, d'Abacuc, de Sophonie, d'Aggée, de Zacharie, & de Malachie. Le second volume contient l'exposition grammaticale des Pseaumes, des Proverbes, du Livre de Job, du Cantique des Cantiques, du Livre de Ruth, des Lamentations, de l'Ecclesiaste, des Livres d'Hester, de Daniel, d'Esdras, de Nehemie, & des Chroniques. M. Reineccius a crû devoir mettre à la fin de ce volume la Grammaire abregée de Wasmuth, telle qu'elle a été mise au jour depuis quelques années par M. Wegnerus.

FIN.